This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 1321
19.4
A

38.266
6-9

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

XIII.

BRUXELLES.
A LA LIBRAIRIE PARISIENNE,
FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE,
RUE DE LA MADELEINE, N. 438.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

38-976
5-7

MÉMOIRES

COMPLETS ET AUTHENTIQUES

DU DUC

DE SAINT-SIMON

SUR LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET LA RÉGENCE,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL ENTIÈREMENT ÉCRIT DE LA MAIN DE L'AUTEUR,

PAR M. LE MARQUIS DE SAINT-SIMON,

PAIR DE FRANCE, etc., etc.

TOME TREIZIÈME.

PARIS.

A. SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DE RICHELIEU, N. 14;

ALEXANDRE MESNIER, PLACE DE LA BOURSE.

1829.

2132.19.4
A

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

MÉMOIRES

DU DUC

DE SAINT-SIMON.

CHAPITRE PREMIER.

Coup-d'œil rapide sur le règne entier de Louis XIV. — Sa jeunesse. — Premières maximes qu'il se forme. — Maison de la comtesse de Soissons. — Fouquet. — Colbert. — Premières campagnes. — Brillante situation du royaume. — Le roi hésite à livrer bataille au prince d'Orange. — Monsieur vainqueur à Cassel. — Jalousie du roi.—La fenêtre de Trianon rappelée. — Guerre de 1688. — La retraite du roi compromet le succès de la campagne. — Paix de Ryswick. — Regrets exprimés par le roi sur sa première éducation. — Son ignorance. — Il redoutait la naissance et les dignités. — Son amour pour la gloire. — Ses ministres s'en servent adroitement pour s'élever aux dépens de la noblesse. — A quel point l'enivrait la louange. — Sa manie des détails. — A quel degré d'insolence en vint Louvois à l'égard de la noblesse. — Le roi d'un difficile accès. — S'il accordait une audience, il écoutait avec bonté. — Il avait peur du diable. — Véritables causes des malheurs du royaume. — Etranges vues et plus étrange conduite de Louvois.

Il ne faut point parler ici des premières années de Louis XIV. Roi presque en naissant, étouffé par la politique d'une mère qui voulait gouverner, plus encore par le vif intérêt d'un pernicieux ministre, qui hasarda

mille fois l'état pour son unique grandeur, et asservi sous ce joug tant que vécut ce premier ministre, c'est autant de retranché sur le règne de ce monarque. Toutefois il pointait sous ce joug. Il sentit l'amour, il comprenait l'oisiveté comme l'ennemie de la gloire; il avait essayé de faibles parties de main vers l'un et vers l'autre; il eut assez de sentiment pour se croire délivré à la mort de Mazarin, s'il n'eut pas assez de force pour se délivrer plus tôt. C'est même un des beaux endroits de sa vie, et dont le fruit a été du moins de prendre cette maxime, que rien n'a pu ébranler depuis, d'abhorrer tout premier ministre, et non moins tout ecclésiastique dans son conseil. Il en prit dès-lors une autre, mais qu'il ne put soutenir avec la même fermeté, parce qu'il ne s'aperçut presque pas dans l'effet qu'elle lui échappât sans cesse, ce fut de gouverner par lui-même, qui fut la chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage, et qu'il exécuta le moins.

Né avec un esprit au-dessous du médiocre, mais un esprit capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec les personnes du monde qui toutes en avaient le plus, et des plus différentes sortes, en hommes et en femmes de tout âge, de tout genre et de tous personnages.

S'il faut parler ainsi d'un roi de vingt-trois ans, sa première entrée dans le monde fut heureuse en esprits distingués de toute espèce. Ses ministres au-dedans et au-dehors étaient alors les plus forts de l'Europe, ses généraux les plus grands, leurs seconds les meilleurs, et qui sont devenus des capitaines en leur école, et leurs noms aux uns et aux autres ont passé comme tels à la postérité d'un consentement unanime. Les mouvemens dont l'état avait été si furieusement agité au-dedans et au-de-

hors, depuis la mort de Louis XIII, avaient formé une quantité d'hommes qui composaient une cour d'habiles et d'illustres personnages et de courtisans raffinés.

La maison de la comtesse de Soissons, qui, comme surintendante de la maison de la reine, logeait à Paris aux Tuileries, où était la cour, et qui y régnait par un reste de la splendeur du feu cardinal Mazarin, son oncle, et plus encore par son esprit et par son adresse, en était devenue le centre, mais fort choisi. C'était où se rendait tous les jours ce qu'il y avait de plus distingué en hommes et en femmes, qui rendaient cette maison le centre de la galanterie de la cour et des intrigues et des menées de l'ambition, parmi lesquelles la parenté influait beaucoup, autant comptée, prisée et respectée alors qu'elle est maintenant oubliée. Ce fut dans cet important et brillant tourbillon que le roi se jeta d'abord, et où il prit cet air de politesse et de galanterie qu'il a toujours conservé toute sa vie, et qu'il a si bien su allier avec la décence et la majesté. On peut dire qu'il était fait pour elle, et qu'au milieu de tous les autres hommes, sa taille, son port, ses grâces, sa beauté et sa grande mine jusqu'au son de sa voix et à l'adresse et la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne, le faisaient distinguer jusqu'à sa mort comme le roi des abeilles, et que, s'il ne fût né que particulier, il aurait eu également le talent des fêtes, des plaisirs, de la galanterie, et de faire les plus grands désordres d'amour. Heureux s'il n'eût eu que des maîtresses semblables à madame de la Vallière, arrachée à elle-même par ses propres yeux, honteuse de l'être, encore plus des fruits de son amour reconnus et élevés malgré elle, modeste, désintéressée, douce, bonne au dernier point, combattant sans cesse contre elle-même, victorieuse enfin de son désordre par les plus cruels efforts de l'amour et de

la jalousie, qui furent tout à-la-fois son tourment et sa ressource, ressource qu'elle sut embrasser assez au milieu de ses douleurs, pour s'y arracher enfin, et se consacrer à la plus dure et à la plus sainte pénitence! Il faut donc avouer que le roi fut plus à plaindre que blâmable de se livrer à l'amour, et qu'il mérite louange d'avoir su s'en arracher par intervalles en faveur de la gloire.

Les intrigues et les aventures que, tout roi qu'il était, il essuya dans ce tourbillon de la comtesse de Soissons, lui firent des impressions qui devinrent funestes, pour avoir été plus fortes que lui. L'esprit, la noblesse de sentimens, se sentir, se respecter, avoir le cœur haut, être instruit, tout cela lui devint suspect et bientôt haïssable. Plus il avança en âge, plus il se confirma dans cette aversion. Il la poussa jusque dans ses généraux et dans ses ministres, laquelle dans eux ne fut contrebalancée que par le besoin, comme on le verra dans la suite. Il voulait régner par lui-même. Sa jalousie là-dessus alla sans cesse jusqu'à la faiblesse. Il régna en effet dans le petit; dans le grand il ne put y atteindre; et jusque dans le petit il fut souvent gouverné. Son premier saisissement des rênes de l'empire fut marqué au coin d'une extrême dureté, et d'une extrême duperie. Fouquet fut le malheureux sur qui éclata la première; Colbert fut le ministre de l'autre en saisissant seul toute l'autorité des finances, et lui faisant accroire qu'elle passait toute entre ses mains, par les signatures dont il l'accabla à la place de celles que faisait le surintendant, dont Colbert supprima la charge à laquelle il ne pouvait aspirer.

La préséance solennellement cédée par l'Espagne, et la satisfaction entière qu'elle fit de l'insulte faite à cette occasion par le baron de Vatteville au comte, depuis maréchal, d'Estrades, ambassadeurs des deux couronnes à Londres, et l'éclatante raison tirée de l'insulte faite au

duc de Créquy, ambassadeur de France, par le gouvernement de Rome, par les parens du pape et par les Corses de sa garde, furent les prémices de ce règne par soi-même.

Bientôt après, la mort du roi d'Espagne fit saisir à ce jeune prince avide de gloire une occasion de guerre, dont les renonciations si récentes, et si soigneusement stipulées dans le contrat de mariage de la reine, ne purent le détourner. Il marcha en Flandre; ses conquêtes y furent rapides ; le passage du Rhin fut signalé; la triple alliance de l'Angleterre, la Suède et la Hollande, ne fit que l'animer. Il alla prendre en plein hiver la Franche-Comté, qui lui servit à la paix d'Aix-la-Chapelle à conserver des conquêtes de Flandre, en la rendant.

Tout était florissant dans l'état, tout y était riche. Colbert avait mis les finances, la marine, le commerce, les manufactures, les lettres même, au plus haut point; et ce siècle, semblable à celui d'Auguste, produisait à l'envi des hommes illustres en tout genre, jusqu'à ceux mêmes qui ne sont bons que pour les plaisirs.

Le Tellier, et Louvois son fils qui avaient le département de la guerre, frémissaient des succès et du crédit de Colbert, et ne eurent pas de peine à mettre en tête au roi une guerre nouvelle, dont les succès causèrent une telle frayeur à l'Europe que la France ne s'en est pu remettre, et qu'après y avoir pensé succomber depuis, elle en sentira long-temps encore le poids et les malheurs. Telle fut la véritable cause de cette fameuse guerre de Hollande à laquelle le roi se laissa pousser, et que son amour pour madame de Montespan rendit si funeste à son état et à sa gloire. Tout conquis, tout pris, et Amsterdam prête à lui envoyer ses clefs, le roi cède à son impatience, quitte l'armée, vole à Versailles, et détruit en un instant tout le succès de ses armes. Il répara cette flétrissure

par une seconde conquête de la Franche-Comté, en personne, et pour cette fois, elle est demeurée à la France.

En 1676, le roi retourna en Flandre, prit Condé; et Monsieur, Bouchain. Les armées du roi et du prince d'Orange s'approchèrent si près et si subitement qu'elles se trouvèrent en présence, et sans séparation, auprès de la cense d'Heurtebise. Il fut donc question de décider si on donnerait la bataille, et de prendre son parti sur-le-champ. Monsieur n'avait pas encore joint de Bouchain, mais le roi était sans cela supérieur à l'armée ennemie. Les maréchaux de Schomberg, Humières, la Feuillade, Lorge, etc., s'assemblèrent à cheval autour du roi, avec quelques-uns des plus distingués d'entre les officiers-généraux et des principaux courtisans, pour tenir un espèce de conseil de guerre. Toute l'armée criait au combat, et tous ces messieurs voyaient bien ce qu'il y avait à faire, mais la personne du roi les embarrassait, et bien plus Louvois, qui connaissait son maître, et qui cabalait depuis deux heures que l'on commençait d'apercevoir où les choses en pourraient venir. Louvois, afin d'intimider la compagnie, parla le premier en rapporteur pour dissuader de la bataille. Le maréchal d'Humières, son ami intime et avec grande dépendance, et le maréchal de Schomberg, qui le ménageait fort, furent de son avis. Le maréchal de la Feuillade, hors de mesure avec Louvois, mais favori qui ne connaissait pas moins bien de quel avis il fallait être, après quelques propos douteux, conclut comme eux. M. de Lorge, inflexible pour la vérité, touché de la gloire du roi, sensible au bien de l'état, mal avec Louvois comme le neveu de M. de Turenne tué l'année précédente, et qui venait d'être fait maréchal de France, malgré ce premier ministre, et capitaine des gardes-du-corps, opina de toutes ses forces

pour la bataille, et il en déduisit tellement les raisons, que Louvois même et les maréchaux demeurèrent sans repartie. Le peu de ceux de moindre grade qui parlèrent après osèrent encore moins déplaire à Louvois; mais ne pouvant affaiblir les raisons de M. le maréchal de Lorge, ils ne firent que balbutier. Le roi, qui écoutait tout, prit encore les avis, ou plutôt simplement les voix, sans faire répéter ce qui avait été dit par chacun, puis, avec un petit mot de regret de se voir retenu par de si bonnes raisons, et du sacrifice qu'il faisait de ses desirs à ce qui était de l'avantage de l'état, tourna bride, et il ne fut plus question de bataille.

Le lendemain, et c'est de M. le maréchal de Lorge que je le tiens, qui était la vérité même, et à qui je l'ai ouï raconter plus d'une fois et jamais sans dépit, le lendemain, dis-je, il eut occasion d'envoyer un trompette aux ennemis qui se retiraient. Ils le gardèrent un jour ou deux en leur armée. Le prince d'Orange le voulut voir, et le questionna fort sur ce qui avait empêché le roi de l'attaquer, se trouvant le plus fort, les deux armées en vue si fort l'une de l'autre, et en rase campagne, sans quoi que ce soit entre deux. Après l'avoir fait causer devant tout le monde, il lui dit avec un sourire malin, pour montrer qu'il était tôt averti, et pour faire dépit au roi, qu'il ne manquât pas de dire au maréchal de Lorge qu'il avait grande raison d'avoir voulu, et si opiniâtrément soutenu la bataille; que jamais lui ne l'avait manqué si belle, ni n'avait été si aise de s'être vu hors de portée de la recevoir; qu'il était battu sans ressource et sans le pouvoir éviter s'il eût été attaqué, dont il se mit en peu de mots à déduire les raisons. Le trompette, tout glorieux d'avoir eu avec le prince d'Orange un si long et si curieux entretien, le débita non-seulement à M. le maréchal de Lorge, mais au roi, qui à la chaude le voulut voir,

et de là aux maréchaux et aux généranx, et à qui le voulut entendre. Il augmenta ainsi le dépit de l'armée, et en fit un grand à Louvois. Cette faute, et ce genre de faute, ne fit que trop d'impression sur les troupes et partout, et excita de cruelles railleries parmi le monde et dans les cours étrangères. Le roi ne demeura guère à l'armée depuis, quoiqu'on ne fût qu'au mois de mai. Il s'en revint trouver sa maîtresse.

L'année suivante il retourna en Flandre, il prit Cambrai; et Monsieur fit cependant le siège de Saint-Omer. Il fut au-devant du prince d'Orange qui venait secourir la place, lui donna bataille près de Cassel, remporta une victoire complète, prit tout de suite Saint-Omer, puis alla rejoindre le roi. Ce contraste fut si sensible au monarque que jamais depuis il ne donna d'armée à commander à Monsieur. Tout l'extérieur fut parfaitement gardé, mais dès ce moment la résolution fut prise, et toujours depuis bien tenue.

L'année d'après le roi fit en personne le siège de Gand, dont le projet et l'exécution furent le chef-d'œuvre de Louvois. La paix de Nimègue mit fin cette année à la guerre avec la Hollande, l'Espagne, etc.; et au commencement de l'année suivante, avec l'empereur et l'empire. L'Amérique, l'Afrique, l'Archipel, la Sicile, ressentirent vivement la puissance de la France; et en 1684 Luxembourg fut le prix des retardemens des Espagnols à satisfaire à toutes les conditions de la paix. Gênes bombardée se vit forcée à venir demander la paix par son doge en personne accompagné de quatre sénateurs, au commencement de l'année suivante. Depuis, jusqu'en 1688, le temps se passa dans le cabinet moins en fêtes qu'en dévotion et en contrainte. Ici finit l'apogée de ce règne, et ce comble de gloire et de prospérité. Les grands capitaines, les grands ministres au-dedans et au-dehors

n'étaient plus, mais il en restait les élèves. Nous allons voir le second âge qui ne répondra guère au premier, mais qui en tout fut encore plus différent du dernier.

La guerre de 1688 eut une étrange origine, dont l'anecdote, également certaine et curieuse, est si propre à caractériser le roi et Louvois son ministre qu'elle doit tenir place ici. Louvois, à la mort de Colbert, avait eu sa surintendance des bâtimens. Le petit Trianon de porcelaine, fait autrefois pour madame de Montespan, ennuyait le roi, qui voulait partout des palais. Il s'amusait fort à ses bâtimens. Il avait aussi le compas dans l'œil pour la justesse, les proportions, la symétrie, mais le goût n'y répondait pas, comme on le verra ailleurs. Ce château ne faisait presque que sortir de terre, lorsque le roi s'aperçut d'un défaut à une croisée qu'on achevait de former, dans la longueur du rez-de-chaussée. Louvois, qui naturellement était brutal, et de plus gâté jusqu'à souffrir difficilement d'être repris par son maître, disputa fort et ferme, et maintint que la croisée était bien. Le roi tourna le dos, et s'alla promener ailleurs dans le bâtiment.

Le lendemain il trouve le Nôtre, bon architecte, mais fameux par le goût des jardins qu'il a commencé à introduire en France, et dont il a porté la perfection au plus haut point. Le roi lui demanda s'il avait été à Trianon. Il répondit que non. Le roi lui expliqua ce qui l'avait choqué, et lui dit d'y aller. Le lendemain même question, même réponse; le jour d'après autant. Le roi vit bien qu'il n'osait s'exposer à trouver qu'il eût tort, ou à blâmer Louvois. Il se fâcha, et lui ordonna de se trouver le lendemain à Trianon lorsqu'il y irait, et où il ferait trouver Louvois aussi. Il n'y eut plus moyen de reculer.

Le roi les trouva le lendemain tous deux à Trianon. Il fut d'abord question de la fenêtre. Louvois disputa, le

Nôtre ne disait mot. Enfin le roi lui ordonna d'aligner, de mesurer, et de dire après ce qu'il aurait trouvé. Tandis qu'il y travaillait, Louvois, en furie de cette vérification, grondait tout haut, et soutenait avec aigreur que cette fenêtre était en tout pareille aux autres. Le roi se taisait et attendait, mais il souffrait. Quand tout fut bien examiné, il demanda à le Nôtre ce qui en était; et le Nôtre à balbutier. Le roi se mit en colère, et lui commanda de parler net. Alors le Nôtre avoua que le roi avait raison, et dit ce qu'il avait trouvé de défaut. Il n'eut pas plus tôt achevé que le roi, se tournant à Louvois, lui dit qu'on ne pouvait tenir à ses opiniâtretés, que sans la sienne à lui, on aurait bâti de travers, et qu'il aurait fallu tout abattre aussitôt que le bâtiment aurait été achevé. En un mot, il lui lava fortement la tête.

Louvois, outré de la sortie, et de ce que courtisans, ouvriers et valets en avaient été témoins, arrive chez lui furieux. Il y trouva Saint-Pouenge, Villacerf, le chevalier de Nogent, les deux Tilladet et quelques autres féaux intimes, qui furent bien alarmés de le voir en cet état. « C'en est fait, leur dit-il, je suis perdu avec le roi, à la façon dont il vient de me traiter pour une fenêtre. Je n'ai de ressource qu'une guerre qui le détourne de ses bâtimens et qui me rende nécessaire, et par.... il l'aura ». En effet, peu de mois après il tint parole, et malgré le roi et les autres puissances il la rendit générale. Elle ruina la France au-dedans, ne l'étendit point au-dehors, malgré la prospérité de ses armes, et produisit au contraire des évènemens honteux.

Celui de tous qui porta le plus à plomb sur le roi fut sa dernière campagne qui ne dura pas un mois. Il avait en Flandre deux armées formidables, supérieures du double au moins à celle de l'ennemi, qui n'en avait qu'une. Le prince d'Orange était campé à l'abbaye de Parc, le roi n'en était

qu'à une lieue, et M. de Luxembourg avec l'autre armée à une demi-lieue de celle du roi, et rien entre les trois armées. Le prince d'Orange se trouvait tellement enfermé qu'il s'estimait sans ressource dans les retranchemens, qu'il fit élever à la hâte autour de son camp, et si perdu qu'il le manda à Vaudemont, son ami intime, à Bruxelles, par quatre ou cinq fois, et qu'il ne voyait nulle sorte d'espérance de pouvoir échapper, ni sauver son armée. Rien ne la séparait de celle du roi que ces mauvais retranchemens, et rien de plus aisé ni de plus sûr que de le forcer avec l'une des deux armées, et de poursuivre la victoire avec l'autre toute fraîche, et qui toutes deux étaient complètes, indépendamment l'une de l'autre, en équipages de vivres et d'artillerie à profusion.

On était aux premiers jours de juin; et que ne promettait pas une telle victoire au commencement d'une campagne! Aussi l'étonnement fut-il extrême et général dans toutes les trois armées, lorsqu'on y apprit que le roi se retirait, et faisait deux gros détachemens de presque toute l'armée qu'il commandait en personne : un pour l'Italie, l'autre pour l'Allemagne sous Monseigneur. M. de Luxembourg, qu'il manda le matin de la veille de son départ pour lui apprendre ces nouvelles dispositions, se jeta à genoux, et tint les siens long-temps embrassés pour l'en détourner, et pour lui remontrer la facilité, la certitude et la grandeur du succès, en attaquant le prince d'Orange. Il ne réussit qu'à importuner, d'autant plus sensiblement, qu'il n'y eut pas un mot à lui opposer. Ce fut une consternation dans les deux armées qui ne se peut représenter. On a vu que j'y étais. Jusqu'aux courtisans, si aises d'ordinaire de retourner chez eux, ne purent contenir leur douleur. Elle éclata partout aussi librement que la surprise, et à l'une et à l'autre succédèrent de fâcheux raisonnemens.

Le roi partit le lendemain pour aller rejoindre madame de Maintenon et les dames, et retourna avec elles à Versailles, pour ne plus revoir la frontière, ni d'armées, que pour le plaisir et en temps de paix.

La victoire de Neerwinden, que M. de Luxembourg remporta six semaines après sur le prince d'Orange, que la nature, prodigieusement aidée de l'art en une seule nuit, avait furieusement retranché, renouvela d'autant plus les douleurs et les discours, qu'il s'en fallait tout que le poste de l'abbaye de Parc ressemblât à celui de Neerwinden; presque tout que nous eussions les mêmes forces, et plus que tout que, faute de vivres et d'équipages suffisans d'artillerie, cette victoire pût être poursuivie.

Pour achever ceci tout à-la-fois, on sut que le prince d'Orange, averti du départ du roi, avait mandé à Vaudemont qu'il en avait l'avis d'une main toujours bien avertie, et qui ne lui en avait jamais donné de faux, mais que pour celui-là il ne pouvait y ajouter foi, ni se livrer à l'espérance; et par un second courrier, que l'avis était vrai, que le roi partait, que c'était à son esprit de vertige et d'aveuglement qu'il devait uniquement une si inespérée délivrance. Le rare est que Vaudemont, établi long-temps depuis en notre cour, l'a souvent conté à ses amis, même à ses compagnies, et jusque dans le salon de Marly.

La paix qui suivit cette guerre, et après laquelle le roi et l'état aux abois soupiraient depuis long-temps, fut honteuse. Il fallut en passer par où M. de Savoie voulut, pour le détacher de ses alliés, et reconnaître enfin le prince d'Orange pour roi d'Angleterre, après une si longue suite d'efforts, de haine et de mépris personnels, et recevoir encore Portland, son ambassadeur, comme une espèce de divinité. Notre précipitation nous coûta Luxembourg; et l'ignorance militaire de nos plénipoten-

tiaires, qui ne fut point éclairée du cabinet, donna aux ennemis de grands avantages pour former leur frontière. Telle fut la paix de Ryswick, conclue en septembre 1697.

Le repos des armes ne fut guère que de trois ans; et on sentit cependant toute la douleur des restitutions de pays et de places que nous avions conquis, avec le poids de tout ce que la guerre avait coûté. Ici se termine le second âge de ce règne.

Le troisième s'ouvrit par un comble de gloire et de prospérité inouïes. Le temps en fut momentané. Il enivra et prépara d'étranges malheurs, dont l'issue a été une espèce de miracle. D'autres sortes de malheurs accompagnèrent et conduisirent le roi au tombeau, heureux s'il n'eût survécu que de peu de mois l'avènement de son petit-fils à la totalité de la monarchie d'Espagne, dont il fut d'abord en possession sans coup férir! Cette dernière époque est encore si proche de ce temps qu'il n'y a pas lieu de s'y étendre. Mais ce peu qui a été retracé du règne du feu roi était nécessaire pour mieux faire entendre ce qu'on va dire de sa personne, en se souvenant toutefois de ce qui s'en trouve épars dans ces Mémoires, et ne se dégoûtant pas s'il s'y trouve quelques redites, nécessaires pour mieux rassembler et former un tout.

Il faut encore le dire. L'esprit du roi était au-dessous du médiocre, mais très capable de se former. Il aima la gloire, il voulut l'ordre et la règle; il était né sage, modéré, secret, maître de ses mouvemens et de sa langue; le croira-t-on? il était né bon et juste, et Dieu lui avait donné assez pour être un bon roi, et peut-être même un assez grand roi. Tout le mal lui vint d'ailleurs. Sa première éducation fut tellement abandonnée que personne n'osait approcher de son appartement. On lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume, jus-

que-là qu'il racontait qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du jardin du Palais-Royal à Paris, où la cour demeurait alors.

Dans la suite, sa dépendance fut extrême. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement ignorant, que les choses les plus connues d'histoire, d'évènemens, de fortune, de conduite, de naissance, de lois, il n'en sut jamais un mot. Il tomba, par ce défaut, et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossières.

M. de la Feuillade plaignant exprès devant lui le marquis de Renel, qui fut tué depuis lieutenant-général et mestre-de-camp-général de la cavalerie, de n'avoir pas été chevalier de l'ordre en 1661, le roi passa, puis dit avec mécontentement qu'il fallait aussi se rendre justice. Renel était Clermont-Gallerande ou d'Amboise, et le roi, qui depuis n'a été rien moins que délicat là-dessus, le croyait un homme de fortune. De cette même maison était Monglat, maître de sa garde-robe, qu'il traitait bien et qu'il fit chevalier de l'ordre en 1661, qui a laissé de très bons mémoires. Monglat avait épousé la fille du fils du chancelier de Cheverny. Leur fils unique porta toute sa vie le nom de Cheverny dont il avait la terre. Il passa sa vie à la cour, et j'en ai parlé quelquefois, ou dans les emplois étrangers. Ce nom de Cheverny trompa le roi, qui le crut peu de chose; il n'avait point de charge, et ne put être chevalier de l'ordre. Le hasard détrompa le roi à la fin de sa vie. Saint-Herem avait passé la sienne grand-louvetier, puis gouverneur et capitaine de Fontainebleau, il ne put être chevalier de l'ordre. Le roi, qui le savait beau-frère de Courtin, conseiller d'état, qu'il connaissait, le crut par là fort peu de chose. Il était Montmorin, et le roi ne le sut que fort tard par M. de la Rochefoucauld. Encore lui fallut-il

expliquer quelles étaient ces maisons, ce que leur nom ne lui apprenait pas.

Il semblerait à cela que le roi aurait aimé la grande noblesse, et ne lui en voulait pas égaler d'autre ; rien moins. L'éloignement qu'il avait pris de celle des sentimens, et sa faiblessse pour ses ministres, qui haïssaient et rabaissaient, pour s'élever, tout ce qu'ils n'étaient pas et ne pouvaient pas être, lui avait donné le même éloignement pour la naissance distinguée. Il la craignait autant que l'esprit; et si ces deux qualités se trouvaient unies dans un même sujet, et qu'elles lui fussent connues, c'en était fait.

Ses ministres, ses généraux, ses maîtresses, ses courtisans s'aperçurent, bientôt après qu'il fut le maître, de son faible plutôt que de son goût pour la gloire. Ils le louèrent à l'envi et le gâtèrent. Les louanges, disons mieux, la flatterie lui plaisait à tel point que les plus grossières étaient bien reçues, les plus basses encore mieux savourées. Ce n'était que par là qu'on s'approchait de lui, et ceux qu'il aima n'en furent redevables qu'à heureusement rencontrer, et à ne se jamais lasser en ce genre. C'est ce qui donna tant d'autorité à ses ministres, par les occasions continuelles qu'ils avaient de l'encenser, surtout de lui attribuer toutes choses, et de les avoir apprises de lui. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout l'air de néant sinon par lui, étaient les uniques voies de lui plaire. Pour peu qu'on s'en écartât, on n'y revenait plus, et c'est ce qui acheva la ruine de Louvois.

Ce poison ne fit que s'étendre. Il parvint jusqu'à un comble incroyable dans un prince qui n'était pas dépourvu d'esprit et qui avait de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix ni musique, chantait dans ses particuliers les endroits les plus à sa louange des prologues des

opéras. On l'y voyait baigné, et jusqu'à ses soupers publics au grand couvert, où il y avait quelquefois des violons, il chantonnait entre ses dents les mêmes louanges quand on jouait les airs qui étaient faits dessus.

De là ce desir de gloire qui l'arrachait par intervalles à l'amour; de là cette facilité à Louvois de l'engager en de grandes guerres, tantôt pour culbuter Colbert, tantôt pour se maintenir ou s'accroître, et de lui persuader en même temps qu'il était plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux, et pour les projets et pour les exécutions, en quoi les généraux l'aidaient eux-mêmes pour plaire au roi. Je dis les Condé, les Turenne, et à plus forte raison tous ceux qui leur ont succédé. Il s'appropriait tout avec une facilité et une complaisance en lui-même admirables, et se croyait tel qu'ils le dépeignaient en lui parlant. De là ce goût de revues, qu'il poussa si loin que les ennemis l'appelaient « le roi des revues », ce goût de sièges pour y montrer sa bravoure à bon marché, s'y faire retenir à force, étaler sa capacité, sa prévoyance, sa vigilance, ses fatigues, auxquelles son corps robuste et admirablement conformé était merveilleusement propre, sans souffrir de la faim, de la soif, du froid, du chaud, de la pluie, ni d'aucun mauvais temps. Il était sensible aussi à entendre admirer, le long des camps, son grand air et sa grande mine, son adresse à cheval, et tous ses travaux. C'était de ses campagnes et de ses troupes qu'il entretenait le plus ses maîtresses, quelquefois ses courtisans. Il parlait bien, en bons termes, avec justesse; il faisait un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit. Ses discours les plus communs n'étaient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté.

Son esprit, naturellement porté au petit, se plut en toutes sortes de détails. Il entra sans cesse dans les der-

niers sur les troupes. Habillement, armemens, évolutions, exercices, discipline, en un mot, toutes sortes de bas détails. Il ne s'en occupait pas moins sur ses bâtimens, sa maison civile, ses extraordinaires de bouche; il croyait toujours apprendre quelque chose à ceux qui en ces genres-là savaient le plus, et qui de sa part recevaient en novices des leçons qu'ils savaient par cœur il y avait long-temps. Ces pertes de temps, qui paraissaient au roi avec tout le mérite d'une application continuelle, étaient le triomphe de ses ministres, qui, avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisaient venir comme de lui ce qu'ils voulaient eux-mêmes, et conduisaient le grand selon leurs vues, et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissaient de le voir se noyer dans ces détails.

La vanité et l'orgueil, qui vont toujours croissant, qu'on nourrissait et qu'on augmentait en lui sans cesse, sans même qu'il s'en aperçût, et jusque dans les chaires par les prédicateurs en sa présence, devinrent la base de l'exaltation de ses ministres par-dessus toute autre grandeur. Il se persuadait par leur adresse que leur grandeur n'était que sa grandeur propre qui, au comble en lui, ne se pouvait plus mesurer, tandis qu'en eux elle augmentait la leur d'une manière sensible, puisqu'ils n'étaient rien par eux-mêmes, et utile en rendant plus respectables les organes de ses commandemens, qui les faisaient mieux obéir. De là les secrétaires d'état et les ministres successivement à quitter le manteau, puis le rabat, après l'habit noir, ensuite l'uni, le simple, le modeste, enfin à s'habiller comme les gens de qualité; de là à en prendre les manières, puis les avantages, et par échelons admis à manger avec le roi; et leurs femmes, d'abord sous des prétextes personnels, comme madame Colbert long-temps avant madame de Louvois, enfin, des années après elle, toutes à titre de

droit des places de leur mari, manger et entrer dans les carrosses, et n'être en rien différentes des femmes de la première qualité.

De ce degré, Louvois sous divers prétextes ôta les honneurs civils et militaires dans les places et dans les provinces à ceux à qui on ne les avait jamais disputés, et en vint à cesser d'écrire *monseigneur* aux mêmes, comme il avait toujours été pratiqué. Le hasard m'a conservé trois lettres de M. Colbert, lors contrôleur général, ministre d'état et secrétaire d'état, à mon père à Blaye, dont la suscription et le dedans le traitent de *monseigneur*, et que monseigneur le duc de Bourgogne, à qui je les montrai, vit avec grand plaisir. M. de Turenne, dans l'éclat où il était alors, sauva de l'écriture le rang de prince, c'est-à-dire, sa maison qui l'avait eu par le cardinal Mazarin, et conséquemment les maisons de Lorraine et de Savoie, car les Rohan ne l'ont jamais pu obtenir, et c'est peut-être la seule chose où ait échoué la beauté de madame de Soubise. Ils ont été plus heureux depuis. M. de Turenne sauva aussi les maréchaux de France pour les honneurs militaires ; ainsi pour sa personne il conserva les deux. Incontinent après Louvois s'attribua ce qu'il venait d'ôter à bien plus grand que lui, et le communiqua aux autres secrétaires d'état. Il usurpa les honneurs militaires, que ni les troupes, ni qui que ce soit, n'osèrent refuser à sa puissance d'élever ou de perdre qui bon lui semblait ; et il prétendit que tout ce qui n'était point duc ni officier de la couronne, ou ce qui n'avait point le rang de prince étranger ni de tabouret de grâce, lui écrivît *monseigneur*, lui leur répondant dans la suscription : *très humble et très affectionné serviteur*, tandis que le dernier maître des requêtes, ou conseiller au parlement, lui écrivait *monsieur*, sans qu'il ait jamais prétendu changer cet usage.

Ce fut d'abord un grand bruit: les gens de la première qualité, les chevaliers de l'ordre, les gouverneurs et les lieutenans-généraux des provinces, et, à leur suite, les gens de moindre qualité, et les lieutenans-généraux des armées se trouvèrent infiniment offensés d'une nouveauté si surprenante et si étrange. Les ministres avaient su persuader au roi l'abaissement de tout ce qui était élevé, et que leur refuser ce traitement, c'était mépriser son autorité et son service, dont ils étaient les organes, parce que d'ailleurs, et par eux-mêmes, ils n'étaient rien. Le roi, séduit par ce reflet prétendu de grandeur sur lui-même, s'expliqua si durement à cet égard qu'il ne fut plus question que de ployer sous ce nouveau style, ou de quitter le service, et tomber en même temps, ceux qui quittaient, et ceux même qui ne servaient pas, dans la disgrâce marquée du roi, et sous la persécution des ministres, dont les occasions se rencontraient à tous momens.

Plusieurs gens distingués qui ne servaient point, et plusieurs gens de guerre du premier mérite et des premiers grades, aimèrent mieux renoncer à tout et perdre leur fortune, et la perdirent en effet, et la plupart pis encore; et dans la suite, assez prompte, peu-à-peu personne ne fit plus aucune difficulté là-dessus.

De là l'autorité personnelle et particulière des ministres montée au comble, jusqu'en ce qui ne regardait ni les ordres ni le service du roi, sous l'ombre que c'était la sienne; de là ce degré de puissance qu'ils usurpèrent; de là leurs richesses immenses, et les alliances qu'ils firent tous à leur choix.

Quelque ennemis qu'ils fussent les uns des autres, l'intérêt commun les ralliait chaudement sur ces matières, et cette splendeur usurpée sur tout le reste de l'état dura autant que dura le règne de Louis XIV. Il en tirait va-

nité; il n'en était pas moins jaloux qu'eux; il ne voulait de grandeur que par émanation de la sienne. Toute autre lui était devenue odieuse. Il avait sur cela des contrariétés qui ne se comprenaient pas, comme si les dignités, les charges, les emplois avec leurs fonctions, leurs distinctions, leurs prérogatives n'émanaient pas de lui comme les places de ministre et les charges de secrétaire d'état qu'il comptait seules de lui, lesquelles pour cela il portait au faîte, et abattait tout le reste sous leurs pieds.

Une autre vanité personnelle l'entraîna encore dans cette conduite. Il sentait bien qu'il pouvait accabler un seigneur sous le poids de sa disgrâce, mais non pas l'anéantir, ni les siens, au lieu qu'en précipitant de sa place un secrétaire d'état, ou un autre ministre de la même espèce, il le replongeait lui et tous les siens dans la profondeur du néant d'où cette place l'avait tiré, sans que les richesses qui lui pourraient rester le pussent relever de ce non-être. C'est là ce qui le faisait se complaire à faire régner ses ministres sur les plus élevés de ses sujets, sur les princes de son sang en autorité comme sur les autres, et sur tout ce qui n'avait ni rang ni office de la couronne, en grandeur comme en autorité au-dessus d'eux. C'est aussi ce qui éloigna toujours du ministère tout homme qui pouvait y ajouter du sien ce que le roi ne pouvait ni détruire ni lui conserver, ce qui lui aurait rendu un ministre de cette sorte en quelque façon redoutable et continuellement à charge, dont l'exemple du duc de Beauvilliers fut l'exception unique dans tout le cours de son règne, comme il a été remarqué en parlant de ce duc, le seul homme noble qui ait été admis dans son conseil depuis la mort du cardinal Mazarin jusqu'à la sienne, c'est-à-dire pendant cinquante-quatre ans; car, outre ce qu'il y aurait à dire sur le maréchal de Ville-

roy, le peu de mois qu'il y a été depuis la mort du duc de Beauvilliers jusqu'à celle du roi ne peut pas être compté, et son père n'est jamais entré dans le conseil d'état.

De là encore la jalousie si précautionnée des ministres, qui rendit le roi si difficile à écouter tout autre qu'eux, tandis qu'il s'applaudissait d'un accès facile, et qu'il croyait qu'il y allait de sa grandeur, de la vénération et de la crainte dont il se complaisait d'accabler les plus grands, de se laisser approcher autrement qu'en passant. Ainsi le grand seigneur, comme le plus subalterne de tous états, parlait librement au roi en allant ou revenant de la messe, en passant d'un appartement à un autre, ou allant monter en carrosse; les plus distingués, même quelques autres, à la porte de son cabinet, mais sans oser l'y suivre. C'est à quoi se bornait la facilité de son accès. Ainsi on ne pouvait s'expliquer qu'en deux mots, d'une manière fort incommode, et toujours entendu de plusieurs qui environnaient le roi, ou, si on était plus connu de lui, dans sa perruque, ce qui n'était guère plus avantageux. La réponse sûre était un *je verrai*, utile à la vérité pour s'en donner le temps, mais souvent bien peu satisfaisante, moyennant quoi tout passait nécessairement par les ministres, sans qu'il pût y avoir jamais d'éclaircissement, ce qui les rendait les maîtres de tout, et le roi le voulait bien, ou ne s'en apercevait pas.

D'audiences à en espérer dans son cabinet, rien n'était plus rare, même pour les affaires du roi dont on avait été chargé. Jamais, par exemple, à ceux qu'on envoyait ou qui revenaient d'emplois étrangers, jamais à pas un officier-général, si on en excepte certains cas très singuliers, et encore, mais très rarement, quelques-uns de ceux qui étaient chargés de ces détails de troupes où le roi se plaisait tant; de courtes aux généraux d'armée qui

partaient, et en présence du secrétaire d'état de la guerre, de plus courtes à leur retour; quelquefois aucune ni en partant, ni en revenant. Jamais de lettres d'eux qui allassent directement au roi sans passer auparavant par le ministre, si on en excepte quelques occasions infiniment rares et momentanées, et le seul M. de Turenne sur la fin, qui, ouvertement brouillé avec Louvois, et brillant de gloire et de la plus haute considération, adressait ses dépêches au cardinal de Bouillon, qui les remettait directement au roi, encore n'en étaient-elles pas moins vues après par le ministre, avec lequel les ordres et les réponses étaient concertés.

La vérité est pourtant, que, quelque gâté que fût le roi sur sa grandeur et sur son autorité qui avaient étouffé toute autre considération en lui, il y avait à gagner dans ses audiences, quand on pouvait tant faire que de les obtenir, et qu'on savait s'y conduire avec tout le respect qui était dû à la royauté et à l'habitude. Outre ce que j'en ai su d'ailleurs, j'en puis parler par expérience. On a vu ici en leur temps que j'en ai obtenu, et même usurpé, en forçant le roi fort en colère contre moi, et que je suis toujours sorti, lui persuadé et content de moi, et le marquant après et à moi et à d'autres. Je puis donc aussi parler de ces audiences qu'on en avait quelquefois, par ma propre expérience.

Là, quelque prévenu qu'il fût, quelque mécontentement qu'il crût avoir lieu de sentir, il écoutait avec patience, avec bonté, avec envie de s'éclaircir et de s'instruire; il n'interrompait que pour y parvenir. On y découvrait un esprit d'équité et de desir de connaître la vérité, quoique en colère quelquefois, et cela jusqu'à la fin de sa vie. Là, tout se pouvait dire, pourvu encore une fois que ce fût avec cet air de respect, de soumission, de dépendance, sans lequel on se serait encore plus perdu que devant, mais avec lequel aussi, en disant

vrai, on interrompait le roi à son tour, on lui niait crûment des faits qu'il rapportait, on élevait le ton au-dessus du sien en lui parlant, et tout cela non-seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant après de l'audience qu'il avait donnée, et de celui qui l'avait eue, se défaisant des préjugés qu'il avait pris, ou des faussetés qu'on lui avait imposées, et le marquant après par ses traitemens. Aussi les ministres avaient-ils grand soin d'inspirer au roi l'éloignement d'en donner, à quoi ils réussirent comme dans tout le reste.

C'est ce qui rendait les charges qui approchaient de la personne du roi si considérables, et ceux qui les possédaient si considérés, et des ministres mêmes, par la facilité qu'ils avaient tous les jours de parler au roi, seuls, sans l'effaroucher d'une audience qui était toujours sue, et de l'obtenir sûrement, et sans qu'on s'en aperçût, quand ils en avaient besoin. Surtout les grandes entrées par cette même raison étaient le comble des grâces, encore plus que de la distinction, et c'est ce qui, dans les grandes récompenses des maréchaux de Boufflers et de Villars, les fit mettre de niveau à la pairie et à la survivance de leurs gouvernemens à leurs enfans tous jeunes, dans le temps que le roi n'en donnait plus à personne.

C'est donc avec grande raison qu'on doit déplorer avec larmes l'horreur d'une éducation uniquement dressée pour étouffer l'esprit et le cœur de ce prince, le poison abominable de la flatterie la plus insigne qui le défia dans le sein même du christianisme, et la cruelle politique de ses ministres qui l'enferma, lesquels pour leur grandeur, leur puissance et leur fortune l'enivrèrent de son autorité, de sa grandeur, de sa gloire jusqu'à le corrompre, et à étouffer en lui, sinon toute la bonté, l'équité, le desir de connaître la vérité que Dieu lui avait donné, ou du moins l'émoussèrent presque entièrement, et

empêchèrent sans cesse qu'il ne fît aucun usage de ces vertus, triste résultat dont son royaume et lui-même furent les victimes.

De ces sources étrangères et pestilentielles lui vint un tel orgueil, que ce n'est point trop de dire que, sans la crainte du diable que Dieu lui laissa jusque dans ses plus grands désordres, il se serait fait adorer, et aurait trouvé des adorateurs, témoins entre autres ces monumens si outrés, pour en parler même sobrement, sa statue de la place des Victoires, et sa païenne dédicace où j'étais, où il prit un plaisir si exquis. Ce fut cet orgueil en tout le reste qui le perdit, dont on vient de voir tant d'effets funestes, et dont d'autres plus funestes encore se vont retrouver.

Ce même orgueil, que Louvois sut si bien manier, épuisa le royaume par des guerres et par des fortifications innombrables. La guerre des Pays-Bas, à l'occasion de la mort de Philippe IV et des droits de la reine sa fille, forma la triple alliance. La guerre de Hollande, en 1670, effraya toute l'Europe pour toujours par le succès que le roi y eut, et qu'il abandonna pour l'amour. Elle fit revivre le parti du prince d'Orange, perdit le parti républicain, donna aux Provinces-Unies le chef le plus dangereux par sa capacité, ses vues, sa suite, ses alliances, qui, par le superbe refus qu'il fit de l'aînée et de la moins honteuse des bâtardes du roi, le piqua au plus vif, jusqu'à n'avoir jamais pu se l'adoucir dans la suite par la longue continuité de ses respects, de ses desirs, de ses démarches, qui, par le désespoir de ce mépris, devint son plus personnel et son plus redoutable ennemi, et qui sut en tirer de si prodigieux avantages, quoique toujours malheureux à la guerre contre lui.

Son coup d'essai fut la fameuse ligue d'Augsbourg, qu'il sut former de la terreur de la puissance de la France: mais celle-ci nourrissait chez elle un plus cruel ennemi. C'était

Louvois, l'auteur et l'âme de toutes ces guerres, parce qu'il en avait le département, et parce que, jaloux de Colbert, il le voulait perdre en épuisant les finances, et le mettant à bout. Colbert, trop faible pour pouvoir détourner la guerre, ne voulut pas succomber; ainsi à bout d'une administration sage, mais forcée, et de toutes les ressources qu'il avait pu imaginer, il renversa enfin ces anciennes et vénérables barrières, dont la ruine devint nécessairement celle de l'état, et l'a peu-à-peu réduit aux malheurs qui ont tant de fois épuisé les particuliers, après avoir ruiné le royaume. C'est ce qu'opérèrent ces places et ces troupes sans nombre qui accablèrent d'abord les ennemis, mais qui leur apprirent enfin à avoir des armées aussi nombreuses que les nôtres, et que l'Allemagne et le nord étaient inépuisables d'hommes, tandis que la France s'en dépeupla.

Ce fut la même jalousie qui écrasa la marine dans un royaume flanqué de deux mers, parce qu'elle était florissante sous Colbert et son fils, et qui empêcha l'exécution du sage projet d'un port à la Hogue, pour s'assurer d'une retraite dans la Manche, faute énorme qui bien des années après coûta à la France, au même lieu de la Hogue, la perte d'une nombreuse flotte qu'elle avait enfin remise en mer avec tant de dépense, perte qui anéantit la marine, et ne lui laissa pas le temps, après avoir été si chèrement relevée, de rétablir son commerce éteint dès la première fois par Louvois, qui est la source des richesses et pour ainsi dire l'âme d'un état dans une si heureuse position entre les deux mers.

Cette même jalousie de Louvois contre Colbert dégoûta le roi des négociations dont le cardinal de Richelieu estimait l'entretien continuel si nécessaire, aussi bien que la marine et le commerce, parce que tous les trois étaient entre les mains de Colbert et de Croissy, si

frère, à qui Louvois ne destinait pas la dépouille du sage et de l'habile Pomponne, quand il se réunit à Colbert pour le faire chasser.

Ce fut donc dans cette triste situation intérieure que la fenêtre de Trianon fit la guerre de 1688. Louvois détourna d'abord le roi de rien croire des avis de d'Avaux, ambassadeur en Hollande, et de bien d'autres qui mandaient de La Haye positivement, et de bien d'autres endroits, le projet et les préparatifs de la révolution d'Angleterre; et détourna nos armes de dessus les Provinces-Unies par la Flandre qui auraient arrêté l'exécution de ce projet, pour les porter sur le Rhin, et par là embarquer sûrement la guerre. Louvois frappa ainsi deux coups à-la-fois pour ses vues personnelles. Il s'assura par cette expresse négligence d'une longue et forte guerre avec la Hollande et l'Angleterre, où il était bien assuré que la haine invétérée du roi pour la personne du prince d'Orange ne souffrirait jamais sa grandeur et son établissement sur les ruines de la religion catholique et de Jacques II son ami personnel, tant qu'il pourrait espérer de renverser l'un et de rétablir l'autre; et en même temps il profitait de la mort de l'électeur de Cologne, qui ouvrait la dispute de l'élection en sa place, entre le prince Clément de Bavière son neveu et le cardinal de Furstemberg son coadjuteur, portés ouvertement chacun par l'empereur et par la France. Sous ce prétexte il persuada au roi d'attaquer l'empereur et l'empire par le siège de Philipsbourg, etc.; et pour rendre cette guerre plus animée et plus durable, fit brûler Worms, Spire, et tout le Palatinat jusqu'aux portes de Mayence dont il fit emparer les troupes du roi. Après ce subit début, et certain par là de la plus vive guerre avec l'empereur, l'empire, l'Angleterre et la Hollande, l'intérêt particulier de la faire durer lui fit changer le plan de son théâtre.

Pousser sa pointe en Allemagne dénuée de places, et pleine de princes dont les médiocres états dépourvus n'auraient pu la soutenir, le menaçait de ce côté d'une paix trop prompte, malgré la fureur qu'il y avait allumée par ses cruels incendies. La Flandre, au contraire, était hérissée de places, où, après une déclaration de guerre, il n'était pas aisé de pénétrer. Ce fut donc de la Flandre qu'il persuada au roi de faire le vrai théâtre de la guerre, et rien en Allemagne qu'une guerre d'observation et de subsistance. Il le flatta de conquérir des places en personne, et de châtier une autre fois les Hollandais qui venaient de mettre le prince d'Orange sur le trône du roi Jacques, réfugié en France avec sa famille, et engagea ainsi une guerre à ne point finir; tandis qu'elle eût été courte au moins avec l'empereur et l'empire, en portant brusquement la guerre dans le milieu de l'Allemagne, et demeurant sur la défensive en Flandre, où les Hollandais, contens de leurs succès d'Angleterre, n'auraient pas songé à faire des progrès parmi tant de places.

Mais ce ne fut pas tout. Louvois voulut être exact à sa parole. La guerre qu'il venait d'allumer ne lui suffit pas, il la voulut contre toute l'Europe. L'Espagne inséparable de l'empereur, et même des Hollandais, à cause de la Flandre-Espagnole, s'était déclarée : ce fut un prétexte pour des projets sur la Lombardie, et ces projets en devinrent un autre pour faire déclarer le duc de Savoie. Ce prince ne desirait que la neutralité, et comme le plus faible, de laisser passer à petites troupes limitées, avec ordre et mesure, ce qu'on aurait voulu par son pays en payant. Cela était bien difficile à refuser; aussi Cattinat, déjà sur la frontière avec les troupes destinées à ce passage, eut-il ordre d'entrer en négociation. Mais, à mesure qu'elle avançait, Louvois demandait davantage et envoyait

d'un courrier à l'autre des ordres si contradictoires que M. de Savoie ni Cattinat même n'y comprenaient rien. M. de Savoie prit le parti d'écrire au roi pour lui demander ses volontés à lui-même et s'y conformer.

Ce n'était pas le compte de Louvois qui voulait forcer ce prince à la guerre. Il osa supprimer cette lettre au roi, et faire à son insu des demandes si exorbitantes, que les accorder et livrer tous ses états à la discrétion de la France était la même chose. Le duc de Savoie se récria, et offensé déjà du mépris de ne recevoir point de réponse du roi, à lui directe, il se plaignit fort haut. Louvois en prit occasion de le traiter avec insolence, de le forcer par mille affronts à plus que de simples plaintes, et là-dessus fit agir Cattinat hostilement, lequel ne pouvait comprendre le procédé du ministre, qui, sans guerre avec la Savoie, obtenait au-delà de ce qu'il se pouvait proposer.

Pendant cette étrange manière de négocier, l'empereur, le prince d'Orange et les Hollandais qui regardaient avec raison la jonction du duc de Savoie avec eux comme une chose capitale, surent en profiter. Ce prince se ligua donc avec eux par force et de dépit, et devint par sa situation l'ennemi de la France le plus coûteux et le plus redoutable, et c'était ce que Louvois voulait, et qu'il sut opérer.

Tel fut l'aveuglement du roi, telle fut l'adresse, la hardiesse, la formidable autorité d'un ministre le plus éminent pour les projets, et pour les exécutions, mais le plus funeste pour diriger en premier; qui, sans être premier ministre abattit tous les autres, sut mener le roi où et comme il voulut, et devint en effet le maître. Il eut la joie de survivre à Colbert et à Seignelay, ses ennemis et long-temps ses rivaux. Elle fut de courte durée.

L'épisode de la disgrâce et de la fin d'un si célèbre

ministre est trop curieuse pour devoir être oubliée, et ne peut être mieux placée qu'ici. Quoique je ne fisse que poindre lorsqu'elle arriva, et poindre encore dans le domestique, j'en ai été si bien informé depuis que je ne craindrai pas de raconter ici ce que j'en ai appris des sources, et dans la plus exacte vérité, parce qu'elles n'y étaient en rien intéressées.

CHAPITRE II.

Courte digression au sujet de Louvois. — Il s'oppose à ce que le roi déclare son mariage avec madame de Maintenon. — Sa proposition au roi d'incendier Trèves, et comment elle est reçue. — Anecdote arrivée au siège de Mons. — Mort de Louvois. — Noble désintéressement de Chamlay. — Louvois est mort empoisonné. — Anecdotes qui prouvent cette assertion.

La fenêtre de Trianon a montré un échantillon de l'humeur de Louvois; à cette humeur qu'il ne pouvait contraindre se joignait un ardent desir de la grandeur et de la prospérité du roi et de sa gloire, qui était le fondement et la plus assurée protection de sa propre fortune, et de son énorme autorité. Il avait gagné la confiance du roi à tel point qu'il eut la confidence de l'étrange résolution d'épouser madame de Maintenon, et d'être l'un des deux témoins de la célébration de cet affreux mariage. Il eut aussi le courage de s'en montrer digne en représentant au roi quelle serait l'ignominie de le déclarer jamais, et de tirer de lui sa parole royale qu'il ne le déclarerait en aucun temps de sa vie, et de faire donner en sa présence la même parole à Harlay, archevêque de Paris, qui, pour suppléer aux bancs et aux formes ordi-

naires, devait aussi comme diocésain être présent à la célébration.

Plusieurs années après, Louvois, qui était toujours bien informé de l'intérieur le plus intime, et qui n'épargnait rien pour l'être fidèlement et promptement, sut les manèges de madame de Maintenon pour se faire déclarer, que le roi avait eu la faiblesse de le lui promettre, et que la chose allait éclater. Il mande à Versailles l'archevêque de Paris, et, au sortir de dîner, prend des papiers, et s'en va chez le roi, et, comme il faisait toujours, entre droit dans les cabinets. Le roi, qui allait se promener, sortait de sa chaise percée, et raccommodait encore ses chausses. Voyant Louvois à heure qu'il ne l'attendait pas, il lui demande ce qui l'amène. « Quelque chose de pressé et d'important », lui répond Louvois d'un air triste qui étonna le roi, et qui l'engagea à commander à ce qui était toujours là de valets intérieurs de sortir. Ils sortirent en effet; mais ils laissèrent les portes ouvertes, de manière qu'ils entendirent tout, et virent aussi tout par les glaces : c'était là le grand danger des cabinets.

Eux sortis, Louvois ne feignit point de dire au roi ce qui l'amenait. Ce monarque était souvent faux; mais il n'était pas au-dessus du mensonge. Surpris d'être découvert, il s'entortilla de faibles et transparens détours, et pressé par son ministre, se mit à marcher pour gagner l'autre cabinet, où étaient les valets, et se délivrer de la sorte; mais Louvois, qui l'aperçoit, se jette à ses genoux et l'arrête, tire de son côté une petite épée de rien qu'il portait, en présente la garde au roi, et le prie de le tuer sur-le-champ s'il veut persister à déclarer son mariage, lui manquer de parole ou plutôt à soi-même, et se couvrir aux yeux de toute l'Europe d'une infamie qu'il ne veut pas voir. Le roi trépigne, pétille, dit à Louvois de

le laisser. Louvois le serre de plus en plus par les jambes, de peur qu'il ne lui échappe; lui représente l'horrible contraste de sa couronne, et de la gloire personnelle qu'il y a jointe, avec la honte de ce qu'il veut faire, dont il mourra après de regret et de confusion, en un mot fait tant qu'il tire une seconde fois parole du roi qu'il ne déclarera jamais ce mariage.

L'archevêque de Paris arrive le soir; Louvois lui conte ce qu'il a fait. Le prélat courtisan n'en aurait pas été capable, et en effet ce fut une action qui se peut dire sublime, de quelque côté qu'elle puisse être considérée, surtout dans un ministre tout-puissant, qui tenait si fort à son autorité et à sa place, et, par cela même qu'il faisait, sentait tout le poids de celle de madame de Maintenon, conséquemment tout celui de sa haine, s'il était découvert, comme il avait trop de connaissances pour se flatter que son action lui demeurât cachée. L'archevêque, qui n'eut qu'à confirmer le roi dans sa parole commune à Louvois et à lui, et qui venait d'être réitérée à ce ministre, n'osa lui refuser une démarche si honorable et sans danger. Il parla donc le lendemain matin au roi, et il en tira aisément le renouvellement de cette parole.

Celle du roi à madame de Maintenon n'avait point mis de délai; elle s'attendait à tous momens d'être déclarée. Au bout de quelques jours, inquiète de ce que le roi ne lui parlait de rien là-dessus, elle se hasarda de lui en toucher quelque chose. L'embarras où elle mit le roi la troubla fort. Elle voulut faire effort; le roi coupa court sur les réflexions qu'il avait faites, les assaisonna comme il put, mais il finit par la prier de ne plus penser à être déclarée et à ne lui en parler jamais. Après le premier bouleversement que lui causa la perte d'une telle espérance, et si près d'être mise à effet, son premier

soin fut de rechercher à qui elle en était redevable. Elle n'était pas de son côté moins bien avertie que Louvois. Elle apprit enfin ce qui s'était passé, et quel jour, entre le roi et son ministre.

On ne sera pas surpris après cela si elle jura sa perte et si elle ne cessa de la préparer, jusqu'à ce qu'elle en vint à bout; mais le temps n'y était pas propre. Il fallait laisser vieillir l'affaire avec un roi soupçonneux, et se donner le loisir des conjonctures pour miner peu-à-peu son ennemi, qui avait toute la confiance de son maître, et que la guerre lui rendait si nécessaire.

Le personnage qu'avait fait l'archevêque de Paris ne lui échappa pas non plus, quelque léger qu'il eût été, et même après coup; et c'est, pour le dire en passant, ce qui creusa peu-à-peu la disgrâce qui s'augmenta toujours, dont les dégoûts continuels, qui succédèrent à une faveur si déclarée et si longue, abrégèrent peut-être ses jours, qui néanmoins surpassèrent de trois ans ceux de Louvois.

A l'égard de ce ministre, dont la sultane manquée avait plus de hâte de se délivrer, elle ne manqua aucune occasion d'y préparer les voies. Celle de ces incendies du Palatinat lui fut d'un merveilleux usage. Elle ne manqua pas d'en peindre au roi toute la cruauté; elle n'oublia pas de lui en faire naître les plus grands scrupules, car le roi en était lors plus susceptible qu'il ne l'a été depuis. Elle s'aida aussi de la haine qui en retombait à plomb sur lui, non sur son ministre, et des dangereux effets qu'elle pouvait produire. Enfin elle vint à bout d'aliéner fort le roi et de le mettre de mauvaise humeur contre Louvois.

Celui-ci, non content des terribles exécutions du Palatinat, voulut encore brûler Trèves. Il le proposa au roi comme plus nécessaire encore que ce qui avait été fait à Worms et à Spire, dont les ennemis auraient fait leurs places d'armes, et qui en feraient une à Trèves, dans

une position à notre égard bien plus dangereuse. La dispute s'échauffa sans que le roi pût ou voulût être persuadé. On peut juger que madame de Maintenon après n'adoucit pas les choses.

A quelques jours de là, Louvois, qui avait le défaut de l'opiniâtreté, et en qui l'expérience avait ajouté de ne douter pas d'emporter toujours ce qu'il voulait, vint à son ordinaire travailler avec le roi chez madame de Maintenon. A la fin du travail, il lui dit qu'il avait bien senti que le scrupule était la seule raison qui l'eût retenu de consentir à une chose aussi nécessaire à son service que l'était le brûlement de Trèves; qu'il croyait lui en rendre un essentiel de l'en délivrer en s'en chargeant lui-même; et que, pour cela, sans lui en avoir voulu reparler, il avait dépêché un courrier avec l'ordre de brûler Trèves à son arrivée.

Le roi fut à l'instant, et contre son naturel, si transporté de colère, qu'il se jeta sur les pincettes de la cheminée, et en allait charger Louvois, sans madame de Maintenon, qui se jeta aussitôt entre deux, en s'écriant: « Ah! sire, qu'allez-vous faire »? et lui ôta les pincettes des mains. Louvois cependant gagnait la porte. Le roi cria après lui pour le rappeler, et lui dit, les yeux étincelans: « Dépêchez un courrier tout à cette heure avec un contre-ordre, et qu'il arrive à temps, et sachez que votre tête en répond, si on brûle une seule maison ». Louvois, plus mort que vif, s'en alla sur-le-champ.

Ce n'était pas dans l'impatience de dépêcher le contre-ordre; il s'était bien gardé de laisser partir le premier courrier. Il lui avait donné ses dépêches portant l'ordre de l'incendie; mais il lui avait ordonné de l'attendre tout botté au retour de son travail. Il n'avait osé hasarder cet ordre après la répugnance et le refus du roi d'y consentir, et il crut par cette ruse que le roi pourrait être

fâché, mais que ce serait tout. Si la chose se fût passée ainsi par ce piège, il faisait partir le courrier en revenant chez lui. Il fut assez sage pour ne se pas commettre à le dépêcher auparavant, et bien lui en prit. Il n'eut que la peine de reprendre ses dépêches et de faire débotter le courrier. Il passa toujours auprès du roi pour parti, et le second pour arrivé assez à temps pour empêcher l'exécution.

Après une aussi étrange aventure, et aussi nouvelle au roi, madame de Maintenon eut beau jeu contre le ministre. Une seconde action, louable encore, acheva sa perte. Il fit dans l'hiver de 1690 à 1691 le projet de prendre Mons à l'entrée du printemps, et même auparavant. Comme tout ne se mesure que par comparaison, les finances, abondantes alors eu égard à ce qu'elles ont été depuis, mais fort courtes par l'habitude précédente d'y nager, engagèrent Louvois de proposer au roi de faire le voyage de Mons sans y mener les dames. Chamlay, qui était de tous les secrets militaires, même avec le roi, avertit Louvois de prendre garde à une proposition qui offenserait madame de Maintenon, qui déjà ne l'aimait pas, et qui avait assez de crédit pour le perdre. Louvois trouva tant de dépense et tant d'embarras au voyage des dames, qu'il préféra le bien de l'état et la gloire du roi à son propre danger, et le siège se fit par le roi qui prit la place, et les dames demeurèrent à Versailles, où le roi les revint trouver aussitôt qu'il eut pris Mons. Mais comme c'est la dernière goutte d'eau qui fait répandre le verre, un rien arrivé à ce siège consomma la perte de Louvois.

Le roi, qui se piquait de savoir mieux que personne jusqu'aux moindres choses militaires, se promenant autour de son camp, trouva une garde ordinaire de cavalerie mal placée, et lui-même la replaça autrement. Se

promenant encore le même jour l'après-dînée, le hasard fit qu'il repassa devant cette même garde, qu'il trouva placée ailleurs. Il en fut surpris et choqué. Il demanda au capitaine qui l'avait mis où il le voyait; celui-ci répondit que c'était Louvois qui avait passé par là. « Mais, reprit le roi, ne lui avez-vous pas dit que c'était moi qui vous avais placé? — Oui, sire », répondit le capitaine. Le roi piqué se tourne vers sa suite, et dit: « N'est-ce pas là le métier de Louvois? Il se croit un grand homme de guerre et savoir tout »; et tout de suite replaça le capitaine avec sa garde où il l'avait mis le matin. C'était en effet sottise et insolence de Louvois, et le roi avait dit vrai sur son compte. Mais il en fut si blessé qu'il ne put le lui pardonner, et qu'après sa mort, ayant rappelé Pomponne dans son conseil d'état, il lui conta cette aventure, piqué encore de la présomption de Louvois, et je la tiens de l'abbé de Pomponne.

De retour de Mons, l'éloignement du roi pour lui ne fit qu'augmenter, et à tel point que ce ministre si présomptueux, et qui au milieu de la plus grande guerre se comptait si indispensablement nécessaire, commença à tout appréhender. La maréchale de Rochefort, qui était demeurée son amie intime, étant allée avec madame de Blansac sa fille dîner avec lui à Meudon, qui me l'ont conté toutes les deux, il les mena à la promenade. Ils n'étaient qu'eux trois dans une petite calèche légère qu'il menait. Elles l'entendirent se parler à lui-même, rêvant profondément, et se dire à diverses reprises: « Le ferait-il? Le lui fera-t-on faire? non; mais cependant..... non il n'oserait ». Pendant ce monologue il allait toujours, et la mère et la fille se taisaient, et se poussaient quand tout-à-coup la maréchale vit les chevaux sur le dernier rebord d'une pièce d'eau, et n'eut que le temps de se jeter en avant sur les mains de Louvois pour arrêter les

rênes, croyant qu'il les menait noyer. A ce cri et à ce mouvement, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil, recula quelques pas, et tourna, disant qu'en effet il rêvait et ne pensait pas à la voiture.

Dans cette perplexité, il se mit à prendre des eaux les matins à Trianon. Le 16 juillet, j'étais à Versailles pour une affaire assez sauvage, dont le roi avait voulu donner tout l'avantage à mon père, qui était à Blaye avec ma mère, contre Sourdis qui commandait en chef en Guyenne, et que Louvois avait inutilement soutenu. Ce nonobstant, je fus conseillé de l'aller remercier, et j'en reçus autant de complimens et de politesses que s'il avait bien servi mon père. Ainsi va la cour. Je ne lui avais jamais parlé. Sortant le même jour du dîner du roi, je le rencontrai au fond d'une très petite pièce qui est entre la grande salle des gardes et ce grand salon qui donne sur la petite cour des princes, M. de Marsan lui parlait, et il allait travailler chez madame de Maintenon avec le roi, qui devait se promener après dans les jardins de Versailles à pied, où les gens de la cour avaient la liberté de le suivre. Sur les quatre heures après midi du même jour, j'allai chez madame de Chateauneuf, où j'appris qu'il s'était trouvé un peu mal chez madame de Maintenon, que le roi l'avait forcé de s'en aller, qu'il était retourné à pied chez lui, où le mal avait subitement augmenté; qu'on s'était hâté de lui donner un lavement qu'il avait rendu aussitôt, et qu'il était mort en le rendant, et demandant son fils Barbésieux, qu'il n'eut pas le temps de voir, quoique celui-ci accourût de sa chambre.

On peut juger de la surprise de toute la cour. Quoique je n'eusse guère que quinze ans, je voulus voir la contenance du roi à un évènement de cette qualité. J'allai l'attendre, et le suivis toute sa promenade. Il me parut avec sa majesté accoutumée, mais avec je ne sais quoi

de leste et de délivré, qui me surprit assez pour en parler après, d'autant plus que j'ignorais alors, et long-temps depuis, les choses que je viens d'écrire. Je remarquai encore qu'au lieu d'aller voir ses fontaines et de diversifier sa promenade, comme il faisait toujours, dans ces jardins, il ne fit jamais qu'aller et venir le long de la balustrade de l'orangerie, d'où il voyait, en revenant vers le château, le logement de la surintendance où Louvois venait de mourir, qui terminait l'ancienne aile du château sur le flanc de l'orangerie, et vers lequel il regarda sans cesse toutes les fois qu'il revenait vers le château.

Jamais le nom de Louvois ne fut prononcé, ni pas un mot de cette mort si surprenante et si soudaine, qu'à l'arrivée d'un officier que le roi d'Angleterre envoya de Saint-Germain, qui vint trouver le roi sur cette terrasse, et qui lui fit de sa part un compliment sur la perte qu'il venait de faire. « Monsieur », lui répondit le roi, d'un air et d'un ton plus que dégagés, « faites mes complimens et mes remercîmens au roi, et à la reine d'Angleterre, et dites-leur de ma part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien ». L'officier fit une revérence, et se retira, l'étonnement peint sur le visage et dans tout son maintien. J'observai curieusement tout cela, et que les principaux de ce qui était à sa promenade s'interrogeaient des yeux sans proférer une parole.

Barbésieux avait eu la survivance de secrétaire d'état dès 1685, qu'il n'avait pas encore dix-huit ans, lorsque son père la fit ôter à Courtenvaux son aîné, qu'il en jugea incapable. Ainsi Barbésieux, à la mort de Louvois, l'avait faite sous lui en apprenti commis près de six ans, et en avait vingt-quatre à sa mort, et cette mort arriva bien juste pour sauver un grand éclat. Louvois était, quand il mourut, tellement perdu qu'il devait être arrêté le lendemain et conduit à la Bastille. Quelles en eus-

sent été les suites? C'est ce que sa mort a scellé dans les ténèbres, mais le fait de cette résolution prise et arrêtée par le roi est certain, je l'ai su depuis par des gens bien informés; mais ce qui demeure sans réplique, c'est que le roi même l'a dit à Chamillart, lequel me l'a conté. Or voilà ce qui explique, je pense, ce désinvolte du roi le jour de la mort de ce ministre, qui se trouvait soulagé de l'exécution résolue pour le lendemain, et de toutes ses importunes suites.

Le roi, en rentrant de la promenade chez lui, envoya chercher Chamlay, et lui voulut donner la charge de secrétaire d'état de Louvois, à laquelle est attaché le département de la guerre. Chamlay remercia, et refusa avec persévérance. Il dit au roi qu'il avait trop d'obligation à Louvois, à son amitié, à sa confiance, pour se revêtir de ses dépouilles au préjudice de son fils qui en avait la survivance. Il parla de toute sa force en faveur de Barbésieux, s'offrit de travailler sous lui à tout ce à quoi on voudrait l'employer, à lui communiquer tout ce que l'expérience lui aurait appris, et conclut par déclarer que, si Barbésieux avait le malheur de n'être pas conservé dans sa charge, il aimait mieux la voir en quelques mains que ce fût qu'entre les siennes, et qu'il n'accepterait jamais celle de Louvois et de son fils.

Chamlay était un fort gros homme, blond et court, l'air grossier et paysan, même rustre, et l'était de naissance, avec de l'esprit, de la politesse, un grand et respectueux savoir-vivre avec tout le monde, bon, doux, affable, obligeant, désintéressé, avec un grand sens et un talent unique à connaître les pays, et n'oublier jamais la position des moindres lieux, ni le cours et la nature du plus petit ruisseau. Il avait long-temps servi de maréchal-des-logis des armées, où il fut toujours estimé des généraux et fort aimé de tout le monde. Un grand éloge

pour lui est que M. de Turenne ne put et ne voulut jamais s'en passer jusqu'à sa mort, et que, malgré tout l'attachement qu'il conserva pour sa mémoire, M. de Louvois le mit dans toute sa confiance. M. de Turenne, qui l'avait fort vanté au roi, l'en avait fait connaître. Il était déjà entré dans les secrets militaires; M. de Louvois ne lui cacha rien, et y trouva un grand soulagement pour les dispositions et les marches des troupes qu'il destinait secrètement aux projets qu'il voulait exécuter. Cette capacité, jointe à sa probité et à la facilité de son travail, de ses expédiens, de ses ressources, le mirent de tout avec le roi, qui l'employa même en des négociations secrètes et en des voyages inconnus. Il lui fit du bien et lui donna la grand'croix de Saint-Louis. Sa modestie ne se démentit jamais, jusque-là qu'il fut surpris et honteux de l'applaudissement que reçut la belle action qu'il venait de faire, que le roi ne cacha pas, et que Barbésieux, à qui elle valut sa charge, prit plaisir de publier.

On sera moins surpris dans la suite, quand le roi et madame de Maintenon seront plus développés, de leur voir confier à un homme de vingt-quatre ans une charge si importante, au milieu d'une guerre générale avec toute l'Europe, et au fils de ce ministre qu'ils allaient envoyer à la Bastille lorsque sa mort les prévint. Je joins ici le roi et madame de Maintenon ensemble, parce que ce fut elle qui perdit le père, et elle qui fit donner la charge au fils. Le roi, à son ordinaire, passa chez elle après la conversation de Chamlay, et ce fut ce soir-là même que la résolution fut prise en faveur de Barbésieux.

La soudaineté du mal et de la mort de Louvois fit tenir bien des discours, bien plus encore quand on sut par l'ouverture de son corps qu'il avait été empoisonné. Il était grand buveur d'eau, et en avait toujours un pot sur

la cheminée de son cabinet, à même duquel il buvait. On sut qu'il en avait bu ainsi en sortant pour aller travailler avec le roi, et qu'entre sa sortie de dîner avec bien du monde, et son entrée dans son cabinet pour prendre les papiers qu'il voulait porter à son travail avec le roi, un frotteur du logis était entré dans ce cabinet, et y était resté quelques momens seul. Il fut arrêté et mis en prison. Mais à peine y eut-il demeuré quatre jours, et la procédure commencée, qu'il fut élargi par ordre du roi, ce qui avait déjà été fait jeté au feu, et défense de faire aucune recherche. Il devint même dangereux de parler là-dessus, et la famille de Louvois étouffa tous ces bruits, d'une manière à ne laisser aucun doute que l'ordre très précis n'en eût été donné.

Ce fut avec le même soin que l'histoire du médecin, qui éclata peu de mois après, fut aussi étouffée, mais le premier cri ne s'en put effacer. Le hasard me l'a sincèrement apprise; elle est trop singulière pour s'en tenir à ce mot, et pour ne pas finir par elle tout le curieux et l'intéressant qui vient d'être raconté sur un ministre aussi principal que l'a été M. de Louvois.

Mon père avait depuis plusieurs années un écuyer qui était un gentilhomme de Périgord, de bon lieu, de bonne mine, fort apparenté et fort homme d'honneur qui s'appelait Clérand. Il crut faire quelque fortune chez M. de Louvois; il en parla à mon père qui lui voulait du bien, et qui trouva bon qu'il le quittât pour être écuyer de madame de Louvois, deux ou trois ans avant la mort de ce ministre. Clérand conserva toujours son premier attachement, et nous notre amitié pour lui, et il venait au logis le plus souvent qu'il pouvait. Il m'a conté, étant toujours à madame de Louvois depuis la mort de son mari, que Séron, médecin domestique de ce ministre, et qui l'était demeuré de M. de Barbésieux,

logé dans sa même chambre au château de Versailles, dans la surintendance que Barbésieux avait conservée quoiqu'il n'eût pas succédé aux bâtimens, s'était un jour barricadé dans cette chambre, seul, quatre ou cinq mois après la mort de Louvois ; qu'aux cris qu'il y fit on était accouru à sa porte, qu'il ne voulut jamais ouvrir; que ces cris durèrent presque toute la journée, sans qu'il voulût ouïr parler d'aucun secours temporel ni spirituel, ni qu'on pût venir à bout d'entrer dans sa chambre; que sur la fin on l'entendit s'écrier qu'il n'avait que ce qu'il méritait, que ce qu'il avait fait à son maître, qu'il était un misérable indigne de tout secours; et qu'il mourut de la sorte en désespéré au bout de huit ou dix heures, sans avoir jamais parlé de personne, ni prononcé un seul nom.

A cet évènement les discours se réveillèrent à l'oreille; il n'était pas sûr d'en parler. Qui a fait le coup? c'est ce qui est demeuré dans les plus épaisses ténèbres. Les amis de Louvois ont cru l'honorer en soupçonnant des puissances étrangères; mais elles auraient attendu bien tard à s'en défaire, si quelqu'une avait conçu ce détestable dessein. Ce qui est certain, c'est que le roi en était entièrement incapable, et qu'il n'est entré dans l'esprit de qui que ce soit de l'en soupçonner. Revenons maintenant à lui.

CHAPITRE III.

Suite du coup-d'œil sur le règne de Louis XIV. — Le roi aimait la médiocrité d'esprit dans ses ministres. — Fautes commises pendant la guerre de la succession d'Espagne. — Extrémités où se trouve réduite la France. — Paix d'Utrecht.

La paix de Ryswick, si chèrement achetée, si nécessairement desirée après de si grands et de si longs efforts, semblait enfin devoir laisser respirer la France. Le roi avait soixante ans, et il avait, à son avis, acquis toutes sortes de gloires. Ses grands ministres étaient morts et ils n'avaient point laissé d'élèves. Les grands capitaines non-seulement l'étaient aussi, mais ceux qu'ils avaient formé avaient passé de même, ou n'étaient plus en âge ni en santé d'être comptés pour une nouvelle guerre; et Louvois, qui avait gémi avec rage sous le poids de ces anciens chefs, avait mis bon ordre à ce qu'il ne s'en formât plus à l'avenir dont le mérite pût lui porter ombrage. Il n'en laissa s'élever que de tels qu'ils eussent toujours besoin de lui pour se soutenir. Il n'en put recueillir le fruit; mais l'état en porta toute la peine, et de main en main la porte encore aujourd'hui.

A peine était-on en paix, sans avoir eu encore le temps de la goûter, que l'orgueil du roi voulut étonner l'Europe par la montre de sa puissance qu'elle croyait abattue, et l'étonna en effet. Telle fut la cause de ce fameux camp de Compiègne où, sous prétexte de montrer aux princes ses petits-fils l'image de la guerre, il étala une magnificence et dans sa cour et dans toutes ses nombreuses troupes inconnue aux plus célèbres tournois, et

aux entrevues des rois les plus fameuses. Ce fut un nouvel épuisement au sortir d'une si longue et rude guerre. Tous les corps s'en sentirent longues années, et il se trouva vingt ans après des régimens qui en étaient encore obérés ; on ne touche ici qu'en passant ce camp trop célèbre. On s'y est étendu en son temps. On ne tarda pas d'avoir lieu de regretter une prodigalité si immense et si déplacée, et encore plus la guerre de 1688 qui venait de finir, au lieu d'avoir laissé le royaume se repeupler, et se refaire par un long soulagement, remplir cependant les coffres du roi avec lenteur, et les magasins de toute espèce, réparer la marine et le commerce, laisser par les années refroidir les haines et les frayeurs, séparer peu-à-peu des alliés si unis, et si formidables étant ensemble, et donner lieu avec prudence, en profitant des divers évènemens entre eux, à la dissolution radicale d'une ligue qui avait été si fatale, et qui pouvait devenir funeste. L'état de la santé de deux princes y conviait déjà puissamment : dont l'un par la profondeur de sa sagesse, de sa politique, s'était acquis assez d'autorité et de confiance en Europe pour y donner le branle à tout ; et l'autre était souverain de la plus vaste monarchie, et n'avait ni oncles, ni tantes, ni frères, ni sœurs, ni postérité. En effet, moins de quatre ans après la paix de Ryswick, le roi d'Espagne mourut ; et le roi Guillaume n'en pouvait presque plus, et ne le survécut guère.

Ce fut alors que la vanité du roi mit à deux doigts de sa perte ce grand et beau royaume, dans les suites de ce grand évènement qui fit reprendre les armes à toute l'Europe. C'est ce qu'il faut reprendre de plus loin.

On a dit que le roi craignait l'esprit, les talens, l'élévation des sentimens, jusque dans ses généraux et dans ses ministres. C'est ce qui ajouta à l'autorité de Louvois un moyen si aisé d'écarter des élévations militaires tout

mérite qui lui pût être suspect, et d'empêcher, avec l'adresse qu'on expliquera plus bas, qu'il se formât des sujets pour remplacer les généraux.

A considérer ceux qui ont joui de sa faveur, depuis que le roi se fut rendu suspect l'esprit et le mérite au temps et à l'occasion qui ont été rapportés, on ne trouvera qu'un bien petit nombre de courtisans en qui l'esprit n'ait pas été un obstacle, si on en excepte ceux qui, personnages ou simples courtisans, l'avaient dompté par l'âge, et par l'habitude dans les premiers temps qui suivirent la mort du cardinal Mazarin, et qu'il n'avait pas choisis ni approchés de lui-même. M. de Vivonne, avec infiniment d'esprit, l'amusait sans se pouvoir faire craindre. Le roi en faisait volontiers encore cent contes plaisans. D'ailleurs il était frère de madame de Montespan, et c'était un grand titre, quelque opposé que le frère parût à la conduite de la sœur, et de plus le roi l'avait trouvé premier gentilhomme de sa chambre. Il trouva de même M. de Créquy dans la même charge, qui le soutint, et dont la vie tout occupée de plaisir, de bonne chère, du plus gros jeu, rassurait le roi, dans l'habitude de familiarité qu'il avait prise avec lui de jeunesse. Le duc du Lude, aussi premier gentilhomme de la chambre de ces premiers temps, tenait par les modes, le bel air, la galanterie, la chasse; et au fond, pas un des trois n'avait rien qui pût se faire craindre par le genre de leur esprit, quoiqu'ils en eussent beaucoup, qui ne passa jamais celui de bons courtisans. La catastrophe de M. de Lausun, dont l'esprit était d'une autre trempe, vengea le roi de l'exception; et la brillante singularité de son retour ne le lui réconcilia à jamais qu'en apparence, comme on l'a vu par ce que le roi en dit, lors de son mariage, à M. le maréchal de Lorge. Des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, on en a parlé en leur lieu. Pour tous les

autres, ils lui pesèrent tellement à la fin chacun, qu'il le fit sentir à la plupart, et qu'il se réjouit de leur mort comme d'une délivrance. Il ne put s'empêcher de s'en expliquer sur M. de la Feuillade, et sur M. de Paris, Harlay. Tout retenu et tout mesuré qu'il était, il lui échappa de parler à Marly à table, et tout haut, où entre autres dames étaient les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, de la mort de Seignelay, leur frère, et de celle de Louvois, comme d'un des grands soulagemens qu'il eût reçus de sa vie.

Depuis ceux-là, il n'en eut que deux d'un esprit supérieur : le chancelier de Pontchartrain, qui long-temps avant sa retraite n'en était supporté qu'avec peine, et après au fond, quoi qu'il en voulût montrer, il fut aisé de voir qu'il fut ravi d'en être défait; et Barbésieux, dont la mort si prompte, à la fleur de l'âge et de la fortune, fit pitié à tout le monde. On a vu en son lieu que dès le soir même le roi n'en put contenir sa joie, à son souper public à Marly.

Il avait été fatigué de la supériorité d'esprit et de mérite de ses anciens ministres, de ses anciens généraux, de ce peu d'espèce de favoris qui en avaient beaucoup. Il voulait primer par l'esprit, par la conduite dans le cabinet et dans la guerre, comme il dominait partout ailleurs. Il sentait qu'il ne l'avait pu avec ceux dont on vient de parler; c'en fut assez pour sentir tout le soulagement de ne les avoir plus, et pour se bien garder d'en choisir en leur place qui pussent lui donner la même jalousie. C'est ce qui le rendit si facile sur les survivances de secrétaire d'état, tandis qu'il s'était fait une loi de n'en accorder de pas une autre charge, et qu'on a vu des novices et des enfans même, exercer, et quelquefois en chef, ces importantes fonctions, tandis que pour celles des moindres emplois, ou pour ceux-là même qui n'a-

vaient que le titre, il n'y avait point d'espérance. C'est ce qui fit que, lorsque les emplois de secrétaires d'état et ceux de ministres furent à remplir, il ne consulta que son goût, et qu'il affecta de choisir des gens fort médiocres. Il s'en applaudissait même, jusque-là qu'il lui échappait souvent de dire qu'il les prenait pour les former, et qu'il se piquait en effet de le faire.

Ces nouveau-venus lui plaisaient même à titre d'ignorance, et s'insinuaient d'autant plus auprès de lui qu'ils la lui avouaient plus souvent, et qu'ils affectaient de s'instruire de lui, jusque des plus petites choses. Ce fut par là que Chamillart entra si avant dans son cœur qu'il fallut tous les malheurs de l'état et la réunion des plus redoutables cabales pour forcer le roi à s'en priver, toutefois sans cesser de l'aimer toujours, et de lui en donner des marques en toute occasion le reste de sa vie. Il fut sur le choix de ses généraux comme sur celui de ses ministres. Il s'applaudissait de les conduire de son cabinet; il voulait qu'on crût que, de son cabinet, il commandait toutes ses armées. Il se garda bien d'en perdre la jalouse habitude, que Louvois lui avait inspirée, comme on le verra bientôt, et pourquoi; et il ne put que pour des momens bien rares se résoudre à en sacrifier la vanité aux inconvéniens continuels qui sautaient aux yeux de tout le monde.

Tels étaient la plupart des ministres et tous les généraux à l'ouverture de la succession d'Espagne. L'âge du roi, son expérience, cette supériorité, non d'esprit ni de capacité ou de lumières, mais de poids, et de poids immense, sur des conseillers et des exécuteurs de cette sorte, l'habitude et le poison du plus mortel encens, confondirent dès l'entrée tous les miracles de la fortune. La monarchie entière d'Espagne tomba sans coup férir entre les mains de son petit-fils; et Puységur, si tard devenu

maréchal de France en 1735, eut la gloire du projet et de l'exécution de l'occupation de toutes les places espagnoles des Pays-Bas, toutes au même instant, toutes sans brûler une amorce, toutes en se saisissant et désarmant les troupes hollandaises, qui en formaient presque toutes les garnisons.

Le roi, dans l'ivresse d'une prospérité si surprenante, se souvint mal-à-propos du reproche que lui avait attiré l'injustice de ses guerres; et que, de la frayeur qu'il avait causée à l'Europe, s'étaient formées ces grandes unions sous lesquelles il avait pensé succomber. Il voulut éviter ces inconvéniens; et au lieu de profiter de l'étourdissement où ce grand évènement avait jeté toutes les puissances, de priver les Hollandais de tant de troupes de ces nombreuses garnisons, de les retenir prisonnières, de forcer les armes à la main toutes ces puissances désarmées, et non encore unies, à reconnaître par des traités formels le duc d'Anjou pour l'héritier légitime de tous les états que possédait le feu roi d'Espagne, et dont dès-lors le nouveau roi se trouvait entièrement nanti, il se piqua de la folle générosité de laisser aller ces troupes hollandaises, et se reput de l'espérance insensée que les traités, sans les armes, feraient le même effet. Il se laissa amuser tant qu'il convint à ses ennemis de le faire, pour se donner le temps d'armer et de s'unir étroitement, apres quoi il ne fut plus question que de guerre; et le roi, bien surpris, se vit réduit à la soutenir partout, après s'être si grossièrement mécompté.

Il l'entama par une autre lourdise où un enfant ne serait pas tombé. Il la dut à Chamillart, au maréchal de Villeroy et à la puissante intrigue des deux filles de madame de Lislebonne. Ce fut le fruit de l'entière confiance en Vaudemont, leur oncle, l'ennemi personnel du roi, autant que la distance le pouvait permettre, de l'insolence duquel, en Espagne et en Italie, le roi n'avait pas dédaigné

autrefois de se montrer très offensé, et jusqu'à l'en faire sortir; l'ami confident du roi Guillaume, le plus ardent et le plus personnel de tous les ennemis que le roi s'était faits, et gouverneur du Milanais par ce même roi Guillaume et par la plus pressante sollicitation de l'empereur Léopold auprès du roi d'Espagne Charles II; enfin père d'un fils unique, qui se trouva, dès la première hostilité en Italie, la seconde personne de l'armée de l'empereur, et qui y est mort.

Il n'y avait personne qui ne vît clairement qu'il était averti de tout par son père. La trahison dura même après que ce fils fut mort, et tant qu'elle fut utile à Vaudemont, même avec grossièreté. Jamais le roi, son ministre, ni Villeroy, son général, n'en ont soupçonné la moindre chose; jamais la faveur, la confiance, les préférences pour Vaudemont ne diminuèrent; jamais personne assez hardi pour oser ouvrir les yeux là-dessus au roi, ni à son ministre. Cattinat, trahi par M. de Vaudemont et par M. de Savoie, y flétrit ses lauriers, et le maréchal de Villeroy, envoyé en héros pour réparer ses fautes, tomba lourdement dans leurs filets. Le duc de Vendôme, arrivé comme le réparateur, n'épargna pas M. de Savoie, mais il avait de trop fortes raisons de ne toucher pas à Vaudemont; volonté ou duperie, peut-être tous les deux, il eut le franc dessein de ne rien apercevoir.

La faiblesse du roi pour plaire à Chamillart sur la Feuillade, son gendre, duquel il avait été si éloigné, et dont il avait voulu empêcher le mariage, le fit tout d'un coup général d'armée, et lui confia le siège de Turin, c'est-à-dire la plus importante affaire de l'état. Tallard, si fait pour la cour, et si peu pour tout ce qui passe la petite intrigue, fut défait à Hochstet, sans presque aucune perte que de ceux qui voulurent bien se rendre. Du fond de l'empire une armée entière, et les trois quarts

de l'autre furent rechassés au-deçà du Rhin, où tout de suite elles virent prendre Landau. Ce malheur avait été précédé de la délivrance du maréchal de Villeroy, que le roi se piqua de remettre en honneur. Il se fit battre à Ramillies, où, sans perte à peine de deux mille hommes, il fut rechassé du fond des Pays-Bas dans le milieu des nôtres, sans que rien le pût arrêter.

Restait l'espérance de l'Italie, où M. le duc d'Orléans fut enfin relever Vendôme, mandé pour sauver les débris de la Flandre. Mais le neveu du roi fut muni d'un tuteur, sans l'avis duquel il ne pouvait rien faire, et ce tuteur était une linotte qui lui-même aurait eu grand besoin d'en avoir un. Il n'eut jamais devant les yeux que la crainte de la Feuillade et de son beau-père. On a vu en son lieu à quels excès ces ménagemens le portèrent, les malheurs prévus et disputés par le jeune prince, dépité à la fin jusqu'à ne vouloir plus se mêler de rien, et la catastrophe qui suivit de si près.

Ainsi, après de prodigieux succès de toutes les sortes, l'infatigable faveur de Villeroy, celle de Tallard, la constante confiance en Vaudemont, les folles et ignorantes opiniâtretés de la Feuillade, le tremblant respect de Marchin pour lui jusqu'au bout, coûtèrent l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie en trois batailles, qui, toutes les trois ensemble, ne coûtèrent pas elles-mêmes quatre mille morts.

L'engoûment pour Vendôme et ses perverses vues acheva de tout perdre en Flandre.

En 1706, Tessé, par la levée du siège de Barcelone dans la même année que les défaites de Ramillies et de Turin, avait réduit le roi d'Espagne à passer du Roussillon en Navarre par la France, et à voir l'archiduc proclamé dans Madrid en personne. Le duc de Berwick y rétablit les affaires, M. le duc d'Orléans ensuite. Elles

s'y perdirent de nouveau par la perte de la bataille de Sarragosse, qui ébranla une autre fois le trône de Philippe V, tandis qu'on nous enlevait les places en Flandre, et que la frontière s'y réduisait à rien. Qu'il y avait loin des portes d'Amsterdam et des conquêtes des Pays-Bas espagnols et hollandais à cette situation terrible!

Comme un malade qui change de médecins, le roi avait changé ses ministres, donné les finances à Desmarets, enfin la guerre à Voysin. Comme les malades aussi, il ne s'en trouvait pas mieux. La situation des affaires était alors si extrême, que le roi ne pouvait plus soutenir la guerre, ni parvenir à être reçu à faire la paix. Il consentait à tout, abandonnait l'Espagne, cédait sur ses frontières tout ce qu'on voudrait exiger. Ses ennemis se jouaient de sa ruine, et ne négociaient que pour se moquer. Enfin on a vu en son lieu le roi aux larmes dans son conseil, et Torcy très légèrement parti pour aller voir par lui-même à La Haye, si, et de quoi on pouvait se flatter. On a vu aussi les tristes et les honteux succès de cette tentative, et l'ignominie des conférences de Gertruydenberg qui suivirent, où sans parler des plus que très étranges restitutions, on n'exigeait pas moins du roi que de donner passage aux armées ennemies au travers de la France pour aller chasser son petit-fils d'Espagne, avec encore quatre places de sûreté en France entre leurs mains, dont Cambrai, Metz, La Rochelle, et je crois Bayonne, si le roi n'aimait mieux le détrôner lui-même à force ouverte, et encore dans un temps limité. Voilà où conduisit l'aveuglement des choix, l'orgueil de tout faire, la jalousie des anciens ministres et capitaines, la vanité d'en choisir de tels qu'on ne pût leur rien attribuer, pour ne partager la réputation de grand avec personne, la clôture exacte qui, fermant tout accès, jeta dans les affreux panneaux de Vaudemont, puis de Ven-

dôme, enfin toute cette déplorable façon de gouverner qui précipita dans le plus évident péril d'une perte entière, et qui jeta dans le dernier désespoir ce maître de la paix et de la guerre, ce distributeur des couronnes, ce châtieur des nations, ce conquérant, ce grand par excellence, cet homme immortel pour qui on épuisait le marbre et le bronze, pour qui tout était à bout d'encens.

Conduit ainsi jusqu'au dernier bord du précipice avec l'horrible loisir d'en reconnaître toute la profondeur, la toute-puissante main qui n'a posé que quelques grains de sable pour bornes aux plus furieux orages de la mer, arrêta tout d'un coup la dernière ruine de ce roi si présomptueux et si superbe, après lui avoir fait goûter à longs traits sa faiblesse, sa misère, son néant. Des grains de sable d'un autre genre, mais grains de sable par leur ténuité, opérèrent ce chef-d'œuvre. Une querelle de femme chez la reine d'Angleterre pour des riens; de là une intrigue, puis un desir vague et informe en faveur de son sang, détachèrent l'Angleterre de la grande alliance. L'excès du mépris du prince Eugène pour nos généraux donna lieu à ce qui se peut appeler pour la France la délivrance de Denain, et ce combat si peu meurtrier eut de telles suites qu'on eut enfin la paix, et une paix si différente de celle qu'on aurait ardemment embrassée, si les ennemis avaient daigné y entendre avant cet évènement dans lequel on ne peut méconnaître la main de Dieu, qui élève, qui abat, qui délivre, comme et quand il lui plaît.

Mais toutefois cette paix qui coûta bien cher à la France, et à l'Espagne la moitié de sa monarchie, fut le fruit de ce qui a été exposé, et depuis encore, de n'avoir jamais voulu se faire justice à soi-même dans les commencemens de la décadence de nos affaires, avoir toujours compté les rétablir, et n'avoir jamais voulu

alors, comme je l'ai rapporté en son lieu, céder un seul moulin de toute la monarchie d'Espagne; autre folie dont on ne tarda guère à se bien repentir, et à gémir sous un poids qui se fait encore sentir, et se sentira encore long-temps par ses suites.

Ce peu d'historique, eu égard à un règne si long et si rempli, est si lié au personnel du roi qu'il ne se pouvait omettre pour bien représenter ce monarque tel qu'il a véritablement été.

CHAPITRE IV.

Bonheur du roi en tout genre. — Autorité du roi sans bornes. — Sa science de régner. — Il s'applique à tout asservir et à tout rendre peuple. — Invention de l'ordre du tableau. — Louvois rend impossible le développement des talens militaires. — La France depuis ce temps manque de grands capitaines. — Création d'inspecteurs. — Création du grade de brigadier. — Plusieurs autres innovations dans le service militaire.

On a vu Louis XIV grand, riche, conquérant, arbitre de l'Europe, redouté, admiré tant qu'ont duré les ministres et les capitaines qui ont véritablement mérité ce nom. A leur fin, la machine a roulé quelque temps encore, d'impulsion, et sur leur compte. Mais tôt après, le tuf s'est montré, les fautes, les erreurs se sont multipliées, la décadence est arrivée à grands pas, sans toutefois ouvrir les yeux à ce maître despotique si jaloux de tout faire et de tout diriger par lui-même, et qui semblait se dédommager des mépris du dehors par le tremblement que sa terreur redoublait au-dedans. Prince

heureux s'il en fut jamais en figure unique, en force corporelle, en santé égale et ferme, et presque jamais interrompue, en siècle si fécond et si libéral pour lui en tous genres qu'il a pu en ce sens être comparé au siècle d'Auguste; en sujets adorateurs prodiguant leurs biens, leur sang, leurs talens, la plupart jusqu'à leur réputation, quelques-uns même leur honneur, et beaucoup trop leur conscience et leur religion pour le servir, souvent même seulement pour lui plaire. Heureux surtout en famille s'il n'en avait eu que de légitime; en mère contente des respects et d'un certain crédit; en frère dont la vie anéantie par de déplorables goûts, et d'ailleurs futile par elle-même, se noyait dans la bagatelle, se contentait d'argent, se retenait par sa propre crainte, et par celle de ses favoris, et n'était guère moins bas courtisan que ceux qui voulaient faire leur fortune; une épouse vertueuse, amoureuse de lui, infatigablement patiente, devenue véritablement Française, d'ailleurs absolument incapable; un fils unique toute sa vie à la lisière, qui à cinquante ans ne savait encore que gémir sous le poids de la contrainte et du discrédit, qui, environné et éclairé de toutes parts, n'osait que ce qui lui était permis, et qui absorbé dans la matière ne pouvait causer la plus légère inquiétude; des petits-fils dont l'âge, l'exemple du père, les brassières dans lesquels ils étaient scellés, rassuraient contre les grands talens de l'aîné, contre la grandeur du second qui de son trône reçut toujours la loi de son aîné dans une soumission parfaite, et contre les fougues de l'enfance du troisième qui ne savent rien de ce dont elles avaient inquiété; un neveu qui, avec des pointes de débauche, tremblait devant lui, en qui son esprit, ses talens, ses saillies légères et les fous propos de quelques débauchés qu'il ramassait, inspiraient au moindre mot, souvent au moindre regard. Descendant plus bas, des

princes du sang de même trempe, à commencer par le grand Condé, devenu la frayeur et la bassesse même, jusque devant les ministres, depuis son retour à la paix des Pyrénées; M. le Prince son fils, le plus vil et le plus prostitué de tous les courtisans, M. le Duc avec un courage plus élevé, mais farouche, féroce, par cela même le plus hors de mesure de pouvoir se faire craindre, et avec ce caractère, aussi timide que pas un des siens, à l'égard du roi et du gouvernement; des deux princes de Conti si aimables, l'aîné mort sitôt, l'autre avec tout son esprit, sa valeur, ses grâces, son savoir, le cri public en sa faveur jusqu'au milieu de la cour, mourant de peur, et de tout accablé sous la haine du roi, dont les dégoûts lui coûtèrent enfin la vie.

Les plus grands seigneurs lassés et ruinés des longs troubles, et assujétis par nécessité. Leurs successeurs séparés, désunis, livrés à l'ignorance, au frivole, aux plaisirs, aux folles dépenses, et pour ceux qui pensaient le moins mal, à la fortune, et dès-lors à la servitude et à l'unique ambition de la cour. Des parlemens subjugués à coups redoublés, appauvris, peu-à-peu l'ancienne magistrature éteinte avec la doctrine et la sévérité des mœurs, farcis en la place d'enfans de gens d'affaires, de sots du bel air, ou d'ignorans pédans, avares, usuriers, aimant le sac, souvent vendeurs de la justice, et de quelques chefs glorieux jusqu'à l'insolence, d'ailleurs vides de tout. Nul corps ensemble, et par laps de temps, presque personne qui osât même à part soi avoir aucun dessein, beaucoup moins s'en ouvrir à qui que ce soit. Enfin jusqu'à la division des familles les plus proches parmi les considérables, l'entière méconnaissance des parens et des parentes, si ce n'est à porter les deuils les plus éloignés, peu-à-peu tous les devoirs absorbés par un seul que la nécessité fit, qui fut de craindre et de tâcher à plaire. De

là cette intérieure tranquillité jamais troublée que par la folie momentanée du chevalier de Rohan, frère du père de M. de Soubise, qui la paya incontinent de sa tête, et par ce mouvement des fanatiques des Cevennes qui inquiéta plus qu'il ne valut, et fut sans aucune suite, quoique arrivé en pleine et fâcheuse guerre contre toute l'Europe.

De là cette autorité sans bornes qui put tout ce qu'elle voulut, et qui trop souvent voulut tout ce qu'elle put, et qui ne trouva jamais la plus légère résistance, si on excepte des apparences plutôt que des réalités sur des matières de Rome, et en dernier lieu sur la Constitution. C'est là ce qui s'appelle vivre et régner. Il faut convenir en même temps qu'en glissant sur la conduite du cabinet et des armées, jamais prince ne posséda l'art de régner à un si haut point. L'ancienne cour de la reine sa mère, qui excellait à la savoir tenir, lui avait imprimé une politesse distinguée, une gravité jusque dans l'air de galanterie, une dignité, une majesté partout qu'il sut maintenir toute sa vie, et lors même que vers sa fin il abandonna la cour à ses propres débris.

Mais cette dignité, il ne la voulait que pour lui, et que par rapport à lui; et celle-là même relative, il la sapa presque toute pour mieux achever de ruiner toute autre, et de la mettre peu-à-peu, comme il fit, à l'unisson, en retranchant tant qu'il put toutes les cérémonies et les distinctions, dont il ne retint que l'ombre, et certaines trop marquées pour les détruire, en semant même dans celles-là des zizanies qui les rendaient en partie à charge et en partie ridicules. Cette conduite lui servit encore à séparer, à diviser, à affermir la dépendance en la multipliant par des occasions sans nombre, et très intéressantes, qui, sans cette adresse, seraient demeurées dans les règles, et sans produire de disputes, et de re-

cours à lui. Sa maxime encore n'était que de les prévenir, hors des choses bien marquées, et de ne les point juger; il s'en savait bien garder pour ne pas diminuer ces occasions qu'il se croyait si utiles. Il en usait de même à cet égard pour les provinces: tout y devint sous lui litigieux et en usurpations, et par là il en tira les mêmes avantages.

Peu-à-peu il réduisit tout le monde à servir et à grossir sa cour, ceux-là même dont il faisait le moins de cas. Qui était d'âge à servir n'osait différer d'entrer dans le service. Ce fut encore une autre adresse pour ruiner les seigneurs, et les accoutumer à l'égalité, et à rouler pêle-mêle avec tout le monde.

Cette invention fut due à lui et à Louvois, qui voulait régner aussi sur toute seigneurie, et la rendre dépendante de lui, en sorte que les gens nés pour commander aux autres demeurèrent dans les idées et ne se trouvèrent plus dans aucune réalité.

Sous prétexte que tout service militaire est honorable, et qu'il est raisonnable d'apprendre à obéir avant que de commander, il assujétit tout, sans autre exception que des seuls princes du sang, à débuter par être cadets dans ses gardes-du-corps, et à faire tout le même service des simples gardes-du-corps, dans les salles des gardes, et dehors, hiver et été, et à l'armée. Il changea depuis cette prétendue école en celle des mousquetaires, quand la fantaisie de ce corps lui prit, école qui n'était pas plus réelle que l'autre, et où, comme dans la première, il n'y avait dans la vérité rien du tout à apprendre qu'à se gâter, et à perdre du temps; mais aussi on s'y ployait par force à y être confondu avec toutes sortes de gens et de toutes les espèces, et c'était là tout ce que le roi prétendait en effet de ce noviciat, où il fallait demeurer une année entière dans la plus exacte régularité de tout cet

inutile et pédantesque service, après laquelle il fallait essuyer encore une seconde école, laquelle au moins en pouvait être une. C'était une compagnie de cavalerie pour ceux qui voulaient servir dans la cavalerie, et pour ceux qui se destinaient à l'infanterie, une lieutenance dans le régiment du roi, duquel le roi se mêlait immédiatement, comme un colonel, et qu'il avait exprès fort distingué de tous les autres.

C'était une autre station subalterne où le roi retenait plus ou moins long-temps avant d'accorder l'agrément d'acheter un régiment qui lui donnait, et à son ministre, plus ou moins lieu d'exercer grâce ou rigueur selon qu'il voulait traiter les jeunes gens sur les témoignages qu'il en recevait, et plus sous main qu'autrement, ou leurs parens encore, desquels la façon d'être avec lui, ou avec son ministre, influait entièrement là-dessus. Outre l'ennui et le dépit de cet état subalterne, et la naturelle jalousie les uns des autres à en sortir le plus tôt, c'est qu'il était peu compté pour obtenir un régiment, et non limité, et pour rien du tout en soi-même, parce qu'il fut établi que la première date d'où l'avancement dans les grades militaires serait compté était celle de la commission de mestre-de-camp ou de colonel.

Au moyen de cette règle, excepté des occasions rares et singulières, comme d'action distinguée, de porter une grande nouvelle de guerre, etc., il fut établi que quel qu'on pût être, tout ce qui servait demeurait, quant au service et aux grades, dans une égalité entière.

Cela rendit l'avancement ou le retardement d'avoir un régiment bien plus sensible, parce que de là dépendait tout le reste des autres avancemens qui ne se firent plus que par promotions suivant l'ancienneté, ce qu'on appela *l'ordre du tableau;* de là tous les seigneurs dans la foule de tous les officiers de toute espèce; de là cette con-

fusion que le roi desirait; de là peu-à-peu cet oubli de tous et dans tous, de toute différence personnelle et d'origine, pour ne plus exister que dans cet état de service militaire devenu populaire, tout entier sous la main du roi, beaucoup plus sous celle de son ministre, et même de ses commis, lequel ministre avait des occasions continuelles de préférer et de mortifier qui il voulait, dans le courant, et qui ne manquait pas d'en préparer avec adresse les moyens d'avancer ses protégés, malgré l'ordre du tableau, et d'en reculer de même ceux que bon lui semblait.

Si d'ennui, de dépit, ou par quelque dégoût on quittait le service, la disgrâce était certaine; c'était merveille si après des années redoublées de rebuts on parvenait à revenir sur l'eau. A l'égard de ce qui n'était point de la cour, et même du commun, outre que le roi y tenait l'œil lui-même, le ministre de la guerre en faisait son étude particulière, et de ceux-là, qui quittait, était assuré lui et sa famille d'essuyer dans sa province ou dans sa ville toutes les mortifications, et souvent les persécutions dont on pouvait s'aviser, dont on rendait les intendans des provinces responsables, et qui très ordinairement influaient sur les terres et sur les biens.

Grands et petits, connus et obscurs, furent donc forcés d'entrer et de persévérer dans le service, d'y être un vil peuple en toute égalité, et dans la plus soumise dépendance du ministre de la guerre, et même de ses commis.

J'ai vu le Guerchois, mort conseiller d'état, lors intendant d'Alençon, me montrer, à la Ferté, un ordre de faire recherche des gentilshommes de sa généralité qui avaient des enfans en âge de servir, et qui n'étaient pas dans le service, de les presser de les y mettre, de les menacer même, et de doubler et tripler à la capitation

ceux qui n'obéiraient pas, et de leur faire toutes les sortes de vexations dont ils seraient susceptibles. Ce fut à l'occasion d'un gentilhomme qui était dans le cas, et pour qui j'avais de l'amitié, et que j'envoyai chercher, en effet, pour le résoudre. Le Guerchois fut depuis intendant à Besançon, et il fut fait conseiller d'état dans les commencemens de la régence.

Avant de finir ce qui regarde cette politique militaire, il faut voir à quel point Louvois abusa de cette misérable jalousie du roi de tout faire et de tout mettre dans sa dépendance immédiate, pour ranger tout lui-même sous sa propre autorité, et comment sa pernicieuse ambition a tari la source des capitaines en tout genre, et a réduit la France en ce point à n'en trouver plus chez elle, et à n'en pouvoir plus espérer, parce que des écoliers ne peuvent apprendre que sous des maîtres, et qu'il faut que cette succession se suive et se continue de main en main, attendu que la capacité ne se crée point par les hommes.

On a déjà vu les funestes obligations de la France à ce pernicieux ministre. Des guerres sans mesure et sans fin pour se rendre nécessaire, pour sa grandeur, pour son autorité, pour sa toute-puissance. Des troupes innombrables, qui ont appris à nos ennemis à en avoir autant, qui, chez eux, sont inépuisables, et qui ont dépeuplé le royaume; enfin la ruine des négociations et de la marine, de notre commerce, de nos manufactures, de nos colonies, par sa jalousie de Colbert, de son frère et de son fils, entre les mains desquels était le département de ces choses, et le dessein trop bien exécuté de ruiner la France riche et florissante pour culbuter Colbert. Reste à voir comment il a, pour être pleinement maître, arraché les dernières racines des capitaines en France, et la mis radicalement hors de moyen d'en plus porter.

Louvois, désespéré du joug de M. le Prince et de M. de Turenne, non moins impatient du poids de leurs élèves, résolut de se garantir de celui de leurs successeurs, et d'énerver ces élèves mêmes. Il persuada au roi le danger de ne tenir pas par les cordons les généraux de ses armées, qui, ignorant les secrets du cabinet, et préférant leur réputation à toutes choses, pouvaient ne s'en pas tenir au plan convenu avec eux avant leur départ, profiter des occasions, faire des entreprises dont le bon succès troublerait les négociations secrètes, et les mauvais feraient un plus triste effet; que c'était à l'expérience et à la capacité du roi de régler non-seulement les plans de campagne de toutes ses armées, mais d'en conduire le cours de son cabinet, et de ne pas abandonner le sort de ses affaires à la fantaisie de ses généraux, dont aucun n'avait la capacité, l'acquit ni la réputation de M. le Prince et de M. de Turenne, leurs maîtres.

Louvois surprit ainsi l'orgueil du roi, et sous prétexte de le soulager, fit les plans des diverses campagnes, qui devinrent les lois des généraux d'armée, et qui peu-à-peu ne furent plus reçus à en contredire aucun. Par même adresse, il les tint tous en brassière pendant le cours des campagnes jusqu'à n'oser profiter d'aucune occasion, sans en avoir envoyé demander la permission, qui s'échappait presque toujours avant d'en avoir reçu la réponse. Par là Louvois devint le maître de porter ou non le fort de la guerre où il voulut, et de lâcher ou retenir la bride aux généraux d'armée à sa volonté, par conséquent de les faire valoir ou les dépriser à son gré.

Cette gêne, qui justement dépita les généraux d'armée, causa la perte des plus importantes occasions, et souvent des plus sûres, et une négligence qui en fit manquer beaucoup d'autres.

Ce grand pas fait, Louvois inspira au roi cet ordre

funeste du tableau, et ces promotions nombreuses par l'ancienneté, qui flatta cette superbe du roi de rendre toute condition simple peuple, mais qui fit aussi à la longue que toute émulation se perdit, parce que, dès qu'il fut établi qu'on ne montait plus qu'à son rang à moins d'évènemens presque uniques auxquels encore il fallait que la faveur fût jointe, personne ne se soucia plus de se fatiguer et de s'instruire, également sûr de n'avancer point hors de son rang, et d'avancer aussi par sa date, sans une disgrâce qu'on se contentait à bon marché de ne pas encourir.

Cet ordre du tableau, établi comme on l'a vu, et par les raisons qui ont été expliquées, n'en demeura pas là. Sous prétexte que dans une armée les officiers-généraux prennent jour à leur tour, M. de Louvois, qui voulait s'emparer de tout, et barrer toute autre voie que la sienne de pouvoir s'avancer, fit retomber cet ordre du tableau sur les généraux des armées. Jusqu'alors ils étaient en liberté et en usage de donner à qui bon leur semblait les détachemens gros ou petits de leur armée. C'était à eux, suivant la force et la destination du détachement, de choisir qui ils voulaient pour le commander, et nul officier général ou particulier n'était en droit d'y prétendre. Si le détachement était important, le général prenait ce qu'il croyait de meilleur parmi ses officiers-généraux pour le commander; s'il était moindre, il choisissait un officier de moindre grade. Parmi ces derniers, les généraux d'armée avaient coutume d'essayer de jeunes gens qu'ils savaient appliqués et amoureux de s'instruire. Ils voyaient comment ils s'y prenaient à mener ces détachemens, et les leur donnaient plus ou moins gros, et une besogne plus ou moins facile, suivant qu'ils avaient déjà montré plus ou moins de capacité. C'est ce qui faisait dire à M. de Turenne qu'il n'en estimait pas moins

ceux qui avaient été battus; qu'au contraire on n'apprenait bien que par là à prendre son parti une autre fois, et qu'il fallait l'avoir été deux ou trois fois pour pouvoir devenir quelque chose. Si les généraux d'armée reconnaissaient par ces expériences un sujet peu capable, ils le laissaient doucement; s'ils y trouvaient du talent et de la ressource, ils le poussaient. Par là ils étaient toujours bien servis. Les officiers-généraux et particuliers sentaient que leur réputation et leur fortune dépendaient de leur application, de leur conduite, de leurs actions; que la distinction journalière y était attachée par la préférence ou par le délaissement; tout contribuait donc en eux à l'émulation de s'appliquer, d'apprendre, de s'instruire; et c'était parmi les jeunes à faire leur cour à ceux qui étaient les plus employés pour être reçus par eux à s'instruire, et à s'en laisser accompagner dans les détachemens pour les voir faire et apprendre sous eux. Telle fut l'école qui de plus en plus gros détachemens, qui de plus en plus de besogne importante, conduisit au grand les élèves de ces écoles, et qui, suivant la capacité, forma cette foule d'excellens officiers-généraux, et ce petit nombre de grands capitaines.

Les généraux d'armée, qui rendaient compte d'eux à mesure par leurs dépêches, en rendaient un plus étendu à leur retour. Tous sentaient le besoin qu'ils avaient de ces témoignages pour leur réputation et pour leur fortune; tous s'empressaient donc de les mériter, et de plaire, c'est-à-dire de se présenter à tout, et de soulager et d'aider, chacun selon sa portée, le général d'armée sous qui ils servaient, ou l'officier-général dans le corps duquel ils se trouvaient détachés. Cela opérait une volonté, une application, une vigilance, dont le total servait infiniment au général et au succès de la campagne.

Ceux qui se distinguaient le plus cheminaient aussi à

proportion; ils devenaient promptement lieutenans-généraux, et presque tous ceux qui sont parvenus au bâton de maréchal de France, avant que Louvois le procurât, y étaient parvenus avant quarante ans. L'expérience a appris qu'ils en étaient bien meilleurs, et suivant le cours de la nature, ils avaient vingt-cinq ou trente ans à employer leurs talens à la tête des armées. Des guerriers de ce mérite ne ployaient pas volontiers sous Louvois; aussi les détruisit-il, et avec eux leur pépinière. Ce fut par ce fatal ordre du tableau.

Il avait déjà réduit les généraux d'armée à recevoir de sa main les projets de campagne comme venant du roi, Il les avait exclus d'y travailler sans lui, et de s'expliquer de rien avec le roi, ni le roi avec eux qu'en sa présence, tant en partant qu'en revenant; enfin il les avait mis à la lisière peu-à-peu, de plus en plus resserrée, à n'oser faire un pas, ni presque jamais oser profiter de l'occasion la plus glissante de la main, sans ordre ou permission, et les avait réduits sous les courriers du cabinet. Il alla plus loin.

Il fit entendre au roi que l'emploi de commander une armée était de soi-même assez grand pour ne devoir pas chercher à le rendre plus puissant par la facilité de s'attacher des créatures, et même les familles de ces créatures dont ils pouvaient s'appuyer beaucoup; que ce choix de faire marcher qui ils voulaient à l'armée était nécessaire avant ce sage établissement de l'ordre du tableau qui mettait tout en la main de sa majesté; mais que désormais, l'ayant établi, il devait s'étendre à tout, et ne plus laisser de choix aux généraux d'armée qui devenait même injurieux aux officiers-généraux et particuliers, puisque c'était montrer une préférence qui ne pouvait que marquer plus de confiance, par conséquent plus d'estime pour l'un que pour l'autre, qui n'était souvent que

d'éloignement ou de caprice contre l'un, de fantaisie, d'amitié, ou de raison personnelle pour l'autre; qu'il fallait donc que les officiers-généraux et particuliers qui prenaient jour, ou qui étaient de piquet, en pareil grade les uns après les autres, suivant leur ancienneté, marchassent de même pour les détachemens, sans en intervertir l'ordre à la volonté du général, et ôter par cet unisson tout lieu aux jalousies, et aux généraux de pousser et de reculer qui bon leur semblait.

Le goût du roi, fort d'accord avec les vues de son ministre qu'il n'aperçut pas, embrassa aisément sa proposition. Il en fit une règle qui a toujours depuis été observée. De manière que si un général d'armée a un détachement délicat à faire, il est forcé de le donner au balourd qui est à marcher, et s'il s'en trouve plusieurs de suite, comme cela n'arrive que trop souvent, il faut qu'il en essuie le hasard ou qu'il fatigue ses troupes d'autant de détachemens inutiles qu'il y a de balourds à marcher, jusqu'à celui qu'il veut charger du détachement important; et si encore cela se trouvait un peu réitéré, ce seraient des plaintes et des cris à l'honneur et à l'injustice, dès que cela serait aperçu. On voit assez combien cet inconvénient est important pour une armée, mais l'essentiel est que cette règle est devenue la perte de l'école de la guerre, de toute instruction, de toute émulation. Il n'y a plus où, ni de quoi apprendre, plus d'intérêt de plaire aux généraux, ni de leur être d'aucune utilité par son application et sa vigilance. Tout est également sous la loi de l'ancienneté ou de l'ordre du tableau. On se dit qu'il n'y a qu'à dormir et faire ric à rac son service, et regarder la liste des dates; puisque rien n'avance que la date seule, il n'y a qu'à attendre en patience et en tranquillité, sans devoir rien à personne, ni à soi-même. Voilà l'obligation qu'a la France à Louvois qui a

sapé toute formation de capitaines pour n'avoir plus à compter avec le mérite, et pour que l'incapacité eût un continuel besoin de sa protection : voilà ce que le royaume doit à l'aveugle superbe de Louis XIV.

Les promotions introduites achevèrent de tout défigurer en achevant de tout confondre : mérite, actions, naissance, contradictoire de tout cela moyennant le tour de l'ancienneté, et les rares exceptions que Louvois y sut bien faire dès en les établissant, pour ceux qu'il voulut avancer, comme aussi pour ceux qu'il voulut reculer et dégoûter. Le prodigieux nombre de troupes que le roi mettait en campagne servit à grossir et à multiplier les promotions; et ces promotions, devenues bien plus fréquentes et bien plus nombreuses depuis, ont accablé les armées d'un nombre sans mesure de tous les grades. Un autre inconvénient en est résulté : c'est qu'à force d'officiers-généraux et de brigadiers, c'est merveille s'ils marchent chacun trois ou quatre fois dans toute une campagne, et ce n'en est pas une s'ils ne marchent qu'une fois ou deux. Or, sans leçon, sans école, quel moyen reste-t-il d'apprendre et de se former que de se trouver souvent en besogne pour s'instruire, si l'on peut, par la besogne même, à force de voir et de faire? et ils n'y sont jamais, et ils n'y peuvent être.

Une autre chose a mis le comble à ce désordre et à l'ignorance de la guerre : ce sont les troupes d'élite. J'appelle ainsi dans l'infanterie les régimens des gardes françaises et suisses, et le régiment du roi; dans la cavalerie, la maison du roi et la gendarmerie. Le roi, pour les distinguer, y a confondu tous les grades, et y a fait presque dans chaque promotion une fourmilière d'officiers-généraux. Les officiers de ces corps ne peuvent même apprendre le peu que font les autres, parce que, tout avancés qu'ils sont, ils ne font jamais que le service

de lieutenans ou de capitaines d'infanterie et de cavalerie, qui est celui de l'intérieur de leurs corps. Si on les fait servir d'officiers-généraux, ils sautent immédiatement à ce service sans en avoir vu ni appris quoi que ce soit, ni du service encore des grades qui sont entre-deux. On laisse à penser de celui qu'ils peuvent rendre, et de l'embarras que cette multiplication, qui se peut dire foule, cause dans une armée par eux-mêmes et par leurs équipages.

Et après tout cela on est surpris d'avoir tant de maréchaux de France, et si peu à s'en servir, et dans une immensité d'officiers-généraux un nombre si court qui sache quelque chose, et de n'en pouvoir discerner aucun à mettre en chef, ou le bâton de maréchal de France à la main, qu'à titre de son ancienneté. De là le malheur des armées, et la honte d'avoir recours à des étrangers fort nouveaux pour les commander, et sans espérance d'y pouvoir former personne. Les maîtres ne sont plus, les écoles sont éteintes, les écoliers disparus, et avec eux tout moyen d'en élever d'autres. Mais le pouvoir sans bornes du secrétaire d'état de la guerre, et tous ont bien soutenu là-dessus les erremens de Louvois, est un dédommagement que qui y pourrait chercher du remède trouve apparemment suffisant. Le roi a craint les seigneurs et a voulu des garçons de boutique; quel est le seigneur qui eût pu porter un coup si mortel à la France pour son intérêt et sa grandeur?

Après tant de montagnes devenues vallées sous le poids de Louvois, il trouva encore des collines à abattre; un souffle de sa bouche en vint à bout. Les régimens étaient sous la disposition de leurs colonels dans l'infanterie, la cavalerie, les dragons. Leur fortune dépendait de les tenir complets, bons, exacts dans le service, et leur honneur de les avoir vaillans et bien composés; leur estime

d'y vivre avec justice et désintéressement, en bons pères de famille; et l'intérêt des officiers, de leur plaire et d'acquérir leur estime, puisque leur avancement et tout détail intérieur dépendaient d'eux. Aussi était-ce aux colonels à répondre de leurs régimens en toutes choses, et ils étaient punis de leurs négligences et de leurs injustices, s'il s'en trouvait dans leur conduite. Cette autorité, quoique si nécessaire pour le bien du service, si peu étendue, on peut ajouter encore si subalterne, déplut à Louvois. Il voulut l'ôter aux colonels et l'usurper.

Il se servit pour y réussir de ce faible du roi pour tous les petits détails. Il l'entretint de ceux des troupes, des inconvéniens qu'il lui forgea de les laisser à la discrétion des colonels, trop nombreux pour pouvoir tenir sur chacun d'eux un œil aussi ouvert et aussi vigilant qu'il serait nécessaire; enfin il lui proposa d'établir des inspecteurs choisis parmi les colonels les plus appliqués et les plus entendus au détail des troupes, qui les passeraient en revue dans les districts qui leur seraient distribués, qui examineraient la conduite des colonels et des officiers, qui recevraient leurs plaintes, et celles même des soldats cavaliers et dragons, qui entreraient dans les détails pécuniaires avec autorité, dans celui du mérite, du démérite, du service de chacun, qui examineraient et régleraient provisoirement les disputes, et ce qui regarderait l'habillement et l'armement sur tout le complet, les chevaux et leurs équipages, qui rendraient un compte exact sur toutes ces choses deux ou trois fois l'année au roi, c'est-à-dire à lui-même, compte sur lequel on réglerait toutes choses avec connaissance de cause dans les régimens, et par lequel on connaîtrait exactement le service, la conduite et le mérite, l'esprit même des corps, des officiers qui les composaient et des colonels, pour

décider avec lumière de leur avancement, de leurs punitions et de leurs récompenses.

Le roi, charmé de ces nouveaux détails et de la connaissance qu'il allait acquérir si facilement de cette immensité d'officiers particuliers qui composaient toutes ses troupes, donna dans le piège, et en rendit par là Louvois le maître immédiat et despotique. Il sut choisir les inspecteurs qui lui convenaient ; c'étaient des grâces de plus qu'il se donnait à répandre. Dans le peu qu'il laissa ces inspecteurs rendre compte au roi pour l'en amuser, et les autoriser dans les commencemens, il eut grand soin de voir tout auparavant avec eux, et de leur faire leur leçon, qu'ils étaient d'autant plus obligés de suivre à la lettre, qu'il était toujours présent au compte qu'ils rendaient au roi.

En même temps il usa d'une autre adresse pour empêcher que ces inspecteurs ne pussent lui échapper. Sous prétexte de l'étendue des frontières et des provinces où les troupes étaient répandues l'hiver, et de l'éloignement des différentes armées, l'été, les unes des autres, il établit un changement continuel des mêmes inspecteurs, qui ne voyaient jamais plusieurs fois de suite les mêmes troupes, de peur qu'ils n'y prissent trop d'autorité, tellement qu'ils ne furent utiles qu'à ôter toute autorité aux colonels, et inutiles pour toute autre chose, même pour l'exécution de ce qu'ils avaient ordonné ou réformé, puisqu'ils ne pouvaient le voir ni le suivre, et que c'était à un autre inspecteur à s'en informer, qui le plus souvent y était trompé, ne pouvait deviner et ordonnait tout différemment.

Ce fut un cri général dans les troupes. Les colonels généraux et les mestres-de-camp-généraux de la cavalerie et des dragons, surtout le commissaire général de la cavalerie, qui en était l'inspecteur général né, perdi-

rent le peu d'autorité qu'ils avaient pu sauver des mains de Louvois qui l'avait presque tout anéantie, et qui par ce dernier coup en fit de purs fantômes. Les colonels ne demeurèrent guère autre chose; les officiers sensés se dégoûtèrent de dépendre désormais de ces espèces de passe-volans qui ne pouvaient les connaître; d'autres par diverses raisons furent bien aises de ne plus dépendre de leurs colonels.

On n'osa rien dans cette primeur où Louvois, les yeux ouverts et le fouet à la main, châtiait rudement le moindre air de murmure, plus encore de dépit. Mais après lui on commença à sentir dans les troupes tout le faux d'un établissement qui ne fit que s'accroître en nombre, et diminuer en considération. On crut y remédier en faisant des officiers-généraux directeurs de cavalerie et d'infanterie, avec les inspecteurs sous eux. Ce ne fut que plus de confusion dans les ordres et les détails, plus de cabales dans les régimens, plus de négligence dans le service. Les colonels, devenus incapables de faire ni bien ni mal, furent peu comptés dans leurs régimens, peu en état par conséquent d'y bien faire faire le service, et les plus considérables peu en volonté de se donner une peine désagréable et infructueuse. Sous prétexte de l'avis des inspecteurs, le bureau, c'est-à-dire le ministre de la guerre, et bien plus ses principaux commis, disposèrent peu-à-peu des emplois des régimens, sans nul égard pour ceux que les colonels proposaient, tellement que le dégoût, la confusion, le déréglement, le désordre, se glissèrent dans les troupes, où ce ne fut plus que brigues, souplesses, souvent querelles et divisions, toujours mécontentemens et dégoûts.

C'est ce qui a comblé les désastres de nos dernières guerres, mais à quoi l'autorité et l'intérêt du bureau empêcheront toujours d'apporter le remède unique, qui se-

rait de remettre les choses à cet égard comme elles étaient avant cette destructive invention. Mais elle fit passer toute autorité particulière, et pour ainsi dire domestique, entre les mains de Louvois. Il en savait trop pour n'en avoir pas senti les funestes conséquences, mais il ne songeait qu'à lui, et ne souffrit pas long-temps que les inspecteurs rendissent compte au roi; il se chargea bientôt de le faire seul pour eux; et ses successeurs ont bien su se maintenir dans cette possession, excepté des occasions fort rares, momentanées, et toujours en leur présence.

Louvois imagina une autre nouveauté pour se rendre encore plus puissant et plus l'arbitre des fortunes militaires : ce fut le grade de brigadier, inconnu jusqu'à lui dans nos troupes, et avec qui on aurait pu se passer utilement de faire connaissance. Les autres troupes de l'Europe n'en ont eu que depuis fort peu de temps. L'ancien des colonels de chaque brigade la commandait; et dans les détachemens, les plus anciens colonels qui s'y trouvaient commandés y faisaient le service qui a depuis été attribué à ce grade. Il est donc inutile et superflu, mais il servit à retarder l'avancement de ce premier grade au-dessus des colonels, par conséquent à Louvois à en avoir un de plus à avancer ou à reculer qui bon lui semblerait, et dans la totalité des grades, à rendre le chemin plus difficile et plus long, à arriver plus tard à celui de lieutenant-général, et à retarder le bâton à l'âge plus que sexagénaire, où alors on n'avait ni l'acquit, ni la force de lutter avec le secrétaire d'état, ni de lui faire le plus léger ombrage.

On n'en a vu depuis d'exception que le dernier maréchal d'Estrées, pour la marine, par un hasard heureux d'avoir eu de bonne heure la place de vice-amiral de son père; et par terre, le duc de Berwick, que son mérite

seul n'eût jamais avancé sans la transcendance de sa qualité de bâtard. On a senti et on sentira long-temps encore ce que valent ces généraux sexagénaires, et des troupes abandonnées à elles-mêmes sous le nom des inspecteurs et sous la férule du bureau, c'est-à-dire sous l'ignorant et l'intéressé despotisme du secrétaire d'état de la guerre, et sous celui d'un roi trop véritablement muselé. Venons maintenant à une autre guerre de politique de Louis XIV.

CHAPITRE V.

Quelles raisons déterminèrent le roi à ne plus vivre à Paris. — Séjour à Saint-Germain. — Versailles. — Distinctions inventées par le roi. — Justaucorps. — Police secrète. — Abus résultant de ces délations. — Importance attachée aux fonctions de lieutenant de police. — Le secret des lettres violé. — Discrétion du roi. — Anecdote plaisante à ce sujet. — Politesse sagement mesurée du roi. — Il aimait l'exactitude dans son service. — Comment il traitait ses valets dans l'intérieur. — Autres détails sur sa personne. — Ses goûts. — Sa profusion. — Il l'aimait aussi dans les autres.—Versailles. — Ses merveilles et ses inconvéniens.—Travaux entrepris à Maintenon.—Ils coûtent la vie à un grand nombre de soldats.—Marly coûta autant que Versailles.

La cour fut un autre manège de la politique du despotisme. On vient de voir celle qui divisa, qui humilia, qui confondit les plus grands, celle qui éleva les ministres au-dessus de tous, en autorité et en puissance par-dessus les princes du sang, en grandeur même par-dessus les gens de la première qualité, après avoir totalement changé leur état. Il faut montrer les progrès en tout genre de la même conduite dressée sur le même point de vue.

Plusieurs choses contribuèrent à tirer pour toujours

la cour hors de Paris, et à la tenir sans interruption à la campagne. Les troubles de la minorité, dont cette ville fut le grand théâtre, avaient imprimé au roi de l'aversion pour elle, et la persuasion encore que son séjour y était dangereux, et que la résidence de la cour ailleurs rendrait à Paris les cabales moins aisées par la distance des lieux, quelque peu éloignés qu'ils fussent, et en même temps plus difficiles à cacher par les absences si aisées à remarquer. Il ne pouvait pardonner à Paris sa sortie fugitive de cette ville la veille des Rois, ni de l'avoir rendue, malgré lui, témoin de ses larmes, à la première retraite de madame de la Vallière. L'embarras des maîtresses, et le danger de pousser de grands scandales au milieu d'une capitale si peuplée, et si remplie de tant de différens esprits, n'eut pas peu de part à l'en éloigner. Il s'y trouvait importuné de la foule du peuple à chaque fois qu'il sortait, qu'il rentrait, qu'il paraissait dans les rues; il ne l'était pas moins d'une autre sorte de foule de gens de la ville, et qui n'était pas pour l'aller chercher assidûment plus loin. Des inquiétudes aussi, qui ne furent pas plus tôt aperçues que les plus familiers de ceux qui étaient commis à sa garde, le vieux Noailles, M. de Lausun, et quelques subalternes, firent leur cour de leur vigilance, et furent accusés de multiplier exprès de faux avis qu'ils se faisaient donner, pour avoir occasion de se faire valoir et d'avoir plus souvent des particuliers avec le roi; le goût de la promenade et de la chasse, bien plus commodes à la campagne qu'à Paris, éloigné des forêts et stérile en lieux de promenades; celui des bâtimens qui vint après, et qui, peu-à-peu toujours croissant, ne lui en permettait pas l'amusement dans une ville où il n'aurait pu éviter d'y être continuellement en spectacle; enfin l'idée de se rendre plus vénérable en se dérobant aux yeux de la multitude, et à l'habitude d'en être vu tous

les jours, toutes ces considérations fixèrent le roi à Saint-Germain bientôt après la mort de la reine sa mère.

Ce fut là où il commença à attirer le monde par les fêtes et les galanteries, et à faire sentir qu'il voulait être vu souvent.

L'amour de madame de la Vallière, qui fut d'abord un mystère, donna lieu à de fréquentes promenades à Versailles, petit château de cartes alors, bâti par Louis XIII, ennuyé, et sa suite encore plus, d'y avoir souvent couché dans un méchant cabaret à rouliers ou dans un moulin à vent, excédé de ses longues chasses dans la forêt de Saint-Léger et plus loin encore, temps bien différent, de ceux réservés à son fils où les routes, la vitesse des chiens et le nombre gagé des piqueurs et des chasseurs à cheval ont rendu les chasses si aisées et si courtes. Ce monarque ne couchait jamais ou bien rarement à Versailles qu'une nuit, et par nécessité; et non comme le roi son fils pour être plus en particulier avec sa maîtresse, plaisirs inconnus au juste, au héros, digne fils de saint Louis, qui bâtit ce petit Versailles.

Ces petites parties de Louis XIV y firent naître peu-à-peu ces bâtimens immenses qu'il y a faits; et leur commodité pour une nombreuse cour, si différente des logemens de Saint-Germain, l'y fit transporter tout-à-fait sa demeure peu de temps avant la mort de la reine. Il y fit des logemens infinis, qu'on lui faisait sa cour de lui demander, au lieu qu'à Saint-Germain, presque tout le monde avait l'incommodité d'être à la ville, et le peu qui était logé au château y était étrangement à l'étroit.

Les fêtes fréquentes, les promenades particulières à Versailles, les voyages furent des moyens que le roi saisit pour distinguer et pour mortifier en nommant les personnes qui à chaque fois en devaient être, et pour tenir chacun assidu et attentif à lui plaire. Il sen t qu'il

n'avait pas à beaucoup près assez de grâces à répandre pour faire un effet continuel. Il en substitua donc aux véritables d'idéales, par la jalousie, les petites préférences qui se trouvaient tous les jours, et pour ainsi dire, à tous momens, par son art à éveiller les espérances que ces petites préférences et ces distinctions faisaient naître, et par la considération qui s'en tirait; personne ne fut plus ingénieux que lui à inventer sans cesse ces sortes de choses. Marly, dans la suite, lui fut en cela d'un plus grand usage, ainsi que Trianon où tout le monde, à la vérité, pouvait lui aller faire sa cour, mais où les dames avaient l'honneur de manger avec lui, et où à chaque repas elles étaient choisies. Il en fut de même du bougeoir qu'il faisait tenir tous les soirs à son coucher par un courtisan qu'il voulait distinguer, et toujours entre les plus qualifiés de ceux qui s'y trouvaient, qu'il nommait tout haut au sortir de sa prière.

Le justaucorps à brevet fut une autre de ces inventions. Il était bleu doublé de rouge avec les paremens et la veste rouge, brodé d'un dessin magnifique or et un peu d'argent, particulier à cet habit. Il n'y en avait qu'un nombre, dont le roi, sa famille, et les princes du sang étaient, mais ceux-ci, comme le reste des courtisans, n'en avaient qu'à mesure qu'il en vaquait. Les plus distingués de la cour par eux-mêmes ou par la faveur les demandaient au roi, et c'était une grâce que d'en obtenir. Le secrétaire d'état ayant la maison du roi en son département en expédiait un brevet, et nul d'eux n'était à portée d'en avoir. Ils furent imaginés pour ceux, en très petit nombre, qui avaient la liberté de suivre le roi aux promenades de Saint-Germain à Versailles sans être nommés, et depuis que cela cessa, ces habits ont cessé aussi de donner aucun privilège, excepté celui d'être portés quoiqu'on fût en deuil de cour ou de famille,

pourvu que le deuil ne fût pas grand ou qu'il fût sur ses fins, et dans le temps encore où il était défendu de porter de l'or et de l'argent. Je ne l'ai jamais vu porter au roi, à Monseigneur ni à Monsieur, mais très souvent aux trois fils de Monseigneur et à tous les autres princes; et jusqu'à la mort du roi, dès qu'il en vaquait un, c'était à qui l'aurait entre les gens de la cour les plus considérables, et si un jeune seigneur l'obtenait c'était une grande distinction. Les différentes adresses de cette nature qui se succédèrent les unes aux autres, à mesure que le roi avança en âge, et que les fêtes changeaient ou diminuaient, et les attentions qu'il marquait pour avoir toujours une cour nombreuse, on ne finirait point à les expliquer.

Non-seulement il était sensible à la présence continuelle de ce qu'il y avait de distingué, mais il l'était aussi aux étages inférieurs. Il regardait à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartemens, dans les jardins de Versailles, où seulement les courtisans avaient la liberté de le suivre; il voyait et remarquait tout le monde, aucun ne lui échappait, jusqu'à ceux qui n'espéraient pas même être vus. Il distinguait très bien en lui-même les absences de ceux qui étaient toujours à la cour, celles des passagers qui y venaient plus ou moins souvent, les causes générales ou particulières de ces absences; il les combinait, et ne perdait pas la plus légère occasion d'agir à leur égard en conséquence. C'était un démérite aux uns, et à tout ce qu'il y avait de distingué, de ne faire pas de la cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais, ou comme jamais. Quand il s'agissait de quelque chose pour eux : « Je ne le connais point », répondait-il fièrement. Sur ceux qui se présentaient rarement : « C'est un homme que je

ne vois jamais »; et ces arrêts-là étaient irrévocables. C'était un autre crime de n'aller point à Fontainebleau, qu'il regardait comme Versailles, et pour certaines gens de ne demander pas pour Marly, les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessein de les y mener; mais si on était sur le pied d'y aller toujours, il fallait une excuse valable pour s'en dispenser, hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvait souffrir les gens qui se plaisaient à Paris. Il supportait assez aisément ceux qui aimaient leur campagne, encore y fallait-il être mesuré ou avoir pris ses précautions avant d'y aller passer un temps un peu long.

Cela ne se bornait pas aux personnes en charge, ou familières, ou bien traitées, ni à celles que leur âge ou leur représentation marquait plus que les autres. La destination seule suffisait dans les gens habitués à la cour. On a vu sur cela, en son lieu, l'attention qu'eut le roi à un voyage que je fis à Rouen pour un procès, tout jeune que j'étais, et à m'y faire écrire de sa part par Pontchartrain pour en savoir la raison.

Louis XIV s'étudiait avec grand soin à être bien informé de ce qui se passait partout, dans les lieux publics, dans les maisons particulières, dans le commerce du monde, dans le secret des familles et des liaisons. Les espions et les rapporteurs étaient infinis. Il en avait de toute espèce : plusieurs qui ignoraient que leurs délations allassent jusqu'à lui, d'autres qui le savaient, quelques-uns qui lui écrivaient directement en faisant rendre leurs lettres par les voies qu'il leur avait prescrites, et ces lettres-là n'étaient vues que de lui, et toujours avant toute autre chose, quelques autres enfin qui lui parlaient quelquefois secrètement dans ses cabinets, par les derrières. Ces voies inconnues rompirent le cou à une infinité de gens de tous états, sans qu'ils en aient jamais pu découvrir la cause, souvent très injustement, et le roi

une fois prévenu ne revenait jamais, ou si rarement que c'était presque sans exemple.

Il avait encore un défaut bien dangereux pour les autres, et souvent pour lui-même par la privation de bons sujets. C'est qu'encore qu'il eût la mémoire excellente et pour reconnaître un homme du commun qu'il avait vu une fois, au bout de vingt ans, et pour les choses qu'il avait sues, et qu'il ne confondait point, il n'était pourtant pas possible qu'il se souvînt de tout, au nombre infini de ce qui chaque jour venait à sa connaissance. S'il lui était revenu quelque chose de quelqu'un qu'il eût oublié de la sorte, il lui restait imprimé qu'il y avait quelque chose contre lui, et c'en était assez pour l'exclure. Il ne cédait point aux représentations d'un ministre, d'un général, de son confesseur même, suivant l'espèce de chose ou de gens dont il s'agissait. Il répondait qu'il ne savait plus ce qui lui en était revenu, mais qu'il était plus sûr d'en prendre un autre dont il ne lui fût rien revenu du tout.

Ce fut à sa curiosité que les dangereuses fonctions du lieutenant de police furent redevables de leur établissement. Elles allèrent depuis toujours croissant. Ces officiers ont tous été sous lui plus craints, plus ménagés, aussi considérés que les ministres, jusque par les ministres mêmes, et il n'y avait personne en France, sans excepter les princes du sang, qui n'eût intérêt de les ménager, et qui ne le fît. Outre les rapports sérieux qui lui revenaient par eux, il se divertissait d'en apprendre toutes les galanteries et toutes les sottises de Paris. Pontchartrain, qui avait Paris et la cour dans son département, lui faisait tellement sa cour par cette voie indigne, dont son père était outré, qu'elle le soutint souvent auprès du roi, et de l'aveu du roi même, contre de rudes atteintes auxquelles sans cela il aurait succombé, et on l'a su plus d'une fois par madame

de Maintenon, par madame la duchesse de Bourgogne, par M. le comte de Toulouse, et par les valets intérieurs.

Mais la plus cruelle de toutes les voies par laquelle le roi fût instruit bien des années, avant qu'on s'en fût aperçu, et par laquelle l'ignorance et l'imprudence de beaucoup de gens continuèrent toujours encore de l'instruire, fut celle de l'ouverture des lettres. C'est ce qui donna tant de crédit aux Pajot et aux Roullier qui en avaient la ferme, qu'on ne put jamais leur ôter, ni la leur faire guère augmenter par cette raison si long-temps inconnue, et qui s'y enrichirent si énormément tous, aux dépens du public et du roi même.

On ne saurait comprendre la promptitude et la dextérité de cette exécution. Le roi voyait l'extrait de toutes les lettres où il y avait des articles que les chefs de la poste, puis le ministre qui la gouvernait, jugeaient devoir aller jusqu'à lui, et les lettres entières quand elles en valaient la peine par leur tissu, ou par la considération de ceux qui étaient en commerce. Par là les gens principaux de la poste, maîtres et commis, furent en état de supposer tout ce qu'il leur plut, et à qui il leur plut; et comme peu de chose perdait sans ressource, ils n'avaient pas besoin de forger ni de suivre une intrigue. Un mot de mépris sur le roi ou sur le gouvernement, une raillerie, en un mot un article de lettre spécieux et détaché, noyait sans ressource, sans perquisition aucune, et ce moyen était continuellement entre leurs mains. Aussi à vrai et à faux est-il incroyable combien de gens de toutes les sortes en furent plus ou moins perdus. Le secret était impénétrable, et jamais rien ne coûta moins au roi que de se taire profondément, et de dissimuler de même.

Ce dernier talent, il le poussa souvent jusqu'à la fausseté, mais avec cela jamais de mensonge, et il se piquait de tenir parole. Aussi ne la donnait-il presque jamais.

Pour le secret d'autrui, il le gardait aussi religieusement que le sien. Il était même flatté de certaines confessions et de certaines confidences; et il n'y avait maîtresses, ministre, ni favori qui pût y donner atteinte, quand le secret les aurait même regardés.

On a su, entre beaucoup d'autres, l'aventure famouse d'une femme de nom, laquelle a toujours été pleinement ignorée et jusqu'au soupçon même, qui, séparée de lieu depuis un an d'avec son mari, se trouvant grosse et sur le point de le voir arriver de l'armée, à bout enfin de tous moyens, fit demander en grâce au roi une audience secrète, dont qui que ce soit ne pût s'apercevoir, pour l'affaire du monde la plus importante. Elle l'obtint. Elle se confia au roi dans cet extrême besoin, et lui dit que c'était comme au plus honnête homme de son royaume. Le roi lui conseilla de profiter d'une si grande détresse pour vivre plus sagement à l'avenir, et lui promit de retenir sur-le-champ son mari sur la frontière, sous prétexte de son service, tant et si long-temps qu'il ne pût avoir aucun soupçon, et de ne le laisser revenir sous aucun prétexte. En effet, il en donna l'ordre le jour même à Louvois, et lui défendit non-seulement tout congé, mais de souffrir qu'il s'absentât un seul jour du poste qu'il lui assignait pour y commander tout l'hiver. L'officier qui était distingué, et qui n'avait rien aperçu que naturel, encore moins demandé d'être employé l'hiver sur la frontière, et Louvois qui n'avait aussi pas pensé, furent également surpris et fâchés. Il n'en fallut pas davantage à la femme, et sans demander pourquoi, le roi n'eut à lui faire l'histoire que dans ses termes exprès, et lorsqu'il fut bien sûr que les gens que cela regardait ne se pouvaient plus démêler, comme en effet ils n'ont jamais pu l'être, pas même au moment le plus exprès et le plus certain.

Jamais personne ne donna de meilleure grâce, et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son sourire même, jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la majesté, à quoi la rareté et la brièveté de ses paroles ajoutaient beaucoup. S'il les adressait à quelqu'un, ou de question, ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardait; c'était une distinction dont on s'entretenait et qui rendait toujours une sorte de considération. Il en était de même de toutes les attentions, des distinctions et des préférences, qu'il donnait dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne; et s'il avait à reprendre, à réprimander, ou à corriger, ce qui était fort rare, c'était toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colère, si on excepte l'unique aventure de Courtenvaux, qui a été racontée en son lieu, quoiqu'il ne fût pas exempt de colère; quelquefois avec un air de sévérité.

Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses quand elles passaient le « je verrai », et dans ses manières. Ces étages divers se marquaient exactement dans sa manière de saluer et de recevoir les révérences, lorsqu'on partait ou qu'on arrivait. Il était admirable à recevoir différemment les saluts à la tête des lignes à l'armée et aux revues. Mais surtout pour les femmes rien n'était pareil. Jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre, et qu'il connaissait pour telles, comme cela arrivait souvent à Marly. Aux dames, il ôtait son chapeau tout-à-fait, mais de plus ou moins loin; aux gens titrés, à demi, et le tenait en l'air ou à son oreille quelques instans plus

ou moins marqués. Aux seigneurs, mais qui l'étaient, il se contentait de mettre la main au chapeau. Il l'ôtait comme aux dames pour les princes du sang. S'il abordait des dames, il ne se couvrait qu'après les avoir quittées. Tout cela n'était que dehors, car dans la maison il n'était jamais couvert. Ses révérences, plus ou moins marquées, mais toujours légères, avaient une grâce et une majesté incomparables, jusqu'à sa manière de se soulever à demi à son souper pour chaque dame assise qui arrivait, non pour aucune autre, ni pour les princes du sang; mais sur les fins cela le fatiguait, quoiqu'il ne l'ait jamais cessé, et les dames assises évitaient d'entrer à son souper quand il était commencé. C'était encore avec la même distinction qu'il recevait le service de Monsieur, de M. le duc d'Orléans, des princes du sang; à ces derniers, il ne faisait que marquer, à Monseigneur de même, et à messeigneurs ses fils par familiarité; des grands officiers, avec un air de bonté et d'attention.

Si on lui faisait attendre quelque chose à son habiller, c'était toujours avec patience. Exact aux heures qu'il donnait pour toute sa journée, il avait une précision nette et courte dans ses ordres. Si dans les vilains temps d'hiver qu'il ne pouvait aller dehors, il arrivait qu'il passât chez madame de Maintenon un quart d'heure plus tôt qu'il n'en avait donné l'ordre, ce qui ne se présentait guère, et que le capitaine des gardes en quartier ne s'y trouvât pas, il ne manquait point de lui dire après que c'était sa faute à lui d'avoir prévenu l'heure, non celle du capitaine des gardes de l'avoir manquée. Aussi, avec cette règle, qui ne manquait jamais, était-il servi avec la dernière exactitude, et elle était d'une commodité infinie pour les courtisans.

Il traitait bien ses valets, surtout les intérieurs. C'était parmi eux qu'il se sentait le plus à son aise, et qu'il

se communiquait le plus familièrement, surtout aux principaux. Leur amitié et leur aversion a souvent eu de grands effets. Ils étaient sans cesse à portée de rendre de bons et de mauvais offices; aussi faisaient-ils souvenir de ces puissans affranchis des empereurs romains, à qui le sénat et les grands de l'empire faisaient leur cour en ployant sous eux avec bassesse. Ceux-ci, dans tout ce règne, ne furent ni moins comptés ni moins courtisés. Les ministres même les plus puissans les ménageaient ouvertement; et les princes du sang, jusqu'aux bâtards, sans parler de tout ce qui est inférieur, en usaient de même. Les charges des premiers gentilshommes de la chambre furent plus qu'obscurcies par les premiers valets de chambre, et les grandes charges ne se soutinrent que selon que les valets de leur dépendance ou les petits officiers très subalternes approchaient nécessairement plus ou moins du roi. L'insolence aussi était grande dans la plupart d'eux, et telle qu'il fallait savoir l'éviter, ou la supporter avec patience.

Le roi les soutenait tous, et il racontait quelquefois avec complaisance qu'ayant dans sa jeunesse envoyé, pour je ne sais quoi, une lettre au duc de Montbazon, gouverneur de Paris, qui était en une de ses maisons de campagne près de cette ville, par un de ses valets de pied, il y arriva comme M. de Montbazon allait se mettre à table, qu'il avait forcé ce valet de pied de s'y mettre avec lui, et l'avait conduit, lorsqu'il le renvoya, jusque dans la cour, parce qu'il était venu de la part du roi.

Il ne manquait guère aussi de demander à ses gentilshommes ordinaires, quand ils revenaient de sa part de faire des complimens de conjouissance ou de condoléance aux gens titrés, hommes et femmes, mais à nuls autres, comment ils avaient été reçus; et il aurait trouvé

bien mauvais qu'on ne les eût pas fait asseoir, et conduits fort loin, les hommes au carrosse.

Rien n'était pareil à lui aux revues, aux fêtes, et partout où un air de galanterie pouvait avoir lieu par la présence des dames. On l'a déjà dit, il l'avait puisée à la cour de la reine sa mère, et chez la comtesse de Soissons; la compagnie de ses maîtresses l'y avait accoutumé de plus en plus; mais toujours majestueuse, quoique quelquefois avec de la gaîté, et jamais devant le monde rien de déplacé ni de hasardé; jusqu'au moindre geste, son marcher, son port, toute sa contenance, tout mesuré, tout décent, noble, grand, majestueux, et toutefois très naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure donnaient une grande facilité. Aussi, dans les choses sérieuses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'a tant imposé; et il fallait commencer par s'accoutumer à le voir, si en le haranguant on ne voulait s'exposer à demeurer court. Ses réponses en ces occasions étaient toujours courtes, justes, pleines et très rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritait. Le respect aussi qu'apportait sa présence en quelque lieu qu'il fût imposait un silence et jusqu'à une sorte de frayeur.

Il aimait fort l'air et les exercices, tant qu'il en put faire. Il avait excellé à la danse, au mail, à la paume. Il était encore admirable à cheval à son âge. Il aimait à voir faire toutes ces choses avec grâce et adresse. S'en bien ou mal acquitter devant lui était mérite ou démérite. Il disait que de ces choses qui n'étaient point nécessaires, il ne s'en fallait pas mêler, si on ne les faisait pas bien. Il aimait fort à tirer, et il n'y avait point de si bon tireur que lui, ni avec tant de grâces. Il voulait des chiennes couchantes excellentes;

il en avait toujours sept ou huit dans ses cabinets, et se plaisait à leur donner lui-même à manger pour s'en faire connaître. Il aimait fort aussi à courre le cerf, mais en calèche, depuis qu'il s'était cassé le bras en courant à Fontainebleau, aussitôt après la mort de la reine. Il était seul dans une manière de soufflet, tiré par quatre petits chevaux, à cinq ou six relais, et il menait lui-même à toute bride, avec une adresse et une justesse que n'avaient pas les meilleurs cochers, et toujours la même grâce à tout ce qu'il faisait. Ses postillons étaient des enfans depuis neuf ou dix ans jusqu'à quinze, et il les dirigeait.

Il aima en tout la splendeur, la magnificence, la profusion. Ce goût il le tourna en maxime par politique, et l'inspira en tout à sa cour. C'était lui plaire que de s'y jeter en table, en habits, en équipages, en bâtimens, en jeu. C'étaient des occasions pour qu'il parlât aux gens. Le fond était qu'il tendait et parvint par là à épuiser tout le monde en mettant le luxe en honneur, et pour certaines parties en nécessité. Il réduisit ainsi peu-à-peu tout le monde à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister. Il y trouvait encore la satisfaction de son orgueil par une cour superbe en tout, et par une plus grande confusion qui anéantissait de plus en plus les distinctions naturelles.

C'est une plaie qui, une fois introduite, est devenue le cancer intérieur qui ronge tous les particuliers, parce que de la cour il s'est promptement communiqué à Paris et dans les provinces et les armées, où les gens en quelque place ne sont comptés qu'à proportion de leur table et de leur magnificence, depuis cette malheureuse introduction qui ronge tous les particuliers, qui force ceux d'un état où l'on peut voler à ne s'y pas épargner, la plupart dans la nécessité de soutenir leur dépense. Et de là la confusion des états, que l'orgueil et jusqu'à la bien-

séance entretiennent, qui par la folie du gros va toujours en augmentant, dont les suites sont infinies, et ne vont à rien moins qu'à la ruine et au renversement général.

Rien, jusqu'à lui, n'a jamais approché du nombre et de la magnificence de ses équipages de chasse et de toutes ses autres sortes d'équipages. Ses bâtimens, qui les pourrait nombrer? En même temps, qui n'en déplorera pas l'orgueil, le caprice, le mauvais goût? Il abandonna Saint-Germain, et ne fit jamais à Paris ni ornement ni commodité, que le Pont-Royal, par pure nécessité, en quoi, avec son incomparable étendue, elle est si inférieure à tant de villes dans toutes les parties de l'Europe.

Lorsqu'on fit la place de Vendôme, elle était carrée. M. de Louvois en vit les quatre paremens bâtis. Son dessein était d'y placer la bibliothèque du roi, les médailles, le balancier, toutes les académies, et le grand conseil qui tient ses séances encore dans une maison qu'il loue. Le premier soin du roi, le jour de la mort de Louvois, fut d'arrêter ce travail, et de donner ses ordres pour faire couper à pans les angles de la place, en la diminuant d'autant, de n'y placer rien de ce qui y était destiné, et de n'y faire que des maisons, ainsi qu'on la voit.

Saint-Germain, lieu unique pour rassembler les merveilles de la vue, l'immense plain-pied d'une forêt toute joignante, unique encore par la beauté de ses arbres, de son terrein, de sa situation, l'avantage et la facilité des eaux de source sur cette élévation, les agrémens admirables des jardins, des hauteurs et des terrasses, qui les unes sur les autres se pouvaient si aisément conduire dans toute l'étendue qu'on aurait voulu, les charmes et les commodités de la Seine, enfin, une ville toute faite et que sa position entretenait par elle-même, il l'abandonna pour Versailles, le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux,

sans vue, sans bois, sans eau, sans terre, parce que tout y est sable mouvant ou marécage, sans air et par conséquent malsain.

Il se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors. Il y bâtit tout l'un après l'autre, sans dessin général; le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé. Son appartement et celui de la reine y ont les dernières incommodités, avec les vues des cabinets et de tout ce qui est derrière les plus obscures, les plus enfermées, les plus puantes. Les jardins dont la magnificence étonne, mais dont le plus léger usage rebute, sont d'aussi mauvais goût. On n'y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une vaste zone torride, au bout de laquelle il n'y a plus, ou quoi que ce soit, qu'à monter et à descendre; et avec la colline, qui est fort courte, se terminent les jardins. La recoupe y brûle les pieds, mais sans cette recoupe on y enfoncerait ici dans les sables, et là dans la plus noire fange. La violence qui y a été faite partout à la nature repousse et dégoûte malgré soi. L'abondance des eaux forcées et ramassées de toutes parts les rend vertes, épaisses, bourbeuses; elles répandent une humidité malsaine et sensible, une odeur qui l'est encore plus. Leurs effets, qu'il faut pourtant beaucoup ménager, sont incomparables; mais de ce tout, il résulte qu'on admire et qu'on fuit. Du côté de la cour, l'étranglé suffoque, et ces vastes ailes s'enfuient sans tenir à rien. Du côté des jardins, on jouit de la beauté du tout ensemble, mais on croit voir un palais qui a été brûlé, où le dernier étage et les toits manquent encore. La chapelle qui l'écrase, parce que Mansart voulait engager le roi à élever le tout d'un étage, a de partout la triste représentation d'un immense catafalque. La main d'œuvre y est exquise en tous genres, l'ordonnance nulle; tout y a été fait pour la tribune, parce

que le roi n'allait guère en bas, et celles des côtés sont inaccessibles, par l'unique défilé qui conduit à chacune. On ne finirait point sur les défauts monstrueux d'un palais si immense, et si immensément cher, avec ses accompagnemens qui le sont encore davantage.

Orangerie, potagers, chenils, grandes et petites écuries pareilles, commun prodigieux; enfin une ville entière là où il n'y avait qu'un très misérable cabaret, un moulin à vent, et ce petit château de cartes que Louis XIII y avait fait pour n'y plus coucher sur la paille, qui n'était que la contenance étroite et basse autour de la cour de marbre, qui en faisait la cour, et dont le bâtiment du fond n'avait que deux courtes et petites ailes. Mon père l'a vu et y a couché maintes fois. Encore ce Versailles de Louis XIV, ce chef-d'œuvre si ruineux et de si mauvais goût, et où les changemens entiers des bassins et des bosquets ont enterré tant d'or qui ne peut paraître, n'a-t-il pu être achevé?

Parmi tant de salons entassés l'un sur l'autre, il n'y a ni salle de comédie, ni salle de banquet, ni de bal; et devant et derrière il reste beaucoup à faire. Les parcs et les avenues, tous en plants, ne peuvent venir. Du gibier, il faut y en jeter sans cesse; des rigoles de quatre et cinq lieues de cours y sont sans nombre, ainsi que les murailles qui, par leur immense contour enferment comme une petite province le plus triste et le plus vilain pays du monde.

Trianon, dans ce même parc, et à la porte de Versailles, d'abord maison de porcelaine à aller faire des collations, agrandie après pour y pouvoir coucher, enfin palais de marbre, de jaspe et de porphyre avec des jardins délicieux; la ménagerie vis-à-vis, de l'autre côté de la croisée du canal de Versailles, toute de riens exquis, et garnie de toutes sortes d'espèces de bêtes à deux

et à quatre pieds les plus rares ; enfin Clagny, bâti pour madame de Montespan en son propre, passé au duc du Maine, au bout de Versailles, château superbe avec ses eaux, ses jardins, son parc ; des aqueducs dignes des Romains de tous les côtés, l'Asie ni l'antiquité n'offrent rien de si vaste, de si multiplié, de si travaillé, de si superbe, de si rempli de monumens les plus rares de tous les siècles, en marbres les plus exquis de toutes les sortes, en bronzes, en peintures, en sculptures, ni rien de si achevé.

Mais l'eau manquait quoi qu'on pût faire, et ces merveilles de l'art en fontaines tarissaient, comme elles font encore à tous momens, malgré la prévoyance de ces mers de réservoirs qui avaient coûté tant de millions à établir et à conduire sur le sable mouvant et sur la fange. Qui l'aurait cru ? ce défaut devint la ruine de l'infanterie. Madame de Maintenon régnait, on parlera d'elle à son tour. M. de Louvois alors, était bien avec elle, on jouissait de la paix. Il imagina de détourner la rivière d'Eure, entre Chartres et Maintenon, et de la faire venir tout entière à Versailles. Qui pourra dire l'or et les hommes que la tentative obstinée en coûta pendant plusieurs années, jusque-là qu'il fut défendu, sous les plus grandes peines, dans le camp qu'on y avait établi et qu'on y tint très long-temps, d'y parler des malades, surtout des morts, que le rude travail et plus encore l'exhalaison de tant de terres remuées tuaient? combien d'autres furent des années à se rétablir de cette contagion ! combien n'en ont pu reprendre leur santé pendant le reste de leur vie ! Et toutefois non-seulement les officiers particuliers, mais les colonels, les brigadiers, et ce qu'on y employa d'officiers-généraux, n'avaient pas, quels qu'ils fussent, la liberté de s'en absenter un quart d'heure, ni de manquer eux-mêmes un quart d'heure de service sur les travaux. La

guerre enfin les interrompit en 1688, sans qu'ils aient été repris depuis ; il n'en est resté que d'informes monumens qui éterniseront cette cruelle folie.

A la fin, le roi, lassé du beau et de la foule, se persuada qu'il voulait quelquefois du petit et de la solitude. Il chercha autour de Versailles de quoi satisfaire ce nouveau goût. Il visita plusieurs endroits, il parcourut les coteaux qui découvrent Saint-Germain et cette vaste plaine qui est au bas, où la Seine serpente et arrose tant de gros lieux et de richesses en quittant Paris. On le pressa de s'arrêter à Lucienne, où Cavoye eut depuis une maison dont la vue est enchantée, mais il répondit que cette heureuse situation le ruinerait, et que, comme il voulait un rien, il voulait aussi une situation qui ne lui permît pas de songer à y rien faire.

Il trouva derrière Lucienne un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines de toutes parts, extrêmement à l'étroit, avec un méchant village sur le penchant d'une de ces collines qui s'appelait Marly. Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit tout son mérite. L'étroit du vallon où on ne se pouvait étendre y en ajouta beaucoup. Il crut choisir un ministre, un favori, un général d'armée. Ce fut un grand travail que de dessécher ce cloaque de tous les environs qui y jetaient toutes leurs voiries, et d'y apporter des terres.

Ce n'était que pour y coucher trois nuits du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine au plus de courtisans en charges les plus indispensables.

Peu-à-peu l'ermitage fut augmenté, d'accroissemens en accroissemens les collines taillées pour faire place et y bâtir, et celle du bout largement emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite. Enfin, en bâtimens, en jardins, en eaux, en aqueducs, en ce qui

est si connu et si curieux sous le nom de machine de Marly, en parc, en forêt ornée et renfermée, en statues, en meubles précieux, Marly est devenu ce qu'on le voit encore, tout dépouillé qu'il est depuis la mort du roi. En forêts toutes venues, et touffues qu'on y a apportées en grands arbres de Compiègne, et de bien plus loin sans cesse, dont plus des trois quarts mouraient, et qu'on remplaçait aussitôt; en vastes espaces de bois épais et d'allées obscures, subitement changées en immenses pièces d'eau où on se promenait en gondoles, puis remises en forêts à n'y pas voir le jour dès le moment qu'on les plantait (je parle de ce que j'ai vu en six semaines); en bassins changés cent fois; en cascades de même à figures successives et toutes différentes; en séjours de carpes, ornés de dorures et de peintures les plus exquises, à peine achevées, rechangées et rétablies autrement par les mêmes maîtres, et cela une infinité de fois; en y ajoutant cette prodigieuse machine dont on vient de parler avec ses immenses aqueducs, ses conduits et ses réservoirs monstrueux, uniquement consacrés à Marly sans plus porter d'eau à Versailles; c'est peu de dire que Versailles tel qu'on l'a vu n'a pas coûté Marly.

Que si on y ajoute les dépenses de ces continuels voyages, qui devinrent enfin au moins égaux aux séjours de Versailles, souvent presque aussi nombreux, quand tout à la fin de la vie du roi ce lieu devint le séjour le plus ordinaire, on ne dira point trop sur Marly seul en comptant par milliards.

Telle fut la fortune d'un repaire de serpens et de charognes, de crapeaux et de grenouilles, uniquement choisi pour n'y pouvoir dépenser. Tel fut le mauvais goût du roi en toutes choses, et ce plaisir superbe de forcer la nature, que ni la guerre la plus pesante, ni la dévotion ne purent émousser.

CHAPITRE VI.

Amours du roi.— Madame de la Vallière.—Madame de Montespan et ses sœurs.—Portrait de chacune d'elles.—Mademoiselle de Fontange. — Deux autres liaisons plus mystérieuses. — Mademoiselle Ludre.

De tels excès de puissance, et si mal entendus, faut-il passer à d'autres plus conformes à la nature, mais qui, en leur genre, furent bien plus funestes? ce sont les amours du roi. Leur scandale a rempli l'Europe, a confondu la France, a ébranlé l'état, a sans doute attiré les malédictions sous le poids desquelles il s'est vu si imminemment près du dernier précipice, et a réduit sa postérité légitime à un filet unique en France. Ce sont des maux qui se sont tournés en fléaux de tout genre, et qui se feront sentir long-temps. Louis XIV, dans sa jeunesse, plus fait pour les amours qu'aucun de ses sujets, lassé de voltiger et de cueillir des faveurs passagères, se fixa enfin à la Vallière. On en sait les progrès et les fruits.

Madame de Montespan fut celle dont la rare beauté le toucha ensuite, même pendant le règne de madame de la Vallière. Elle s'en aperçut bientôt, elle pressa vainement son mari de l'emmener en Guyenne; une folle confiance ne voulut pas l'écouter. Elle lui parlait alors de bonne foi. A la fin le roi en fut écouté, et l'enleva à son mari, avec cet épouvantable fracas qui retentit avec horreur chez toutes les nations, et qui donna au monde le spectacle nouveau de deux maîtresses à-la-fois. Il les promena aux frontières, aux camps, des momens aux

armées, toutes deux dans le carrosse de la reine. Les peuples accourant de toutes parts se montraient les trois reines, et se demandaient avec simplicité les uns aux autres s'ils les avaient vues.

A la fin madame de Montespan triompha, et disposa seule du maître et de sa cour, avec un éclat qui n'eut plus de voile; et pour qu'il ne manquât rien à la licence publique de cette vie, M. de Montespan, pour en avoir voulu prendre, fut mis à la Bastille, puis relégué en Guyenne, et sa femme eut de la comtesse de Soissons, forcée par sa disgrâce, la démission de la charge créée pour elle de surintendante de la maison de la reine, à laquelle on supposa le tabouret attaché, parce qu'ayant un mari elle ne pouvait être faite duchesse.

On vit après sortir de son cloître de Fontevrault la reine des abbesses, qui, chargée de son voile et de ses vœux, avec plus d'esprit et de beauté encore que madame de Montespan sa sœur, vint jouir de sa gloire, et être de tous les particuliers du roi les plus charmans, par l'esprit et par les fêtes, avec madame de Thianges, son autre sœur, et l'élixir le plus trié de toutes les dames de la cour.

Les grossesses et les couches furent publiques. La cour de madame de Montespan devint le centre de la cour, des plaisirs, de la fortune, de l'espérance et de la terreur des ministres et des généraux d'armée, et l'humiliation de toute la France. Ce fut aussi le centre de l'esprit, et d'un tour si particulier, si délicat, si fin, mais toujours si naturel et si agréable, qu'il se faisait distinguer à son caractère unique.

C'était celui de ces trois sœurs, qui toutes trois en avaient infiniment, et avaient l'art d'en donner aux autres. On sent encore avec plaisir ce tour charmant et simple dans ce qui reste de personnes qu'elles ont éle-

vées chez elles et qu'elles s'étaient attachées; entre mille autres on les distinguerait dans les conversations les plus communes.

Madame de Fontevrault était celle des trois qui en avait le plus; c'était peut-être aussi la plus belle. Elle y joignait un savoir rare et fort étendu : elle savait bien la théologie et les pères, elle était versée dans l'Écriture, elle possédait les langues savantes, elle parlait à enlever quand elle traitait quelque matière. Hors de cela l'esprit ne se pouvait cacher, mais on ne se doutait pas qu'elle sût rien de plus que le commun de son sexe. Elle excellait en tous genres d'écrire. Elle avait un don tout particulier pour le gouvernement et pour se faire adorer de tout son ordre, en le tenant toutefois dans la plus exacte régularité. Quoiqu'elle eût été faite religieuse plus que très cavalièrement, la sienne était pareille dans son abbaye. Ses séjours à la cour, où elle ne sortait point de chez ses sœurs, ne donnèrent jamais d'atteinte à sa réputation que par l'étrange singularité de voir un tel habit partager une faveur de cette nature; et si la bienséance eût pu y être en soi, il se pouvait dire que, dans cette cour même, elle ne s'en serait jamais écartée.

Madame de Thianges dominait ses deux sœurs, et le roi même qu'elle amusait plus qu'elles. Tant qu'elle vécut, elle le domina, et conserva, même après l'expulsion de madame de Montespan hors de la cour, les plus grandes privances et des distinctions uniques.

Pour madame de Montespan, elle était méchante, capricieuse, avait beaucoup d'humeur, et une hauteur en tout dans les nues dont personne n'était exempt, le roi aussi peu que tout autre. Les courtisans évitaient de passer sous ses fenêtres, surtout quand le roi y était avec elle. Ils disaient que c'était passer par les armes, et ce mot passa en proverbe à la cour. Il est vrai qu'elle n'é-

pargnait personne, très souvent sans autre dessein que de divertir le roi; et comme elle avait infiniment d'esprit, de tour et de plaisanterie fine, rien n'était plus dangereux que les ridicules qu'elle donnait mieux que personne. Avec cela elle aimait sa maison et ses parens, et ne laissait pas de bien servir les gens pour qui elle avait pris de l'amitié. La reine supportait avec peine sa hauteur avec elle, bien différente des ménagemens continuels et des respects de la duchesse de la Vallière qu'elle aima toujours, au lieu que de celle-ci il lui échappait souvent de dire : « Cette pute me fera mourir ». On a vu en son temps la retraite, l'austère pénitence et la pieuse fin de madame de Montespan.

Pendant son règne elle ne laissa pas d'avoir des jalousies. Mademoiselle de Fontange plut assez au roi pour devenir maîtresse en titre. Quelque étrange que fût ce doublet, il n'était pas nouveau. On l'avait vu de madame de la Vallière et de madame de Montespan, à qui celle-ci ne fit que rendre ce qu'elle avait prêté à l'autre. Mais madame de Fontange ne fut pas si heureuse ni pour le vice, ni pour la fortune, ni pour la pénitence. Sa beauté la soutint un temps, mais son esprit n'y répondit en rien. Il en fallait au roi pour l'amuser et le tenir. Avec cela il n'eut pas le loisir de s'en dégoûter tout-à-fait. Une mort prompte, qui ne laissa pas de surprendre, finit en bref ces nouvelles amours. Presque tous ne furent que passades.

Un seul subsista long-temps, et se convertit en affection jusqu'à la fin de la vie de la belle, qui sut en tirer les plus prodigieux avantages jusqu'au tombeau, et en laisser à ses deux fils l'abominable et magnifique héritage, qu'ils surent bien faire valoir. L'infâme politique du mari, qui a un nom propre en Espagne qui veut dire cocu volontaire et ne s'y pardonne jamais, souffrit vo-

lontiers cet amour, et en recueillit des fruits immenses en se confinant à Paris, servant à l'armée, n'allant presque point à la cour, faisant obscurément les fonds, et distribuant tous les avantages que de concert avec lui sa belle moitié en tirait. C'était la maréchale de Rochefort chez qui elle allait attendre l'heure du berger, laquelle l'y conduisait, et qui me l'a conté plus d'une fois, avec des contre-temps qui lui arrivèrent, mais qui ne firent obstacle à rien, et ne venaient point du mari, qui était au fond de sa maison à Paris sachant et conduisant tout, qui ignorait tout avec le plus grand soin, et changea depuis son étroite maison de la place Royale pour le palais des Guise, dont ils ne pourraient reconnaître l'étendue, ni la somptuosité qu'il a prise depuis entre ses mains et en celles de ses deux fils. La même politique continua le mystère de cet amour, mystère qui ne le demeura que de nom, et tout au plus en très fine écorce. Le mystère le fit durer, l'art de s'y conduire gagna les plus intéressés, et en bâtit la plus rapide et la plus prodigieuse fortune. Le même art le soutint toujours croissant, et sut, quand il en fut encore temps, le tourner en amitié et en considération la plus distinguée.

Il mit les enfans de cette belle, qui était pourtant rousse, en situation de s'élever et de s'enrichir eux et les leurs de plus en plus, même après elle, et de parvenir à un comble de tout, dont après eux jouit avec éclat la troisième génération aujourd'hui dans toute son étendue, et qui a mis les plus obscurs par eux-mêmes et les plus ténébreux, mais de leur nom, en splendeur inhérente. C'est savoir tirer plus que très grand parti: la femme de sa beauté; le mari de sa politique et de son infamie; les enfans de tous les moyens mis en main par de tels parens, mais toujours comme les fils de la belle.

Une autre tira beaucoup aussi toute sa vie de la même

conduite, mais ni la beauté, ni l'art, ni la position de cette belle, ni de son camard et bouffon de mari, ne permit à celle-ci ni la durée, ni la continuité, ni rien de l'éclat où l'autre parvint et se maintint, et qu'elle fit passer à ses enfans, petits-enfans, et en gros à tout leur nom. Cette dernière n'avait qu'à vouloir. Quoique le commerce fût fini depuis très long-temps, et que les ménagemens extérieurs fussent extrêmes, on connaissait son pouvoir à la cour, tout y était en respect devant elle. Ministres, princes du sang, rien ne résistait à ses volontés. Ses billets allaient droit au roi, et les réponses toujours à l'instant du roi à elle, sans que personne s'en aperçût. Si très rarement, par cette commodité unique d'écriture, elle avait à parler au roi, ce qu'elle évitait autant que cela était possible, elle était admise à l'instant qu'elle le voulait. C'était toujours à des heures publiques, mais dans le petit cabinet du roi, qui était et est encore celui du conseil, tous deux assis au fond, mais les portes des deux côtés absolument ouvertes, affectation qui ne se pratiquait jamais que lorsqu'elle était avec le roi, et la pièce publique contiguë à ce cabinet pleine de tous les courtisans. Si quelquefois elle ne voulait dire qu'un mot, c'était debout à la porte, en dehors du même cabinet, et devant tout le monde qui, aux manières du roi de l'aborder, de l'écouter, de la quitter, n'avait pas peine à remarquer jusque dans les derniers temps de sa vie, qui finit plusieurs années avant celle du roi, qu'elle ne lui était pas indifférente. Elle fut belle jusqu'à la fin. Une fois en trois ans un court voyage à Marly, jamais d'aucun particulier avec le roi, même avec d'autres dames; l'unisson soigneusement gardé avec tout le reste de la cour. Elle y était presque toujours, et souvent au souper du roi, où il ne la distingua jamais en rien. Telle était la convention avec madame de Maintenon, qui de son côté

contribua en récompense à tout ce qu'elle put desirer. Le mari, qui l'a survécue de quelques années, presque jamais à la cour, et des momens, vivait obscur à Paris, enterré dans le soin de ses affaires domestiques qu'il entendait parfaitement, s'applaudissant du bon sens qui, de concert avec sa femme, l'avait porté à tant de richesses, d'établissemens et de grandeurs, sous les rideaux de gaze qui demeurèrent rideaux, mais qui ne furent rien moins qu'impénétrables.

Il ne faut pas oublier la belle Ludre, demoiselle de Lorraine, fille d'honneur de Madame, qui fut aimée un moment à découvert. Mais cet amour passa avec la rapidité d'un éclair, et l'amour de madame de Montespan demeura le triomphant.

CHAPITRE VII.

Madame Scarron. — Sa situation lors de son veuvage. — Son entrée à l'hôtel d'Albret. — Elle plaît à madame de Montespan. — Elle devient gouvernante des bâtards. — Quelle opinion le roi eut long-temps d'elle. — Elle devient madame de Maintenon. — Circonstances qui la font connaître davantage au roi. — Comment elle supplante madame de Montespan. — Mort de la reine. — Mariage secret du roi et de madame de Maintenon. Elle est établie dans un appartement de plain-pied avec celui du roi. — Elle quitte les armes de son premier mari pour ne porter que les siennes propres.

Il faut passer à un autre genre d'amour, qui n'étonna pas moins toutes les nations que celui-ci les avait scandalisées, et que le roi emporta tout entier au tombeau. A ce peu de mots qui ne reconnaîtrait la célèbre Françoise

d'Aubigné, marquise de Maintenon, dont le règne permanent n'a pas duré moins de trente-deux ans. Née dans les îles de l'Amérique où son père, peut-être gentilhomme, était allé avec sa mère chercher du pain, et que l'obscurité y a étouffés, revenue seule et au hasard en France, abordée à La Rochelle, recueillie au voisinage par pitié chez madame de Neuillant, mère de la maréchale duchesse de Navailles, réduite par sa pauvreté et par l'avarice de cette vieille dame à garder les clefs de son grenier et à voir mesurer tous les jours l'avoine à ses chevaux, venue à Paris à sa suite, jeune, adroite, spirituelle et belle, sans pain et sans parens, d'heureux hasards la firent connaître au fameux Scarron. Il la trouva aimable, ses amis peut-être encore plus. Elle crut faire la plus grande fortune, et la plus inespérable d'épouser ce joyeux et savant cul-de-jatte, et des gens qui avaient peut-être plus besoin de femme que lui l'entêtèrent de faire ce mariage, et vinrent à bout de lui persuader de tirer par là de la misère cette charmante malheureuse.

Le mariage se fit, la nouvelle épouse plut à toutes les compagnies qui allaient chez Scarron. Il la voyait fort bonne, et en tous genres; c'était la mode d'aller chez lui, gens d'esprit, gens de la cour et de la ville, et ce qu'il y avait de meilleur et de plus distingué, qu'il n'était pas en état d'aller chercher hors de chez lui, et que les charmes de son esprit, de son savoir, de son imagination, de cette gaîté incomparable parmi ses maux, et toujours nouvelle, cette rare fécondité, et la plaisanterie du meilleur goût qu'on admire encore dans ses ouvrages, attiraient continuellement chez lui.

Madame Scarron fit donc là des connaissances de toutes les sortes qui pourtant, à la mort de son mari, ne l'empêchèrent pas d'être réduite à la charité de sa paroisse de Saint-Eustache. Elle y prit une chambre pour elle et

pour une servante dans une montée, où elle vécut très à l'étroit. Ses appas élargirent peu-à-peu ce mal-être. Villars, père du maréchal; Beuvron, père d'Harcourt; les trois Villarceaux qui demeurèrent les trois tenans; et bien d'autres l'entretinrent.

Cela la remit à flot, et peu-à-peu l'introduisit à l'hôtel d'Albret, par là à l'hôtel de Richelieu et ailleurs; ainsi de l'un à l'autre. Dans ces maisons, madame Scarron n'était rien moins que sur le pied de compagnie. Elle y était à tout faire, tantôt à demander du bois, tantôt si on servirait bientôt; une autre fois si le carrosse de celui-ci, ou de celle-là étaient revenus; et ainsi de mille petites commissions dont l'usage des sonnettes, introduit longtemps depuis, a ôté l'importunité.

C'est dans ces maisons, principalement à l'hôtel de Richelieu, beaucoup plus encore à l'hôtel d'Albret où le maréchal d'Albret tenait un fort grand état, où madame Scarron fit la plupart de ses connaissances, dont les unes lui servirent tant, tandis qu'elle devint si utile aux autres. Les maréchaux de Villars et d'Harcourt par leurs pères, et avant eux, Villars, père du maréchal, en firent leur fortune; la duchesse d'Harpajon, sœur de Beuvron, en fut, sans l'avoir pu imaginer, dame d'honneur de madame la dauphine de Bavière, à la mort de la duchesse de Richelieu, que la même raison avait faite aussi dame d'honneur de la reine, puis par confiance de madame la dauphine de Bavière, et le duc de Richelieu chevalier d'honneur pour rien, qui en eut de Dangeau 500,000 livres, à qui cette charge fit la fortune. La princesse d'Harcourt, fille de Brancas, si connue par son esprit et par ses rares distractions, qui avait été bien avec elle; Villarceaux et Montchevreuil, chevaliers de l'ordre tous deux, au premier desquels son père fit passer à trente-cinq ans le collier qui lui était destiné, et nombre d'autr

rent grandement de ces premiers temps. Mais avant d'aller plus loin, il faut éclaircir le maréchal d'Albret en peu de mots.

Charles II d'Albret, comte de Dreux, vicomte de Tartas, fils de Charles Ier, connétable de France, eut d'Anne d'Armagnac, pour cinquième et dernier fils, Gilles d'Albret, seigneur de Castelmoron, mort sans enfans d'Anne d'Aiguillon en 1479, qui de Jean le Tellier laissa un bâtard nommé Étienne qui fut légitimé par François Ier en 1527 et sénéchal du pays de Foix. De l'héritière de Miossens, il laissa Jean-Baptiste de Miossens qui fut lieutenant-général d'Henri d'Albret, roi de Navarre, en ses pays et seigneuries, et qui de Suzanne, fille de Pierre, bâtard de Bourbon, évêque de Liège, laquelle fut gouvernante de notre roi Henri IV, laissa Henri-Baptiste de Miossens, chevalier du Saint-Esprit en 1595, et gouverneur et sénéchal de Navarre et Béarn, qui d'Antoinette de Pons, fille du comte de Marennes, chevalier du Saint-Esprit, et sœur de la fameuse marquise de Guercheville, mère du duc de Liancourt, eut Henri comte de Miossens, qui d'Anne de Pardaillan, sœur du père de M. de Montespan, mari de la maîtresse de Louis XIV, eut trois fils et plusieurs filles. L'aîné fut le premier mari d'Anne Poussard, qui se remaria au duc de Richelieu, et mourut dame d'honneur de madame la dauphine de Bavière, sans enfans du duc de Richelieu, mais elle avait eu un fils de son premier mari. Le second fut le maréchal d'Albret; le troisième, aussi comte de Miossens, fut tué en duel en 1672 par Saint-Leger-Corbon, sans enfans.

Le maréchal d'Albret, fort dans le grand monde et les intrigues de la cour, eut la compagnie des gendarmes de la garde, et fut chargé par le cardinal Mazarin de la conduite de M. le Prince, M. le prince de Conti et M. de Longueville, du Palais-royal, où ils furent arrêtés, à Vin-

cennes, moyennant la promesse d'un bâton de maréchal de France, qu'il n'eut pourtant qu'à force de menaces en 1653. Il avait été fait chevalier du Saint-Esprit en 1661, et il eut le gouvernement de Guyenne à la fin de 1670. Sans avoir beaucoup servi, et jamais en chef, ce fut un homme qui par son esprit, son adresse, sa hardiesse et sa magnificence se fit toujours fort compter. Il n'avait qu'une fille unique de la fille de Guénegaud, trésorier de l'épargne, frère du secrétaire d'état, qu'il avait épousée. Il la maria au fils unique de son frère aîné, et de la duchesse de Richelieu, lequel fut tué en galanterie, et sans enfans, en 1678; et sa veuve, qui était dame du palais de la reine, fut depuis la première femme du comte de Marsan, dont elle s'amouracha, et qui lui donna tout son bien.

Le maréchal d'Albret et M. et madame de Richelieu vécurent toujours dans l'amitié la plus intime. Il vécut de même avec M. de Montespan, son cousin-germain, et madame de Montespan. Mais quand celle-ci fut maîtresse, il devint son conseil, et abandonna pour elle M. de Montespan, par où il se maintint en grand crédit jusqu'à sa mort, qui arriva à Bordeaux 3 septembre 1676, à soixante-deux ans, où il n'y avait pas long-temps qu'il était allé.

Il avait, comme on l'a vu ailleurs, marié mesdemoiselles de Pons, ses nièces à la mode de Bretagne: l'une à son frère cadet, tué en duel; l'autre fort belle à Heudicourt, à qui il fit acheter de Saint-Herem la charge de grand-louvetier pour le décrasser, et pour que sa femme pût paraître à la cour où on l'a vue vivre long-temps, et mourir dans la faveur et les privances de madame de Maintenon et du roi, et faire fort étrangement dame du palais madame de Montgon, sa fille, au mariage de madame la duchesse de Bourgogne, laquelle avait été toute

petite élevée avec M. du Maine et madame la Duchesse, et logée avec eux, lorsqu'ils étaient cachés à Paris sous madame Scarron, leur gouvernante, qui l'avait prise pour en soulager madame d'Heudicourt, sa bonne amie, laquelle, fille et mariée, ne bougeait de l'hôtel d'Albret où madame Scarron l'avait fort courtisée, et où leur liaison intime s'était faite. Revenons à cette heure à madame Scarron.

Elle dut à la proche parenté du maréchal d'Albret et de M. de Montespan l'introduction décisive à l'incroyable fortune qu'elle fit quatorze ou quinze ans après. M. et madame de Montespan ne bougeaient de chez le maréchal d'Albret qui tenait à Paris la plus grande et la meilleure maison, où abondait la compagnie de la cour et de la ville la plus distinguée et la plus choisie. Les respects, les soins de plaire, l'esprit et les agrémens de madame Scarron réussirent fort auprès de madame de Montespan. Elle prit de l'amitié pour elle, et quand elle eut ses premiers enfans du roi, M. du Maine et madame la Duchesse qu'on voulut cacher, elle lui proposa de les confier à madame Scarron, à qui on donna une maison au Marais pour y loger avec eux, et de quoi les entretenir et les élever dans le dernier secret. Dans les suites, ces enfans furent amenés à madame de Montespan, puis montrés au roi, et de là peu-à-peu tirés du secret, et avoués. Leur gouvernante, fixée avec eux à la cour, y plut de plus en plus à madame de Montespan, qui lui fit donner par le roi à diverses reprises. Lui au contraire ne la pouvait souffrir; ce qu'il lui donnait quelquefois, et toujours peu, n'était que par excès de complaisance, et avec un regret qu'il ne cachait pas.

La terre de Maintenon étant tombée en vente, la proximité de Versailles en tenta si bien madame de Montespan, pour madame Scarron, qu'elle ne laissa point de

repos au roi qu'elle n'en eût tiré de quoi la faire acheter à cette femme, qui prit alors le nom de Maintenon, ou fort peu de temps après. Elle obtint aussi de quoi en raccommoder le château, et attaqua le roi encore pour donner de quoi rajuster le jardin, car MM. d'Angennes y avaient tout laissé ruiner.

C'était à sa toilette où cela se passait, et où le seul capitaine des gardes en quartier suivait le roi. C'était M. le maréchal de Lorge, homme le plus vrai qui fut jamais, et qui m'a souvent conté la scène dont il fut témoin ce jour-là. Le roi fit d'abord la sourde-oreille, puis refusa. Enfin impatienté de ce que madame de Montespan ne démordait point et insistait toujours, il se fâcha, lui dit qu'il n'avait déjà que trop fait pour cette créature, qu'il ne comprenait pas la fantaisie de madame de Montespan pour elle, et son opiniâtreté à la garder, après tant de fois qu'il l'avait priée de s'en défaire; qu'il avouait pour lui qu'elle lui était insupportable, et que pourvu qu'on lui promît qu'il ne la verrait plus, et qu'on ne lui en parlerait jamais, il donnerait encore, quoique, pour en dire la vérité, il n'eût déjà que beaucoup trop donné pour une créature de cette espèce. Jamais M. le maréchal de Lorge n'a oublié ces propres paroles; et à moi et à d'autres il les a toujours rapportées précises et dans le même ordre, tant il en fut frappé alors, et bien plus à tout ce qu'il vit depuis de si étonnant et de si contradictoire. Madame de Montespan se tut bien court, et bien en peine d'avoir trop pressé le roi.

M. du Maine était extrêmement boiteux. On disait que c'était d'être tombé d'entre les bras d'une nourrice. Tout ce qu'on lui fit n'ayant pas réussi, on prit le parti de l'envoyer chez divers artistes en Flandre et ailleurs dans le royaume, puis aux eaux, entre autres à Barrèges. Les lettres que la gouvernante écrivait à madame de Mon-

tespan, pour lui rendre compte de ces voyages, étaient montrées au roi. Il les trouva bien écrites, il les goûta, et les dernières commencèrent à diminuer son éloignement.

Les humeurs de madame de Montespan achevèrent l'ouvrage. Elle en avait beaucoup, elle s'était accoutumée à ne s'en pas contraindre. Le roi en était l'objet plus souvent que personne; il en était encore amoureux, mais il en souffrait. Madame de Maintenon le reprochait à madame de Montespan, qui lui en rendit de bons offices auprès du roi. Ces soins d'apaiser sa maîtresse lui revinrent aussi d'ailleurs, et l'accoutumèrent à parler quelquefois à madame de Maintenon, à s'ouvrir à elle de ce qu'il desirait qu'elle fît auprès de madame de Montespan, enfin à lui conter ses chagrins contre elle, et à la consulter là-dessus.

Admise ainsi peu-à-peu dans l'intime confidence, et sans milieu, de l'amant et de la maîtresse, et par le roi même, l'adroite suivante sut la cultiver, et fit si bien par son industrie, que peu-à-peu elle supplanta madame de Montespan, qui s'aperçut trop tard qu'elle lui était devenue nécessaire. Parvenue à ce point, madame de Maintenon fit à son tour ses plaintes au roi de tout ce qu'elle avait à souffrir d'une maîtresse qui l'épargnait si peu lui-même, et à force de se plaindre l'un à l'autre de madame de Montespan, celle-ci en prit tout-à-fait la place, et se la sut bien assurer.

La fortune, pour n'oser nommer ici la Providence, qui préparait au plus superbe des rois l'humiliation la plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouïe, fortifia de plus en plus son goût pour cette femme adroite et experte au métier, que les jalousies continuelles de madame de Montespan rendaient encore plus solides, par les sorties fréquentes que son humeur aigrie lui fai-

sait faire sans ménagement sur le roi et sur elle, et c'est ce que madame de Sévigné sait peindre si joliment en énigmes, dans ses lettres à madame de Grignan, où elle l'entretient quelquefois de ces mouvemens de cour, parce que madame de Maintenon avait été à Paris assez de la société de madame de Sévigné, de madame de Coulange, de madame de la Fayette, et qu'elle commençait à leur faire sentir son importance. On y voit aussi dans le même goût des traits charmans sur la faveur voilée, mais brillante, de madame de Soubise.

Cette même Providence, maîtresse absolue des temps et des évènemens, les disposa encore, en sorte que la reine vécut assez pour laisser porter ce goût à son comble, et point assez pour le laisser refroidir. Le plus grand malheur qui soit donc arrivé au roi, et les suites doivent faire ajouter à l'état, fut la perte si brusque de la reine, par l'ignorance profonde et l'opiniâtreté du premier médecin d'Aquin, au plus fort de ce nouvel attachement enté sur le dégoût de la maîtresse, dont les humeurs étaient devenues insupportables, et que nulle politique n'avait pu arrêter. Cette beauté impérieuse, accoutumée à dominer et à être adorée, ne pouvait résister au désespoir toujours présent de la décadence de son pouvoir ; et ce qui la jetait hors de toute mesure, c'était de ne pouvoir se dissimuler une rivale abjecte à qui elle avait donné du pain, qui n'en avait encore que par elle, qui de plus, lui devait cette affection qui devenait son bourreau, par l'avoir assez aimée pour n'avoir pu se résoudre à la chasser tant de fois que le roi l'en avait pressée, une rivale encore si au-dessous d'elle en beauté, et plus âgée qu'elle de plusieurs années. Elle sentait que c'était pour cette suivante, pour ne pas dire servante, que le roi venait le plus chez elle, qu'il n'y cherchait qu'elle, qu'il ne pouvait dissimuler son malaise lorsqu'il ne l'y trouvait pas; et le

plus souvent il la quittait elle, pour entretenir l'autre tête à tête. Enfin elle avait à tous momens besoin d'elle pour attirer le roi, pour se raccommoder avec lui de leurs querelles, pour en obtenir des grâces qu'elle lui demandait. Ce fut donc dans des temps si propices à cette enchanteresse que le roi devint libre.

Il passa les premiers jours à Saint-Cloud, chez Monsieur, d'où il alla à Fontainebleau, où il passa tout l'automne. Ce fut là où son goût, piqué par l'absence, la lui fit trouver insupportable. A son retour on prétend, car il faut distinguer le certain de ce qui ne l'est pas, on prétend, dis-je, que le roi parla plus librement à madame de Maintenon, et qu'elle, osant essayer ses forces, se retrancha habilement sur la dévotion, et sur la pruderie de son dernier état; que le roi ne se rebuta point; qu'elle le prêcha et lui fit peur du diable, et qu'elle ménagea son amour et sa conscience l'un par l'autre avec un si grand art, qu'elle parvint à ce que nos yeux ont vu, et que la postérité refusera de croire.

Mais ce qui est très certain, et bien vrai, c'est que quelque temps après le retour du roi de Fontainebleau, et au milieu de l'hiver qui suivit la mort de la reine, chose que la postérité aura peine à croire, quoique parfaitement vraie et avérée, le père de la Chaise, confesseur du roi, dit la messe en pleine nuit dans un des cabinets du roi à Versailles. Bontems, gouverneur de Versailles, premier valet de chambre en quartier, et le plus confident des quatre, servit cette messe où ce monarque et la Maintenon furent mariés, en présence d'Harlay, archevêque de Paris, comme diocésain, de Louvois, qui tous deux avaient, comme on l'a dit, tiré parole du roi qu'il ne déclarerait jamais ce mariage, et de Montchevreuil, uniquement en troisième, parent, ami, et du même nom de Mornay que Villarceaux, à qui autrefois il prêtait sa

maison de Montchevreuil tous les étés, sans en bouger lui-même avec sa femme, où Villarceaux entretenait cette reine comme à Paris, et où il payait toute la dépense, parce que son cousin était fort pauvre, et qu'il avait honte de ce concubinage chez lui à Villarceaux, en présence de sa femme, dont il respectait la patience et la vertu.

Madame de Maintenon, n'osant porter les armes d'un tel époux, supprima celles de son premier mari, et ne porta plus que les siennes seules, et sans cordelière, imitant à meilleur titre madame de Montespan depuis ses amours, et même madame de Thianges, qui du vivant de leurs maris quittèrent leurs armes et leur livrée qu'elles ne reprirent jamais, et portèrent toujours depuis celles de Rochechouart seules. On a vu, à l'occasion de la mort du duc de Créquy, les prédictions étonnantes de cette épouvantable fortune.

La satiété des noces ordinairement si fatale, et des noces de cette espèce, ne fit que consolider la faveur de madame de Maintenon. Bientôt après elle éclata par l'appartement qui lui fut donné à Versailles au haut du grand escalier, vis-à-vis de celui du roi, et de plain-pied. Depuis ce moment, le roi y alla tous les jours de sa vie passer plusieurs heures à Versailles, et en quelque lieu qu'il fût, où elle fut toujours logée aussi proche de lui, et de plain-pied autant qu'il fut possible.

Les suites, les succès, l'entière confiance, la rare dépendance, la toute-puissance, l'adoration publique, universelle, les ministres, les généraux d'armée, la famille royale la plus proche, tout en un mot à ses pieds; tout bon et tout bien par elle, tout réprouvé sans elle; les hommes, les affaires, les choses, les choix, les justices, les grâces, la religion, tout sans exception en sa main, et le roi et l'état ses victimes; quelle fût

cette fée incroyable, et comment elle gouverna sans lacune, sans obstacle, sans nuage le plus léger, plus de trente ans entiers, et même trente-deux, c'est l'incomparable spectacle qu'il s'agit de se retracer, et qui a été celui de toute l'Europe.

CHAPITRE VIII.

Caractère de madame de Maintenon. — Son goût pour la direction. — Véritable nature de sa dévotion. — Persécution contre le jansénisme. — Destruction de Port-Royal. — Révocation de l'édit de Nantes. — Tristes effets qui en résultent. — Etablissement de Saint-Cyr. — Vues de madame de Maintenon. — Elle manque deux fois la déclaration de son mariage. — Elle est nommée seconde dame d'atour de la dauphine de Bavière. — Fénelon et Bossuet s'opposent à la déclaration du mariage. — Ce qui en résulte pour tous les deux. — Madame de Montespan chassée de la cour. — Epoque de l'union la plus intime entre madame de Maintenon et le duc du Maine.

C'ÉTAIT une femme de beaucoup d'esprit, que les meilleures compagnies, où elle avait d'abord été soufferte, et dont bientôt elle fit le plaisir, avaient fort polie et ornée de la science du monde, et que la galanterie avait achevé de tourner au plus agréable. Ses divers états l'avaient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire. Le besoin de l'intrigue, toutes celles qu'elle avait vues, en plus d'un genre, et de beaucoup desquelles elle avait été, tant pour elle-même que pour en servir d'autres, l'y avaient formée, et lui en avaient donné le goût, l'habitude, et toutes les adresses. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, et toutefois

de retenue et de respect qui par sa longue bassesse lui était devenu naturel, aidaient merveilleusement ses talens, avec un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. Son beau temps, car elle avait trois ou quatre ans plus que le roi, avait été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot de ce qu'on appelait les ruelles, et lui en avait tellement donné l'esprit, qu'elle en retint toujours le goût et la plus forte teinture. Le précieux et le guindé ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenait un peu, s'était augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint le caractère principal, et qui fit semblant d'absorber tout le reste. Il lui était capital pour se maintenir où il l'avait portée, et ne le fut pas moins pour gouverner. Ce dernier point était son être, tout le reste y fut sacrifié sans réserve. La droiture et la franchise étaient trop difficiles à accorder avec une telle vue, et avec une telle fortune ensuite, pour imaginer qu'elle en retînt plus que la parure. Elle n'était pas aussi tellement fausse que ce fût son véritable goût, mais la nécessité lui en avait de longue main donné l'habitude, et sa légèreté naturelle la faisait paraître au double de fausseté plus qu'elle n'en avait.

Elle n'avait de suite en rien que par contrainte et par force. Son goût était de voltiger en connaissances et en amis comme en amusemens, excepté quelques amis fidèles de l'ancien temps dont on a parlé, sur qui elle ne varia point, et quelques nouveaux des derniers temps qui lui étaient devenus nécessaires. A l'égard des amusemens, elle ne les put guère varier depuis qu'elle se vit reine. Son inégalité tomba en plein sur le solide, et fit par là de grands maux. Aisément engouée, elle l'était à l'excès; aussi facilement déprise, elle se dégoûtait de même, et l'un et l'autre très souvent sans cause ni raison.

L'abjection et la détresse où elle avait si long-temps vécu lui avaient rétréci l'esprit, et avili le cœur et les sentimens. Elle pensait et sentait si fort en petit, en toutes choses, qu'elle était toujours en effet moins que madame Scarron, et qu'en tout et partout elle se retrouvait telle. Rien n'était si rebutant que cette bassesse jointe à une situation si radieuse; rien aussi n'était à tout bien empêchement si dirimant, comme rien de si dangereux que cette facilité à changer d'amitié et de confiance.

Elle avait encore un autre appât trompeur. Pour peu qu'on pût être admis à son audience, et qu'elle y trouvât quelque chose à son goût, elle se répandait avec une ouverture qui surprenait, et qui ouvrait les plus grandes espérances; dès la seconde, elle s'importunait, et devenait sèche et laconique. On se creusait la tête pour démêler et la grâce et la disgrâce, si subites toutes les deux, on y perdait son temps. La légèreté en était la seule cause, et cette légèreté était telle qu'on ne se la pouvait imaginer. Ce c'est pas que quelques-uns n'aient échappé à cette vacillité si ordinaire, mais ces personnes n'ont été que des exceptions, qui ont d'autant plus confirmé la règle qu'elles-mêmes ont éprouvé force nuages dans leur faveur, et que, quelle qu'elle ait été, c'est-à-dire, depuis son dernier mariage, aucune ne l'a approchée qu'avec précaution, et dans l'incertitude.

On peut juger des épines de sa cour, qui d'ailleurs était presque inaccessible, et par sa volonté et par le goût du roi, et encore par la mécanique des temps et des heures, d'une cour qui toutefois opérait une grande et intime partie de toutes choses, et qui presque toujours influait sur tout le reste.

Elle eut la faiblesse d'être gouvernée par la confiance, plus encore par les espèces de confessions, et d'en être la dupe par la clôture où elle s'était renfermée. Elle eut

aussi la maladie des directions, qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvait jouir. Ce que Saint-Cyr lui fit perdre de temps en ce genre est incroyable; ce que mille autres couvens lui en coûtèrent ne l'est pas moins. Elle se croyait l'abbesse universelle, surtout pour le spirituel, et de là entreprit des détails de diocèses. C'étaient là ses occupations favorites. Elle se figurait être une mère de l'église. Elle en pesait les pasteurs du premier ordre, les supérieurs de séminaires et de communautés, les monastères et les filles qui les conduisaient, ou qui en étaient les principales. De là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses, des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes choisies, et toutes sortes de puérilités qui aboutissaient d'ordinaire à des riens, quelquefois aussi à des choses importantes, et à de déplorables méprises en décisions, en évènemens d'affaires, et en choix.

La dévotion qui l'avait couronnée, et par laquelle elle sut se conserver, la jeta par art et par goût de régenter, qui se joignit à celui de dominer, dans ces sortes d'occupations; et l'amour-propre, qui ne rencontrait jamais que des adulateurs, s'en nourrissait. Elle trouva le roi qui se croyait apôtre, pour avoir toute sa vie persécuté le jansénisme, ou ce qui lui était présenté comme tel. Ce champ parut propre à madame de Maintenon à repaître ce prince de son zèle, et à s'introduire dans tout.

L'ignorance la plus grossière en tous genres dans laquelle on avait eu grand soin d'élever le roi, et par divers intérêts de l'entretenir ensuite, et de lui inculquer de bonne heure la défiance générale et l'exacte clôture dans lesquelles il s'est barricadé sous la clef de ses ministres, et, à d'autres égards, sous celle de son confesseur et de ceux que ce dernier a eu intérêt de lui produire, lui avait fait

adopter de bonne heure la pernicieuse habitude de prendre parti sur parole dans les questions de théologie, et entre les différentes écoles catholiques, jusqu'à en faire sa propre affaire à Rome.

La reine mère, et le roi bien plus qu'elle dans les suites, séduits par les jésuites, s'étaient laissés persuader par eux le contradictoire exact et précis de la vérité: savoir que toute autre école que la leur en voulait à l'autorité royale, et n'avait qu'un esprit d'indépendance et républicain. Le roi là-dessus, ni sur bien d'autres choses, n'en savait pas plus qu'un enfant. Les jésuites n'ignoraient pas à qui ils avaient affaire. Ils étaient en possession d'être les confesseurs du roi, et les distributeurs des bénéfices dont ils avaient la feuille; l'ambition des courtisans et la crainte que ces religieux inspiraient aux ministres leur donnait une entière liberté. L'attention si vigilante du roi à se tenir toute sa vie barricadé contre tout le monde, en affaires, leur était un rempart assuré, et leur donnait la facilité de lui parler, et la sécurité d'y être seuls reçus sur les choses qui regardaient la religion, et d'être seuls écoutés. Il leur fut donc aisé de le préoccuper, jusqu'à l'infatuation la plus complète, que quiconque parlait autrement qu'eux était janséniste, et qu'être janséniste c'était être ennemi du roi et de son autorité, laquelle était la partie faible et sensible du roi, jusqu'à l'incroyable. Ils parvinrent donc à disposer en plein de lui à leur gré, et par conscience et par jalousie de son autorité sur tout ce qui regardait cette affaire, et encore sur tout ce qui y avait le moindre trait, c'est-à-dire sur toutes choses et gens qu'il leur convenait de lui montrer par ce côté.

C'est par où ils dissipèrent ces saints solitaires illustres que l'étude et la pénitence avaient assemblés à Port-Royal, et qui firent de si grands disciples, et à qui les

chrétiens seront à jamais redevables de ces ouvrages fameux qui ont répandu une si vive et si solide lumière pour discerner la vérité des apparences, le nécessaire de l'écorce, en faire toucher au doigt l'étendue si peu connue, si obscurcie, et d'ailleurs si déguisée, éclairer la foi, allumer la charité, développer le cœur de l'homme, régler ses mœurs, lui présenter un miroir fidèle, et le guider entre la juste crainte et l'espérance raisonnable. C'était donc à en poursuivre jusqu'aux derniers restes, et partout, que la dévotion du roi s'exerçait, et celle de madame de Maintenon conformée sur la sienne, lorsqu'un autre champ parut plus propre à présenter à ce prince.

Le jansénisme commençait à paraître usé; il ne semblait plus bon aux jésuites qu'à faute de mieux, et au besoin ils étaient bien sûrs d'y retrouver long-temps de quoi glaner, lorsque après quelque intervalle ils lui pourraient rendre quelques grâces de nouveauté. Avec de telles avances pour se croire en droit de commander aux consciences, il restait peu à faire pour exciter le zèle du roi contre une religion solennellement frappée des plus éclatans anathèmes par l'église universelle, et qui s'en était elle-même frappée la première en se séparant de toute l'antiquité sur des points de foi fondamentaux.

Le roi était devenu dévot, et dévot dans la dernière ignorance. A la dévotion se joignit la politique. On voulut lui plaire par les endroits qui le touchaient le plus sensiblement, la dévotion et l'autorité. On lui peignit les huguenots avec les plus noires couleurs; un état dans un état, parvenu à ce point de licence à force de désordres, de révoltes, de guerres civiles, d'alliances étrangères, de résistance à force ouverte contre les rois ses prédécesseurs, et jusqu'à lui-même réduit à vivre en traité avec eux. Mais on se garda bien de lui apprendre la source de tant de maux, les origines de leurs di-

vers degrés et de leurs progrès, pourquoi et par qui les huguenots furent premièrement armés, puis soutenus, et surtout de lui dire un seul mot des projets de si longue main pourpensés, des horreurs et des attentats de la ligue contre sa couronne, contre sa maison, contre son père, son aïeul et tous les siens.

On lui voila avec autant de soin ce que l'Évangile, et d'après cette divine loi, les apôtres et tous les pères et leur suite enseignent sur la manière de prêcher Jésus-Christ, de convertir les infidèles et les hérétiques, et de se conduire en ce qui regarde la religion. On toucha un dévot de la douceur de faire aux dépens d'autrui une pénitence facile, qu'on lui persuada sûre, pour l'autre monde. On saisit l'orgueil d'un roi en lui montrant une action qui passait le pouvoir de tous ses prédécesseurs, en lui détournant les yeux de tant de grands exploits personnels; de tant de hauts faits d'armes pensés et résolus par son héroïque père, et par lui-même exécutés à la tête de ses troupes avec une vaillance qui leur en donnait, et qui les fit vaincre souvent contre toute apparence dans les plus grands périls, en l'y voyant à leur tête aussi exposé qu'eux; et de toute la conduite de ce grand roi, qui abattit sans ressource ce grand parti huguenot, lequel avait soutenu sa lutte depuis François Ier avec tant d'avantages, et qui, sans la tête et le bras de Louis-le-Juste, ne serait pas tombé sous les volontés de Louis XIV. Ce prince était bien éloigné d'arrêter sa vue sur un si solide emprunt.

On le détermina, lui qui se piquait si principalement de gouverner par lui-même, en lui montrant un chef-d'œuvre tout à-la-fois de religion et de politique, qui faisait triompher la véritable par la ruine de toute autre, et qui rendait le roi absolu en brisant toutes ses chaînes avec les huguenots, et en détruisant à jamais ces rebelles, toujours

prêts à profiter de tout, pour relever leur parti, et donner la loi à leurs rois.

Les grands ministres n'étaient plus alors. Le Tellier au lit de la mort, son funeste fils était le seul qui restât, car Seignelay ne faisait guère que poindre. Louvois, avide de guerre, atterré sous le poids d'une trève de vingt ans, qui ne faisait presque que d'être signée, espéra qu'un si grand coup porté aux huguenots ruinerait tout le protestantisme de l'Europe, et s'applaudit en attendant de ce que, le roi ne pouvant frapper sur les huguenots que par ses troupes, il en serait le principal exécuteur, et par là de plus en plus en crédit. L'esprit et le génie de madame de Maintenon, tel qu'il vient d'être représenté avec exactitude, n'était rien moins que propre ni capable d'aucune affaire au-delà de l'intrigue. Elle n'était pas née ni nourrie à voir sur celle-ci au-delà de ce qui lui en était présenté, moins encore pour ne pas saisir avec ardeur une occasion si naturelle de plaire, d'admirer, de s'affermir de plus en plus par la dévotion. Qui d'ailleurs eût su un mot de ce qui ne se délibérait qu'entre le confesseur, le ministre alors comme unique, et l'épouse nouvelle et chérie; et qui de plus eût osé contredire? C'est ainsi que sont menés à tout, par une voie ou par une autre, les rois qui, par grandeur, par défiance, par abandon à ceux qui les tiennent, par paresse ou par orgueil, ne se communiquent qu'à deux ou trois personnes, et bien souvent à moins, et qui mettent entre eux et tout le reste de leurs sujets une barrière insurmontable.

La révocation de l'édit de Nantes sans le moindre prétexte et sans aucun besoin, et les diversres poscriptions plutôt que déclarations qui la suivirent, furent les fruits de ce complot affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce, qui l'affaiblit dans

toutes ses parties, qui le mit si long-temps au pillage public et avoué des dragons, qui autorisa les tourmens et les supplices dans lesquels ils firent réellement mourir tant d'innocens de tout sexe par milliers, qui ruina un peuple si nombreux, qui déchira un monde de familles, qui arma les parens contre les parens pour avoir leur bien et les laisser mourir de faim; qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et regorger leurs états aux dépens du nôtre et leur fit bâtir de nouvelles villes, qui leur donna le spectacle d'un si prodigieux peuple proscrit, nu, fugitif, errant sans crime, cherchant asile loin de sa patrie; qui mit nobles, riches, vieillards, gens souvent très estimés pour leur piété, leur savoir, leur vertu, des gens aisés, faibles, délicats, à la rame, et sous le nerf très effectif du comite, pour cause unique de religion; enfin qui, pour comble de toutes horreurs, remplit toutes les provinces du royaume de parjures et de sacrilèges, où tout retentissait de hurlemens de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifiaient leur conscience à leurs biens et à leur repos, et achetaient l'un et l'autre par des abjurations simulées, d'où sans intervalle on les traînait à adorer ce qu'ils ne croyaient point, et à recevoir réellement le divin corps du saint des saints, tandis qu'ils demeuraient persuadés qu'ils ne mangeaient que du pain qu'ils devaient encore abhorrer. Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie et par la cruauté. De la torture à l'abjuration, et de celle-ci à la communion, il n'y avait pas souvent vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étaient leurs conducteurs et leurs témoins. Ceux qui, par la suite, eurent l'air d'être changés avec plus de loisir, ne tardèrent pas par leur fuite ou par leur conduite à démentir leur prétendu retour.

Presque tous les évèques se prêtèrent à cette pratique

subite et impie. Beaucoup y forcèrent; la plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les conversions, et ces étranges convertis à la participation des divins mystères, pour grossir le nombre de leurs conquêtes, dont ils envoyaient les états à la cour pour en être d'autant plus considérés et approchés des récompenses.

Les intendans des provinces se distinguèrent à l'envi à les seconder, eux et les dragons, et à se faire valoir aussi à la cour par leurs listes. Le très peu de gouverneurs et de lieutenans-généraux de province qui s'y trouvaient, et le petit nombre de seigneurs résidant chez eux, et qui purent trouver moyen de se faire valoir à travers les évêques et les intendans, n'y manquèrent pas.

Le roi recevait de tous les côtés des nouvelles et des détails de ces persécutions et de toutes ces conversions. C'était par milliers qu'on comptait ceux qui avaient abjuré et communié : deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à-la-fois, et dans un instant. Le roi s'applaudissait de sa puissance et de sa piété. Il se croyait au temps de la prédication des apôtres, et il s'en attribuait tout l'honneur. Les évêques lui écrivaient des panégyriques, les jésuites en faisaient retentir les chaires et les missions. Toute la France était remplie d'horreur et de confusion, et jamais tant de triomphes et de joie, jamais tant de profusions et de louanges. Le monarque ne doutait pas de la sincérité de cette foule de conversions; les convertisseurs avaient grand soin de l'en persuader et de le béatifier par avance. Il avalait ce poison à longs traits. Il ne s'était jamais cru si grand devant les hommes, ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés, et du scandale de sa vie. Il n'entendait que des éloges, tandis que les bons et vrais catholiques et les saints évêques gémissaient de tout leur cœur de voir des orthodoxes imiter, contre les erreurs et les hérétiques,

ce que les tyrans hérétiques et païens avaient fait contre la vérité, contre les confesseurs et contre les martyrs. Ils ne se pouvaient surtout consoler de cette immensité de parjures et de sacrilèges. Ils pleuraient amèrement l'odieux durable et irremédiable que de détestables moyens répandaient sur la véritable religion, tandis que nos voisins exultaient de nous voir ainsi nous affaiblir et nous détruire nous-mêmes, profitaient de notre folie, et bâtissaient des desseins sur la haine que nous nous attirions de toutes les puissances protestantes.

Mais à ces parlantes vérités le roi était inaccessible. La conduite même de Rome à son égard ne put lui ouvrir les yeux; de cette cour qui n'avait pas eu honte autrefois d'exalter la Saint-Barthélemy, jusqu'à en faire des processions publiques pour en remercier Dieu, et jusqu'à avoir employé les plus grands maîtres à peindre dans le Vatican cette action exécrable.

Odeschalchi occupait le pontificat, sous le nom de Innocent XI. C'était un bon évêque, mais un prince très incapable, entièrement Autrichien, et ses ministres de même génie. La grande affaire de la régale l'avait brouillé avec le roi dès l'entrée de son pontificat. Les quatre propositions de l'assemblée du clergé de 1682 l'irritèrent bien davantage. Cette main basse sur les huguenots ne put tirer de lui la moindre approbation. Il s'en tint toujours à l'attribuer à politique pour détruire un parti qui avait tant et si long-temps agité la France, et l'affaire des franchises étant survenue après, les deux cours se portèrent à de grandes extrémités. Par l'évènement, et sur le point d'honneur des franchises, et sur le point si capital des propositions de 1682, on ne s'aperçut que trop que M. de Lyonne n'était plus, et que nous étions bien éloignés du temps de la fameuse affaire des Corses et du traité de Pise.

Le magnifique établissement de Saint-Cyr suivit de près la révocation de l'édit de Nantes. Madame de Montespan avait bâti à Paris une belle maison de filles de Saint-Joseph qu'elle avait fondée pour l'instruction des jeunes filles, et leur apprendre toutes sortes d'ouvrages, dont il en est sorti de parfaitement beaux en toutes sortes d'ornemens d'église, et d'autres meubles superbes pour le roi, et pour qui en a voulu faire faire, et c'est dans cette maison que madame de Montespan se retira lorsqu'elle fut obligée de quitter tout-à-fait la cour. L'émulation porta madame de Maintenon à des vues plus hautes et plus vastes, qui, en gratifiant la pauvre noblesse, l'en pût faire regarder comme une protectrice en qui toute la noblesse devait s'intéresser. Elle espéra s'aplanir un chemin à faire déclarer son mariage, en s'illustrant par un monument dont elle pût entretenir et amuser le roi, qui l'amusât elle-même, et qui pût lui servir de retraite si elle avait le malheur de perdre le roi, comme il arriva en effet. La riche mense abbatiale de Saint-Denis, qu'elle fit unir à Saint-Cyr, diminua d'autant la dépense d'une aussi grande fondation aux yeux du roi et du public, et l'objet en était en soi si utile qu'il ne reçut que de justes applaudissemens.

Sa déclaration était toujours son plus ardent desir. L'opposition que Louvois y avait si héroïquement mise sur le point d'éclater le perdit bientôt après comme on l'a vu, et l'archevêque de Paris avec lui, qui s'y était associé. Elle n'éteignit pas pour cela toute son espérance: Elle s'était flattée d'en avoir jeté les fondemens sans y avoir pu penser alors, car ce fut du vivant de la reine que, pour se recrépir et passer l'éponge sur sa première vie, elle fit entendre au roi modestement sa noblesse, puis au mariage de Monseigneur l'importance d'environner la Dauphine de personnes sûres, et de lui donner à

elle-même un titre auprès d'elle, qui lui donnât droit et moyen d'y veiller.

C'est ce qui, comme on l'a vu, y fit passer madame de Richelieu dame d'honneur de la reine, moyennant la charge de chevalier d'honneur à son mari, pour l'exercer et la vendre après tant qu'il pourrait sans en avoir rien payé, qui étaient, comme on l'a vu, les anciens et intimes amis de madame de Maintenon, laquelle fut faite seconde dame d'atour avec la maréchale de Rochefort. La distance était étrange entre les deux dames d'atour il n'en fallait qu'une, le choix de la seconde indigna tout le monde. La première était de longue main accoutumée au servage des ministres et des maîtresses, et ne songea qu'à plaire à ce soleil levant dans son automne. Elle se flatta aussi de succéder à la duchesse de Richelieu, beaucoup plus âgée qu'elle et infirme; elle y fut trompée, le roi voulut une duchesse. On a vu comment et pourquoi madame de Maintenon y bombarda madame d'Arpajon, à l'étonnement de toute la cour, et plus de la duchesse d'Arpajon que de personne.

Malgré tous ces entours, la fierté allemande séduisit l'esprit et le plus cher intérêt de la Dauphine. Monseigneur qui n'aimait point madame de Maintenon ne contraignit point son épouse. Il était toujours alors avec la princesse de Conti qui le gouvernait, et qui, fille de madame de la Vallière, n'avait rien de commun avec les enfans de madame de Montespan, ni avec leur gouvernante, desquels tous elle était fort éloignée. Elle n'aimait pas mieux la Dauphine dont elle craignait la concurrence, et pis dans la confiance de Monseigneur. Elle ne fut donc pas fâchée de la voir prendre si mal avec madame de Maintenon, et se mettre par ses manières à cet égard de travers avec le roi, et perdre toute considération, comme il arriva. Elle fut peu comptée. On préten-

dit que la princesse de Conti excessivement parfumée la vit de fort près et long-temps comme elle venait d'accoucher de M. le duc de Berry. Quoi qu'il en soit, sa courte vie depuis ne fut plus qu'une maladie continuelle, plus ou moins forte, et sa mort soulagea mari, beau-père, et plus que tous, belle-mère, qui, quatorze mois après, se vit aussi délivrée de Louvois.

Ce fut pour lors que l'espérance d'être déclarée reprit toutes ses forces. Monseigneur et Monsieur y auraient été des obstacles; mais ils vivaient dans une telle dépendance du roi que leur considération n'était comptée pour rien à cet égard. On a vu combien le bruit fut grand que la déclaration du mariage était imminente lors de l'ouverture de l'appartement de la reine, demeuré jusque-là fermé, depuis que la Dauphine y était morte; que ce fut sous prétexte d'y exposer à l'admiration de la cour les superbes ornemens des quatre couleurs que le roi envoyait à l'église de Strasbourg, et le mot étrange à bout portant que Tonnerre, évêque-comte de Noyon, lâcha au roi en plein petit couvert sur cette déclaration.

Ce fut en effet alors qu'elle fut sur le point d'être faite. Mais le roi, plein encore de ce qui lui était arrivé là-dessus, consulta le célèbre Bossuet, évêque de Meaux, et Fénelon, archevêque de Cambrai, qui l'en dissuadèrent l'un et l'autre, et qui, cette seconde fois, firent manquer le coup pour toujours. L'archevêque était déjà mal avec madame de Maintenon sur l'affaire de madame Guyon, sans espérance de retour, à cause de Godet, évêque de Chartres, comme on l'a vu en son temps, mais encore alors assez entier auprès du roi, où il ne tarda pas d'être perdu sans ressource. Bossuet échappa à la disgrâce que madame de Maintenon n'entreprit même pas, par plusieurs raisons. Godet, qui la possédait absolument, comme on l'a vu ailleurs, avait besoin de la plume

et du grand nom de Bossuet pour pousser Fénelon à bout. Bossuet tenait au roi par l'habitude et l'estime, et par être entré en évêque des premiers temps dans la confiance la plus intime du roi et la plus secrète dans les temps de ses désordres; enfin il avait rendu à madame de Maintenon, sans que ce fût son objet, le service le plus sensible.

C'était un homme dont l'honneur, la vertu, la droiture étaient aussi inséparables que la science et la vaste érudition. Sa place de précepteur de Monseigneur l'avait familiarisé avec le roi, qui s'était adressé plus d'une fois à lui dans les scrupules de sa vie. Bossuet lui avait souvent parlé là-dessus avec une liberté digne des premiers siècles et des premiers évêques de l'église. Il avait interrompu le cours du désordre plus d'une fois ; il avait osé poursuivre le roi, qui lui avait échappé. Il fit à la fin cesser tout mauvais commerce, et il acheva de couronner cette grande œuvre par les derniers coups qui chassèrent pour jamais madame de Montespan de la cour. Madame de Maintenon, au centre de la gloire, ne pouvait goûter de repos tant qu'elle y voyait son ancienne maîtresse demeurante, et tous les jours visitée par le roi. C'était, ce lui semblait, autant de temps et de reste d'autorité pris sur elle. De plus, elle ne pouvait éviter de lui rendre, sinon d'anciens respects, au moins de grands égards, et des devoirs apparens. Outre qu'ils la faisaient trop souvenir de son ancienne bassesse, elle en éprouvait souvent de madame de Montespan d'amères et de bien expresses commémoraisons, sans ménagement. Les visites journelles en demi-public du roi à son ancienne maîtresse, toujours entre la messe et le dîner, pour les rendre plus nécessairement courtes, et par bienséance, faisaient un contraste fort ridicule avec son assiduité longue de tous les jours chez celle qui l'avait servie, et chez qui, sans nom de mai-

tresse ni d'épouse, était le creuset de la cour et de l'état. Cette sortie de la cour de madame de Montespan, pour n'y plus revenir, fut donc une grande délivrance pour madame de Maintenon, et elle n'ignora pas qu'elle la dut à M. de Meaux tout entière, qui à la fin lui en attira les ordres réitérés.

Ce fut l'époque de l'union si parfaite et si intime de M. du Maine et de madame de Maintenon, et de l'adoption qu'elle en fit, qui s'approfondit et se consolida toujours depuis de plus en plus, qui lui fraya le chemin à toutes les incroyables grandeurs où de l'une à l'autre il parvint, et qui enfin l'aurait mis sur le trône, si telle avait pu être la puissance de son ancienne mie.

Le duc du Maine était trop continuellement dans l'intérieur du roi, pour ne s'être pas aperçu de bonne heure de la faveur naissante de madame de Maintenon, de ses progrès rapides, et que les premiers effets n'en pouvaient être que la disgrâce de madame de Montespan. Personne n'avait plus d'esprit que le duc du Maine, ni d'art caché sous toutes les sortes de grâces qui peuvent charmer, avec l'air le plus naturel, le plus simple, quelquefois le plus naïf; personne ne prenait plus aisément toutes sortes de formes; personne ne connaissait mieux les gens qu'il avait intérêt de connaître; personne n'avait plus de tour, de manège, d'adresse pour s'insinuer auprès d'eux; personne encore, sous un extérieur dévot, solitaire, philosophe, sauvage, ne cachait des vues plus ambitieuses ni plus vastes, que son extrême timidité de plus d'un genre servait encore à couvrir. On a vu ailleurs son caractère; on n'en rappelle ici que ce qui sert à la matière que l'on traite, sans vouloir s'en écarter.

Le duc du Maine s'aperçut donc de bonne heure des épines de sa position entre sa mère et sa gouvernante, que l'enlèvement du cœur du roi rendait irréconciliables.

Il sentit en même temps que sa mère ne lui serait qu'un poids fort entravant, tandis qu'il pouvait tout espérer de sa gouvernante. Le sacrifice lui en fut donc bientôt fait. Il entra dans tout avec M. de Meaux pour hâter la retraite de sa mère; il se fit un mérite auprès de madame de Maintenon de presser lui-même madame de Montespan de s'en aller à Paris pour ne plus revenir à la cour; il se chargea de lui en porter l'ordre du roi, et à la fin l'ordre très positif; il s'en acquitta sans ménagement, il la fit obéir, et se dévoua par là madame de Maintenon sans réserve. Il fut long-temps très mal avec sa mère, qui ne le voulait point voir, et jamais depuis il n'y fut véritablement bien. Ce fut aussi la moindre de ses peines. Il eut à lui celle qui régnait, et qui régna toujours, et il l'eut au point d'en disposer toute sa vie, et que toute la sienne elle ne mit point de bornes à son affection pour lui.

Ce grand pas fait de l'expulsion sans retour de madame de Montespan, madame de Maintenon prit un nouvel éclat. Ayant manqué pour la seconde fois la déclaration de son mariage, elle comprit qu'il n'y avait plus à y revenir, et eut assez de force sur elle-même pour couler doucement par-dessus, et ne se pas creuser une disgrâce pour n'avoir pas été déclarée reine. Le roi, qui se sentit affranchi, lui sut un gré de cette conduite qui redoubla pour elle son affection, sa considération, sa confiance. Elle eût peut-être succombé sous le poids de l'éclat de ce qu'elle avait voulu paraître, elle s'établit de plus en plus par la confirmation de sa transparente énigme.

CHAPITRE IX.

Vie particulière et conduite de madame de Maintenon.—Moyens qu'elle emploie pour gouverner. — Son accord avec les ministres. — Le roi gouverné dans tout sans presque jamais s'en apercevoir. — Luttes plaisantes avec ses ministres. — Manière de voyager du roi. — Agrémens qui en résultaient pour les dames qui l'accompagnaient. — Anecdote sur la duchesse de Chevreuse. — Madame de Maintenon voyageait à part. — Domestique de madame de Maintenon. — Nanon. — Nécessité d'entrer dans ces détails. — Conduite de madame de Maintenon en public. — Etiquette de son intérieur.

Il ne faut pas s'imaginer que, pour user de sa puissance et se soutenir, madame de Maintenon n'eût besoin d'aucune adresse. Son règne, au contraire, ne fut qu'un continuel manège, et celui du roi une perpétuelle duperie. Elle ne voyait personne chez elle en visite, et n'en rendait jamais aucune. Cela n'avait que fort peu d'exceptions. Elle allait voir la reine d'Angleterre et la recevait chez elle, quelquefois chez madame de Montchevreuil, sa plus intime amie, qui allait très ordinairement chez elle. Depuis sa mort elle alla voir quelquefois M. de Montchevreuil, mais rarement, qui entrait chez elle toutes les fois qu'il voulait, mais des instans. Le duc de Richelieu eut toute sa vie le même privilège. Elle allait quelquefois encore chez madame de Quailus, sa bonne nièce, qui était souvent chez elle. Si, en deux ans une fois, elle allait chez la duchesse du Lude, ou quelque femme aussi marquée, entre trois ou quatre au plus, c'était une distinction et une nouvelle, quoiqu'il ne s'agît que d'une simple visite. Madame d'Heudicourt, son ancienne amie, allait aussi chez

elle à-peu-près quand elle voulait, et sur les fins le maréchal de Villeroy; quelquefois Harcourt, jamais d'autres. On a vu, lors du brillant voyage de madame des Ursins, qu'elle allait aussi très souvent chez elle en particulier à Marly; et madame de Maintenon la fut voir une fois. Jamais elle n'allait chez aucune princesse du sang, même chez Madame. Aucune d'elles aussi n'allait chez elle, à moins que ce ne fût par audiences, ce qui était extrêmement rare, et faisait nouvelle. Mais si elle avait à parler aux filles du roi, ce qui n'arrivait pas souvent, et presque jamais que pour leur laver la tête, elle les envoyait chercher. Elles y arrivaient tremblantes, et en sortaient en pleurs. Pour le duc du Maine, les portes tombèrent toujours devant lui en quelque lieu qu'il fût; et depuis le mariage du duc de Noailles, il la voyait aussi quand il voulait, son père avec ménagement, sa mère fort à lèche-doigt; le roi et elle la craignaient et ne l'aimaient point.

Le cardinal de Noailles, jusqu'à l'affaire de la Constitution, la voyait en particulier le jour qu'il avait son audience du roi, une fois la semaine; et après, le cardinal de Bissy à-peu-près tant qu'il voulut, et le cardinal de Rohan avec mesure. Son frère tant qu'il vécut la désola. Il entrait chez elle à toute heure, lui tenait des propos de l'autre monde, et lui faisait souvent des sorties. De crédit avec elle, pas le moins du monde. Sa belle-sœur ne parut jamais à la cour ni dans le monde; madame de Maintenon la traitait bien par pitié, sans que cela allât au plus petit crédit; mais elle dînait quelquefois avec elle, et ne la laissait venir à Versailles que le moins qu'elle pouvait, peut-être deux ou trois fois l'an au plus, et coucher une nuit. Godet, évêque de Chartres, et Aubigny, archevêque de Rouen, elle ne les voyait qu'à Saint-Cyr.

Ses audiences étaient pour le moins aussi difficiles à obtenir que celles du roi; et le peu qu'elle en accordait, presque toutes à Saint-Cyr où on allait la trouver au jour et heure donnés. On l'attendait à Versailles à sortir de chez elle ou à y rentrer, quand on avait un mot à lui dire : gens de peu, et même pauvres gens, et personnes considérables. On n'avait là qu'un instant, et c'était à qui le saisirait. Les maréchaux de Villeroy, Harcourt, souvent Tessé, quelquefois dans les derniers temps M. de Vaudemont, lui ont parlé de la sorte, et si c'était en rentrant chez elle, ils ne la suivaient pas au-delà de son antichambre, où elle coupait très court et les laissait. Bien d'autres lui ont parlé de la sorte. Moi jamais en pas un lieu que ce que j'ai rapporté. Un très petit nombre de dames, à qui le roi était accoutumé et qui étaient de ses particuliers, la voyaient quelquefois aux heures où le roi n'était pas, et rarement quelques-unes dînaient avec elle.

Ses matinées, qu'elle commençait de fort bonne heure, étaient remplies par des audiences obscures de charité et de gouvernement spirituel; quelquefois par quelques ministres, très rarement par quelques généraux d'armée, encore ces derniers, quand ils avaient un rapport particulier à elle, comme les maréchaux de Villars, de Villeroy, d'Harcourt et quelquefois Tessé. Assez souvent, dès huit heures du matin et plus tôt, elle allait chez quelque ministre. Rarement elle dînait chez eux avec leurs femmes et une compagnie fort triée. C'étaient là les grandes faveurs, et une nouvelle, mais qui ne menaient à rien qu'à de l'envie et à quelque considération. M. de Beauvilliers fut des premiers favorisé de ces dîners, et fréquens, comme on l'a remarqué ailleurs, jusqu'à ce que Godet, évêque de Chartres, en renversa les escabelles, et arrêta tout court les progrès de Fénelon qui s'était fait leur docteur. Les ministres chargés de la guerre, surtout des

finances, furent toujours ceux à qui madame de Maintenon avait le plus affaire, et qu'elle cultiva. Rarement, et plus que rarement, alla-t-elle chez les autres, mais pour affaires, et souvent d'état, et dès le matin, sans jamais dîner chez ces derniers.

L'ordinaire, dès qu'elle était levée, c'était de s'en aller à Saint-Cyr, et d'y dîner dans son appartement seule, ou avec quelque favorite de la maison, d'y donner des audiences le moins qu'elle pouvait, d'y régenter au-dedans, d'y gouverner l'église au-dehors, d'y lire et d'y répondre des lettres, d'y gouverner des monastères de filles de toutes parts, d'y recevoir des avis et des lettres d'espionnages, et de revenir à-peu-près justement au temps que le roi passait chez elle. Devenue plus vieille et plus infirme, en arrivant entre sept à huit heures du matin à Saint-Cyr, elle s'y mettait au lit pour se reposer, ou faire quelque remède.

A Fontainebleau, elle avait une maison à la ville, où elle allait souvent pour y faire les mêmes choses qu'à Saint-Cyr. A Marly, elle s'était fait accommoder un petit appartement qui avait une fenêtre dans la chapelle. Elle en faisait souvent le même usage que de Saint-Cyr; mais cela s'appelait le repos, et ce repos était inaccessible, sans exception que pour madame la duchesse de Bourgogne.

A Marly, à Trianon, à Fontainebleau, le roi allait chez elle les matins des jours qu'il n'y avait point de conseil, et qu'elle n'était pas à Saint-Cyr. A Fontainebleau, depuis la messe jusqu'au dîner, quand le dîner n'était pas quelquefois au sortir de la messe pour aller courre le cerf; et il y était une heure et demie, et quelquefois davantage. A Trianon et à Marly, la visite durait beaucoup moins, parce qu'en sortant de chez elle il s'allait promener dans ses jardins. Ces visites étaient pres-

que toujours tête à tête, sans préjudice de celles de toutes les après-dînées, qui étaient rarement tête à tête que fort peu de temps, parce que les ministres y venaient chacun à son tour travailler avec le roi. Le vendredi, jour où il arrivait souvent qu'il n'y en avait point, c'étaient les dames familières avec qui il jouait, ou une musique; ce qui se doubla et tripla de jours tout à la fin de sa vie.

Vers les neuf heures du soir, deux femmes de chambre venaient déshabiller madame de Maintenon. Aussitôt après, son maître-d'hôtel et un valet de chambre apportaient son couvert, un potage et quelque chose de léger. Dès qu'elle avait achevé de souper, ses femmes la mettaient dans son lit, et tout cela en présence du roi et du ministre, qui n'en discontinuait pas son travail, et qui n'en parlait pas plus bas, ou, s'il n'y en avait point, des dames familières. Tout cela gagnait dix heures, que le roi allait souper, et en même temps on tirait les rideaux de madame de Maintenon.

Dans les voyages, c'était la même chose. Elle partait de bonne heure avec quelque favorite, comme madame de Montchevreuil toujours tant qu'elle vécut, madame d'Heudicourt, madame de Dangeau, madame de Quailus. Un carrosse du roi la menait, toujours affecté pour elle, même pour aller de Versailles, etc., à Saint-Cyr, et des Épinays, écuyer de la petite écurie, la mettait dans le carrosse et l'accompagnait à cheval, c'était sa tâche de tous les jours. Dans les voyages, le carrosse de madame de Maintenon menait ses femmes de chambre, et suivait celui du roi où elle était. Elle s'arrangeait de façon que le roi, en arrivant, la trouvait tout établie lorsqu'il passait chez elle. Partie autorité, partie invention de seconde dame d'atour de la dauphine de Bavière, son carrosse et sa chaise, avec ses porteurs ayant sa livrée, entraient partout comme ceux des gens titrés

Reine en particulier, à l'extérieur pour le ton, le siège et la place en présence du roi, de Monseigneur, de Monsieur, de la cour d'Angleterre et de qui que ce fût, elle était très simple particulière au-dehors, et toujours aux dernières places. Je l'ai vu souvent aux dîners du roi à Marly, mangeant avec lui et les dames, et à Fontainebleau en grand habit chez la reine d'Angleterre, comme je l'ai remarqué ailleurs, cédant absolument sa place, et se reculant partout pour les femmes titrées, même pour des femmes de qualité distinguées, ne se laissant jamais forcer par les titrées, mais par celles de qualité ordinaire, avec un air de peine et de civilité, et par tous ces endroits polie, affable, parlante, comme une personne qui ne prétend rien et qui ne montre rien, mais qui imposait fort, à ne considérer que ce qui était autour d'elle.

Toujours très bien mise, noblement, proprement, de bon goût, mais très modestement et plus vieillement alors que son âge. Depuis qu'elle ne parut plus en public, on ne voyait que coiffes et écharpe noire quand par hasard on l'apercevait.

Elle n'allait jamais chez le roi qu'il ne fût malade, ou que les matins des jours qu'il avait pris médecine, et à-peu-près de même chez madame la duchesse de Bourgogne, jamais ailleurs pour aucun devoir.

Chez elle, avec le roi, ils étaient chacun dans leur fauteuil, une table devant chacun d'eux, aux deux coins de la cheminée, elle du côté du lit, le roi le dos à la muraille du côté de la porte de l'antichambre, et deux tabourets devant sa table, un pour le ministre qui venait travailler, l'autre pour son sac. Les jours de travail, ils n'étaient seuls ensemble que fort peu de temps avant que le ministre entrât, et moins encore fort souvent après qu'il était sorti. Le roi passait à une chaise per-

cée, revenait au lit de madame de Maintenon, où il se tenait debout fort peu, lui donnait le bonsoir, et s'en allait se mettre à table. Telle était la mécanique de chez madame de Maintenon. On a vu sur madame la duchesse de Bourgogne ce qui l'y regardait, tant qu'elle a vécu.

Pendant le travail, madame de Maintenon lisait ou travaillait en tapisserie. Elle entendait tout ce qui se passait entre le roi et le ministre, qui parlaient tout haut. Rarement elle y mêlait son mot, plus rarement ce mot était de quelque conséquence. Souvent le roi lui demandait son avis. Alors elle répondait avec de grandes mesures. Jamais, ou comme jamais, elle ne paraissait affectionner rien, et moins encore s'intéresser pour personne; mais elle était d'accord avec le ministre, qui n'osait en particulier ne pas convenir de ce qu'elle voulait, ni encore moins broncher en sa présence. Dès qu'il s'agissait donc de quelque grâce ou de quelque emploi, la chose était arrêtée entre eux avant le travail où la décision s'en devait faire, et c'est ce qui la retardait quelquefois, sans que le roi ni personne en sût la cause.

Elle mandait au ministre qu'elle voulait lui parler auparavant. Il n'osait mettre la chose sur le tapis qu'il n'eût reçu ses ordres, et que la mécanique roulante des jours et des temps leur eût donné le loisir de s'entendre. Cela fait, le ministre proposait et montrait une liste. Si de hasard le roi s'arrêtait à celui que madame de Maintenon voulait, le ministre s'en tenait là, et faisait en sorte de n'aller pas plus loin. Si le roi s'arrêtait à quelque autre, le ministre proposait de voir ceux qui étaient aussi à portée, laissait après dire le roi, et en profitait pour exclure. Rarement proposait-il expressément celui à qui il en voulait venir, mais toujours plusieurs qu'il tâchait de balancer également pour embarrasser le roi sur le choix. Alors le roi lui demandait son avis, il parcourait encore

les raisons de quelques-uns, et appuyait enfin sur celui qu'il voulait. Le roi presque toujours balançait, et demandait à madame de Maintenon ce qu'il lui en semblait. Elle souriait, faisait l'incapable, disait quelquefois un mot de quelque autre, puis revenait, si elle ne s'y était pas tenue d'abord, sur celui que le ministre avait appuyé, et déterminait; tellement que les trois quarts des grâces et des choix, et les trois quarts encore du quatrième quart de ce qui passait par le travail des ministres chez elle, c'était elle qui en disposait. Quelquefois aussi, quand elle n'affectionnait personne, c'était le ministre même, avec son agrément et son concours, sans que le roi en eût aucun soupçon. Il croyait disposer de tout et seul, tandis qu'il ne disposait, en effet, que de la plus petite partie, et toujours encore par quelque hasard, excepté des occasions rares de quelqu'un qu'il s'était mis dans la fantaisie, ou si quelque personne qu'il voulait favoriser lui avait parlé pour quelqu'un.

En affaires, si madame de Maintenon les voulait faire réussir, manquer, ou tourner d'une autre façon, ce qui était beaucoup moins ordinaire que ce qui regardait les emplois et les grâces, c'était la même intelligence entre elle et le ministre, et le même manège à-peu-près. Par ce détail, on voit que cette femme habile faisait presque tout ce qu'elle voulait, mais non pas tout, ni quand et comme elle voulait.

Il y avait une autre ruse si le roi s'opiniâtrait. C'était alors d'éviter la décision en brouillant et allongeant la matière, en substituant une autre comme venant à propos de celle-là, et qui la détournât, ou en proposant quelque éclaircissement à prendre. On laissait ainsi émousser les premières idées, et on revenait une autre fois à la charge avec la même adresse, qui très souvent réussissait. C'était encore presque la même chose pour

charger ou diminuer les fautes, faire valoir les lettres et les services, ou y glisser légèrement, et préparer ainsi la perte ou la fortune.

C'est là ce qui rendait ce travail chez madame de Maintenon si important pour les particuliers, et c'est ce qui rendait à madame de Maintenon si nécessaire d'avoir les ministres dans sa dépendance. C'est aussi ce qui les aida puissamment à s'élever à tout, et à augmenter sans cesse leur crédit et leur pouvoir, et pour eux et pour les leurs, parce que madame de Maintenon leur faisait litière de toutes ces choses pour se les attacher entièrement.

Quand ils étaient près de venir travailler, ou qu'ils sortaient de chez elle, elle prenait son temps de sonder le roi sur eux, de les excuser ou de les vanter, de les plaindre de leur grand travail, d'en exalter le mérite, ou s'il s'agissait de quelque chose pour eux, d'en préparer les voies, quelquefois d'en rompre la glace, sous prétexte de leur modestie, et du service du roi qui demandait qu'ils fussent excités à le soulager, et à faire de bien en mieux. Ainsi c'était entre eux un cercle de besoins et de services réciproques, dont le roi ne se doutait pas le moins du monde. Aussi les ménagemens entre eux étaient-ils infinis et continuels.

Mais si madame de Maintenon ne pouvait rien, ou presque rien sans eux, de ce qui passait par eux, eux aussi ne pouvaient se maintenir sans elle, beaucoup moins malgré elle. Dès qu'elle se voyait à bout de les pouvoir ramener à son point quand ils s'en étaient écartés, ou qu'ils étaient tombés en disgrâce auprès d'elle, leur perte était jurée, elle ne les manquait pas. Il lui fallait du temps, des couleurs, des souplesses, quelquefois beaucoup, comme lorsqu'elle perdit Chamillart. Louvois y avait succombé avant lui. Pontchartrain ne s'en sauva

qu'à l'aide de son esprit qui plaisait au roi, et des épines des finances pendant la guerre, et du sens et de l'adresse de sa femme demeurée long-temps bien avec madame de Maintenon, depuis même qu'il y fut mal, enfin par la porte dorée de la chancellerie qui s'ouvrit bien à propos pour lui. Le duc de Beauvilliers y pensa faire naufrage par deux fois à longue distance l'une de l'autre, et n'en aurait pas échappé sans deux espèces de miracles, comme on l'a vu ici en son temps.

Si les ministres, et les plus accrédités, en étaient là avec madame de Maintenon, on peut juger de ce qu'elle pouvait à l'égard de toutes autres sortes de personnes bien moins à portée de se défendre, et même de s'apercevoir. Bien des gens eurent donc le cou rompu sans en avoir pu imaginer la cause, et se donnèrent bien des sortes de mouvemens pour la découvrir, et pour y remédier, et très inutilement.

Le court et rare travail des généraux d'armée se passait ordinairement les soirs en sa présence, et celle du secrétaire d'état de la guerre. Par celui de Pontchartrain, rempli du rapport des espionnages et des histoires de toute espèce de Paris et de la cour, elle était à portée de faire beaucoup de bien et de mal. Torcy ne travaillait point chez elle, et ne la voyait comme jamais. Aussi ne l'aimait-elle point, et moins encore sa femme, dont le nom d'Arnaud gâtait tout leur mérite. Torcy avait les postes. C'était par lui que le secret en passait au roi tête à tête, et le roi souvent en portait des morceaux à lire à madame de Maintenon; mais cela n'avait point de suite. Elle n'en savait que par lambeaux, selon ce que le roi s'avisait de lui en dire ou de lui en porter.

Toutes les affaires étrangères passaient au conseil d'état, ou si c'était quelque chose de pressé, Torcy le portait sur

le-champ au roi, ainsi à des heures rompues, et point de travail réglé et particulier avec lui. Madame de Maintenon eût fort desiré ce genre de travail réglé chez elle, pour avoir la même influence sur les affaires d'état, et sur ceux qui s'en mêlaient, comme elle l'avait sur les autres parties. Mais Torcy sut bien sagement se préserver de ce dangereux piège. Il s'en défendit toujours, en disant modestement qu'il n'avait point d'affaires pour entretenir ce travail. Ce n'était pas que le roi ne lui dît tout là-dessus; mais elle sentait toute la différence d'assister à un travail réglé où elle agissait avec loisir, adresse et mesures prises, ou d'être obligée de prendre son parti entre le roi et elle sur ce qu'il lui apprenait de cette matière, de n'avoir d'autre ressource que dans elle-même, et d'aller de front avec lui, si elle voulait une chose plutôt qu'une autre, nuire aux gens à découvert, ou les servir de même.

Le roi y était même fort en garde. Il lui est arrivé plusieurs fois que, lorsqu'on ne s'y prenait pas avec assez de tour et de délicatesse, et qu'il apercevait que le ministre ou le général d'armée favorisait un parent ou un protégé de madame de Maintenon, il tenait ferme contre, pour cela même; puis disait, partie fâché, partie se moquant d'eux : « Un tel a bien fait sa cour, car il n'a pas tenu à lui de bien servir un tel, parce qu'il est parent ou protégé de madame de Maintenon ». Et ces coups de caveçon la rendaient très timide et très mesurée, quand il était question de se montrer au roi à découvert sur quelque chose ou sur quelqu'un. Aussi répondait-elle toujours à quiconque s'adressait à elle, même pour les moindres choses, qu'elle ne se mêlait de rien; et si bien rarement elle s'ouvrait davantage, et que la chose regardât le département d'un ministre sur lequel elle comptât, elle renvoyait à lui, et promettait de lui en parler. Mais en-

core une fois, rien n'était plus rare. On ne laissait pas cependant d'aller à elle, pour, par ce devoir, ne l'avoir pas contraire, et par l'espérance aussi que, nonobstant cette réponse banale, elle ferait peut-être ce qu'on desirait, comme cela arrivait quelquefois.

Il y avait peut-être cinq ou six personnes au plus de tous états, desquelles la plupart étaient ces amis de son ancien temps, à qui elle répondait plus franchement, quoique toujours faiblement et mesurément, et pour qui en effet elle agissait au mieux qu'il lui était possible; ce néanmoins réussissant très ordinairement pour eux, elle n'y réussissait pas toujours.

Ce fut par le desir extrême de se mêler des affaires étrangères, comme elle se mêlait de toutes les autres, et l'impossibilité d'en attirer le travail chez elle, qu'elle prit le parti, qu'on a détaillé en son temps, de tous les manèges par lesquels elle rendit la princesse des Ursins maîtresse de tout en Espagne, et l'y maintint jusqu'à la paix d'Utrecht, aux dépens de Torcy et des ambassadeurs de France en Espagne, c'est-à-dire, comme on l'a vu, aux dépens de l'Espagne et de la France, parce que madame des Ursins eut l'adresse de lui faire tout passer par les mains, et de lui persuader qu'elle ne gouvernait la cour et l'état en Espagne que sous ses ordres et par ses volontés. Revenons un moment à ces coups de caveçon du roi dont on vient de parler.

Le Tellier, dans des temps bien antérieurs, et longtemps avant qu'il fût chancelier de France, connaissait bien le roi là-dessus. Un de ses meilleurs amis, car il en avait parce qu'il savait en avoir, l'avait prié de quelque chose qu'il desirait fort, et qui devait être proposé dans le travail particulier de ce ministre avec le roi. Le Tellier l'assura qu'il y ferait tout son possible. Son ami ne goûta point sa réponse, et lui dit franchement que dans la place

et le crédit où il était, ce n'était pas de celles-là qu'il lui fallait donner. « Vous ne connaissez pas le terrein, lui répliqua le Tellier. De vingt affaires que nous portons ainsi au roi, nous sommes sûrs qu'il en passera dix-neuf à notre gré ; nous le sommes également que la vingtième sera décidée au contraire. Laquelle des vingt sera décidée contre notre avis et notre desir, c'est ce que nous ignorons toujours, et très souvent c'est celle où nous nous intéressons le plus. Le roi se réserve cette bisque pour nous faire sentir qu'il est le maître et qu'il gouverne ; et si par hasard il se présente quelque chose sur quoi il s'opiniâtre, et qui soit assez importante pour que nous nous opiniâtrions aussi, ou pour la chose même, ou pour l'envie que nous avons qu'elle réussisse comme nous le desirons, c'est très souvent alors, dans le rare que cela arrive, une sortie sûre ; mais, à la vérité, la sortie essuyée et l'affaire manquée, le roi, content d'avoir montré que nous ne pouvons rien et peiné de nous avoir fâchés, devient souple et flexible, en sorte que c'est alors le temps où nous faisons tout ce que nousvoulons. »

C'est, en effet, comme le roi se conduisit avec ses ministres toute sa vie, toujours parfaitement gouverné par eux, même par les plus jeunes et les plus médiocres, même par les moins accrédités et considérés, toujours en garde pour ne l'être point, et toujours persuadé qu'il réussissait pleinement à ne le point être.

Il avait la même conduite avec madame de Maintenon, à qui de fois à autres il faisait des sorties terribles, et dont il s'applaudissait. Quelquefois elle se mettait à pleurer devant lui, et elle était plusieurs jours sur de véritables épines. Quand elle eut mit Fagon auprès du roi, au lieu de d'Aquin qu'elle fit chasser, parce qu'il était de la main de madame de Montespan, et pour avoir un homme

tout à elle et de beaucoup d'esprit, qu'elle s'était attaché dans les voyages aux eaux où il avait suivi le duc du Maine, et un homme dont elle pût tirer un continuel parti dans cette place intime de premier médecin qu'elle voyait tous les matins, elle faisait la malade quand il lui arrivait de ces scènes, et c'était d'ordinaire par où elle les faisait finir avec plus d'avantage.

Ce n'est pas que cet artifice, ni même la réalité la plus effective, eût aucun pouvoir d'ailleurs de contraindre le roi en quoi que ce pût être. C'était un homme uniquement personnel, et qui ne comptait tous les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à soi. Sa dureté là-dessus était extrême. Dans les temps les plus vifs de sa vie pour ses maîtresses, leurs incommodités les plus opposées aux voyages et au grand habit de cour, car les dames les plus privilégiées ne paraissaient jamais autrement dans les carrosses ni en aucun lieu de cour, avant que Marly eût adouci cette étiquette, rien, dis-je, ne les en pouvait dispenser. Grosses, malades, moins de six semaines après leurs couches, dans d'autres temps fâcheux, il fallait être en grand habit, parées et serrées dans leurs corps, aller en Flandre et plus loin encore, danser, veiller, être des fêtes, manger, être gaies et de bonne compagnie, changer de lieu, ne paraître craindre, ni être incommodées du chaud, du froid, de l'air, de la poussière, et tout cela précisément aux jours et aux heures marqués, sans déranger rien d'une minute.

Ses filles, il les a traitées toutes pareillement. On a vu en son temps qu'il n'eut pas plus de ménagement pour madame la duchesse de Berry, ni même pour madame la duchesse de Bourgogne, quoi que Fagon, madame de Maintenon, etc., pussent dire et faire, quoiqu'il aimât madame la duchesse de Bourgogne aussi tendrement qu'il en était capable, qui toutes les deux s'en blessèrent; et

on a vu ce qu'il en dit avec soulagement, quoiqu'il n'y eût point encore d'enfans.

Il voyageait toujours son carrosse plein de femmes : ses maîtresses, après ses bâtardes, ses belles-filles, quelquefois Madame, et des dames quand il y avait place. Ce n'était que pour les rendez-vous de chasse, les voyages de Fontainebleau, de Chantilly, de Compiègne, et les vrais voyages, que cela était ainsi. Pour aller tirer, se promener, ou pour aller coucher à Marly ou à Meudon, il allait seul dans une calèche. Il se défiait des conversations que ses grands-officiers auraient pu tenir devant lui dans son carrosse; et on prétendait que le vieux Charost, qui prenait volontiers ces temps-là pour dire bien des choses, lui avait fait prendre ce parti, il y avait plus de quarante ans. Il convenait aussi aux ministres qui, sans cela, auraient eu de quoi être inquiets tous les jours, et à la clôture exacte qu'en leur faveur lui-même s'était prescrite, et à laquelle il fut si exactement fidèle. Pour les femmes, ou maîtresses d'abord, ou filles ensuite, et le peu de dames qui pouvaient y trouver place, outre que cela ne se pouvait empêcher, les occasions en étaient restreintes à une grande rareté, et le babil fort peu à craindre.

Dans ce carrosse, lors des voyages, il y avait toujours beaucoup de toutes sortes de choses à manger: viandes, pâtisseries, fruits. On n'avait pas sitôt fait un quart de lieue que le roi demandait si on ne voulait pas manger. Lui jamais ne goûtait à rien entre ses repas, non pas même à aucun fruit, mais il s'amusait à voir manger, et manger à crever. Il fallait avoir faim, être gaies, et manger avec appétit et de bonne grâce, autrement il ne le trouvait pas bon, et le montrait même aigrement. On faisait la mignonne, on voulait faire la délicate, être du bel air, et cela n'empêchait pas que les mêmes dames ou

princesses qui soupaient avec d'autres à sa table le même jour, ne fussent obligées, sous les mêmes peines, d'y faire aussi bonne contenance que si elles n'avaient mangé de la journée. Avec cela, d'aucuns besoins il n'en fallait point parler, outre que pour des femmes ils auraient été très embarrassans avec les détachemens de la maison du roi, et les gardes-du-corps devant et derrière le carrosse, et les officiers et les écuyers aux portières, lesquels faisaient une poussière qui dévorait tout ce qui était dans le carrosse. Le roi, qui aimait l'air, en voulait toutes les glaces baissées, et aurait trouvé fort mauvais que quelque dame eût tiré le rideau contre le soleil, le vent ou le froid. Il ne fallait seulement pas s'en apercevoir, ni d'aucune autre sorte d'incommodité: on allait toujours extrêmement vite, avec des relais le plus ordinairement. Se trouver mal était un démérite à n'y plus revenir.

J'ai ouï conter à la duchesse de Chevreuse, que le roi a toujours fort aimée et distinguée, et qu'il a, tant qu'elle l'a pu, voulu avoir toujours dans ses voyages et dans ses particuliers, qu'allant dans son carrosse avec lui de Versailles à Fontainebleau, il lui prit au bout de deux lieues un de ces besoins pressans auxquels on ne croit pas pouvoir résister. Le voyage était tout de suite, et le roi arrêta en chemin, pour dîner sans sortir de son carrosse. Ces besoins, qui redoublaient à tous momens, ne se faisaient pas sentir à propos, comme à cette dînée, où elle eût pu descendre un moment dans la maison vis-à-vis. Mais le repas, si ménagé qu'elle le put faire, redoubla l'extrémité de son état. Prête par momens à être forcée de l'avouer et de mettre pied à terre, prête aussi très souvent à perdre connaissance, son courage la soutint jusqu'à Fontainebleau où elle se trouva à bout. En mettant pied à terre, elle vit le duc de Beauvilliers, arrivé de la veille avec les enfans de France, à la portière du roi. Au lieu

de monter à sa suite, elle prit le duc par le bras, et lui dit qu'elle allait mourir si elle ne se soulageait. Ils traversèrent un bout de la cour ovale, et entrèrent dans la chapelle de cette cour, qui heureusement se trouva ouverte, et où on disait des messes tous les matins. La nécessité n'a point de loi; madame de Chevreuse se soulagea pleinement dans cette chapelle, derrière le duc de Beauvilliers qui en tenait la porte. Je rapporte cette misère pour montrer quelle était la gêne qu'éprouvait journellement ce qui approchait le roi avec le plus de faveur et de privance, car c'était alors l'apogée de celle de la duchesse de Chevreuse. Ces choses qui semblent des riens, et qui sont des riens en effet, caractérisent trop pour les omettre. Le roi avait quelquefois des besoins, et ne se contraignait pas de mettre pied à terre. Alors les dames ne bougeaient de carrosse.

Madame de Maintenon, qui craignait fort l'air et bien d'autres incommodités, ne put gagner là-dessus aucun privilège. Tout ce qu'elle obtint, sous prétexte de modestie et d'autres raisons, fut de voyager à part, de la manière que je l'ai rapporté; mais, en quelque état qu'elle fût, il fallait marcher, et suivre à point nommé, et se trouver arrivée et rangée avant que le roi entrât chez elle. Elle fit bien des voyages à Marly dans un état à ne pas faire marcher une servante. Elle en fit un à Fontainebleau qu'on ne savait pas véritablement si elle ne mourrait point en chemin. En quelque état qu'elle fût, le roi allait chez elle à son heure ordinaire, et y faisait ce qu'il avait projeté; tout au plus elle était dans son lit, plusieurs fois y suant la fièvre à grosses gouttes. Le roi qui, comme on l'a dit, aimait l'air, et qui craignait le chaud dans les chambres, s'étonnait en arrivant de trouver tout fermé, et faisait ouvrir les fenêtres, et n'en rabattait rien, quoiqu'il la vît dans cet état, et jusqu'à dix heures qu'il s'en

allait souper, sans considération pour la fraîcheur de la nuit. S'il devait y avoir musique, la fièvre, le mal de tête n'empêchaient rien; et cent bougies dans les yeux. Ainsi le roi allait toujours son train, sans lui demander jamais si elle n'en était point incommodée.

Les gens de madame de Maintenon, car tout en est curieux, étaient en très petit nombre, peu répandus, modestes, respectueux, humbles, silencieux, et ne s'en firent jamais accroire. C'était l'air de la maison, et ils n'y seraient pas demeurés sans cela. Ils y faisaient avec le temps une fortune modérée, suivant leur état, et qui ne pouvait donner d'envie ni occasion de parler : tous demeuraient dans une obscurité plus ou moins aisée. Ses femmes passaient leur vie enfermées chez elles. Non-seulement elle ne voulait point qu'elles sortissent, mais elle les empêchait de recevoir personne, et la fortune qu'elle leur faisait était courte et rare. Le roi les connaissait toutes et tous; il était familier avec eux, et y causait souvent, lorsqu'il passait quelquefois chez elle avant qu'elle y fût rentrée.

Il n'y avait d'un peu distingué que cette ancienne servante du temps qu'après la mort de Scarron elle était à la charité de Saint-Eustache, logée dans une montée, où cette servante faisait sa chambre et son petit pot-au-feu dans la même chambre. Nanon de ce temps-là, et que madame de Maintenon a toujours appelée ainsi, qui d'abord avait été son unique domestique, et qui l'avait constamment suivie et servie dans tous ses divers états, était devenue mademoiselle Balbien, dévote comme elle, et vieille. Elle était d'autant plus importante qu'elle avait toute la confiance domestique de madame de Maintenon, et l'œil sur ces demoiselles qu'on a vu ailleurs qui se succédaient de Saint-Cyr auprès d'elle, sur ses nièces, et sur madame la duchesse de Bourgogne même, qui ne

l'ignorait pas, et qui habilement, sans la gâter, en avait fait sa bonne amie. Elle se coiffait et s'habillait comme sa maîtresse; elle affectait d'en tout imiter. A commencer par les enfans légitimes et les bâtards, à continuer par les princes du sang et par les ministres, il n'y avait celui, ni celle qui ne la ménageât, et qui ne fût en contrainte, et, le dirai-je, en respect devant elle. S'en servait qui pouvait pour de l'argent, quoique au fond elle se mêlât de fort peu de chose. Elle était très raisonnablement sotte, et n'était méchante que rarement, et encore par bêtise, quoique ce fût une personne toute composée, toute sur le merveilleux, et qui ne se montrait presque jamais. On en a pourtant vu un échantillon à propos de la place qu'eut la duchesse du Lude, que quatre heures devant le roi avait paru si éloigné de lui donner. Sa protection pour aller à Marly ne lui fut pas infructueuse. Elle avait l'air doux, humble, empressé, important, et toutefois respectueux.

On l'a dit, madame de Maintenon était particulière en public; hors de là, reine; quelquefois même en public, comme à l'attaque de Compiègne dont il a été parlé ici en son temps, et aux promenades de Marly, quand par complaisance elle en faisait quelqu'une où le roi voulait lui montrer quelque chose de nouvellement achevé. Je me trouve, je l'avoue, entre la crainte de quelques redites et celle de ne pas expliquer assez en détail des curiosités que nous regrettons dans toutes les histoires, et dans presque tous les mémoires des divers temps. On voudrait y voir les princes, avec leurs maîtresses et leurs ministres, dans leur vie journalière. Outre une curiosité si raisonnable, on en connaîtrait bien mieux les mœurs du temps et le génie des monarques, celui de leurs maîtresses et de leurs ministres, de leurs favoris, de ceux qui les ont le plus approchés, et les adresses

qui ont été employées pour les gouverner ou pour arriver aux divers buts qu'on s'est proposés. Si ces choses doivent passer pour curieuses, et même pour instructives dans tous les règnes, à plus forte raison d'un règne aussi long et aussi rempli que l'a été celui de Louis XIV, et d'un personnage unique dans la monarchie depuis qu'elle est connue, qui a, trente-deux ans durant, revêtu ceux de confidente, de maîtresse, d'épouse, de ministre, et de toute puissante, après avoir été si longuement néant, et comme on dit, avoir si long-temps et si publiquement rôti le balai. C'est ce qui m'enhardit sur l'inconvénient des redites. Tout bien considéré, j'estime qu'il vaut mieux hasarder qu'il m'en échappe quelqu'une que de ne pas mettre sous les yeux un tout ensemble si intéressant. Revenons donc un moment sur nos pas.

Reine dans le particulier, madame de Maintenon n'était jamais que dans un fauteuil, et dans le lieu le plus commode de sa chambre, devant le roi, devant toute la famille royale, même devant la reine d'Angleterre. Elle se levait tout au plus pour Monseigneur et pour Monsieur, parce qu'ils allaient rarement chez elle; M. le duc d'Orléans, ni aucun prince du sang, jamais que par audiences, et comme jamais; mais Monseigneur, messeigneurs ses fils, Monsieur et M. le duc de Chartres, toujours en partant pour l'armée, et le soir même qu'ils en arrivaient, ou, s'il était trop tard, de bonne heure le lendemain. Pour aucun autre fils de France, leurs épouses, ou les bâtards du roi, elle ne se levait point, ni pour personne, sinon un peu pour les personnes ordinaires avec qui elle n'avait point de familiarité, et qui en obtenaient des audiences, car modeste et polie, elle l'a toujours affecté à ces égards-là.

Presque jamais elle n'appelait madame la Dauphine

que mignonne, même en présence du roi et des dames familières et des dames du palais, et cela jusqu'à sa mort, et quand elle parlait d'elle ou de madame la duchesse de Berry, et devant les mêmes, jamais elle ne disait que la duchesse de Bourgogne et la duchesse de Berry, ou la Dauphine, très rarement madame la Dauphine, et de même le duc de Bourgogne, le duc de Berry, le Dauphin, presque jamais M. le Dauphin; on peut juger des autres.

On a vu comment elle mandait les princesses, légitimes et bâtardes, comme elle leur lavait la tête, les transes avec lesquelles elles venaient à ses ordres, les pleurs avec lesquels elles s'en retournaient, et leurs inquiétudes tant que la disgrâce durait, et qu'il n'y avait que madame la duchesse de Bourgogne qui eût pris le dessus avec les grâces non pareilles et ce soin attentif qu'on en a vu en parlant d'elle. Elle ne l'appelait jamais que ma tante.

Ce qui étonnait toujours, c'étaient les promenades qu'on vient de dire qu'elle faisait avec le roi par excès de complaisance dans les jardins de Marly. Il aurait été cent fois plus librement avec la reine, et avec moins de galanterie. C'était un respect le plus marqué, quoique au milieu de la cour et en présence de tout ce qui s'y voulait trouver des habitans de Marly. Le roi s'y croyait en particulier, parce qu'il était à Marly. Leurs voitures allaient joignant à côté l'une de l'autre, car presque jamais elle ne montait en chariot : le roi seul dans le sien, elle dans une chaise à porteur. S'il y avait à leur suite madame la Dauphine ou madame la duchesse de Berry, ou des filles du roi, elles suivaient ou environnaient à pied, ou si elles montaient en chariot avec des dames, c'était pour suivre, et à distance, sans jamais doubler. Souvent le roi marchait à pied à côté de la chaise. A tous momens il ôtait son chapeau et se baissait

pour parler à madame de Maintenon, ou pour lui répondre, si elle lui parlait, ce qu'elle faisait bien moins souvent que lui, qui avait toujours quelque chose à lui dire ou à lui faire remarquer. Comme elle craignait l'air dans les temps même les plus beaux et les plus calmes, elle poussait à chaque fois la glace de côté de trois doigts, et la refermait incontinent. Posée à terre à considérer la fontaine nouvelle, c'était le même manège. Souvent alors la Dauphine se venait percher sur un des bâtons de devant, et se mettait de la conversation, mais la glace de devant demeurait toujours fermée. A la fin de la promenade, le roi conduisait madame de Maintenon jusqu'auprès du château, prenait congé d'elle, et continuait sa promenade. C'était un spectacle auquel on ne pouvait s'accoutumer. Ces bagatelles échappent presque toujours aux mémoires. Elles donnent cependant plus que tout l'idée juste de ce que l'on y recherche, qui est le caractère de ce qui a été, qui se présente ainsi naturellement par les faits.

La conduite des belles-petites-filles du roi et de ses bâtardes, les ordres à y mettre et à y donner, les galanteries et la dévotion, ou la régularité des dames de la cour, les aventures diverses, le maintien des femmes des ministres, et celui des ministres mêmes, les espionnages de toutes les sortes dont la cour était pleine, les parties qui se faisaient de ces princesses avec les jeunes dames, ou celles de leur âge, et tout ce qui s'y passait, les punitions qui allaient quelquefois à être en pénitence, et même chassée; les récompenses, qui étaient la distribution arrêtée tout-à-fait, ou plus ou moins fréquente des distinctions, d'être des voyages de Marly, ou des amusemens de la Dauphine, toutes ces choses entraient dans les occupations de madame de Maintenon. Elle en amusait le roi, enclin à les prendre sérieusement; elles étaient

utiles à entretenir la conversation, à servir ou à nuire, et à prendre de loin des tournans auprès du roi sur bien des choses qu'elle y savait habilement faire entrer de droite et de gauche.

On a déjà vu qu'elle répondait à tout ce qui avait recours à elle: qu'elle ne se mêlait de rien; et que ce qui l'approchait de bien près n'avait pas peu à essuyer de cette prodigieuse inconstance naturelle, qui, sans autre cause, changeait si souvent ses goûts, ses inclinations, ses volontés. Les remèdes qu'on y cherchait y étaient des poisons. L'unique parti à prendre était de glisser, de se tenir plus réservé, plus à l'écart, comme on se met à couvert de la pluie en se détournant un peu de son chemin. Quelquefois elle se rapprochait et se rouvrait d'elle-même, comme d'elle-même elle s'était fermée et éloignée, sinon il n'y avait point de ressource à espérer. Ces mutations qui étaient également en gens et en choses, étaient accablantes pour les ministres, pour les personnes qui se trouvaient en quelque commerce d'affaires avec elle, et pour les femmes dont en très petit nombre et très rare elle s'était imaginée de vouloir régler la conduite. Ce qui lui plaisait hier, pas plus loin que cela, était un démérite aujourd'hui. Ce qu'elle avait approuvé, même suggéré, elle le blâmait ensuite, tellement qu'on ne savait jamais si on était digne d'amour ou de haine. C'eût été se perdre de lui montrer en excuse cette variation, qui s'étendait sur ces personnes choisies, jusqu'à leur manière de s'habiller et de se coiffer, et personne de tout ce qui à divers titres l'a approchée de près n'a été exempt, plus ou moins, de ces hauts et bas insupportables. La domination et le gouvernement furent les seules choses sur lesquelles elle n'en eut jamais.

CHAPITRE X.

Suite des détails sur madame de Maintenon. — Adresse de madame de Maintenon à s'emparer des affaires ecclésiastiques. — Fortune du cardinal de Noailles. — Bissy. — Godet. — Tellier. — Cabales dévotes. — Quel intérêt madame de Maintenon prenait à l'affaire de la Constitution.

On a vu avec quelle adresse madame de Maintenon se servit de la princesse des Ursins pour se mêler de tout ce qui regardait la cour et les affaires d'Espagne, et les ôter de la main de Torcy autant qu'elle le put pour avoir échoué à faire venir travailler chez elle ce ministre, comme faisaient les autres, et juqu'à quel point madame des Ursins en sut profiter. Les affaires ecclésiastiques furent de même bien long-temps l'objet de son envie. Elle leur donna quelques légères atteintes à l'occasion du jansénisme et de la révocation de l'édit de Nantes, comme on l'a vu, mais passagèrement, et on n'a fait qu'effleurer ce grand objet, qui fut la cause de sa préférence pour le duc de Noailles, en parlant de ce mariage en son temps. Il faut maintenant expliquer mieux comment elle réussit enfin à entrer aussi dans les matières ecclésiastiques, et à prendre ainsi une part principale dans cette partie du gouvernement.

Elle vit long-temps avec grande amertume le père de la Chaise en possession de tout ce ministère, non-seulement avec une entière indépendance d'elle, mais sans aucuns devoirs de sa part, et elle dans une entière ignorance à cet égard. L'éloignement du roi marqué pour Harlay, archevêque de Paris, après une faveur si entière

et si longue, avait satisfait sa vengeance: on en a vu la cause, mais non ses desirs. Le confesseur du roi n'en était devenu que plus maître des bénéfices, et de tout ce qui regardait les affaires dont l'archevêque avait été tout-à-fait écarté. C'est ce qui donna si peu de goût à madame de Maintenon pour le mariage de sa nièce avec le petit-fils du duc de la Rochefoucauld, qu'on a vu que le roi voulait faire, et qui en valut la préférence aux Noailles. Je n'assurerai pas que ce fut dans cette vue éloignée qu'elle leur aida à faire nommer le frère du maréchal de Noailles à l'archevêché de Paris, à la mort de Harlay, en août 1695, chose d'autant plus difficile que les jésuites ne l'aimaient pas, que le roi ne le connaissait comme point, parce qu'il ne venait presque jamais à Paris, et encore pour des momens, et qu'il fallut le porter à Paris sans aucune participation du père de la Chaise.

On ne put même l'y bombarder à l'insu du confesseur, parce qu'il fallut forcer ce prélat, qui non-seulement fit toute la résistance qui lui fut possible, mais qui affecta de se rendre suspect du côté de la doctrine. Il avait d'abord été nommé à l'évêché de Cahors. Quelques mois après il fut transféré à Châlons. La proximité ni la dignité de ce siège, dont l'évêque est comte et pair de France, ne purent le résoudre à quitter l'épouse à laquelle il avait été destiné par son sacre, quoiqu'il ne pût encore l'avoir connue; il fallut un commandement exprès du pape pour l'y obliger.

Il brilla à Châlons avec les mœurs d'un ange, par une résidence continuelle, une sollicitude pastorale, douce, appliquée, instructive, pleine des plus grands exemples, et une désoccupation totale de tout ce qui n'était point de son ministère. Le crédit de sa famille armée d'une si grande réputation l'emporta sur les voies ordinaires. Il réussit à Paris comme il avait fait à Châlons, sans être

ébloui d'un si grand théâtre; il plut extrêmement au roi et à madame de Maintenon, et pour achever ce qui le regarde ici personnellement, il ne parut ni neuf ni embarrassé aux affaires, et il fit admirer ses lumières, son savoir, et ce qui est fort rare en même temps sa modestie et une magnificence convenable, aux assemblées du clergé où il présida au gré du clergé et de la cour. Enfin il fut cardinal en 1700 avec la même répugnance qu'il avait eue à changer de siège.

Tant de vertus reçurent à la fin la récompense que le monde leur donne, beaucoup de croix et de tribulations qu'il porta avec courage, et pour le bien de l'église avec trop de douceur, d'équanimité, de crainte de se retrouver soi-même, de ménagement et de charité pour ceux qui en surent étrangement profiter, et qui ont achevé de l'épurer et de le sanctifier, sans avoir pu ébranler son âme, ni la pureté de ses intentions et de sa doctrine. Car pour ses dernières années, la tête n'y était plus; elle avait succombé sous le poids des années, des travaux, de la persécution. J'en ai été le témoin oculaire, et si Dieu m'en accorde le temps, je ne le laisserai pas ignorer à la fin de ces Mémoires, quoique cet évènement outrepasse les bornes que je m'y suis proposées.

On ne répétera pas ce qu'on a vu sur Godet, évêque de Chartres, ni même sur Bissy, depuis cardinal. On se contentera de faire souvenir ici que la Chétardie dont on a parlé au long, et Bissy alors, n'étaient pas à portée du roi, et que Godet, qui n'avait point d'occasion ordinaire d'approcher du roi, ne pouvait que s'y présenter de front et à découvert bien rarement, sur chose préparée par madame de Maintenon. Mais il n'y pouvait revenir souvent, ni être à portée de ces puissans moyens d'insinuation qui opèrent tout avec de la suite par des conversations fréquentes sans objet apparent. Le père de la Chaise

les avait tous, et se gardait fort d'être emblé, ni même écorné par l'évêque de Chartres, qui lui en donnait pourtant quelquefois, et dont chaque écorne le réveillait et le rendait plus attentif.

Un archevêque de Paris, avec la grâce du choix tout frais et de la nouveauté, porté par sa réputation, par une famille si établie, et par tout l'art de madame de Maintenon qui tout d'abord comme son ouvrage l'avait pris en grand goût, était un instrument bien plus à la main avec un jour d'audience du roi réglé par semaine, et toujours matière à la fournir, et même à la redoubler quand il en avait envie. C'est ce qui forma cette grande faveur, dont sa droiture et ses ménagemens de conscience, si fort en garde contre soi-même, et si peu contre les autres, perdirent tous les avantages dans les suites, mais dont madame de Maintenon sut tirer tous les siens pour entrer enfin dans les matières ecclésiastiques.

Elle s'y initia par l'affaire de M. de Cambrai qui lia si étroitement l'archevêque de Paris avec elle, et avec M. de Chartres. Par ce moyen elle saisit auprès du roi la clef de la seule espèce d'affaires et de grâces où jusqu'alors elle n'avait pu donner que de légères atteintes, et c'est ce qui lui fit préférer le neveu de l'archevêque de Paris à tout autre mariage, en mars 1698. Elle fit, comme on l'a vu, épouser au roi la querelle contre M. de Cambrai à Rome, jusqu'à en faire sa propre affaire à découvert, et par là, s'établir de plus en plus dans la confiance des matières de religion qui entraînaient si nécessairement celles des bénéfices, et les moyens d'avancer et de reculer qui bon lui semblait.

On a vu que M. de Chartres était passionné sulpicien, qu'il logeait toujours à Paris dans ce séminaire, qu'il l'éleva sur les ruines de celui des missions étrangères de Saint-Magloire, et des pères de l'oratoire; enfin qu'il se

substitua, en mourant, la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, auprès de madame de Maintenon, qu'il dirigea, et dont il eut toute la confiance.

Il faut le dire encore, la crasse ignorance des sulpiciens, leur platitude suprême, leurs sentimens follement ultramontains, ne pouvaient barrer les vastes desseins des jésuites, et ils étaient tout ce qu'il leur fallait pour ruiner l'élévation, l'excellente morale, le goût de l'antiquité, le savoir juste et exact qu'on puisait chez les pères de l'oratoire, si éloignés en tout des sentimens de la compagnie, et si conformes pour le gros avec l'université, et les restes précieux du fameux Port-Royal, dont les jésuites étaient les ennemis, et les persécuteurs. Ils en achevaient ainsi la ruine par des gens dévoués à Rome par une conscience stupide, qui mettaient tout le mérite en des pratiques basses, vaines, ridicules, sous le poids desquelles ils abrutissaient les jeunes gens qui leur étaient confiés, à qui ils ne pouvaient rien apprendre, parce qu'eux-mêmes ne savaient rien du tout, pas même vivre, marcher, ni dire quoi que ce soit à propos. Aussi la vogue des prêtres de la mission, dont l'institut n'était que faire le catéchisme dans les villages, et qui ne s'étaient pas rendus capables de mieux, et de ceux de Saint-Sulpice aussi grossiers, aussi ignorans, et aussi ultramontains les uns que les autres, prit le grand vol, parce que la porte des bénéfices fut fermée à la fin à tout ce qui n'était pas élevé chez eux.

Madame de Maintenon, séduite par la Chétardie et par Bissy, sur les mêmes voies dont le feu évêque de Chartres l'avait de longue main entêtée, régnait sur ces nouveaux séminaires de mode. Elle en était devenue la protectrice déclarée depuis que l'art des jésuites l'avait brouillée sans y paraître avec les directeurs des missions étrangères qui avaient été long-temps ses directeurs à

elle-même, auxquels M. de Chartres succéda auprès d'elle, lorsque la fameuse affaire des cérémonies chinoises et indiennes brouilla les missions étrangères avec les jésuites de la manière la plus éclatante et la plus irréconciliable. Ce n'est pas que les jésuites n'eussent de la jalousie de cette basse prêtraille qui usurpait trop de crédit à leur gré, et réciproquement ceux-ci à des jésuites, mais ils se souffraient et vivaient bien ensemble par le besoin qu'ils avaient les uns des autres dans leur haine commune des pères de l'oratoire, et du clergé éclairé qu'ils taxaient à tout hasard de jansénisme.

A la tête de ceux-ci était le cardinal de Noailles qui avait bien la science des saints, mais non assez de celle des hommes pour les soutenir, ni pour se soutenir lui-même; trop de droiture, de conscience, de piété pour prévoir, et pour remédier après avoir éprouvé.

Bissy, qui de loin, et dès Thoul, avait su prendre ses contours secrets par les jésuites, par Saint-Sulpice, par M. de Chartres qui s'en était entêté, et qui le laissa à madame de Maintenon comme son Elysée, allait au grand, et sentit le besoin qu'il avait de quelque grande affaire par le cours et les intrigues de laquelle il pût se rendre le maître de madame de Maintenon, du roi par elle, et par un concert étroit et secret, ne faire qu'un avec, les jésuites par leur besoin réciproque, eux de lui auprès de madame de Maintenon, lui d'eux à Rome, et gouverner ainsi toutes les affaires ecclésiastiques.

La frayeur que les jésuites avaient conçue de l'élévation du cardinal de Noailles, sans eux, de sa faveur, de l'appui qu'il trouvait dans sa famille, s'était tournée en fureur. Leur père Tellier, que Saint-Sulpice avait, comme on l'a vu, fait succéder au père de la Chaise, était un homme bien différent de lui. Il ne tarda pas à sentir ses forces, à embarrasser dans ses toiles le cardinal de Noail-

les, comme une araignée fait une mouche, à lui susciter mille défensives, à profiter de sa vertu, de sa candeur, de sa modération, enfin, à le pousser jusqu'à donner fatalement les mains à la destruction radicale de ce fameux reste de Port-Royal-des-Champs, qui palpitait encore, dont la barbare dispersion de ce qui y restait de religieuses, le rasement des bâtimens à n'y pas laisser pierre sur pierre, le violement des sépulcres, la profanation de ce lieu saint réduit en guérêt, excitèrent l'indignation publique, et firent une brèche irréparable au cardinal de Noailles.

De l'un à l'autre, à force des plus profondes menées, se noua la terrible affaire de la Constitution, qui perdit ce cardinal avec madame de Maintenon, plus encore qu'avec le roi. Les mêmes intrigues firent déclarer le roi et madame de Maintenon parties, avec une violence qui fit la fortune de Bissy, et lui donna toute la confiance de madame de Maintenon qui n'aimait pas les jésuites ni le père Tellier.

Ainsi Bissy au comble de ses vœux, après tant d'années de soupirs et d'intrigues, devint le premier personnage; et jusqu'à quel point n'en abusa-t-il pas, tandis que madame de Maintenon était la dupe de son hypocrisie? Trompée qu'elle fut par ses souplesses, ses bassesses, et par les éloges qu'il lui donnait avec sa fausse simplicité, et son apparence grossière, elle se crut la prophétesse qui sauvait le peuple de Dieu de l'erreur, de la révolte et de l'impiété. Dans cette idée, excitée par Bissy, et pour se mêler de plus en plus des choses ecclésiastiques, elle anima le roi à toutes les horreurs, à toutes les violences, à toutes les tyrannies qui furent alors exercées sur les consciences, les fortunes, et les personnes, dont les prisons et les cachots furent remplis. Bissy lui suggérait tout, et obtenait tout.

Ce fut alors qu'elle nagea en plein dans la direction

des affaires de l'église, et il fallut que le père Tellier, malgré toutes ses profondeurs, vînt par Bissy compter avec elle jusque sur la distribution des bénéfices. Cela lui pesait cruellement, mais la persécution qu'il avait entreprise, la perte surtout du cardinal de Noailles qu'il ne prétendait pas dépouiller de moins que de la pourpre, de son siège, et de la liberté, enfin le triomphe de leur moderne école sur la ruine de toutes les autres, étaient pour lui des objets si intéressans et si vifs, qu'il n'y avait chose qu'il ne leur sacrifiât.

On a vu qu'il n'y en eut qu'une qu'il ne put digérer. Ce fut le choix de Fleury pour précepteur. Lui était nommé confesseur et sous-précepteur. Il lui était donc capital pour être le maître, et il le voulait être partout, de faire un précepteur à son gré. Il s'y opposa en face entre le roi et madame de Maintenon dans la chambre de celle-ci, et si ses efforts ne réussirent pas, ce ne fut pas sans lui en avoir donné toute la peur, et Fleury ne l'a oublié de sa vie. Il ne lui en fallait pas tant pour ne jamais pardonner.

Tellier n'a pas assez vécu pour voir, ni même pour se douter du succès inouï de ce premier degré de fortune. S'il l'avait vu d'où il est, et que de là on fût aussi sensible aux mêmes passions qui ont occupé tout entières nos âmes pendant leur union avec leurs corps, il aurait su bien bon gré aux jésuites de l'art infini avec lequel ils parvinrent à manier ce maître du royaume malgré tout son éloignement d'eux, et se servir de lui, sans qu'il s'en soit jamais douté, à tout ce qui leur fut utile, pour ruiner tout ce qu'ils haïssaient et craignaient, et pour y substituer tout ce qui leur fut avantageux. Mais ce n'est pas ici le lieu ni le temps de s'étendre sur cette matière.

Celle de la Constitution, poursuivie avec tant de suite, d'artifices, d'acharnement, de violence et de tyrannie, fut

donc, comme on l'a vu, le fruit amer de la nécessité pressante où les affaires indiennes et chinoises réduisirent les jésuites, de l'ambition démesurée de Bissy pour sa fortune, de celle de Rohan pour augmenter la sienne du moment que Tallard pour ses vues personnelles l'y eut déterminé, et tous deux pour être chefs du parti tout-puissant; enfin de l'intérêt de madame de Maintenon de gouverner l'église comme elle faisait l'état depuis si longtemps, et que cette partie principale n'échappât plus à sa domination. Ce champ une fois ouvert, il n'y eut plus de bornes.

Le goût changeant de madame de Maintenon s'était dépris du cardinal de Noailles à force d'artifices de Bissy, et des sulpiciens et missionnaires, aiguisés et soufflés par les jésuites. Elle n'avait plus besoin de lui pour s'initier dans les affaires ecclésiastiques. Ce pont dont elle s'était, pour cela si utilement servie, n'avait plus d'usage. Engouée de la nouveauté de Bissy, l'Elisée du feu évêque de Chartres auprès d'elle, l'admiration de l'idiot la Chétardie divinisa toute sa conduite à ses propres yeux. Son alliance avec les Noailles, son ancienne amitié pour le cardinal de Noailles, qui se tourna en fureur contre lui, l'enflèrent comme d'un sacrifice fait à la vérité et à la soumission à l'église.

La conduite barbare qu'on avait tenue avec tous les huguenots après la révocation de l'édit de Nantes, devint en gros le modèle de celle qu'on tint, et souvent toute la même, à l'égard de tout ce qui ne put goûter la Constitution. De là les artifices sans nombre pour intimider et gagner les évêques, les écoles, le second ordre et le bas clergé; de là cette grêle immense et infatigable de lettres de cachet; de là cette lutte avec les parlemens; de là ces évocations sans nombre ni mesure, cette interdiction de tous les tribunaux; enfin, ce déni total et pu-

blic de justice, et de tous les moyens d'en pouvoir être protégé pour quiconque ne ployait pas sa conscience sous le joug nouveau, et même encore sous la manière dont il était présenté ; de là cette inquisition établie jusque sur les plus simples laïques, et la persécution ouverte ; ce peuple entier d'exilés et d'enfermés dans les prisons, et beaucoup dans les cachots, et le trouble et la subversion dans les monastères ; de là, enfin, cet inépuisable pot au noir pour barbouiller qui on voulait, qui ne s'en pouvait douter, pour estropier auprès du roi qui on jugeait à propos des gens de la cour et du monde, pour écarter et pour proscrire toutes sortes de personnes, et disposer de leurs places à la volonté des chefs du parti régnant, des jésuites et de Saint-Sulpice, qui pouvaient tout en ce genre, et qui obtenaient tout sans le plus léger examen ; de là ce monde innombrable de personnes de tout état et de tout sexe dans les mêmes épreuves que les chrétiens soutinrent sous les empereurs ariens, surtout sous Julien l'Apostat, duquel on sembla adopter la politique et imiter les violences ; et s'il n'y eut point de sang précisément répandu, je dis précisément, parce qu'il en coûta la vie d'une autre sorte à bien de ces victimes, ce ne fut pas la faute des jésuites, dont l'emportement surmonta cette fois la prudence, jusqu'à ne se pas cacher de dire qu'il fallait répandre du sang.

On a vu ailleurs combien le crédit de Godet, évêque de Chartres, avait perdu l'épiscopat en France en le remplissant de cuistres de séminaires et de leurs élèves sans science, sans naissance, dont l'obscurité et la grossièreté faisaient tout le mérite, et que Tellier acheva de l'anéantir en le vendant à découvert, non pour de l'argent, mais pour ses desseins, et sous des conventions sur lesquelles son esprit emporté, violent à l'excès, sa sagacité et ses artificieuses précautions, le gardèrent de

se laisser tromper, dont le secret ne put demeurer longtemps caché, et dont la découverte ne l'arrêta pas, dans la posture où il était parvenu à se mettre. On peut comprendre et mieux voir encore, par tout ce qui est arrivé, ce qui se pouvait attendre de tous ces choix. Bissy, dans les mêmes erremens, le soutenait de toutes ses forces naissantes, et a bien profité depuis de ses leçons. Tels ont été les funestes ressorts qui ont perdu l'église de France, et qui, la dernière de toutes les nationales, l'ont enfin abattue sous le joug de l'empire romain, lequel par différentes routes avait déjà écrasé toutes les autres. C'est à quoi la faveur personnelle du cardinal Fleury contre le père Quesnel, dont on a vu la cause, a eu l'honneur de mettre le comble, en inondant la France non-seulement de proscriptions, mais d'expatriations; en l'accablant de trente mille lettres de cachets, de compte fait après sa mort dans les bureaux des secrétaires d'état, et en pourvoyant dignement et sûrement après sa mort à la continuité de sa vengeance.

CHAPITRE XI.

Quelques réflexions.

Telles furent les dernières années du long règne de Louis XIV, si peu le sien, si continuellement et successivement celui de quelques autres. Dans ces derniers temps, abattu sous le poids d'une guerre fatale, soulagé de personne par l'incapacité de ses ministres et de ses généraux, en proie tout entier à un obscur et artificieux domestique, pénétré de douleur, non de ses fautes qu'il

ne connaissait ni ne voulait connaître, mais de son impuissance contre toute l'Europe réunie contre lui, réduit aux plus tristes extrémités pour ses finances et pour ses frontières, il n'eut de ressource qu'à se reployer sur lui-même, et à appesantir sur sa famille, sur sa cour, sur les consciences, sur tout son malheureux royaume cette dure domination, de laquelle pour avoir voulu trop l'étendre, et par des voies trop peu concertées, il avait manifesté la faiblesse, dont ses ennemis abusaient avec mépris.

Retranché jusque dans ses tables à Marly, et dans ses bâtimens, il éprouvait, jusque dans la bagatelle de ces derniers, les mêmes artifices par lesquels il était gouverné en grand. Mansart, qui en était le surintendant peu capable, mais pourtant avec un peu plus de goût que son maître, l'obsédait avec des projets, qui de l'un à l'autre le conduisaient aux plus fortes dépenses. C'étaient autant d'occasions de s'enrichir, où il réussit merveilleusement, et de se perpétuer les privances qui le rendaient une sorte de personnage que les ministres mêmes ménageaient, et à qui toute la cour faisait la sienne. Il avait l'art d'apporter au roi des plans informes, mais qui lui mettaient le doigt sur la lettre, à quoi ce délié maçon aidait imperceptiblement. Le roi voyait ainsi, ou le défaut à corriger, ou le mieux à faire. Mansart, toujours étonné de la justesse du roi, se pâmait d'admiration, et lui faisait accroire qu'il n'était lui-même qu'un écolier auprès de lui, et qu'il possédait les délicatesses de l'architecture et des beautés des jardins aussi excellemment que l'art de gouverner. Le roi l'en croyait volontiers sur sa parole, et si, comme il arrivait souvent, il s'opiniâtrait sur quelque chose de mauvais goût, Mansart admirait également et l'exécutait jusqu'à ce que le goût du changement donnât ouverture pour y

en faire. Avec tout cela Mansart, devenu insolent, se mit à fatiguer le roi de demandes pour soi et pour les siens, souvent étranges, et fit si bien, qu'il fut aussi de ceux dont le roi se sentit fort soulagé quand il mourut. Sa brusque fin fut, comme on l'a vu, le commencement de la fortune de d'Antin, qui eut sa charge, à la vérité fort rognée de nom et d'autorité, par le démérite de n'être pas, comme Mansart, de race et de condition serviles. Tant que madame de Montespan vécut, jamais madame de Maintenon n'avait souffert qu'il parvînt à mieux qu'à des bagatelles; mais délivré de son ancienne maîtresse, elle s'adoucit pour son fils qui en sut bien profiter, et qui marcha depuis à pas de géant dans la privance, et jusque dans une sorte de confiance du roi, comme il marcha du même pas à la fortune.

A ces malheurs d'état, il s'en joignit de famille, et les plus sensibles pour le roi. Il avait tenu avec grand soin les princes du sang fort bas, instruit par l'expérience de son jeune âge. Leur rang n'était monté que pour élever les bâtards, encore avec des préférences de ceux-ci pour leurs principaux domestiques, qu'on a vues en leur lieu infiniment dégoûtantes pour les princes du sang. De gouvernemens ni de charges, ils n'en avaient que ce qui avait été rendu au grand prince de Condé par la paix des Pyrénées, non à lui, mais au dernier M. le Prince, son fils, et continués au fils de ce dernier en épousant une bâtarde, puis au fils de ce mariage, à la mort de son père. De privances ni d'entrées, aucunes, sinon par ce mariage, qui n'avait rien communiqué au prince de Conti; et pour le commandement des armées, on a vu avec quel soin ils en furent tous écartés. Il fallut les derniers malheurs et toute la faveur personnelle de Chamillart pour oser proposer d'en donner une au prince de Conti, et par capitulation à M. le duc d'Orléans, pour

qui le roi eut encore moins de répugnance, non comme neveu, mais comme gendre bâtardement, et quand l'excès de décadence força enfin le roi à donner l'armée de Flandre au prince de Conti, il n'était plus temps, et ce prince, dont toute la vie s'est écoulée dans la disgrâce, mourut avec le regret de ne jouir pas d'une destination qu'il avait tant et si inutilement souhaitée, et qu'il avait eu la satisfaction de voir également desirée par la cour, par les troupes et par toute la France, desquels tous il était les délices et l'espérance.

On a vu en leur lieu les malheurs de M. le duc d'Orléans en Italie et l'éclat contre lui en Espagne de la princesse des Ursins, si cruellement appuyée en France de madame de Maintenon.

Depuis l'année 1709, les plaies domestiques redoublèrent chaque année, et ne se retirèrent plus de dessus la famille royale. Celle qui causa trop tard la disgrâce du duc de Vendôme fut d'autant plus cruelle qu'elle ouvrit peu les yeux. M. le prince de Conti et M. le Prince furent emportés peu après, à six semaines l'un de l'autre. M. le Duc les suivit dans l'année, c'est-à-dire dans les douze mois, et le plus vieux des princes du sang qui restèrent n'avait au plus que dix-sept ans. Monseigneur mourut ensuite. Mais bientôt après le roi fut attaqué par des coups bien plus sensibles; son cœur, que lui-même avait comme ignoré jusqu'alors, le fut par la perte de cette charmante Dauphine; son repos, par celle de l'incomparable Dauphin; sa tranquillité sur la succession à la couronne, par la mort de l'héritier huit jours après, et par l'âge et le dangereux état de l'unique rejeton de cette précieuse race, qui n'avait que cinq ans et demi : tous ces coups frappés rapidement, tous avant la paix, presque tous durant les plus terribles périls du royaume.

Mais qui pourrait expliquer les horreurs qui furent

l'accompagnement des trois derniers, leurs causes et leurs soupçons si diamétralement opposés, si artificieusement semés et inculqués, et les effets cruels de ces soupçons jusque dans leur faiblesse? La plume se refuse à ce mystère d'abomination. Pleurons-en le succès funeste, comme la source d'autres succès horribles dignes d'en être sortis; pleurons-les comme le chef-d'œuvre des ténèbres, de la privation la plus sensible à qui réfléchira sur la France dans toute la suite des générations, comme le comble de tous les crimes, comme le dernier sceau des malheurs du royaume; et que toute bouche française en crie sans cesse vengeance à Dieu!

Telles furent les longues et cruelles circonstances des plus douloureux malheurs qui éprouvèrent la constance du roi, et qui rendirent toutefois un service à sa renommée plus solide que n'avait pu faire tout l'éclat de ses conquêtes, ni la longue suite de ses prospérités. Telle fut la grandeur d'âme que montra constamment dans de tels et si longs revers, parmi de si sensibles secousses domestiques, ce roi si accoutumé au plus grand et au plus satisfaisant empire domestique, aux plus grands succès au-dehors, et qui se vit enfin abandonné de toutes parts par la fortune. Accablé au-dehors par des ennemis irrités qui se jouaient de son impuissance qu'ils voyaient sans ressource, et qui insultaient à sa gloire passée, il se trouvait sans secours, sans ministres, sans généraux, pour les avoir faits et soutenus par goût et par fantaisie, et par le fatal orgueil de les avoir voulu et cru former lui-même. Déchiré au-dedans par les catastrophes les plus intimes et les plus poignantes, sans consolation de personne, en proie à sa propre faiblesse; réduit à lutter seul contre les horreurs mille fois plus affreuses que ses plus sensibles malheurs, qui lui étaient sans cesse présentées par ce qui lui restait de plus cher et de plus intime, et qui abusait

ouvertement, et sans aucun frein, de la dépendance où il s'était laissé tomber, et dont il ne pouvait et ne voulait pas même se relever quoiqu'il en sentît tout le poids; incapable d'ailleurs et par un goût invinciblement dominant, et par une habitude tournée en nature, de faire aucune réflexion sur l'intérêt et la conduite de ses geôliers; au milieu de ces fers domestiques, cette constance, cette fermeté d'âme, cette égalité extérieure, ce soin toujours le même de tenir tant qu'il pouvait le timon, cette espérance contre toute espérance, par courage et par sagesse, non par aveuglement, ces dehors du même roi en toutes choses, c'est ce dont peu d'hommes auraient été capables, c'est ce qui aurait pu lui mériter le nom de *grand*, qui lui avait été si prématuré. Ce fut aussi ce qui lui acquit la véritable admiration de toute l'Europe, celle de ceux de ses sujets qui en furent témoins, et ce qui lui rappela tant de cœurs qu'un règne si long et si dur lui avait aliénés.

Il sut s'humilier en secret sous la main de Dieu, en reconnaître la justice, en implorer la miséricorde, sans avilir aux yeux des hommes sa personne ni sa couronne; il les toucha au contraire par le sentiment de sa magnanimité, heureux si, en adorant la main qui le frappait, en recevant ses coups avec une dignité qui honorait sa soumission d'une manière si singulièrement illustre, il eût porté les yeux sur des motifs et palpables et encore réparables, et qui frappaient tous autres que les siens, au lieu qu'il ne considéra que ceux qui n'avaient plus de remèdes que l'aveu, la douleur, l'inutile repentir!

Quel surprenant alliage de la lumière avec les plus épaisses ténèbres! une soif de savoir tout, une attention à se tenir en garde contre tout, un sentiment de ses liens, plein même de dépit jusqu'à l'aveu que lui en entendirent faire les gens du parlement sur son tes-

tament, et tôt après eux la reine d'Angleterre; une conviction entière de son injustice et de son impuissance, témoignée de sa bouche, c'est trop peu dire, décochée par ses propos à ses bâtards, et toutefois un abandon à eux et à leur gouvernante devenue la sienne et celle de l'état, et abandon si entier qu'il ne lui permit pas de s'écarter d'un seul point de toutes leurs volontés. Presque content de s'être défendu en leur faisant sentir ses doutes et ses répugnances, il leur immola tout, son état, sa famille, son unique rejeton, sa gloire, son honneur, sa raison, le mouvement intime de sa conscience, enfin sa personne, sa volonté, sa liberté, et tout cela dans leur totalité entière, sacrifice digne par son universalité d'être offert à Dieu seul, si par soi-même il n'eût pas été abominable. Il le leur fit en leur en faisant sentir tout le vide, en même temps tout le poids, et tout ce qu'il lui coûtait, pour en recueillir au moins quelque gré, et soulager sa servitude, sans en avoir pu rendre son joug plus léger à porter, tant ils sentirent leurs forces, le besoin pressant et continuel de s'en servir, d'étreindre les chaînes dont ils avaient su le garrotter, dans la continuelle crainte qu'il ne leur échappât pour peu qu'ils lui laissassent de liberté.

Ce monarque si altier gémissait dans ses fers, lui qui y avait tenu toute l'Europe, qui avait si fort appesanti les siens sur ses sujets de tous états, sur sa famille de tout âge, qui avait proscrit toute liberté jusqu'à la ravir aux consciences, et aux plus saintes et aux plus orthodoxes.

Ce gémissement plus fort que lui-même sortit violemment au-dehors. Il ne put être méconnu par ce qu'il dit et à la reine d'Angleterre et aux gens du parlement: *qu'il avait acheté son repos;* et qu'en leur remettant son testament, lui si maître de soi et de ne dire que ce qu'il

voulait dire et témoigner, il ne put s'empêcher de leur dire, comme on a vu en son lieu: *qu'il lui avait été extorqué, et qu'on lui avait fait faire ce qu'il ne voulait pas, et ce qu'il croyait ne pas devoir faire.* Etrange violence, étrange misère, étrange aveu arraché par la force du sentiment et de la douleur! Sentir en plein cet état et y succomber en plein, quel spectacle! Quel contraste de force et de grandeur supérieure à tous les désastres, et de petitesse et de faiblesse sous un domestique honteux, ténébreux, tyrannique! et quelle vérification puissante de ce que le Saint-Esprit a déclaré, dans les livres sapientiaux de l'Ancien-Testament, du sort de ceux qui se sont livrés à l'amour et à l'empire des femmes! Quelle fin d'un règne si longuement admiré, et jusque dans ses derniers revers si étincelant de grandeur, de générosité, de courage et de force! et quel abîme de faiblesse, de misère, de honte, d'anéantissement, sentie, goûtée, savourée, abhorrée, et toutefois subie dans toute son étendue, et sans en avoir pu élargir ni soulager les liens! O Nabuchodonosor! qui pourra sonder les jugemens de Dieu, et qui osera ne pas s'anéantir en leur présence?

On a vu en son lieu les divers degrés par lesquels les enfans du roi et de madame de Montespan ont été successivement tirés du profond et ténébreux néant du double adultère, et portés plus qu'au juste et parfait niveau des princes du sang, et jusqu'au sommet de l'habilité de succéder à la couronne, ou en simple usage par adresse, ou à force ouverte, ou en loi par des brevets, des déclarations, des édits enregistrés. Le récit de ce nombreux amas de faits formerait seul un volume, et le recueil de ces monstrueuses pièces en composerait un autre fort gros. Ce qui est étrange, c'est que dans tous les temps, le roi, à chaque fois, ne les voulut point accorder au point qu'à chaque fois il le fit, et qu'il

ne les voulut point marier, je dis ses fils, dans l'intime conviction où il fut toujours de leur néant et de leur bassesse innée, qui n'était relevée que par l'effort de son pouvoir sans bornes, et qui après lui ne pouvait que retomber. C'est ce qu'il leur dit plus d'une fois quand l'un et l'autre lui parlèrent de se marier. C'est ce qu'il leur répéta au comble de leur grandeur, et à six semaines près de la fin de sa vie, lorsque, malgré lui, il eut tout violé en leur faveur, jusqu'à sa propre volonté, qui fléchit sous sa faiblesse. On a vu ce qu'il leur en dit, on ne peut trop le répéter, et ce qui lui en échappa aux gens du parlement et à la reine d'Angleterre.

On peut se souvenir aussi de l'ordre qu'on a vu qu'il donna si précis au maréchal de Tessé, qui me l'a conté et à d'autres, sur M. de Vendôme, de ne point éviter de le commander en Italie où on l'envoyait, et où Vendôme était à la tête de l'armée; et de ce qu'il ajouta avec un air chagrin : *qu'il ne fallait pas accoutumer ces messieurs-là à ces ménagemens*, lequel duc de Vendôme, bientôt après, parvint, et sans patente, à commander les maréchaux de France, et ceux-là encore qui long-temps avant lui avaient commandé des armées.

C'est un malheur dans la vie du roi et une plaie à la France, qui a continuellement été en augmentant, que la grandeur de ses bâtards, qu'il a enfin portée au comble inouï à la fin de sa vie, dont les derniers temps n'ont été principalement occupés qu'à consolider cette grandeur, en les rendant puissans et redoutables. L'amirauté, l'artillerie, les carabiniers, tant de troupes et de régimens particuliers, les Suisses et les Grisons, la Guyenne, le Languedoc, la Bretagne en leurs mains, jusqu'à la charge de grand-veneur, les rendaient déjà assez considérables pour leur donner de quoi plaire, et amuser un jeune roi. Leur rang égalé à celui des princes du sang avait coûté au

roi le renversement de toutes les règles et les droits, et celui des lois du royaume les plus anciennes, les plus saintes, les plus fondamentales, les plus intactes. Il lui en coûta encore des démêlés avec les puissances étrangères, avec Rome surtout, à qui il fallut complaire en choses solides, et après avoir lutté long-temps pour obtenir que les ambassadeurs et les nonces rendissent aux bâtards les mêmes honneurs et les mêmes devoirs qu'aux princes du sang, et avec les mêmes traitemens réciproques.

Ce même intérêt, comme on l'a vu dès le commencement de ces Mémoires, éleva les Lorrains sur les ducs en la promotion du Saint-Esprit de 1688, contre le goût du roi et la justice par lui-même reconnue et avouée au duc de Chevreuse, et a soutenu les mêmes en mille occasions pour les ployer aux bâtards. Cette même considération, comme on l'a vu, valut l'incognito si nouveau et si étrange au duc de Lorraine, lors de son hommage, dont si étrangement aussi il essaya d'abuser. Cet exemple acquit le même avantage aux électeurs de Cologne et de Bavière, à la honte de la majesté de la couronne.

Le mariage monstrueux de M. le duc de Chartres, depuis d'Orléans et régent, celui de M. le Duc, ceux des filles de ces mariages avec M. le duc de Berry et avec M. le prince de Conti, ont opéré ce que le roi a vu de ses yeux, et vu avec complaisance, qu'excepté son successeur unique, la branche d'Espagne (mais exclue de la succession de la couronne par la renonciation et les traités) et la seule mademoiselle de la Roche-sur-Yon, fille de M. le prince de Conti et de la fille aînée de M. le Prince, il n'y a plus qui que ce soit, ni mâle, ni femelle de la maison royale, qui ne sorte directement des amours du roi et de madame de Montespan, et dont elle ne soit la mère ou la grand'mère; et si la duchesse du Maine n'en vient pas par elle-même, elle a du moins épousé le fils du

roi et de madame de Montespan. La fille unique du roi et de madame de la Vallière épousa l'aîné des deux princes de Conti, dont elle n'a point eu d'enfans, mais ce n'a pas été la faute du roi si cette branche seule de princes du sang a échappé à la bâtardise, jusqu'à ce qu'il l'en ait aussi entachée à la fin dans la seconde génération.

N'oublions pas que c'est le refus que le prince d'Orange fit de cette princesse, refus que nuls respects, desirs, soins, soumissions les plus prolongées n'ont pu effacer du cœur du roi, qui a rendu ce fameux prince, malgré lui, l'ennemi du roi et de la France; et que cette haine a été la source et la cause fatale de ces ligues et de ces guerres, sous le poids desquelles le roi a été si près de succomber, fruit de cette même bâtardise qui, à trop juste titre, se peut appeler un fruit de perdition.

Ce mélange du plus pur sang de nos rois, et il se peut dire hardiment de tout l'univers, avec la boue infecte du double adultère, a donc été le constant ouvrage de toute la vie du roi. Il a eu l'horrible satisfaction de les épuiser ensemble, et de porter au comble un mélange inouï dans tous les siècles, après avoir été le premier de tous les hommes, de toutes les nations, qui ait tiré du néant les fruits du double adultère, et qui leur ait donné l'être, dont le monde entier, et policé et barbare, frémit d'abord, et qu'il a su y accoutumer.

Tandis que le chemin de la fortune fut toujours l'attachement et la protection des bâtards, celle des princes du sang, à commencer par Monsieur, y fut toujours un obstacle invincible. Tels furent les fruits d'un orgueil sans bornes qui fit toujours regarder au roi avec des yeux si différens ses bâtards et les princes de son sang, les enfans issus du trône par des générations légitimes, et qui les rappelaient à leur tour, et les enfans sortis de ses amours. Il considéra les premiers comme les enfans de

l'état et de la couronne, grands par là et par eux-mêmes sans lui, tandis qu'il chérit les autres comme les enfans de sa personne qui ne pouvaient devenir, faute d'être par eux-mêmes, par toutes les lois, que les ouvrages de sa puissance et de ses mains. L'orgueil et la tendresse se réunirent en leur faveur, le plaisir superbe de la création l'augmenta sans cesse, et fut sans cesse aiguillonné d'un regard de jalousie sur la naturelle indépendance de la grandeur des autres sans son concours.

Piqué de n'oser égaler la nature, il approcha du moins ses bâtards des princes du sang par tout ce qu'il leur donna d'abord d'établissemens et de rangs. Il tâcha ensuite de les confondre ensemble par des mariages inouïs, monstrueux, multipliés, pour n'en faire qu'une seule et même famille. Le fils unique de son unique frère y fut enfin immolé aussi avec la plus ouverte violence. Après, devenu plus hardi à force de crans redoublés, il mit une égalité parfaite entre ses bâtards et les princes du sang. Enfin, près de mourir, il s'abandonna à leur en donner le nom et le droit de succéder à la couronne, comme s'il eût pu en disposer, et faire les hommes ce qu'ils ne sont pas de naissance.

Ce ne fut pas tout. Ses soins et ses dernières dispositions pour après lui ne furent toutes qu'en leur faveur. Aliéné avec art de son neveu, et soigneusement entretenu dans cette disposition par le duc du Maine et par madame de Maintenon, il subit le joug qu'il s'était laissé imposer par eux, il en but le calice qu'il s'était à lui-même préparé. On a vu les élans de sa résistance et de ses dépiteux regrets; il ne put résister à ce qu'ils en extorquèrent. Son successeur y fut pleinement sacrifié, et autant qu'il fut en lui, son royaume.

Tout ce qui fut nommé par anticipation pour l'éducation du roi futur n'eut d'autre motif que l'intérêt des

bâtards, et rien moins que nul autre. Le duc du Maine fut mis à la tête, et sous lui le maréchal de Villeroy, l'homme le plus inepte à cet emploi qu'il y eût peut-être dans toute la France; ajoutons que lors de ce choix il avait soixante-onze ans, et que le prince dont il était destiné gouverneur en avait cinq et demi. Saumery, très indigne sous-gouverneur de monseigneur le duc de Bourgogne, et qui, sous prétexte des eaux, s'était bien gardé de le suivre à la campagne de Lille, avait fait ses infâmes preuves à son retour en faveur de Vendôme, à la cabale duquel il s'était joint hautement. C'en fut assez pour le faire choisir au duc du Maine pour sous-gouverneur du roi futur, comme un homme vendu et à tout faire.

Je n'ai point su qui avait fait nommer Joffreville pour l'autre sous-gouverneur, mais il était trop homme d'honneur pour accepter un emploi où il fallait se vendre. Il s'en excusa. Ruffé lui fut substitué. Il se disait Damas sans l'être; mais pauvre, court d'esprit, il n'envisagea que fortune, et subsistance en attendant, ne sentit pas les dangers de la place, et ayant tout son bien dans le pays de Dombes, et par là de tout temps sous la protection du duc du Maine, il n'en vit jamais que l'écorce, et accepta malgré sa prétendue naissance. Tout le reste fut choisi de même, et madame de Maintenon fit son affaire de Fleury, qui pour cela venait de quitter Fréjus, et qui en répondit.

Avec de tels entours, le duc du Maine ne se crut pas encore suffisamment assuré. Ce fut à quoi le codicille pourvut, qui ne précéda la mort du roi que de si peu de jours, et qui fut le dernier travail de ce monarque, et son dernier sacrifice à la divinité qu'il s'était faite de ses bâtards. Il faut le répéter: par ce dernier acte toute la maison civile et militaire du roi était totalement et uniquement soumise au duc du Maine, et sous lui au maréchal de Ville-

roy, indépendamment et privativement de M. le duc d'Orléans, de façon qu'il n'en pouvait être reconnu ni obéi en rien, mais les deux chefs de l'éducation en toutes choses devenaient par là les maîtres de Paris et de la cour, et le régent se trouvait livré entre leurs mains sans aucune sûreté.

Ces énormes précautions parurent encore insuffisantes, si on ne pourvoyait à ce qui pouvait arriver. Ainsi, en cas de mort du duc du Maine ou du maréchal de Villeroy, le comte de Toulouse et le maréchal d'Harcourt, duquel madame de Maintenon répondit, leur furent substitués en tout et partout, lequel Harcourt par son état apoplectique était, si faire se pouvait, devenu encore plus inepte à ce grand emploi que le maréchal de Villeroy.

Le testament avait nommé et réglé le conseil de régence, en telle sorte que toute l'autorité de la régence fut ôtée à M. le duc d'Orléans, que ce conseil ne fut composé presque que de tous gens à la dévotion du duc du Maine, et desquels tous en particulier M. le duc d'Orléans avait de grands sujets d'être aliéné.

Tels furent les derniers soins du roi, telles les dernières actions de sa prévoyance, tels les derniers coups de sa puissance, ou plutôt de sa déplorable faiblesse, et des suites honteuses de sa vie : état bien misérable, qui abandonnait son successeur et son royaume à l'ambition à découvert et sans bornes de qui n'aurait jamais dû y être seulement connu, et qui exposait le royaume aux divisions les plus funestes, en armant contre le régent ceux qui devaient lui être les plus soumis, et le jetant dans la plus indispensable nécessité de revendiquer son droit et son autorité, dont on ne lui laissait que le vain nom avec l'ignominie d'une impuissance et d'une nudité entières, et la réalité des plus instans, des plus continuels, et des plus réels périls que l'âge auquel se trouvait alors tout

ce qu'il y avait de princes du sang portait au comble.

Voilà au moins de quoi la mémoire du roi ne peut être lavée devant Dieu, ni devant les hommes. Voilà le dernier abîme où le conduisirent la superbe et la faiblesse, une femme plus qu'obscure et des doubles adultérins, à qui il s'abandonna, dont il fit ses tyrans, après l'avoir été pour eux et pour tant d'autres, qui en abusèrent sans aucune pudeur ni réserve, et un détestable confesseur du caractère du père Tellier. Tel fut le repentir, la pénitence, la réparation publique d'un double adultère si criant, si long, si scandaleux à la face de toute l'Europe, et les derniers sentimens d'une âme si hautement pécheresse, prête à paraître devant Dieu, et de plus, chargée d'un règne de cinquante-six ans, pendant lequel l'orgueil, le luxe, les bâtimens, les profusions en tout genre, et les guerres continuelles, et la superbe qui en fut la source et la nourriture, avaient coûté tant de sang, consumé tant de milliards au-dedans et au-dehors, mis sans cesse le feu par toute l'Europe, confondu et anéanti tous les ordres, les règles, les lois les plus anciennes et les plus sacrées de l'état, réduit le royaume à une misère irrémédiable, et si imminemment près de sa totale perte qu'il n'en fut préservé que par un miracle du Tout-Puissant.

Que dire après cela de la fermeté constante et tranquille qui se fit admirer dans le roi en cette extrémité de sa vie? car il est vrai qu'en la quittant il n'en regretta rien, et que l'égalité de son âme fut toujours à l'épreuve de la plus légère impatience, qu'il ne s'importuna d'aucun ordre à donner, qu'il vit, qu'il parla, qu'il régla, qu'il prévit tout pour après lui, dans la même assiette que tout homme en bonne santé et très libre d'esprit aurait pu faire; que tout se passa jusqu'au bout avec cette décence extérieure, cette gravité, cette majesté qui avaient accompagné toutes les actions de sa vie; qu'il y surnagea un naturel, un air

de vérité et de simplicité qui bannirent jusqu'aux plus légers soupçons de représentation et de comédie.

De temps en temps, dès qu'il était libre, et dans les derniers jours où il avait banni toute affaire et tous autres soins, il était uniquement occupé de Dieu, de son salut, de son néant, jusqu'à lui être échappé quelquefois de dire : *Du temps que j'étais roi.* Absorbé d'avance en ce grand avenir où il se voyait si près d'entrer, avec un détachement sans regret, avec une humilité sans bassesse, avec un mépris de tout ce qui n'était plus pour lui, avec une bonté et une possession de son âme qui consolait ses valets intérieurs qu'il voyait pleurer, il forma le spectacle le plus touchant; et ce qui le rendit admirable, c'est qu'il se soutint toujours tout entier et toujours le même: sentiment de ses péchés sans la moindre terreur, confiance en Dieu, le dira-t-on? tout entière, sans doute, sans inquiétude, mais fondée sur sa miséricorde et sur le sang de Jésus-Christ, résignation pareille sur son état personnel, sur sa durée, et regrettant de ne pas souffrir. Qui n'admirera une fin si supérieure, et en même temps si chrétienne? mais qui n'en frémira?

Rien de plus simple ni de plus court que son adieu à sa famille, ni de plus humble, sans rien perdre de la majesté, que son adieu aux courtisans, plus tendre encore que l'autre. Ce qu'il dit au roi futur a mérité d'être recueilli, mais a été affiché depuis avec trop de restes de flatterie, dont le maréchal de Villeroy donna l'exemple en le mettant à la ruelle de son lit, comme il avait toujours dans sa chambre à l'armée un portrait du roi tendu sous un dais, et comme il pleurait toujours vis-à-vis du roi aux complimens que les prédicateurs lui faisaient en chaire. Le roi, parlant à son successeur de ses bâtimens et de ses guerres, omit son luxe et ses profusions. Il se garda bien de lui rien toucher de ses funestes amours,

article plus en sa place alors que tous les autres; mais comment en parler devant ses bâtards, et en consommant leur épouvantable grandeur par les derniers actes de sa vie? Jusque-là, si on excepte cette étrange omission et sa cause plus terrible encore, rien que de digne d'admiration, et d'une élévation véritablement chrétienne et royale.

Mais que dire de ses derniers discours à son neveu, après son testament, et depuis encore et venant de faire son codicille, après avoir reçu les derniers sacremens; de ses assurances positives, nettes, précises, toutes les deux fois, qu'il ne trouverait rien dans ses dispositions qui pût lui faire de peine, tandis qu'elles n'ont été faites, et à deux reprises, que pour le déshonorer, le dépouiller, disons tout, pour l'égorger? Cependant il le rassure, il le loue, il le caresse; il lui recommande son successeur, qu'il lui a totalement soustrait, et son royaume qu'il va, dit-il, seul gouverner, et sur lequel pourtant il lui a ôté toute autorité; et tandis qu'il vient d'achever de la livrer à ses ennemis tout entière, et avec les plus formidables précautions, c'est à lui qu'il renvoie pour des ordres, comme à celui à qui désormais il appartient seul d'en donner pour tout et sur tout. Est-ce artifice? est-ce tromperie? est-ce dérision jusqu'en mourant? Quelle énigme à expliquer! Tâchons plutôt de nous persuader que le roi se répondait à soi-même.

Il répondait à ce qu'il avait toujours paru croire de l'impuissance de l'effet de ce qui lui avait été extorqué, et que la faiblesse lui avait arraché malgré lui. Disons plus, il ne douta point, il espéra peut-être qu'un testament inique et scandaleux, propre à mettre le feu dans sa famille et dans le royaume, tel enfin qu'il était réduit à en cacher profondément le secret, ne trouverait pas plus d'appui que n'en avait reçu le testament du roi son

père, si sage, si sensé, si pesé, si juste, et par lui-même rendu public avec un véritable et général applaudissement. Tout ce que le roi avait senti de violence en faisant le sien, tout ce qu'il en avait dit si amèrement à ses bâtards après l'avoir fait, aux gens du parlement en le leur remettant, à la reine d'Angleterre du moment qu'il la vit, et toujours leur en parlant le premier comme plein d'amertume, on peut ajouter de dépit, de sa faiblesse, et de l'abus énorme que lui en fait ce qu'il a de seul intime et dont il ne se peut détacher; ce codicille monstrueux arraché après avoir reçu ses sacremens, dans un état de mourant qui lui en laissait sentir les horreurs sans lui permettre d'y résister; ce tout ensemble, ce groupe effroyable d'iniquité et de renversement de toutes choses pour faire de ses bâtards, et du duc du Maine en particulier, un colosse immense de puissance et de grandeur, et la destruction de toutes les lois, de son neveu, et peut-être de son royaume et de son successeur, livrés à des mains si étranges, serait-ce trop dire? si cruelles et si fort approchées du trône; cet amas prodigieux d'iniquités si concertées, mais si mal colorées, quelques soins qu'on s'en fût donnés, qu'elles sautaient aux yeux, tout cela le rassura peut-être contre ce qu'on en avait prétendu. Il n'avait jamais cru, comme il s'en était expliqué plusieurs fois, qu'aucune des choses qu'il venait de faire ou de confirmer pût subsister un moment après lui. En ce moment qu'il parla à M. le duc d'Orléans, il s'en flatta peut-être plus que jamais, pour s'apaiser soi-même, tout rempli qu'il devait être de son codicille, qu'il avait fait il n'y avait pas plus d'une heure. Il parla peut-être à son neveu avant et après le codicille tout plein de cette pensée; il put donc ainsi le regarder, en effet, comme l'administrateur du royaume, et lui parler en ce sens. C'est du moins ce qu'il peut être permis de présumer.

Mais qui pourra ne pas s'étonner au dernier point, on ne peut s'empêcher de le répéter, de la paisible et constante tranquillité du roi mourant, et de cette inaltérable paix sans la plus légère inquiétude, parmi tant de piété et une application si fervente à profiter de tous les momens? Les médecins prétendirent que la même cause qui amortit et qui ôte même toutes les douleurs du corps, qui est un sang entièrement gangrené, calme aussi et anéantit toutes celles du cœur et les agitations de l'esprit; et il est vrai que le roi mourut de cette maladie.

D'autres en ont donné une autre raison, et ceux-là étaient dans l'intrinsèque de la chambre pendant cette dernière maladie, et y furent seuls les derniers jours. Les jésuites ont constamment des laïques de tous états, même mariés, qui sont de leur compagnie. Le fait est certain; il n'est pas douteux que des Noyers, secrétaire d'état sous Louis XIII, n'ait été de ce nombre, et bien d'autres. Ces agrégés font les mêmes vœux que les jésuites en tout ce que leur état peut permettre, c'est-à-dire d'obéissance sans restriction aucune au père général et aux supérieurs de la compagnie. Ils sont obligés de suppléer à ceux de pauvreté et de chasteté par tous les services et par toute la protection qu'ils doivent aveuglément à la compagnie, surtout par une soumission sans bornes aux supérieurs et à leur confesseur. Ils doivent être exacts à de légers exercices de piété que leur confesseur ajuste à leur temps et à leur esprit, et qu'il simplifie tant qu'il veut. La politique a son compte par le secours assuré de ces auxiliaires cachés à qui ils font bon marché du reste. Mais il ne se doit rien passer dans leur âme, ni quoi que ce soit qui vienne à leur connaissance, qu'ils ne révèlent à leur confesseur, et, pour ce qui n'est pas du secret de la conscience, aux supérieurs, si le confesseur le juge à propos. Ils se doivent aussi conduire

en tout, suivant les ordres du supérieur et du confesseur avec une soumission sans réplique.

On a prétendu que le père Tellier avait inspiré au roi long-temps avant sa mort de se faire agréger ainsi dans la compagnie, qu'il lui en avait vanté les privilèges certains pour le salut, les indulgences plénières qui y sont attachées, qu'il l'avait persuadé que quelques crimes qu'on eût commis, et dans quelque difficulté qu'on se trouvât de les réparer, cette profession secrète lavait tout, et assurait infailliblement le salut, pourvu qu'on fût fidèle à ses vœux; que le général de la compagnie fut admis du consentement du roi dans le secret; que le roi en fit les vœux entre les mains du père Tellier; que dans les derniers jours de sa vie on les entendit tous deux, l'un fortifier, l'autre s'appuyer sur ces promesses; qu'enfin le roi reçut de lui la dernière bénédiction de la compagnie comme un religieux; qu'il lui fit prononcer des formules de prières qui n'en laissaient point douter, qu'on entendit en partie, et qu'il lui en avait donné l'habit ou le signe presque imperceptible, comme une autre sorte de scapulaire, qui fut trouvé sur lui. Enfin là plupart de ce qui approcha de plus près demeura persuadé que cette pénitence faite aux dépens d'autrui, des huguenots, des jansénistes, des ennemis des jésuites, ou de ceux qui ne leur furent pas abandonnés, des défenseurs des droits des rois et des nations, des canons et de la hiérarchie contre la tyrannie et les prétentions ultramontaines, cet attachement pharisaïque à l'extérieur de la loi et à l'écorce de la religion, ont formé cette sécurité surprenante dans ces terribles momens où disparaît si ordinairement celle qui, fondée sur l'innocence et la pénitence fidèle, semble le plus solidement devoir rassurer: droits terribles de l'art de tromper qui remplissent toutes les conditions des jésuites inconnus, dont l'ignorance

les sert à tous les usages importans qu'ils en savent tirer dans la persuasion d'un salut certain sans repentir, sans réparation, sans pénitence de quelque vie qu'on ait menée, et d'une abominable doctrine, qui pour des intérêts temporels abuse les pécheurs jusqu'au tombeau, et les y conduit dans une paix profonde par un chemin semé de fleurs.

Ainsi mourut un des plus grands rois de la terre entre les bras d'une indigne et ténébreuse épouse, et de ses doubles bâtards, maîtres de lui jusqu'à sa consommation pour eux, muni des sacremens de l'église de la main du fils de son autre bien-aimée, plus que comblé des faveurs que celles de sa mère avaient valu à sa famille, et assisté uniquement par un confesseur tel qu'on a vu qu'était le père Tellier. Si telle peut être la mort des saints, ce n'est pas là au moins leur assistance.

Aussi cette assistance ne fut-elle pas poussée jusqu'au bout. Maîtres du roi et de sa chambre, et n'y admettant qu'eux et ce peu de dévoués qui leur étaient nécessaires, leur assiduité ne se démentit point tant qu'ils en eurent besoin. Mais, le codicille fait et remis à Voysin, ils n'eurent plus rien à faire, et tout aussitôt n'eurent pas honte de se retirer. Les devoirs, désormais infructueux auprès d'un mourant dont ils avaient arraché jusqu'à l'impossible, leur devinrent en un moment trop à charge et trop fatigans pour continuer à voir un spectacle si triste et si peu utile.

On a vu combien le tendre compliment du roi à madame de Maintenon sur l'espérance d'en être bientôt rejoint déplut à cette vieille fée, qui, non contente d'être reine, voulait apparemment être encore immortelle. On a vu que, dès le mercredi, c'est-à-dire quatre jours avant la mort du roi, elle l'abandonna pour toujours, que le roi s'en aperçut avec tant de peine qu'il la

redemanda sans cesse, ce qui la força de revenir de Saint-Cyr, et qu'elle n'eut pas la patience d'attendre sa fin pour y retourner, et n'en plus revenir.

Bissy et Rohan, contens d'avoir paré ce grand coup du retour du cardinal de Noailles, ne s'incommodèrent plus d'aucune assiduité, jusque-là que Rohan laissa le roi sans messe, et que, sans Charost, comme on l'a vu, il n'en eût plus été question, quoique le roi fût en pleine connaissance, qu'il dît qu'il desirait l'entendre quand on le lui proposa, et qu'à l'égard de la tête et de la parole il fût comme en pleine santé.

Le duc du Maine marqua aussi toute la bonté de son cœur, et toute sa reconnaissance pour un père qui lui avait tout sacrifié. Il se trouva à la consultation de cet homme arrivant de Provence, dont on a parlé, qui donna de son élixir au roi. Fagon, accoutumé à régner sur la médecine avec despotisme, trouva une manière de paysan très grossier, qui le malmena fort brutalement. M. du Maine, qui n'avait plus lieu de rien arracher, et qui se comptait déjà le maître du royaume, raconta le soir chez lui, parmi ses confidens, avec ce facétieux et cet art de fine plaisanterie qu'il possédait si bien, l'empire que ce malotru avait pris sur la médecine, l'étonnement, le scandale, l'humiliation de Fagon pour la première fois de sa vie, qui, à bout de son art et de ses espérances, s'était limaçonné en grommelant sur son bâton, sans oser répliquer, de peur d'essuyer pis. Ce bon et tendre fils leur fit si plaisamment le conte de cette aventure, que les voilà tous aux grands éclats de rire, et lui aussi, qui durèrent fort long-temps. L'excès de la joie de toucher à la toute-puissance, à la délivrance, au comble presque de ses vœux, lui avait fait oublier une indécence que les antichambres surent bien remarquer, et la galerie encore sur laquelle cet appartement donnait,

proche et de plain-pied de la chapelle, où des passans de distinction entendirent ces éclats.

Le duc du Maine retrancha des assiduités inutiles. C'était pour lui un spectacle trop attendrissant; il aima mieux n'y plus paraître que de rares instans, et renfermer sa douleur dans son cabinet, au pied de son crucifix, ou s'y appliquer à tous les ordres futurs pour l'exécution de ce qu'il s'était fait attribuer.

Le père Tellier se lassait depuis long-temps d'assister un mourant. Il n'avait pu venir à bout de la nomination de ce grand nombre de bénéfices vacans; il ne craignait plus rien sur le cardinal de Noailles depuis que Bissy et lui, avec madame de Maintenon, avaient paré son retour. Ainsi, n'ayant plus rien à craindre ni à espérer du roi, il se donna à d'autres soins, tellement que tout cet intérieur de chambre du roi, et les cabinets mêmes, étaient scandalisés de ses absences, et qu'il y en avait qui ne s'en contraignaient pas, comme Bloin et Maréchal, qui quelquefois l'envoyaient chercher d'eux-mêmes. Le roi le demandait souvent sans qu'il fût là à portée, et quelquefois sans qu'il vînt du tout, parce qu'on ne le trouvait ni chez lui ni où on le cherchait. Quand il s'approchait du roi, c'était toujours de lui-même qu'il s'en retirait, et presque toujours en fort peu de momens. Les derniers jours, et dans cet état extrême, il parut encore bien moins, quoiqu'un confesseur, et qui n'était doublé de personne, ne dût point alors quitter les environs du lit. Mais il ne parut pas que la charité, la sollicitude, non plus que l'affection ni la reconnaissance, fussent les vertus distinctives de ce maître imposteur, à qui ses profondeurs et ses artifices n'avaient pas donné le goût, l'onction, ni le talent d'assister les mourans. Il fallait l'envoyer chercher sans cesse, il s'échappait sans cesse aussi, et par une aussi indigne conduite, il scandalisa tout ce qui

y était, et tout ce qui y pouvait être y était, depuis que, par la retraite de madame de Maintenon et de M. du Maine, l'accès de la chambre fût rendu et devenu libre.

Mais, à propos du père Tellier, la vérité veut que j'ajoute que je me suis depuis informé curieusement à Maréchal de l'opinion que le roi avait fait le vœu de jésuite et de ce que j'ai raconté là-dessus. Maréchal, qui était fort vrai, et qui n'estimait pas le père Tellier, m'a assuré qu'il ne s'était jamais aperçu de rien qui eût trait à cela, ni de formule de prière ou de bénédiction particulière, ni que le roi ait eu aucune marque ni manière de scapulaire sur lui, et qu'il était très persuadé qu'il n'y avait pas la moindre vérité dans tout ce qui s'était dit là-dessus. Maréchal, quoique très assidu, n'était pas toujours ni dans la chambre ni près du lit. Le père Tellier pouvait aussi bien s'en défier et se cacher de lui; mais je ne puis croire, malgré tout cela, que, s'il y avait quelque chose de vrai là-dessus, Maréchal n'en eût pas eu la moindre connaissance, et que jusqu'aux soupçons lui eussent échappé.

CHAPITRE XII.

Vie privée de Louis XIV. — Quelles personnes étaient admises à sa table. — Etiquette dans cette occasion. — Lever. — La nourrice du roi. — Temps des audiences secrètes. — Messe. — Conseils. — Jours des conseils. — Distribution de la semaine. — Petit couvert. — Aversion du roi pour les parfums. — Promenades. — Privilège aux promenades à Marly. — Chasses. — Adresse du roi au tir. — Jeu. — Loteries chez madame de Maintenon. — Souper. — Demandes pour les Marly. — Coucher. — Jours de médecine. — Le roi veillait soigneusement à l'obser-

vation du carême dans le royaume. — Ses pratiques de dévotion. — Etiquette entre les deux cours de Versailles et de Saint-Germain. — Quel effet produisit la mort du roi sur les différentes personnes de sa famille. — Paris et les provinces en tressaillent de joie. — Sa mémoire est plus honorée chez les étrangers qu'en France.

Après avoir exposé avec la vérité et la fidélité la plus exacte tout ce qui est venu à ma connaissance par moi-même, ou par ceux qui ont vu et manié les choses et les affaires, pendant les vingt-deux dernières années de Louis XIV, et l'avoir montré tel qu'il a été, sans aucune passion, quoique je me sois permis les raisonnemens résultant naturellement des choses, il ne me reste plus qu'à exposer l'écorce extérieure de la vie de ce monarque, depuis que j'ai continuellement habité à sa cour.

Quelque insipide et peut-être superflu qu'un détail, encore si public puisse paraître après tout ce qu'on a vu d'intérieur, il s'y trouvera encore des leçons pour les rois qui voudront se faire respecter et se respecter eux-mêmes. Ce qui m'y détermine encore, c'est que l'ennuyeux, je dirai plus, le dégoûtant pour un lecteur instruit de ce dehors public, par ceux qui auront pu encore en avoir été témoins, échappe bientôt à la connaissance de la postérité, et que l'expérience nous apprend que nous regrettons de ne trouver personne qui se soit donné une peine pour leur temps si ingrate, mais pour la postérité curieuse, et qui ne laisse pas de caractériser les princes qui ont fait autant de bruit dans le monde que celui dont il s'agit ici. Quoiqu'il soit difficile de ne pas tomber en quelques redites, je m'en défendrai autant qu'il me sera possible.

Je ne parlerai point de la manière de vivre du roi quand il s'est trouvé dans ses armées. Ses heures y étaient déterminées par ce qui se présentait à faire, en tenant néanmoins

régulièrement ses conseils; je dirai seulement qu'il n'y mangeait soir et matin qu'avec des gens d'une qualité à pouvoir avoir cet honneur. Quand on y pouvait prétendre, on le faisait demander au roi par le premier gentilhomme de la chambre en service. Il rendait la réponse, et dès le lendemain, si elle était favorable, on se présentait au roi lorsqu'il allait dîner, qui vous disait : « Monsieur, mettez-vous à table ». Cela fait, c'était pour toujours, et on avait après l'honneur d'y manger quand on voulait, avec discrétion. Les grades militaires, même d'ancien lieutenant-général, ne suffisaient pas. On a vu que M. de Vauban, lieutenant-général si distingué depuis tant d'années, y mangea pour la première fois à la fin du siège de Namur, et qu'il fut comblé de cette distinction; comme aussi les colonels de qualité distinguée y étaient admis sans difficulté. Le roi fit le même honneur à Namur à l'abbé de Grancey, qui s'exposait partout à confesser les blessés et à encourager les troupes. C'est l'unique abbé qui ait eu cet honneur. Tout le clergé en fut toujours exclu, excepté les cardinaux et les évêques pairs, ou les ecclésiastiques ayant le rang de prince étranger. Le cardinal de Coislin, avant d'avoir la pourpre, étant évêque d'Orléans, premier aumônier et suivant le roi en toutes ses campagnes, ainsi que l'archevêque de Reims qui suivait le roi comme maître de sa chapelle, y voyait manger le duc et le chevalier de Coislin ses frères, sans y avoir jamais prétendu. Nul officier des gardes-du-corps n'y a mangé non plus, quelque préférence que le roi eût pour ce corps, que le seul marquis d'Urfé par une distinction unique; je ne sais qui la lui valut en ces temps reculés de moi; et du régiment des gardes, jamais que le seul colonel, ainsi que les capitaines des gardes-du-corps.

A ces repas tout le monde était couvert; c'eût été un manque de respect dont on vous aurait averti sur-le-

champ de n'avoir pas son chapeau sur sa tête. Monseigneur même l'avait, le roi seul était découvert. On se découvrait quand le roi vous parlait, ou pour parler à lui, et on se contentait de mettre la main au chapeau pour ceux qui venaient faire leur cour le repas commencé, et qui étaient de qualité à avoir pu se mettre à table. On se découvrait aussi pour parler à Monseigneur et à Monsieur, ou quand ils vous parlaient. S'il y avait des princes du sang, on mettait seulement la main au chapeau pour leur parler, ou s'ils vous parlaient. Voilà ce que j'ai vu au siège de Namur, et ce que j'ai su de toute la cour. Les places qui approchaient du roi se laissaient aussi aux titres, et après aux grades; si on en avait laissé qui ne s'en remplissent pas, on se rapprochait. Quoiqu'à l'armée, les maréchaux de France n'y avaient point de préférence sur les ducs, et ceux-ci, et les princes étrangers, ou qui en avaient rang, se plaçaient les uns avec les autres comme ils se rencontraient, sans affectation. Mais duc, prince ou maréchal de France, si le hasard faisait qu'ils n'eussent pas encore mangé avec le roi, il fallait s'adresser au premier gentilhomme de la chambre. On juge bien que cela ne faisait pas de difficulté. Il n'y avait là-dessus que les princes du sang exceptés. Le roi seul avait un fauteuil. Monseigneur même, et tout ce qui était à table, avaient des sièges à dos de maroquin noir, qui se pouvaient briser pour les voiturer, qu'on appelait des perroquets. Ailleurs qu'à l'armée, le roi n'a jamais mangé avec aucun homme, en quelque cas que ç'ait été, non pas même avec aucun prince du sang, qui n'y ont mangé qu'à des festins de leurs noces, quand le roi les a voulu faire, comme on en a vu le oui et le non en leur temps. Revenons maintenant à la cour.

A huit heures le premier valet de chambre en quartier, qui avait couché seul dans la chambre du roi, et qui

s'était habillé, l'éveillait. Le premier médecin, le premier chirurgien, et sa nourrice, tant qu'elle a vécu, entraient en même temps. Elle allait le baiser, les autres le frottaient et souvent lui changeaient de chemise, parce qu'il était sujet à suer. Au quart on appelait le grand-chambellan, en son absence le premier gentilhomme de la chambre d'année, avec eux les grandes entrées. L'un de ces deux ouvrait le rideau qui était refermé, et présentait l'eau bénite du bénitier du chevet du lit. Ces messieurs étaient là un moment, et c'en était un de parler au roi s'ils avaient quelque chose à lui dire ou à lui demander, et alors les autres s'éloignaient. Quand aucun d'eux n'avait à parler comme d'ordinaire, ils n'étaient là que quelques momens. Celui qui avait ouvert le rideau et présenté l'eau bénite, présentait le livre de l'office du Saint-Esprit, puis tous deux passaient dans le cabinet du conseil. Cet office fort court dit, le roi appelait, ils rentraient. Le même lui donnait sa robe de chambre, et cependant les secondes entrées, ou brevets d'affaires entraient; peu de momens après, la chambre; aussitôt ce qui était là de distingué, puis tout le monde, qui trouvait le roi se chaussant, car il se faisait presque tout lui-même avec adresse et grâce. On lui voyait faire la barbe de deux jours l'un, et il avait une petite perruque courte, sans jamais en aucun temps, même au lit, les jours de médecine, paraître autrement en public. Souvent il parlait de chasse, et quelquefois quelque mot à quelqu'un. Point de toilette à portée de lui, on lui tenait seulement un miroir.

Dès qu'il était habillé, il allait prier Dieu à la ruelle de son lit, où tout ce qu'il y avait de clergé se mettait à genoux, les cardinaux sans carreaux; tous les laïques demeuraient debout, et le capitaine des gardes venait au balustre pendant la prière, d'où le roi passait dans son cabinet.

Il y trouvait ou y était suivi de tout ce qui avait cette entrée, qui était fort étendue par les charges qui l'avaient toutes. Il y donnait l'ordre à chacun pour la journée; ainsi on savait, à un demi-quart d'heure près, tout ce que le roi devait faire. Tout ce monde sortait ensuite. Il ne demeurait que les bâtards, MM. de Montchevreuil et d'O, comme ayant été leurs gouverneurs, Mansart, et après lui d'Antin, qui tous entraient, non par la chambre mais par les derrières, et les valets intérieurs. C'était là leur bon temps aux uns et aux autres, et celui de raisonner sur les plans des jardins et des bâtimens, et cela durait plus ou moins, selon que le roi avait affaire.

Toute la cour attendait cependant dans la galerie, le capitaine des gardes seul dans la chambre, assis à la porte du cabinet, qu'on avertissait quand le roi voulait aller à la messe, et qui alors entrait dans le cabinet. A Marly la cour attendait dans le salon; à Trianon dans les pièces de devant, comme à Meudon. A Fontainebleau on demeurait dans la chambre et l'antichambre.

Cet entre-temps était celui des audiences, quand le roi en accordait, ou qu'il voulait parler à quelqu'un, et des audiences secrètes des ministres étrangers, en présence de Torcy. Elles n'étaient appelées secrètes que pour les distinguer de celles qui se donnaient sans cérémonie à la ruelle du lit, au sortir de la prière, qu'on appelait particulières, où celles de cérémonie se donnaient aussi aux ambassadeurs.

Le roi allait à la messe, où sa musique chantait toujours un motet. Il n'allait en bas qu'aux grandes fêtes, ou pour des cérémonies. Allant et revenant de la messe, chacun lui parlait, qui voulait, après l'avoir dit au capitaine des gardes, si ce n'était gens distingués, et il y allait et rentrait par la porte des cabinets dans la galerie.

Pendant la messe, les ministres étaient avertis, et s'assemblaient dans la chambre du roi, où les gens distingués pouvaient aller leur parler, ou causer avec eux. Le roi s'amusait peu au retour de la messe, et demandait presque aussitôt le conseil. Alors la matinée était finie.

Le dimanche il y avait conseil d'état, et souvent les lundis. Les mardis, conseil de finances; les mercredis, conseil d'état; les samedis, conseil de finances. Il était rare qu'il y en eût deux par jour, et qu'il s'en tînt les jeudis ni les vendredis. Une ou deux fois le mois, il y avait un lundi matin conseil de dépêches, mais les ordres que les secrétaires d'état prenaient tous les matins, entre le lever et la messe, abrégeaient et diminuaient fort ces sortes d'affaires. Tous les ministres étaient assis en rang entre eux, excepté au conseil de dépêches, où tous étaient debout, tout du long, excepté les fils de France quand il y en avait, le chancelier et le duc de Beauvilliers; rarement pour des affaires évoquées, et vues dans un bureau de conseiller d'état. Ces mêmes conseillers d'état venaient à un conseil donné exprès de finances ou de dépêches, mais où on ne parlait que de cette seule affaire. Alors tous étaient assis et les conseillers d'état y coupaient les secrétaires d'état et le contrôleur général, suivant leur ancienneté de conseiller d'état entre eux, et un maître des requêtes rapportait debout, lui et les conseillers d'état en robes. Le jeudi matin était presque toujours vide. C'était le temps des audiences que le roi voulait donner, et le plus souvent des audiences inconnues, par les derrières. C'était aussi le grand jour des bâtards, des bâtimens, des valets intérieurs, parce que le roi n'avait rien à faire. Le vendredi après la messe était le temps du confesseur, qui n'était borné par rien, et qui pouvait durer jusqu'au

dîner. A Fontainebleau ces matins-là qu'il n'y avait point de conseil, le roi passait très ordinairement de la messe chez madame de Maintenon; et de même à Trianon et à Marly, quand elle n'était pas allée dès le matin à Saint-Cyr. C'était le temps de leur tête-à-tête sans ministre, et sans interruption, et à Fontainebleau jusqu'au dîner. Souvent, les jours qu'il n'y avait pas de conseil, le dîner était avancé plus ou moins pour la chasse ou la promenade. L'heure ordinaire était une heure; si le conseil durait encore, le dîner attendait et on n'avertissait point le roi. Après le conseil de finances, Desmarets restait souvent seul à travailler avec le roi.

Le dîner était toujours au petit couvert, c'est-à-dire seul dans sa chambre, sur une table carrée vis-à-vis la fenêtre du milieu. Il était plus ou moins abondant, car il ordonnait le matin petit couvert, ou très petit couvert. Mais ce dernier était toujours de beaucoup de plats, et de trois services sans le fruit. La table entrée, les principaux courtisans entraient, puis tout ce qui était connu, et le premier gentilhomme de la chambre en année allait avertir le roi. Il le servait, si le grand-chambellan n'y était pas.

Le marquis de Gesvres, depuis duc de Tresmes, prétendit que, le dîner commencé, M. de Bouillon arrivant ne lui pouvait ôter le service, et fut condamné. J'ai vu M. de Bouillon arriver derrière le roi au milieu du dîner, et M. de Beauvilliers qui servait lui vouloir donner le service, qu'il refusa poliment disant qu'il toussait trop et était trop enrhumé. Ainsi il demeura derrière le fauteuil, et M. de Beauvilliers continua le service, mais à son refus public. Le marquis de Gesvres avait tort. Le premier gentilhomme de la chambre n'a que le commandement dans la chambre, etc., et nul service. C'est le grand-chambellan qui l'a tout entier, et nul commandement.

Ce n'est qu'en son absence que le premier gentilhomme de la chambre sert, mais si le premier gentilhomme de la chambre est absent, et qu'il n'y en ait aucun autre, ce n'est point le grand-chambellan qui commande dans la chambre, c'est le premier valet de chambre.

J'ai vu, mais fort rarement, Monseigneur et messeigneurs ses fils au petit couvert, debout, sans que jamais le roi leur ait proposé un siège. J'y ai vu continuellement les princes du sang et les cardinaux tout du long. J'y ai vu assez souvent Monsieur, ou venant de Saint-Cloud voir le roi, ou sortant du conseil de dépêches, le seul où il entrait. Il donnait la serviette et demeurait debout. Un peu après, le roi, voyant qu'il ne s'en allait point, lui demandait s'il ne voulait point s'asseoir, il faisait la révérence, et le roi ordonnait qu'on lui apportât un siège. On mettait un tabouret derrière lui. Quelques momens après, le roi lui disait: « Mon frère, asseyez-vous donc ». Il faisait la révérence et s'asseyait jusqu'à la fin du dîner, qu'il présentait la serviette. D'autres fois, quand il venait de Saint-Cloud, le roi en arrivant à table demandait un couvert pour Monsieur, ou bien lui demandait s'il ne voulait pas dîner. S'il le refusait, il s'en allait un moment après sans qu'il fût question de siège; s'il l'acceptait, le roi demandait un couvert pour lui. La table était carrée; il se mettait à un bout, le dos au cabinet. Alors le grand-chambellan, s'il servait, ou le premier gentilhomme de la chambre, donnait à boire et des assiettes à Monsieur, et prenait de lui celles qu'il ôtait, tout comme il faisait au roi, mais Monsieur recevait tout ce service avec une politesse fort marquée. S'ils allaient à son lever, comme cela leur arrivait quelquefois, ils ôtaient le service au premier gentilhomme de sa chambre, et le faisaient, dont Monsieur se montrait fort satisfait. Quand il était au dîner du roi, il remplissait et il égayait

fort la conversation. Là, quoique à table, il donnait la serviette au roi en s'y mettant, et en sortant, et en la rendant au grand-chambellan; il y lavait. Le roi, d'ordinaire, parlait peu à son dîner, quoique par-ci par-là quelques mots, à moins qu'il n'y eût de ces seigneurs familiers avec qui il causait un peu plus, ainsi qu'à son lever.

De grand couvert à dîner, cela était extrêmement rare : quelques grandes fêtes, ou à Fontainebleau quelquefois, quand la reine d'Angleterre y était. Aucune dame ne venait au petit couvert. J'y ai seulement vu très rarement la maréchale de la Mothe, qui avait conservé cela d'y avoir amené les enfans de France, dont elle avait été gouvernante. Dès qu'elle y paraissait, on lui apportait un siège, et elle s'asseyait, car elle était duchesse à brevet.

Au sortir de table, le roi rentrait tout de suite dans son cabinet. C'était là un des momens de lui parler, pour des gens distingués. Il s'arrêtait à la porte un moment à écouter, puis il entrait, et très rarement l'y suivait-on, jamais sans le lui demander, et c'est ce qu'on n'osait guère. Alors il se mettait avec celui qui le suivait dans l'embrasure de la fenêtre la plus proche de la porte du cabinet, qui se fermait aussitôt, et que l'homme qui parlait au roi rouvrait lui-même pour sortir, en quittant le roi. C'était encore le temps des bâtards et des valets intérieurs, quelquefois des bâtimens, qui attendaient dans les cabinets de derrière, excepté le premier médecin qui était toujours au dîner, et qui suivait dans les cabinets. C'était aussi le temps où Monseigneur se trouvait quand il n'avait pas vu le roi le matin. Il entrait et sortait par la porte de la galerie.

Le roi s'amusait à donner à manger à ses chiens couchans et avec eux plus ou moins, puis demandait sa garde-robe, et changeait devant le très peu de gens distingués qu'il plaisait au premier gentilhomme de la

chambre d'y laisser entrer, puis tout de suite sortait par derrière et par son petit degré dans la cour de marbre pour monter en carrosse; depuis le bas de ce degré jusqu'à son carrosse, lui parlait qui voulait, et de même en revenant.

Le roi aimait extrêmement l'air, et quand il en était privé, sa santé en souffrait par des maux de tête et par des vapeurs que lui avait causées un grand usage de parfums autrefois, tellement qu'il y avait bien des années que, excepté l'odeur de la fleur d'orange, il n'en pouvait souffrir aucune, et qu'il fallait être fort en garde de n'en avoir point, pour peu qu'on eût à l'approcher.

Comme il était peu sensible au froid et au chaud, même à la pluie, il n'y avait que des temps extrêmes qui l'empêchassent de sortir tous les jours. Ces sorties n'avaient que trois objets : courre le cerf, au moins une fois la semaine, et souvent plusieurs, à Marly et à Fontainebleau, avec ses meutes et quelques autres; tirer dans ses parcs, et homme en France ne tirait si juste, si adroitement ni de si bonne grâce, et il y allait aussi une ou deux fois la semaine, surtout les dimanches et les fêtes qu'il ne voulait point de grandes chasses, et qu'il n'avait point d'ouvriers; les autres jours voir travailler et se promener dans ses jardins et ses bâtimens; quelquefois des promenades avec des dames, et la collation pour elles, dans la forêt de Marly et dans celle de Fontainebleau, et, dans ce dernier lieu, des promenades avec toute la cour autour du canal, qui était un spectacle magnifique où quelques courtisans se trouvaient à cheval. Aucuns ne le suivaient en ses autres promenades que ceux qui étaient en charges principales qui approchaient le plus de sa personne, excepté lorsque, assez rarement, il se promenait dans ses jardins de Versailles, où lui seul était couvert, ou dans ceux de Trianon, lors-

qu'il y couchait ou qu'il y était pour quelques jours, non quand il y allait de Versailles s'y promener et revenir après. A Marly c'était de même; mais s'il y demeurait, tout ce qui était du voyage avait toute liberté de l'y suivre dans les jardins, de l'y joindre, de l'y laisser, en un mot, comme ils voulaient.

Ce lieu avait encore un privilège qui n'était pour nul autre. C'est qu'en sortant du château, le roi disait tout haut : *Le chapeau, messieurs!* et aussitôt courtisans, officiers des gardes-du-corps, gens des bâtimens se couvraient tous, en avant, en arrière, à côté de lui. Il aurait trouvé mauvais si quelqu'un eût non-seulement manqué, mais différé à mettre son chapeau ; et cela durait toute la promenade, c'est-à-dire quelquefois quatre ou cinq heures en été, ou en d'autres saisons, quand il mangeait de bonne heure à Versailles pour s'aller promener à Marly, et n'y point coucher.

La chasse du cerf était plus étendue. Y allait à Fontainebleau qui voulait ; ailleurs, il n'y avait que ceux qui en avaient obtenu la permission une fois pour toutes, et ceux qui en avaient obtenu le justeaucorps, qui était uniforme, bleu, avec des galons, un d'argent entre-deux d'or, doublé de rouge. Il y en avait un assez grand nombre, mais jamais qu'une partie à-la-fois que le hasard rassemblait. Le roi aimait à y avoir une certaine quantité, mais le trop l'importunait et troublait la chasse. Il se plaisait qu'on l'aimât, mais il ne voulait pas qu'on y allât sans l'aimer; il trouvait cela ridicule, et ne savait aucun mauvais gré à ceux qui n'y allaient jamais.

Il en était de même du jeu, qu'il voulait gros et continuel dans le salon de Marly pour le lansquenet, et force tables d'autres jeux par tout le salon. Il s'amusait volontiers à Fontainebleau les jours de mauvais temps à voir jouer les grands joueurs à la paume où il avait excellé

autrefois, et à Marly très souvent, à voir jouer au mail, où il avait aussi été fort adroit.

Quelquefois les jours où il n'y avait point de conseil, qui n'étaient pas maigres, et où il était à Versailles, il allait dîner à Marly ou à Trianon avec madame la duchesse de Bourgogne, madame de Maintenon et des dames, et cela devint beaucoup plus ordinaire ces jours-là les trois dernières années de sa vie. Au sortir de table, en été, le ministre qui devait travailler avec lui arrivait, et quand le travail était fini, il passait jusqu'au soir à se promener avec les dames, à jouer avec elles, et assez souvent à leur faire tirer une loterie toute de billets noirs, sans y rien mettre; c'était ainsi une galanterie de présens qu'il leur faisait, au hasard, de choses à leur usage, comme d'étoffes et d'argenterie, ou de joyaux ou beaux ou jolis, pour donner plus au hasard. Madame de Maintenon tirait comme les autres, et donnait presque toujours sur-le-champ ce qu'elle avait gagné. Le roi ne tirait point, et souvent il y avait plusieurs billets sous le même lot. Outre ces jours-là, il y avait assez souvent de ces loteries quand le roi dînait chez madame de Maintenon. Il s'avisa fort tard de ces dîners, qui furent longtemps rares, et qui, sur la fin, vinrent à une fois la semaine avec les dames familières, avec musique et jeu. A ces loteries, il n'y avait que des dames du palais et des dames familières, et plus de dames du palais depuis la mort de madame la Dauphine, mais il y en avait trois: mesdames de Lévi, Dangeau et d'O, qui étaient familières. L'été, le roi travaillait chez lui, au sortir de table, avec les ministres, et lorsque les jours s'accourcissaient, il y travaillait le soir chez madame de Maintenon.

A son retour de dehors, lui parlait qui voulait, depuis son carrosse jusqu'au bas de son petit degré. Il se rhabillait, comme il avait changé d'habit, et restait dans

son cabinet. C'était le meilleur temps des bâtards, des valets intérieurs et des bâtimens. Ces intervalles-là, qui arrivaient trois fois par jour, étaient leurs temps, celui des rapporteurs de vive voix ou par écrit, celui où le roi écrivait, s'il avait à écrire lui-même. Au retour de ses promenades, il était une heure et plus dans ses cabinets, puis passait chez madame de Maintenon, et en chemin lui parlait encore qui voulait.

A dix heures il était servi. Le maître-d'hôtel en quartier, ayant son bâton, allait avertir le capitaine des gardes en quartier dans l'antichambre de madame de Maintenon, où, averti lui-même par un garde de l'heure, il venait d'arriver. Il n'y avait que les capitaines des gardes qui entrassent dans cette antichambre, qui était fort petite, entre la chambre où étaient le roi et madame de Maintenon, et une autre très petite antichambre pour les officiers, et le dessus public du degré où le gros était. Le capitaine des gardes se montrait à l'entrée de la chambre, disant au roi qu'il était servi, et revenait dans l'instant dans l'antichambre. Un quart d'heure après, le roi venait souper, toujours au grand couvert; et depuis l'antichambre de madame de Maintenon jusqu'à sa table, lui parlait encore qui voulait.

A son souper, toujours au grand couvert, avec la maison royale, c'est-à-dire uniquement les fils et filles de France, et les petits-fils et petites-filles de France, étaient toujours grand nombre de courtisans, et de dames tant assises que debout, et la surveille des voyages de Marly toutes celles qui voulaient y aller. Cela s'appelait se présenter pour Marly. Les hommes demandaient le même jour le matin, en disant au roi seulement: « Sire, Marly »! Les dernières années le roi s'en importuna. Un garçon bleu écrivait dans la galerie les noms de ceux qui dem andaient, et quiy allaient se faire inscrire,

Pour les dames, elles continuèrent toujours à se présenter.

Après souper, le roi se tenait quelques momens debout, le dos au balustre du pied de son lit, environné de toute la cour, puis avec des révérences aux dames passait dans son cabinet où, en arrivant, il donnait l'ordre. Il y passait un peu moins d'une heure avec ses enfans légitimes et bâtards, ses petits-enfans légitimes et bâtards, et leurs maris ou leurs femmes, tous dans un cabinet; le roi dans un fauteuil, Monsieur dans un autre, qui dans le particulier vivait avec le roi en frère, Monseigneur debout ainsi que tous les autres princes, et les princesses sur des tabourets. Madame y fut admise après la mort de madame la Dauphine. Ceux qui entraient par les derrières, et on les a nommés, s'y trouvaient avec les valets intérieurs et Chamarande, qui avait été premier valet de chambre en survivance de son père, qui était devenu depuis premier maître-d'hôtel de madame la dauphine de Bavière, et lieutenant-général distingué, fort à la mode dans le monde, et avec fort peu d'esprit un fort galant homme et bien reçu partout.

Les dames d'honneur des princesses, et les dames du palais de jour, attendaient dans le cabinet du conseil qui précédait celui où était le roi, à Versailles et ailleurs. A Fontainebleau, où il n'y avait qu'un grand cabinet, les dames des princesses, qui étaient assises, achevaient le cercle avec les princesses, au même niveau et sur le même tabouret; les autres dames étaient derrière, en liberté de demeurer debout, ou de s'asseoir par terre sans carreau, comme plusieurs faisaient. La conversation n'était guère que de chasse ou de quelque autre chose aussi indifférente.

Le roi, voulant se retirer, allait donner à manger à

ses chiens, puis donnait le bonsoir, passait dans sa chambre à la ruelle de son lit, où il faisait sa prière comme le matin, puis se déshabillait. Il donnait le bonsoir d'une inclination de tête; et tandis qu'on sortait, il se tenait debout au coin de la cheminée, où il donnait l'ordre au colonel des gardes seul; puis commençait le petit coucher, où restaient les grandes et secondes entrées ou brevets d'affaires. Cela était court. Ils ne sortaient que lorsqu'il se mettait au lit. Ce moment en était un de lui parler pour ces privilégiés. Alors tous sortaient quand ils en voyaient un attaquer le roi, qui demeurait seul avec lui.

Lorsque le roi mourut, il y avait dix ou douze ans que ce qui n'avait point ces entrées ne demeurait plus au coucher, depuis une longue attaque de goutte que le roi avait eue, en sorte qu'il n'y avait plus de grand coucher, et que la cour était finie au sortir du souper. Alors le colonel des gardes prenait l'ordre, avec tous les autres; les aumôniers de quartier, et le grand et le premier aumônier sortaient après la prière.

Les jours de médecine, qui revenaient tous les mois au plus loin, il la prenait dans son lit, puis entendait la messe où il n'y avait que les aumôniers et les entrées. Monseigneur et la maison royale venaient le voir un moment; puis M. du Maine, M. le comte de Toulouse, lequel y demeurait peu, et madame de Maintenon venaient l'entretenir. Il n'y avait qu'eux et les valets intérieurs dans le cabinet, la porte ouverte. Madame de Maintenon s'asseyait dans le fauteuil au chevet du lit. Monsieur s'y mettait quelquefois, mais avant que madame de Maintenon fût venue, et d'ordinaire, après qu'elle était sortie; Monseigneur toujours debout, et les autres de la maison royale un moment. M. du Maine qui y passait toute la matinée, et qui était fort boiteux, se mettait auprès du

lit sur un tabouret, quand il n'y avait personne que madame de Maintenon et son frère. C'était où il tenait le dé à les amuser tous deux, et où souvent il en faisait de bonnes. Le roi dînait dans son lit, sur les trois heures où tout le monde entrait, puis se levait, et il n'y demeurait que les entrées. Il passait après dans son cabinet où il tenait conseil, et après il allait à l'ordinaire chez madame de Maintenon, et soupait à dix heures au grand couvert.

Le roi n'a de sa vie manqué la messe qu'une fois à l'armée, un jour de grande marche, ni aucun jour maigre, à moins de vraie et très rare incommodité. Quelques jours avant le carême, il tenait un discours public à son lever, par lequel il témoignait qu'il trouverait fort mauvais qu'on donnât à manger gras à personne, sous quelque prétexte que ce fût, et ordonnait au grand prévôt d'y tenir la main, et de lui en rendre compte. Il ne voulait pas non plus que ceux qui mangeaient gras mangeassent ensemble, ni autre chose que bouilli et rôti fort court, et personne n'osait outrepasser ses défenses, car on s'en serait bientôt ressenti. Elles s'étendaient à Paris, où le lieutenant de police y veillait et lui en rendait compte. Il y avait douze ou quinze ans qu'il ne faisait plus de carême. D'abord quatre jours maigre, puis trois, et les quatre derniers de la semaine sainte. Alors son très petit couvert était fort retranché les jours qu'il faisait gras; et le soir au grand couvert tout était collation, et le dimanche tout était en poisson; cinq ou six plats gras tout au plus, tant pour lui que pour ceux qui à sa table mangeaient gras. Le vendredi saint grand couvert matin et soir, en légumes, sans aucun poisson, ni à pas une de ses tables.

Il manquait peu de sermons l'avent et le carême, et aucune des dévotions de la semaine sainte, des grandes fêtes, ni les deux processions du Saint-Sacrement, ni celles

des jours de l'ordre du Saint-Esprit, ni celle de l'Assomption. Il était très respectueusement à l'église. A sa messe tout le monde était obligé de se mettre à genoux au *sanctus*, et d'y demeurer jusqu'après la communion du prêtre; et s'il entendait le moindre bruit, ou voyait causer pendant la messe, il le trouvait fort mauvais. Il manquait rarement le salut les dimanches, s'y trouvait souvent les jeudis, et toujours pendant toute l'octave du Saint-Sacrement. Il communiait toujours en collier de l'ordre, rabat et manteau, cinq fois l'année, le samedi saint à la paroisse, les autres jours à la chapelle, qui étaient la veille de la Pentecôte, le jour de l'Assomption, et la grand'messe après, la veille de la Toussaint et la veille de Noël, et une messe basse après celle où il avait communié, et ces jours-là point de musique à ses messes, et à chaque fois il touchait les malades. Il allait à vêpres les jours de communion, et après vêpres il travaillait dans son cabinet, avec son confesseur, à la distribution des bénéfices qui vaquaient. Il n'y avait rien de plus rare que de lui voir donner aucun bénéfice en d'autres temps. Il allait le lendemain à la grand'messe et à vêpres, à matines et à trois messes de minuit en musique, et c'était un spectacle admirable que la chapelle; le lendemain à la grand'messe, à vêpres, au salut. Le jeudi saint, il servait les pauvres à dîner, et après la collation, il ne faisait qu'entrer dans son cabinet, passait à la tribune adorer le Saint-Sacrement, et se venait coucher tout de suite. A la messe, il disait son chapelet (il n'en savait pas davantage), et toujours à genoux, excepté à l'Évangile. Aux grand'messes, il ne s'asseyait dans son fauteuil qu'aux temps où on a coutume de s'asseoir. Aux jubilés, il faisait presque toujours ses stations à pied; et tous les jours de jeûne, et ceux du carême où il mangeait maigre, il faisait seulement collation.

Il était toujours vêtu de couleur plus ou moins brune avec une légère broderie, jamais sur les tailles, quelquefois rien qu'un bouton d'or, quelquefois du velour noir. Toujours une veste de drap ou de satin rouge, ou bleue ou verte, fort brodée. Jamais de bague, et jamais des pierreries qu'à ses boucles des souliers, de jarretières, et de chapeau toujours bordé de point d'Espagne avec un plumet blanc. Toujours le cordon bleu dessous, excepté des noces ou autres fêtes pareilles qu'il le portait par-dessus, fort long, avec pour huit ou dix millions de pierreries. Il était le seul de la maison royale et des princes du sang qui portât l'ordre dessous, en quoi fort peu de chevaliers de l'ordre l'imitaient, et aujourd'hui presqu'aucun ne le porte dessus : les bons par honte de leurs confrères, et ceux-là embarrassés de le porter.

Jusqu'à la promotion de 1661 inclusivement, les chevaliers de l'ordre en portaient tous le grand habit à toutes les trois cérémonies de l'ordre, y allaient à l'offrande, et y communiaient tous. Le roi retrancha lors le grand habit, l'offrande et la communion. Henri III l'avait prescrite à cause des huguenots et de la ligue. La vérité est qu'une communion générale, publique, en pompe, prescrite à jour nommé trois fois l'an à des courtisans, devient une terrible et bien dangereuse pratique, qu'il a été très bon d'ôter; mais pour l'offrande, qui était majestueuse où il n'y a plus que le roi qui y aille, et pour le grand habit de l'ordre réduit aux jours de réception, et le plus souvent encore seulement pour ceux qui sont reçus, cela ôte toute la beauté de la cérémonie. A l'égard du repas en réfectoire avec le roi, on a dit ailleurs ce qui l'a fait supprimer.

Il ne se passait guère quinze jours que le roi n'allât à Saint-Germain, même après la mort du roi Jacques II. La cour de Saint-Germain venait aussi à Versailles, mais

plus souvent à Marly, et souvent y souper, et nulle fête de cérémonie ou de divertissement qu'elle n'y fût invitée, qu'elle n'y vint et dont elle ne reçût tous les honneurs. Ils étaient réciproquement convenus de se recevoir et se de conduire dans le milieu de leur appartement. A Marly, le roi les recevait et les conduisait à la porte du petit salon du côté de la perspective, et les y voyait descendre et monter dans leur chaise à porteurs; à Fontainebleau, tous les voyages, au haut de l'escalier à fer à cheval, depuis que le roi leur eut accordé de ne les aller plus recevoir et conduire au bout de la forêt. Rien n'était pareil aux soins, aux égards, à la politesse du roi pour eux, ni à l'air de majesté et de galanterie avec lequel cela se passait à chaque fois. On en a parlé ailleurs plus au long. A Marly, ils demeuraient en arrivant un quart d'heure dans le salon, debout, au milieu de toute la cour, puis passaient chez le roi ou chez madame de Maintenon. Le roi n'entrait jamais dans le salon que pour le traverser, pour des bals, ou pour y voir jouer un moment le jeune roi d'Angleterre, ou l'électeur de Bavière. Les jours de naissance, ou de la fête du roi et de sa famille, si observés dans les cours de l'Europe, ont toujours été inconnus dans celle du roi; ensorte que jamais il n'y en a été fait mention en rien, ni différence aucune de tous les autres jours de l'année.

Louis XIV ne fut regretté que de ses valets intérieurs, de peu d'autres gens, et des chefs de l'affaire de la Constitution. Son successeur n'en était pas en âge. Madame n'avait plus pour lui que de la crainte et de la bienséance. Madame la duchesse de Berry ne l'aimait pas, et comptait aller régner. M. le duc d'Orléans n'était pas payé pour le pleurer, et ceux qui l'étaient n'en firent pas leur charge. Madame de Maintenon était excédée du roi depuis la perte de la Dauphine; elle ne savait qu'en faire ni à quoi l'amuser; sa contrainte en était triplée, parce qu'il était beaucoup

plus chez elle, ou en parties avec elle. Sa santé, ses affaires, les manèges qui avaient fait tout faire, ou pour parler plus exactement, qui avaient tout arraché pour le duc du Maine, avaient fait essuyer continuellement d'étranges humeurs, et souvent des sorties à madame de Maintenon. Elle était venue à bout de ce qu'elle avait voulu ; ainsi, quoi qu'elle perdît en perdant le roi, elle se sentit délivrée, et ne fut capable que de ce sentiment. L'ennui et le vide dans la suite rappelèrent les regrets ; mais comme elle n'influa plus sur rien de sa retraite, il n'est pas temps de parler d'elle, ni des occupations qu'elle s'y fit.

On a vu jusqu'à quelle joie, à quelle barbare indécence le prochain point de vue de la toute-puissance jeta le duc du Maine. La tranquillité glacée de son frère ne s'en haussa ni baissa. Madame la Duchesse, affranchie de tous les siens, n'avait plus besoin de l'appui du roi, elle n'en sentait que la crainte et la contrainte, elle ne pouvait souffrir madame de Maintenon, elle ne pouvait douter de la partialité du roi pour le duc du Maine dans leur procès de la succession de M. le Prince, on lui reprochait depuis toute sa vie qu'elle n'avait point de cœur, mais seulement un gésier; elle se trouva donc fort à son aise et en liberté, et n'en fit pas grandes façons.

Madame la duchesse d'Orléans me surprit. Je m'étais attendu à de la douleur; je n'aperçus que quelques larmes qui, sur tous sujets, lui coulaient très aisément des yeux, et qui furent bientôt taries. Son lit, qu'elle aimait fort, suppléa à tout pendant quelques jours, avec la façon de l'obscurité qu'elle ne haïssait pas. Mais bientôt les rideaux des fenêtres se rouvrirent, et il n'y parut plus qu'en rappelant de fois à autre quelque bienséance.

Pour les princes du sang, c'étaient des enfans.

La duchesse de Ventadour et le maréchal de Villeroy

donnèrent un peu la comédie; pas un autre n'en prit la même peine. Mais quelques vieux et plats courtisans comme Dangeau, Cavoye, et un très petit nombre d'autres, qui se voyaient hors de toute mesure, quoique tombés d'une fort commune situation, regrettèrent de n'avoir plus à se cuider parmi les sots, les ignorans, les étrangers, dans les raisonnemens et l'amusement journalier d'une cour qui s'éteignait avec le roi.

Tout ce qui la composait était de deux sortes : les uns, en espérance de figurer, de se mêler, de s'introduire, étaient ravis de voir finir un règne sous lequel il n'y avait rien pour eux à attendre; les autres, fatigués d'un joug pesant, toujours accablant, et celui des ministres bien plus que du roi, étaient charmés de se trouver au large; tous, en général, d'être délivrés d'une gêne continuelle, et amoureux des nouveautés.

Paris, las d'une dépendance qui avait tout assujéti, respira dans l'espoir de quelque liberté, et dans la joie de voir finir l'autorité de tant de gens qui en abusaient. Les provinces, au désespoir de leur ruine et de leur anéantissement, respirèrent et tressaillirent de joie; et les parlemens et toute espèce de judicature, anéantie par les édits et par les évocations, se flattèrent, les premiers de figurer, les autres de se trouver affranchis. Le peuple ruiné, accablé, désespéré, rendit grâces à Dieu, avec un éclat scandaleux, d'une délivrance dont ses plus ardens desirs ne doutaient plus.

Les étrangers ravis, après un si long cours d'années, d'être enfin défaits d'un monarque qui leur avait si longuement imposé la loi, et qui leur avait échappé par une espèce de miracle au moment qu'ils comptaient le plus de l'avoir enfin subjugué, se continrent avec plus de bienséance que les Français. Les merveilles des trois premiers quarts de ce règne de plus de soixante-dix ans, et la personnelle

magnanimité de ce roi jusqu'alors si heureux, et si abandonné après de la fortune pendant le dernier quart de son règne, les avait justement éblouis. Il se firent un honneur de lui rendre après sa mort ce qu'ils lui avaient constamment refusé pendant sa vie. Nulle cour étrangère n'exulta, toutes se piquèrent de louer et d'honorer sa mémoire.

L'empereur en prit le deuil comme d'un père; et quoiqu'il y eût quatre ou cinq mois depuis la mort du roi jusqu'au carnaval, toute espèce de divertissement fut défendu à Vienne, et observé exactement. Le monstrueux fut que, sur la fin du carnaval, il y eut un bal unique, avec une espèce de fête, que le comte du Luc, ambassadeur de France, n'eut pas honte de donner aux dames qui le séduisirent par l'ennui d'un carnaval si triste. Cette complaisance ne le fit pas estimer à Vienne, ni ailleurs. En France on se contenta de l'ignorer. Pour nos ministres et les intendans des provinces, les financiers, et ce qu'on peut appeler la canaille, ceux-là sentirent toute l'étendue de leur perte. Nous allons voir si le royaume eut tort ou raison des sentimens qu'il montra, et s'il trouva bientôt après qu'il eût gagné ou perdu.

CHAPITRE XIII.

Mon premier soin en apprenant la mort du roi. — Ma visite au nouveau roi. — Quels conseils je donne à M. le duc d'Orléans. — Ce qu'il propose à plusieurs pairs assemblés chez lui. — Il nous donne sa parole de prononcer en notre faveur dans l'affaire du bonnet.

La mort du roi surprit la paresse de M. le duc d'Orléans, comme si elle n'avait pu être prévue; il en était

demeuré où on a vu que je l'avais laissé. Il n'avait fait aucun progrès dans aucune des résolutions qu'il fallait avoir prises, tant sur les affaires que sur les divers choix; et il fut noyé d'ordres à donner, et de choses à régler, toutes plus petites ou plus médiocres les unes que les autres, mais toutes si provisoires et si instantes qu'il lui arriva ce que je lui avais prédit pour ces premiers jours, qu'il n'aurait pas le temps de penser à rien d'important.

Deux jours auparavant madame Sforze m'avait envoyé prier de passer chez elle un matin. Elle était inquiète, et madame la duchesse d'Orléans encore plus, des résolutions de M. le duc d'Orléans et de ses choix. Ni l'une ni l'autre ne pouvaient croire qu'il fût demeuré dans l'inaction intérieure. J'assurai madame Sforze qu'elle n'en serait que trop tôt convaincue, et elle et madame la duchesse d'Orléans le furent en effet pleinement quatre jours après.

J'appris la mort du roi à mon réveil. J'allai aussitôt faire ma révérence au nouveau monarque. Le premier flot y avait déjà passé; je m'y trouvai presque seul. Je fus de là chez M. le duc d'Orléans que je trouvai enfermé, et tout son appartement plein à n'y pas pouvoir faire tomber une épingle par terre. Je le pris à part dans son cabinet pour faire un dernier effort sur la convocation des états-généraux, qui fut entièrement inutile, et pour le faire souvenir de la parole qu'il m'avait donnée, et à dix ou douze pairs avec moi, de trouver bon que nous demeurassions couverts lorsque nos voix seraient demandées, et pour les autres indécences des séances du parlement, dont il convint avec moi. Je le fis souvenir aussi de ce que je lui avais proposé sur ce qui regardait la totalité de la pompe funèbre, et qu'il avait agréé: c'était d'épargner la dépense, la longueur et les disputes que ferait naître une si longue cérémonie, et d'en user, quoique le roi n'eût

rien ordonné là-dessus, comme il avait été pratiqué pour Louis XIII, qui avait tout défendu et réduit au plus simple. M. le duc d'Orléans s'y conforma en effet, et il ne se trouva personne qui se souciât assez du feu roi pour relever un retranchement si entier, et qu'il n'avait point ordonné.

Je montai de là chez le duc de la Trémoille, où nous devions nous assembler aussitôt après la mort du roi, et où presque tous les ducs qui étaient à Versailles étaient déjà en très grand nombre. M. de la Trémoille était l'ancien de tous ceux qui avaient un appartement au château. M. de Reims, le premier des dix ou douze ensemble qui avaient vu M. le duc d'Orléans sur le bonnet, rendit compte de la liberté qu'il nous avait accordée, et moi après, du renouvellement que j'en venais de prendre tout à l'instant. L'union et les résolutions furent bien confirmées; et la totale séparation du premier président sur le pied sans mesure où nous étions avec lui, après quoi on se sépara.

Je revis bientôt après M. le duc d'Orléans pendant l'heure du dîner, qui se trouva un peu moins accablé de tout le monde. Il m'avoua qu'il n'avait fait aucune liste, ni aucun choix par-delà ceux dont j'ai parlé, ni pris son parti sur rien. Ce n'était pas le temps de gronder ni de reproches. Je me contentai de hausser les épaules, et de l'exhorter d'être au moins en garde contre les sollicitations et les ministres. Je m'assurai encore de la totale expulsion de Pontchartrain et de Desmarets, sitôt que les conseils seraient formés et déclarés, et que le nouveau gouvernement commencerait. Puis je le mis sur le testament et le codicille, et je lui demandai comment il prétendait se conduire là-dessus au parlement, où nous allions le lendemain, et où la lecture de ces deux pièces serait faite.

C'était l'homme du monde le plus ferme dans son cabinet tête à tête, et qui l'était le moins ailleurs. Il me

promit merveilles; je lui en remontrai l'importance et tout ce dont il y allait pour lui. Je fus près de deux heures avec lui. Je passai un moment chez madame la duchesse d'Orléans, qui était entre ses rideaux avec force femmes en silence, et m'en vins dîner avec gens qui m'attendaient chez moi, pour m'en aller après à Paris. Il était fort tard, nous eûmes à raisonner après le dîner, et j'allais partir, lorsque M. le duc d'Orléans m'envoya chercher, et quelques ducs qui se trouvèrent chez moi, qu'on n'eut pas la peine d'aller trouver ailleurs. Nous fûmes donc chez lui. Il était dans son entresol avec le duc de Sully, M. de Metz, et quelques autres ducs qu'il avait mandés, car il avait envoyé chercher tous ceux qu'on ne trouverait pas partis. Il était huit heures du soir.

Là M. le duc d'Orléans nous fit un discours bien doré pour nous persuader de n'innover rien le lendemain comme il nous avait permis de le faire, en représentant le trouble que cela pourrait apporter dans les plus grandes affaires de l'état qui devaient y être réglées, telles que la régence et l'administration du royaume, et l'indécence qui retomberait sur nous de les arrêter, ou au moins les retarder, pour nos intérêts particuliers.

Plusieurs de ceux qui étaient là se trouvèrent bien étonnés d'un changement si subit depuis la fin de la matinée. D'Antin, M. de Metz, et quelques autres insistèrent sur la situation où nous jetait l'étrange tour qu'on avait su donner à une affaire qu'on nous avait fait entreprendre malgré nous; tout cela fut rappelé en peu de mots. M. de Sully, Charost, moi et quelques autres, M. de Reims surtout à qui la permission avait été donnée, et qui l'avions porté à tous de sa part, moi tout récemment, et en la réitérant le matin de ce même jour à la nombreuse assemblée chez le duc de la Trémoille, demandâmes quel effet il pouvait attendre d'une telle variation, et

de cette atteinte à la considération que la première dignité du royaume si blessée, et les personnes qui en étaient revêtues croyaient au moins, pour la plupart, mériter de lui. Son embarras fut extrême, mais sans s'ébranler. Nous nous regardâmes tous, et nous nous dîmes les uns aux autres que ce qui nous était demandé était impossible après ce qui s'était passé.

M. le duc d'Orléans parut fort peiné, avoua plusieurs fois que ce bonnet était une usurpation insoutenable, que les autres dont nous nous plaignions ne l'étaient pas moins, mais qu'il fallait y pourvoir en temps et lieu, et ne pas troubler une séance si importante par une querelle particulière; que plus elle était juste, plus il nous serait obligé de la suspendre, plus nous mériterions de l'état, plus nous serions approuvés du public de préférer les affaires générales aux nôtres. « Mais, lui dis-je, monsieur, quand les publiques seront réglées, vous vous moquerez de nous et des nôtres; et si nous ne prenons une conjoncture telle que celle-ci, vous nous remettrez sans fin, et nous vous aurons sacrifié nos intérêts en vain ». M. le duc d'Orléans nous protesta merveilles, et nous engagea sa parole positive, formelle, solennelle, de juger en notre faveur toutes nos disputes sur les usurpations du parlement: bonnet, conseiller sur le banc, etc. aussitôt que les affaires publiques seraient débouchées. Je le suppliai de prendre garde à l'engagement, de ne promettre que ce qu'il voudrait tenir, et de ne se pas mettre à portée des plaintes et des sommations qu'il pouvait s'assurer que nous ne lui épargnerions pas, si nous nous apercevions qu'il cherchât à éluder sa parole. Il nous la donna bien authentiquement de nouveau, et nous demanda la nôtre de ne rien innover le lendemain au parlement.

Ces messieurs étaient également faibles et mécon-

tens. Ils grommelaient sans oser s'expliquer. Ils sentaient l'importance de manquer la conjoncture; mais accoutumés à la servitude, pas un n'osait hocher le mors au prince qui représentait le feu roi, dont l'ombre leur faisait encore frayeur. Ce murmure sourd dura quelque temps.

Comme je désespérai qu'il en sortît rien de résolu, je repris la parole. Je dis à M. le duc d'Orléans que ce serait un grand embarras que d'arrêter le lendemain tous les pairs qui s'étaient trouvés ce matin chez le duc de la Trémoille, et ceux qu'ils auraient avertis en arrivant à Paris; que de plus, je ne voyais pas comment les persuader de la parole qu'il nous donnait de juger en notre faveur le bonnet et les autres usurpations dont nous avions tant à nous plaindre, à moins qu'il ne trouvât bon que, en entrant en séance le lendemain, un de nous déclarât, avant toute affaire, la résolution que nous avions prise, en même temps que, par respect pour ce qu'il nous venait de nous marquer qu'il desirait de nous, et pour ne pas retarder les affaires publiques pour notre intérêt particulier, nous consentions à laisser les choses comme elles étaient jusqu'à ce que les affaires publiques fussent réglées; que cependant nous protestions contre les usurpations, nommément: du bonnet, du conseiller sur les bouts des bancs, etc.; que néanmoins nous ne les aurions pas souffertes davantage sans la parole positive, expresse, nette, authentique qu'il nous avait donnée de juger, et de nous faire pleine justice de toutes ces usurpations, aussitôt après que les affaires publiques seraient réglées; et en même temps que celui qui ferait la protestation se tournât vers lui, et l'interpellât d'affirmer la vérité de ce qui était avancé, et de la confirmer en donnant de nouveau en pleine séance la même parole.

M. le duc d'Orléans commença lors à respirer, et ne fit

nulle difficulté sur la protestation, ni sur la réitération de sa parole. Il ajouta qu'il me chargeait de faire la protestation, et toutes les plus fortes assurances d'un jugement prompt, net et favorable, dès que les affaires publiques se trouveraient réglées, et que la régence aurait pris une forme stable et permanente pour le gouvernement de l'état.

M. de Reims et quelques autres avaient bien envie d'attaquer les bâtards dès cette première séance; je les avais arrêtés avec peine par la considération de trop d'entreprises à-la-fois, et la nécessité de nous tirer d'abord de celles du parlement contre nous; mais dès qu'ils virent la remise que M. le duc d'Orléans en exigeait, ils voulurent revenir aux bâtards. M. le duc d'Orléans remontra qu'avant toutes choses, il était nécessaire d'empêcher qu'ils n'usurpassent une autorité sous laquelle tout succomberait, et avec laquelle, si elle passait telle qu'il était plus que vraisemblable que le testament du roi et son codicille la leur donnait, il n'y avait personne, à commencer par lui, qui pût leur résister en rien, bien moins leur contester ce dont ils se trouvaient déjà en possession, sur quoi il fallait attendre d'autres temps et d'autres conjonctures. Ce raisonnement était vrai; je l'appuyai d'autant plus que la vérité, qui m'en avait frappé, m'avait rendu facile à m'engager, comme on l'a vu, à madame la duchesse d'Orléans qu'il ne se ferait rien contre les bâtards en ces premières séances. Tout ce qui était présent s'y rendit, mais en prit occasion d'insister sur les usurpations du parlement.

M. le duc d'Orléans ne laissa rien à desirer là-dessus par les engagemens qu'il prit de nouveau, en conséquence de ce qui venait d'être dit, et me chargea de nouveau de faire la protestation. Je m'en défendis sur ce qu'elle serait plus dignement faite par M. de Reims, qui

par acclamation avec les autres me la remit. Je résistai, et, après avoir demandé un moment de silence, je dis que j'avais trois raisons de m'en excuser : la première, parce qu'il convenait qu'elle se fît par le plus ancien, qui était M. de Reims, dès qu'il était présent ; la seconde, parce que, si on convenait qu'elle se fît par un autre, cela ne pouvait regarder que M. d'Antin, ou un de ceux par qui l'affaire du bonnet avait principalement passé; la troisième, parce que la connaissance que j'avais de moi-même me faisait craindre de la faire trop fortement, surtout dans l'interpellation à M. le duc d'Orléans.

On se moqua de moi sur tous les trois. M. de Reims déclara qu'il ne la ferait point ; qu'il fallait me la laisser, parce que je m'en acquitterais mieux que personne, comme on dit toujours quand on veut se décharger. D'Antin prétendit que d'être entré dans le détail de l'affaire du bonnet n'avait aucun trait à rendre plus propre à faire la protestation ; M. le duc d'Orléans déclara qu'il agissait de si bonne foi, qu'il trouverait bonne toute manière d'interpellation qui lui pourrait être faite. Le bruit confus recommença ; plusieurs me dirent à l'oreille que la protestation et l'interpellation auraient tout un autre poids dans ma bouche par la situation où personne n'ignorait que j'étais avec M. le duc d'Orléans ; en un mot, personne ne voulut s'en charger. M. le duc d'Orléans se mit de plus belle à me presser de la faire ; il n'y eut pas moyen de m'en délivrer.

Tout réglé et convenu de la sorte, à notre grand regret à tous, il fallut voir comment avertir les absens dans un terme aussi court d'un changement si considérable, et dont il fallait qu'ils fussent instruits avant d'entrer le lendemain matin au parlement. Nous convînmes que chacun de nous enverrait chez les plus à portée de chez soi, les prier le soir même de se rendre chez l'ar-

chevêque de Reims, le lendemain à cinq heures du matin, en habit de parlement, pour chose très importante et très pressée. Il était dix heures du soir lorsque nous arrivâmes à Paris, et aussitôt chacun de nous fit à l'égard des autres ce qui était convenu.

Presque tous se trouvèrent entre cinq et six heures du matin chez l'archevêque de Reims, au bout du Pont-Royal, derrière l'hôtel de Mailly. Il rendit compte de ce qui s'était passé la veille au soir chez M. le duc d'Orléans. Le murmure fut grand, mais il n'y eut pas de remède, il fallut bien s'y conformer.

J'essayai encore de me décharger de la protestation sur quelque autre. Ce fut très inutilement ; l'acclamation fut unanime. On m'opposa ce qui était convenu la veille, qu'il ne s'y pouvait rien changer sans l'aveu de M. le duc d'Orléans, qui avait voulu le premier, et avait toujours persisté depuis à m'en charger; qu'il n'y avait ni temps de l'aller trouver ni raison pour le faire changer là-dessus; et on finit par m'exhorter à m'en acquitter avec courage, et à ne pas ménager dans l'interpellation M. le duc d'Orléans, qui nous ménageait lui-même si peu, et sitôt par une si subite variation, qui se pouvait nommer un manquement de parole.

Ces derniers propos me firent sentir la nécessité de tâcher de ramener les esprits. Je représentai la situation embarrassante de M. le duc d'Orléans entre le parlement dépositaire du testament et du codicille du roi, et les bâtards pour la grandeur et l'autorité desquels il n'y avait personne qui doutât qu'ils ne fussent faits ; qu'il y allait du tout pour lui, pour l'état, pour nous-mêmes que les bâtards ne remportassent pas ce que le roi leur avait très vraisemblablement attribué; que la permission que M. le duc d'Orléans nous avait donnée et réitérée était un effet de son équité, de sa bonne volonté pour nous, de sa

persuasion de nos raisons; que ce qui s'était passé le soir était un effet de ses réflexions; que nous ne pouvions le blâmer de ne vouloir pas hasarder pour nous de réunir contre lui le parlement avec les bâtards, dans le moment critique de décider du pouvoir du régent, ou de hasarder un éclat et une suspension d'affaires si majeures et si instantes, où il n'aurait qu'à perdre et nous encore plus, à qui le public, disposé comme il était à notre égard, se prendrait de tout pour avoir voulu mêler nos querelles particulières avec le réglement du gouvernement; qu'il était des temps et des conjonctures où il était force de se prêter; et que rien ne pouvait nous être plus dommageable que de souffrir la moindre autorité dans l'état à des bâtards que nous ne pouvions ignorer être les plus intéressés ennemis de notre dignité, et les plus grands de la plupart de nos personnes; qu'enfin M. le duc d'Orléans, établi une fois dans toute l'autorité qui appartenait à sa naissance et à sa régence, ne pourrait ne nous pas savoir gré d'une déférence qui lui devenait si nécessaire pour y parvenir, ni cesser de penser comme il avait toujours fait sur les usurpations du parlement à notre égard, ni nous manquer de parole si solennellement donnée, comme il allait faire en plein parlement, de nous juger et de nous rendre justice, dès qu'il aurait donné ordre aux affaires publiques.

Ce petit discours me parut avoir ramené les esprits. Il était plus de sept heures du matin, et nous nous en allâmes tous ensemble tout droit au parlement avec tous nos carrosses et notre cortège à notre suite.

CHAPITRE XIV.

Séance du parlement. — M. de la Rochefoucauld s'était fait recevoir le matin même. — Proposition que lui fit à ce sujet le premier président. — Ma protestation au nom des pairs en plein parlement. — Les avenues du parlement occupées secrètement par le régiment des gardes. — Lecture du testament. — Discours de M. le duc d'Orléans. — Le duc du Maine n'ose répliquer. — La régence conservée entière à M. le duc d'Orléans. — L'affaire du codicille souffre plus de difficultés. — Promesse dont M. le Duc réclame l'exécution. — La séance est renvoyée. — Mesures prises pendant ce temps. — La séance est reprise et le codicille cassé. — Déclaration de M. le duc d'Orléans au sujet des conseils. — M. le duc d'Orléans donne parole à Madame de ne jamais employer Dubois aux affaires.

Nous trouvâmes le parlement tout entier en séance avec M. de la Rochefoucauld, M. d'Harcourt, et deux ou trois autres seulement, qui avaient mandé à M. de Reims qu'ils se rapporteraient à ce qui serait réglé chez lui entre nous, mais qu'ils n'y pouvaient venir, parce qu'ils étaient obligés de se trouver à la réception de M. de la Rochefoucauld. Ce duc, qui n'avait pu encore digérer ma préséance, avait toujours différé sa réception. Mais il ne voulut pas se priver d'assister à tout ce qui devait se passer au parlement à la mort du roi, et il s'était fait recevoir ce même matin avant que personne arrivât. Je sus, presque aussitôt que je fus entré en séance, que le premier président avait eu la hardiesse de lui proposer, et encore en plein parlement, ce matin-là même, de protester contre le jugement rendu par le feu roi entre lui et moi, et d'en appeler au parlement, avec assurance qu'on y serait bien aise de lui faire justice, et que le duc de la Rochefoucauld

lui avait très dignement répondu qu'il se tenait pour bien jugé par le roi, qu'il ne songerait jamais à en appeler, et qu'il n'était plus question d'une affaire finie et consommée, dont le premier président demeura confus. Cet honnête homme ne cherchait qu'à mettre la discorde parmi nous. M. de la Rochefoucauld sentit le piège, et quel pas ce serait qu'appeler du roi au parlement, et sagement se garda d'y tomber. En effet, dès que je parus, il se baissa pour me laisser place au-dessus de lui, où je me mis tout de suite, et je lui parlai de ce qui s'était passé la veille au soir chez M. le duc d'Orléans, et le matin chez M. de Reims, que je vis être fort peu de son goût. Je glissai avec lui, parce que nous n'étions plus, depuis le jugement de préséance, sur le pied où nous avions été autrefois, et parce que, sans savoir pourquoi, il était éloigné de M. le duc d'Orléans.

Lorsque je sus ce qui se venait de passer, à mon égard, entre lui et le premier président, je fus tenté de lui en faire une honnêteté; mais je m'en retins pour laisser vieillir la rancune et l'habitude de ma préséance, et ne rien hasarder avec un homme rogue, piqué encore et de peu d'esprit, qui peut-être n'aurait pas trop bien reçu ce compliment.

Moins de demi-quart d'heure après que nous fûmes en séance, arrivèrent les bâtards. M. du Maine crevait de joie. Le terme est étrange, mais on ne peut rendre autrement son maintien. L'air riant et satisfait surnageait à celui d'audace, de confiance, qui perçait néanmoins, et à la politesse qui semblait le combattre. Il saluait à droite et à gauche, et perçait chacun de ses regards. Entré dans le parquet quelques pas, son salut aux présidens eut un air de jubilation, que celui du premier président réfléchissait d'une manière sensible. Aux pairs le sérieux, ce n'est point trop dire le respectueux, la len-

teur, la profondeur de son inclination vers eux de tous les trois côtés fut parlante. Sa tête demeura abaissée même en se relevant, tant est forte la pesanteur des forfaits aux jours même qu'on ne doute plus du triomphe. Je le suivis exactement partout de mes regards, et je remarquai sur les trois côtés également que l'inclination du salut qui lui fut rendu fut roide et courte. Pour son frère, il n'y parut que son froid ordinaire.

A peine étions-nous rassis que M. le Duc arriva, et l'instant d'après M. le duc d'Orléans. Je laissai rasseoir le bruit qui accompagna son arrivée, et comme je vis que le premier président se mettait en devoir de vouloir parler, en se découvrant, je fis signe de la main, me découvris et me couvris tout de suite, et je dis que j'étais chargé par MM. les pairs de déclarer à la compagnie assemblée que ce n'était qu'en considération des importantes et pressantes affaires publiques qu'il s'agissait maintenant de régler, que les pairs voulaient bien encore souffrir l'usurpation plus qu'indécente du bonnet, et les autres dont ils avaient à se plaindre, et montrer par ce témoignage public la juste préférence qu'ils donnaient aux affaires de l'état sur les leurs les plus particulières, les plus chères et les plus justes, ne voulant pas retarder les premières d'un instant; mais qu'en même temps je protestais au nom des pairs contre ces usurpations, et contre leur durée, de la manière la plus expresse, la plus formelle, la plus authentique, au milieu et en face de la plus auguste assemblée, et autorisé de l'aveu et de la présence de tous les pairs; et que je protestais encore que ce n'était qu'en considération de la parole positive et authentique que M. le duc d'Orléans ci-présent nous donna hier au soir dans son appartement, à Versailles, de décider et juger nettement ces usurpations aussitôt que les affaires publiques du gouvernement seront réglées; et

qu'il avait trouvé bon que je l'énonçasse clairement ici comme je faisais, et (me découvrant et me recouvrant aussitôt) que j'eusse l'honneur de l'interpeller ici lui-même d'y déclarer que telle était la parole qu'il nous avait donnée, et sur laquelle uniquement nous comptions, en conséquence nous bornant présentement à ce qui venait d'être dit et déclaré par moi, de son aveu et permission expresse et formelle, en présence de quinze ou seize pairs ci-présens qu'il avait mandés la veille au soir chez lui.

Le silence profond avec lequel je fus écouté témoigna la surprise de toute l'assistance. M. le duc d'Orléans se découvrit, en affirmant ce que je venais de dire, assez bas et l'air embarrassé, et se recouvrit.

Aussitôt après je regardai M. du Maine, qui me parut avoir un air content d'en être quitte à si bon marché, et que mes voisins me dirent avoir eu l'air fort en peine à mon début.

Un silence fort court suivit ma protestation, après quoi je vis le premier président dire quelques mots assez bas à M. le duc d'Orléans, puis faire tout haut la députation du parlement pour aller chercher le testament du roi et son codicille, qui avait été mis au même lieu. Le silence continua pendant cette grande et courte attente; chacun se regardait sans se remuer. Nous étions tous aux sièges bas, les portes étaient censées fermées, mais la grand'chambre était pleine de curieux de qualité et de tous états, et de la suite nombreuse de ce qui était en séance. M. le duc d'Orléans avait eu la facilité de se laisser leurrer, en cas de besoin, du secours d'Angleterre, et pour cela de faire placer milord Stair dans une des lanternes. Ce fut l'ouvrage du duc de Noailles, de Canillac, de l'abbé Dubois.

Il y en avait un autre plus présent. Le régiment des gardes occupait sourdement toutes les avenues, et tous

les officiers avec des soldats d'élite dispersés l'intérieur du palais. Le duc de Guiche, démis à son fils, était dans la lanterne basse de la cheminée. Il avait capitulé avec M. le duc d'Orléans, et en avait tiré 600,000 livres pour ce service qu'il avait eu le talent de lui faire valoir. Il s'était donné pendant la vie du roi pour un homme attaché aux bâtards. Ils y avaient compté, et comme on le voit, ne tardèrent pas à se mécompter. La précaution ne fut utile qu'au duc de Guiche; tout se passa, il est vrai, peu doucement, mais sans la plus légère apparence de donner la moindre atteinte à la tranquillité parfaite.

La députation ne fut pas long-temps à revenir. Elle remit le testament et le codicille entre les mains du premier président qui les présenta, sans s'en dessaisir, à M. le duc d'Orléans, puis les fit passer de main en main par les présidens à mortier à Dreux, conseiller au parlement, père du grand-maître des cérémonies, disant qu'il lisait bien, et d'une voix forte qui serait bien entendue de tous, de la place où il était sur les sièges hauts derrière les présidens près de la lanterne de la buvette. On peut juger avec quel silence il fut écouté, et combien les yeux et les oreilles se dressèrent vers ce lecteur. A travers toute sa joie, le duc du Maine montra une âme en peine; il se trouvait au moment d'une forte opération qu'il fallait soutenir. M. le duc d'Orléans ne marqua qu'une application tranquille.

Je ne m'arrêterai point à ces deux pièces, où il n'est question que de la grandeur et de la puissance des bâtards, de madame de Maintenon et de Saint-Cyr, du choix de l'éducation du roi, et du conseil de régence au pis pour M. le duc d'Orléans, et de le livrer entièrement dépouillé de tout pouvoir au pouvoir sans bornes du duc du Maine.

Je remarquai un morne et une sorte d'indignation qui se peignit sur tous les visages, à mesure que la lecture avançait, et qui se tourna en une sorte de fermentation muette à la lecture du codicille que fit l'abbé Menguy, autre conseiller de la grand'chambre, mais clerc, et en la même place de Dreux pour être mieux entendu. Le duc du Maine la sentit et en pâlit, car il n'était appliqué qu'à jeter les yeux sur tous les visages, et les miens le suivaient de près tout en écoutant, et regardant de fois à autre la contenance de M. le duc d'Orléans.

La lecture achevée, ce prince prit la parole, et passant les yeux sur toute la séance, se découvrit, se recouvrit, et dit un mot de louange et de regret du feu roi. Elevant après la voix davantage, il déclara qu'il n'avait qu'à approuver tout ce qui regardait l'éducation du roi, quant aux personnes, et ce qui se trouvait sur un établissement aussi beau et aussi utile que l'était celui de Saint-Cyr, dans les dispositions qu'on venait d'entendre; qu'à l'égard de celles qui regardaient le gouvernement de l'état, il parlerait séparément de ce qui en était contenu dans le testament et dans le codicille; qu'il avait peine à les concilier avec ce que le roi lui avait dit dans les derniers jours de sa vie, et avec les assurances qu'il lui avait données publiquement qu'il ne trouverait rien dans ces dispositions dont il pût n'être pas content, en conséquence de quoi il avait lui-même toujours depuis renvoyé à lui pour tous les ordres à donner, et ses ministres pour les recevoir sur les affaires; qu'il fallait qu'il n'eût pas compris la force de ce qu'on lui avait fait faire (regardant du côté du duc du Maine), puisque le conseil de régence se trouvait choisi, et son autorité tellement établie par le testament qu'il ne lui en demeurait plus aucune à lui; que ce préjudice fait au droit de sa naissance, à son attachement pour la personne du roi, à

son amour et à sa fidélité pour l'état, était de nature à ne pouvoir être souffert avec la conservation de son honneur; et qu'il espérait assez de l'estime de tout ce qui était là présent pour se persuader que sa régence serait déclarée telle qu'elle devait être, c'est-à-dire entière, indépendante, et le choix du conseil de régence, à qui il ne disputait pas la voix délibérative pour les affaires, à sa disposition, parce qu'il ne les pouvait discuter qu'avec des personnes qui, étant approuvées du public, pussent aussi avoir sa confiance. Ce court discours parut faire une grande impression.

Le duc du Maine voulut parler. Comme il se découvrait, M. le duc d'Orléans avança la tête par devant M. le Duc, et dit au duc du Maine d'un ton sec: « Monsieur, vous parlerez à votre tour ». En un moment l'affaire tourna selon le desir de M. le duc d'Orléans. Le pouvoir du conseil de régence et sa composition tombèrent. Le choix du conseil de régence fut attribué à M. le duc d'Orléans, régent du royaume, avec toute l'autorité de la régence, et à la pluralité des voix du conseil de régence la décision des affaires seulement, avec la voix du régent comptée pour deux, en cas de partage. Ainsi toutes les grâces et les punitions demeurèrent en la main seule de M. le duc d'Orléans. L'acclamation fut telle que le duc du Maine n'osa dire une parole. Il se réserva pour soutenir le codicille, dont la conservation, en effet, eût annulé par soi-même tout ce que M. le duc d'Orléans venait d'obtenir.

Après quelques momens de silence, M. le duc d'Orléans reprit la parole. Il témoigna une nouvelle surprise que les dispositions du testament n'eussent pas suffi à qui les avait suggérées, et que, non contens de s'y être établis les maîtres de l'état, ils en eussent eux-mêmes trouvé les clauses si étranges qu'il leur avait fallu, pour se rassurer, de-

venir encore les maîtres de la personne du roi, de la sienne à lui, de la cour et de Paris. Il ajouta que si son honneur se trouvait blessé au point où il lui paraissait que la compagnie l'avait senti elle-même par les dispositions du testament, ainsi que toutes les lois et les règles, les mêmes lois et règles étaient encore plus violées par les dispositions du codicille, qui ne laissait ni sa liberté ni sa vie même en sûreté, et mettait la personne du roi dans l'absolue dépendance de qui avait osé profiter de l'état de faiblesse d'un roi mourant pour lui arracher ce qu'il n'avait pu entendre. Il conclut par déclarer que la régence était impossible à exercer avec de telles conditions, et qu'il ne doutait pas que la sagesse de la compagnie n'annulât un codicille qui ne se pouvait soutenir, et dont les réglemens jetteraient la France dans les malheurs les plus grands et les plus indispensables. Tandis que ce prince parlait, un profond et morne silence lui applaudissait, sans s'expliquer.

Le duc du Maine, devenu de toutes les couleurs, prit la parole, qui pour cette fois lui fut laissée. Il dit que l'éducation du roi, et par conséquent sa personne, lui étant confiée, c'était une suite toute naturelle qu'il eût, privativement à tout autre, l'entière autorité sur sa maison civile et militaire, sans quoi il ne pouvait se charger de le faire servir, ni répondre de sa personne; et de là à vanter son attachement, si connu du feu roi que ce monarque y avait mis toute sa confiance.

M. le duc d'Orléans l'interrompit à ce mot, qu'il releva. M. du Maine voulut le tempérer par les louanges du maréchal de Villeroy adjoint à lui, mais sous lui dans la même charge et la même confiance. M. le duc d'Orléans reprit qu'il serait étrange que la première et plus entière confiance ne fût pas en lui, et plus encore qu'il ne pût vivre auprès du roi que sous l'autorité et la protection de ceux qui se seraient rendus les maîtres absolus du

dedans et du dehors, et de Paris même par les régimens des gardes.

La dispute s'échauffait, se morcelait par phrases coupées de l'un à l'autre, lorsque en peine de la fin d'une altercation qui devenait indécente, et cédant à l'ouverture que le duc de la Force venait de me faire par devant le duc de la Rochefoucauld qui siégeait entre nous deux, je fis signe de la main à M. le duc d'Orléans de sortir et d'aller achever cette discussion dans la quatrième des enquêtes, qui a une porte de communication dans la grand'chambre, et où il n'y avait personne. Ce qui me détermina à cette action fut que je m'aperçus que M. du Maine s'affermissait, qu'il se murmurait confusément quelques mots de partage, et que M. le duc d'Orléans ne faisait pas le meilleur personnage, puisqu'il descendait à plaider pour ainsi dire sa cause contre le duc du Maine.

Il avait la vue basse. Il était tout entier à attaquer et à répondre, en sorte qu'il ne vit point le signe que je lui faisais. Quelques momens après je redoublai, et n'en ayant pas plus de succès, je me levai, m'avançai quelques pas, et lui dis, quoique d'assez loin : « Monsieur, si vous passiez dans la quatrième des enquêtes, avec M. du Maine, vous y parleriez plus commodément », et m'avançant au même instant davantage, je l'en pressai par un signe de la main et des yeux qu'il put distinguer. Il m'en rendit un de la tête, et à peine fus-je rassis que je le vis s'avancer par devant M. le Duc et M. du Maine; et aussitôt après, tous deux se levèrent et s'en allèrent dans la quatrième des enquêtes. Je ne pus voir qui, de ce qui était épars hors de la séance, les y suivit, car toute la séance se leva à leur sortie, et se rassit en même temps sans bouger, et tout en grand silence. Quelque temps après M. le comte de Toulouse sortit de place, et alla dans cette

chambre. M. le Duc l'y suivit un peu après. Au bout de quelque temps le duc de la Force en fit autant.

Il y fut assez peu. Revenant en séance, il dépassa le duc de la Rochefoucauld et moi, mit sa tête entre celle du duc de Sully et la mienne, parce qu'il ne voulut pas être entendu par la Rochefoucauld, et me dit : « Au nom de Dieu, allez-vous-en là-dedans, cela va fort mal. M. le duc d'Orléans mollit, rompez la dispute, faites rentrer M. le duc d'Orléans; et dès qu'il sera en place, qu'il dise qu'il est trop tard pour achever, qu'il faut laisser la compagnie aller dîner, et revenir achever au sortir de table; et pendant cet intervalle, ajouta la Force, mander les gens du roi au Palais-Royal, et faire parler aux pairs dont on pourrait douter, et aux chefs de meute parmi les magistrats. »

L'avis me parut bon et important. Je sortis de séance et allai à la quatrième des enquêtes. Je trouvai un grand cercle assez fourni de spectateurs, M. le comte de Toulouse vers l'entrée en avant, mais collé à ce cercle, M. le Duc vers le milieu en même situation, tous assez éloignés de la cheminée, devant laquelle M. le duc d'Orléans et le duc du Maine étaient seuls, disputant d'action à voix basse, avec l'air fort allumé tous deux. Je considérai quelques moments ce spectacle, puis je m'approchai de la cheminée, en homme qui voulait parler. « Qu'y a-t-il, monsieur »? me dit M. le duc d'Orléans d'un air vif d'impatience. « Un mot pressé, monsieur, lui dis-je, que j'ai à vous dire ». Il continuait à parler au duc du Maine, moi presque en tiers; je redoublai, il me tendit l'oreille. « Non pas cela, lui dis-je, et lui prenant la main : venez-vous-en ici ». Je le tirai au coin de la cheminée. Le comte de Toulouse qui était là auprès se recula beaucoup, et tout le cercle de ce côté-là. Le duc du Maine se recula aussi d'où il était en arrière.

Je dis à l'oreille à M. le duc d'Orléans qu'il ne devait pas espérer de rien gagner sur M. du Maine, qui ne sacrifierait pas le codicille à ses raisons; que la longueur de cette conférence devenait indécente, inutile, dangereuse; qu'il était là en spectacle à tout ce qui y était entré comme en séance, et encore mieux vu et examiné; qu'il n'avait de parti que de rentrer en séance, et dès qu'il y serait, la rompre, etc. « Vous avez raison, me dit-il, je vais le faire. — Mais, repris-je, faites-le donc sur-le-champ, et ne vous laissez point amuser. C'est M. de la Force à qui vous devez cet avis, et qui m'envoie vous le donner ». Il me quitta sans plus rien dire, alla à M. du Maine, lui dit en deux mots qu'il était trop tard, et qu'on finirait l'après-dînée.

J'étais demeuré où il m'avait laissé. Je vis aussitôt le duc du Maine lui faire la révérence, comme se séparant tous deux, et se retirer, et dans le même moment M. le Duc venir joindre M. le duc d'Orléans, et se parler, tandis que M. du Maine joignit le cercle, et s'arrêta le dos dedans pour voir apparemment ce colloque. Il dura assez peu, et fut fort en douceur, quoique M. le Duc en air d'empressement. Comme il fallait passer à-peu-près où j'étais pour rentrer dans la grand' chambre, tous deux vinrent vers moi.

En ce moment je sus que M. le Duc venait de demander à M. le duc d'Orléans d'entrer au conseil de régence, puisqu'on n'avait point égard au testament, et d'en être déclaré chef, et qu'il l'avait obtenu. La haine des bâtards, et par le rang de prince du sang, etc., et par le procès de la succession de M. le Prince, avait engagé madame la Duchesse à faire des pas auprès de M. le duc d'Orléans dans les dernières semaines de la vie du roi, et M. le duc d'Orléans à les bien recevoir, pour se fortifier contre M. du Maine. Il n'avait, je pense, osé me dire

qu'il s'était engagé à cette place de chef du conseil de régence, mais je crois que l'engagement en était pris, et que M. le Duc l'en somma plutôt qu'il ne lui demanda. Bref, M. le duc d'Orléans me dit qu'il en allait parler au parlement avant de lever la séance; j'en fis un air de félicitation et d'approbation à M. le Duc, et nous rentrâmes aussitôt en séance.

Le bruit qui accompagne toujours ces rentrées étant apaisé, M. le duc d'Orléans dit qu'il était trop tard pour abuser plus long-temps de la compagnie, qu'il fallait aller dîner, et rentrer au sortir de table pour achever. Tout de suite il ajouta qu'il croyait convenable que M. le Duc entrât dès-lors au conseil de régence et que ce fût avec la qualité de chef de ce conseil; et que, puisque la compagnie avait rendu à cet égard la justice qui était due à sa naissance et à la qualité de régent, il lui expliquerait ce qu'il pensait sur la forme à donner au gouvernement, et qu'en attendant il profitait du pouvoir de sa régence pour profiter des lumières et de la sagesse de la compagnie, et lui rendait dès maintenant l'ancienne liberté des remontrances. Ces paroles furent suivies d'un applaudissement éclatant et général, et la séance fut aussitôt levée.

J'étais prié à dîner ce jour-là chez le cardinal de Noailles, mais je sentis l'importance d'employer le temps si court et si précieux de l'intervalle jusqu'à la rentrée de l'après-dînée, et de ne pas quitter M. le duc d'Orléans, ce dont le duc de la Force me pressa dès que je fus rentré en séance. Je m'approchai de M. le duc d'Orléans dans la fin du parquet, et lui dis à l'oreille : « Les momens sont chers, je vous suis au Palais-Royal »; et me remis après où je devais être pour sortir avec les pairs. Montant en carrosse, j'envoyai un gentilhomme m'excuser au cardinal de Noailles, et lui dire que je lui en dirais la raison.

Je m'en allai au Palais-Royal où la curiosité avait rassemblé tout ce qui n'était pas au palais, et où vint encore une partie de ce qui y avait été spectateur. Tout ce que j'y trouvai de ma connaissance me demanda des nouvelles avec empressement. Je me contentai de répondre que tout allait bien, et dans la règle, mais que tout n'était pas encore fini.

M. le duc d'Orléans était passé dans un cabinet où je le trouvai seul avec Canillac qui l'avait attendu. Nous prîmes là nos mesures, et M. le duc d'Orléans envoya chercher le procureur général Daguesseau, depuis chancelier, et le premier avocat général Joli-de-Fleuri, depuis procureur général. Il était près de deux heures. On servit une petite table de quatre couverts où Canillac, Conflans, premier gentilhomme de la chambre de M. le le duc d'Orléans, et moi nous mîmes avec ce prince, et pour le dire en passant, je n'ai jamais mangé avec lui depuis qu'une fois, chez madame la duchesse d'Orléans à Bagnolet.

Le maréchal de Villeroy était demeuré à Versailles. Il avait chargé Goesbriant, gendre de Desmarets, de venir au palais, et de lui mander souvent des nouvelles. Il en reçut trois courriers fort près à près qui le remplirent tellement de joie et d'espérance, lui et la duchesse de Ventadour, son ancienne bonne amie, qu'ils ne doutèrent pas que ce qui se passait sur le codicille ne le soutînt, et ne rétablît le testament, de sorte qu'ils ne purent se contenir, et répandirent dans Versailles la victoire complète du duc du Maine sur M. le duc d'Orléans. Paris fut aussi dans la même erreur, répandue par les émissaires du duc du Maine de tous côtés, mais le triomphe ne fut pas de longue durée.

Nous retournâmes au parlement un peu avant quatre heures. J'y allai seul dans mon carrosse un moment avant

M. le duc d'Orléans, et j'y trouvai tout en séance. J'y fus regardé avec grande curiosité, à ce qu'il me parut; je ne sais si on était instruit d'où je venais. J'eus soin que mon maintien ne montrât rien. Je dis seulement en passant au duc de la Force que son conseil avait été salutaire, que j'avais lieu d'en espérer tout succès, et que j'avais dit à M. le duc d'Orléans que c'était lui qui l'avait pensé et me l'avait dit. M. le duc d'Orléans arrivé, et le bruit inséparable d'une nombreuse suite apaisé, il dit qu'il fallait reprendre les choses où elles en étaient demeurées le matin; qu'il devait dire à la cour qu'il n'était demeuré d'accord de rien avec M. du Maine, en même temps lui remettre devant les yeux les clauses monstrueuses d'un codicille arraché à un prince mourant, clauses bien plus étranges encore que les dispositions du testament que la cour n'avait pas jugé devoir être exécutées, et que la cour ne pouvait passer à M. du Maine d'être maître de la personne du roi, de la cour, de Paris, par conséquent de l'état, de la personne, de la liberté, de la vie du régent, qu'il serait en état de faire arrêter à toute heure, dès qu'il serait le maître absolu et indépendant de la maison du roi civile et militaire; que la cour voyait ce qui devait nécessairement résulter d'une nouveauté inouïe qui mettait tout entre les mains de M. du Maine, et qu'il laissait aux lumières, à la prudence de la compagnie, à sa sagesse, à son équité, à son amour pour l'état, à déclarer ce qu'elle en pensait.

M. du Maine parut alors aussi méprisable sur le pré, qu'il était redoutable dans l'obscurité des cabinets. Il avait l'air d'un condamné, et lui, toujours si vermeil, avait la pâleur de la mort sur le visage. Il répondit à voix fort basse et peu intelligible, et avec un air aussi respectueux et aussi humble qu'il l'avait eu audacieux le matin.

On opinait cependant sans l'écouter, et on passa tout

d'une voix comme en tumulte à l'entière abrogation du codicille. Cela fut prématuré comme l'abrogation du testament l'avait été le matin, l'un et l'autre par une indignation soudaine. Les gens du roi devaient parler, et ils étaient là, avant que personne opinât; aussi le premier président n'avait point demandé les voix : elles avaient prévenu l'ordre. Daguesseau, quoique procureur général, et Fleuri, premier avocat général, parlèrent donc : le premier en peu de mots; l'autre avec plus d'étendue, et il fit un fort beau discours. Comme il existe dans les bibliothèques, je ne parlerai que des conclusions conformes de tous deux, en tout et partout favorables à M. le duc d'Orléans.

Après qu'ils eurent parlé, le duc du Maine, se voyant totalement tondu, essaya une dernière ressource. Il représenta, avec plus de force qu'on n'en attendait de ce qu'il avait montré en cette seconde séance, mais pourtant avec mesure, que s'il était dépouillé de l'autorité qui lui était donnée par le codicille, il demandait à être déchargé de la garde du roi, de répondre de sa personne, et de conserver seulement la surintendance de son éducation. M. le duc d'Orléans répondit : « Très volontiers, monsieur, il n'en faut pas davantage ». Là-dessus, le premier président, aussi abattu que le duc du Maine, prit les voix.

Chacun répondit de l'avis des conclusions, et l'arrêt fut prononcé en sorte qu'il ne resta nulle sorte de pouvoir au duc du Maine, qui fut totalement remis entre les mains du régent, avec le droit de mettre dans la régence qui il voudrait, d'en ôter qui bon lui semblerait, et de faire tout ce qu'il jugerait à propos sur la forme à donner au gouvernement, l'autorité toutefois des affaires demeurant au conseil de régence, à la pluralité des voix, celle du régent comptée pour deux en cas seulement de

partage, et M. le Duc déclaré chef sous lui du conseil de régence, avec, dès à présent, la faculté d'y entrer et d'y opiner.

Pendant les opinions, le prononcé et le reste de la séance, le duc du Maine eut toujours les yeux baissés, l'air plus mort que vif, et parut immobile. Son fils et son frère ne donnèrent aucun signe de prendre part à rien.

L'arrêt fut suivi de fortes acclamations de la foule qui était éparse hors de la séance; et celle qui remplissait le reste du palais y répondit à mesure qu'elle fut instruite de ce qui avait été décidé.

Ce bruit un peu long apaisé, le régent fit un remercîment court, poli, majestueux à la compagnie, protesta du soin qu'il aurait d'employer au bien de l'état l'autorité de laquelle il était revêtu, puis dit à la compagnie qu'il était temps de l'informer de ce qu'il jugeait nécessaire d'établir pour lui aider dans l'administration de l'état. Il ajouta qu'il le faisait avec d'autant plus de confiance, que ce qu'il se proposait n'était que l'exécution de ce que M. le duc de Bourgogne, car il le nomma ainsi, avait résolu, et qu'on avait trouvé parmi les papiers de sa cassette. Il fit un court et bel éloge des lumières et des intentions de ce prince, puis déclara qu'outre le conseil de régence qui serait le suprême où toutes les affaires du gouvernement ressortiraient, il se proposait d'en établir un pour les affaires étrangères, un pour les affaires de la guerre, un pour celles de la marine, un pour celles des finances, un pour les affaires ecclésiastiques, et un pour celles du dedans du royaume, et de choisir quelques-uns des magistrats de la compagnie pour entrer dans ces deux derniers conseils, et les aider de leurs lumières sur la police du royaume, la jurisprudence, et ce qui regardait les libertés de l'église gallicane.

L'applaudissement des magistrats éclata, et toute la

foule y répondit. Le premier président conclut la séance par un compliment fort court au régent, qui se leva, et en même temps toute la séance, et on s'en alla.

Il faut ici se souvenir de la très singulière rencontre en même pensée sur ces conseils entre le duc de Chevreuse et moi, conseils destinés et adoptés par M. le duc de Bourgogne, et donnés en cette seconde séance par le régent pour avoir été trouvés dans ses papiers. On ne peut exprimer l'impression que fit ce nom auguste, ni à quel point la mémoire de ce prince parut chère, et sa personne regrettée et respectée avec la plus sincère vénération.

Le régent alla droit du palais à Versailles, parce qu'il était fort tard, et qu'il voulait voir le roi avant qu'il se couchât, comme pour lui rendre compte de ce qui s'était passé. Il y reçut les complimens forcés des deux vieux amans, et de là s'en alla chez Madame. Elle fut au-devant de lui l'embrasser, ravie de joie, et après les premières questions et conjouissance, elle lui dit qu'elle ne desirait rien autre chose que le bonheur de l'état par un bon et sage gouvernement, et sa gloire à lui; qu'elle ne lui demanderait jamais rien qu'une seule chose qui n'était que pour son bien et son honneur, mais qu'elle lui en demandait sa parole précise : c'était de n'employer jamais en rien du tout, pour peu que ce fût, l'abbé Dubois, qui, était le plus grand coquin et le plus insigne fripon qu'il y eût au monde, ce dont elle avait mille et mille preuves, qui, pour peu qu'il pût se fourrer, voudrait aller à tout, et le vendrait lui et l'état pour son plus léger intérêt. Elle en dit bien d'autres sur son compte, et pressa tant M. son fils qu'elle en tira parole positive de ne l'employer jamais.

J'arrivai une heure après à Versailles. J'allai chez madame la duchesse de Berry, qui était ravie. M. le duc

d'Orléans en sortait. Je vis après madame la duchesse d'Orléans qui me parut tâcher d'être bien aise. J'évitai les détails avec elle sous prétexte de m'aller reposer. Ce n'était pas sans besoin. J'appris le lendemain la parole exigée et donnée de l'exclusion totale de l'abbé Dubois. On ne verra que trop tôt que les paroles de M. le duc d'Orléans ne furent jamais que des paroles, c'est-à-dire des sons qui frappent l'air.

CHAPITRE XV.

Visite du régent à madame de Maintenon.—Le nouveau roi vient habiter Vincennes. — Les entrailles du feu roi sont portées à Notre-Dame et son cœur aux Grands-Jésuites. — Usurpations nouvelles souffertes par le régent. — Prisonniers d'état rendus à la liberté. — Anecdote sur la Bastille. — Mort de madame de la Vieuville. — Premier lit de justice tenu par le nouveau roi. — Crosat obtient la charge de trésorier de l'ordre, et à quelles conditions.

Le lendemain, mardi 3 septembre, le régent tint à Versailles deux conseils : un le matin, l'autre l'après-dînée, où il n'y eut que les ministres du feu roi, c'est-à-dire le maréchal de Villeroy, Voysin, chancelier de France et secrétaire d'état de la guerre, Torcy, secrétaire d'état des affaires étrangères, qui avait les postes, et Desmarets, contrôleur général des finances. Ils étaient tous nommés par le testament du roi, avec ses deux bâtards, et les maréchaux de Villars, d'Harcourt, de Tallard et d'Huxelles, pour composer le conseil de régence avec M. le duc d'Orléans, et avec M. le Duc dans un an, à vingt-quatre ans. Mais par ce qui avait été décidé la

veille au parlement, le régent était pleinement le maître de le composer tout comme il lui plairait, et tous ces messieurs fort en peine. Il y eut encore conseil le lendemain avec les mêmes ministres du feu roi seulement; et les entrailles du roi furent portées sans cérémonie à Notre-Dame, par deux aumôniers du roi, dans un de ses carrosses, sans personne d'accompagnement. Elles le devaient être à Saint-Denis, mais cela fut changé sur la représentation que fit le cardinal de Noailles que les entrailles des derniers rois étaient toutes à Notre-Dame.

Le jeudi, 5 septembre, le parlement et les autres compagnies haranguèrent le roi. Ce même jour il parut de grandes réformes dans la maison du roi, et les bâtimens et ses équipages de chasse furent réduits sur le pied qu'ils avaient été sous Louis XIII.

Le vendredi, 6 septembre, le cardinal de Rohan porta le cœur aux Grands-Jésuites avec très peu d'accompagnement et de pompe. Outre le service purement nécessaire, on remarqua qu'il ne se trouva pas six personnes de la cour aux Jésuites à cette cérémonie. Ce n'est pas à moi, qui après mon père n'ai de ma vie manqué d'assister tous les ans à l'anniversaire de Louis XIII à Saint-Denis, et qui y ai déjà été cinquante-deux fois sans y avoir jamais vu personne, à relever une si prompte ingratitude.

Ce même jour le régent fit une action du mérite le plus exquis, si la vue de Dieu l'eût conduit, mais de la dernière misère parce que la religion n'y eut aucune part, et qu'alors il se devait garder plus de respect à soi-même, et n'afficher pas au moins si subitement avec quelle sécurité il était permis de le persécuter de la manière la plus opiniâtre et la plus cruelle. Il alla à huit heures du matin voir madame de Maintenon à Saint-Cyr. Il fut près d'une heure avec cette ennemie qui lui

avait voulu faire perdre la tête, et qui tout récemment l'avait voulu livrer pieds et poings liés au duc du Maine, par les monstrueuses dispositions du testament et du codicille du roi.

Le régent l'assura dans cette visite que les 4,000 livres que le roi lui donnait tous les mois lui seraient continuées, et lui seraient portées tous les premiers jours de chaque mois par le duc de Noailles, qui avait apparemment engagé ce prince à cette visite et à ce présent. Il dit à madame de Maintenon que si elle en voulait davantage, elle n'avait qu'à parler, et l'assura de toute sa protection pour Saint-Cyr, où il vit les classes des demoiselles toutes ensemble en sortant.

Il faut savoir qu'outre la terre de Maintenon et les autres biens de cette fameuse et trop funeste fée, la maison de Saint-Cyr, qui avait plus de 400,000 livres de rentes et beaucoup d'argent en réserve, était obligée par son établissement à y recevoir madame de Maintenon, si elle venait à vouloir s'y retirer; à lui obéir en tout comme à la supérieure unique et absolue en tout, à l'entretenir elle et tout ce qu'elle y aurait auprès d'elle, ses domestiques et équipages dedans et au-dehors, de toutes choses, sans exception, à son gré, sa table et les autres nourritures aussi à son gré, aux dépens de la maison, ce qui a été très ponctuellement exécuté jusqu'à sa mort. Ainsi elle n'avait pas besoin de cette belle libéralité d'une continuation de pension de 48,000 livres. C'était bien assez que M. le duc d'Orléans daignât oublier qu'elle fût au monde, et ne pas troubler son repos à Saint-Cyr. Madame la fut voir aussi le même matin sur les onze heures. Pour elle, on a vu qu'elle lui dut tout à la mort de Monsieur, et Madame lui devait au moins cette marque de reconnaissance.

Le régent se garda bien de me parler de sa visite, ni

devant ni après, et je ne pris pas non plus la peine de la lui reprocher et de lui en faire honte. Elle fit grand bruit dans le monde et n'en fut pas approuvée. L'affaire d'Espagne n'était pas encore oubliée, et le testament et le codicille fournissaient alors à toutes les conversations.

Le samedi 7 septembre était le jour pris pour le premier lit de justice du roi, mais il se trouva enrhumé la nuit, qu'il ne passa pas trop bien. Le régent vint seul à Paris. Le parlement était assemblé, et j'allai jusqu'à une porte du palais, où je fus averti du contre-ordre qui ne venait que d'arriver, et qui ne put nous trouver chez nous. Le premier président et les gens du roi furent aussitôt mandés au Palais-Royal; et le parlement, qui allait entrer en vacance, fut continué pour huit jours à l'égard des procès, et pour tout le reste du mois quant aux affaires générales. Le lendemain, le régent qui était importuné du séjour de Versailles, parce qu'il aimait à demeurer à Paris où il avait tous ses plaisirs sous sa main, et trouvant de l'opposition dans les médecins de la cour, tous commodément logés à Versailles, au transport de la personne du roi à Vincennes sous prétexte d'un petit rhume, fit venir tous ceux de Paris qui avaient été mandés à voir le feu roi. Ceux-là qui n'avaient rien à gagner au séjour de Versailles se moquèrent des médecins de la cour, et sur leur avis il fut résolu qu'on mènerait, le lendemain lundi 9 septembre, le roi à Vincennes, où tout était prêt à le recevoir.

Il partit donc ce jour-là sur les deux heures après midi de Versailles, entre le régent et la duchesse de Ventadour au fond, le duc du Maine et le maréchal de Villeroy au-devant, et le comte de Toulouse à une portière, qu'il aima mieux que le devant. Il passa sur les remparts de Paris sans entrer dans la ville, et arriva sur les cinq heures à Vincennes, ayant trouvé beaucoup de

monde et de carrosses sur le chemin pour le voir passer.

Le même jour, le corps du feu roi fut porté à Saint-Denis. On a déjà dit qu'il n'avait rien réglé ni défendu pour ses obsèques, et qu'on se conforma au dernier exemple pour éviter la dépense, l'embarras, la longueur des cérémonies. Louis XIII, par modestie et par humilité, avait lui-même ordonné des siennes au moindre état qu'il avait pu. Ces vertus, ainsi que tant d'autres héroïques ou chrétiennes, il ne les avait pas transmises à son fils. Mais on se servit de l'autorité du dernier exemple, et personne ne le releva ni ne le trouva mauvais, tant il est vrai que l'attachement et la reconnaissance sont des vertus qui se sont envolées au ciel avec Astrée, comme il y avait paru aux Grands-Jésuites depuis si peu de jours, lorsque le cœur du roi y fut porté, ce cœur qui n'aima personne et qui fut aussi peu aimé. M. le Duc, au lieu de M. le duc d'Orléans, qui n'était pas payé pour en prendre la fatigue, mena le convoi. Il fit monter dans le carrosse du roi où il était le chevalier de Dampierre, son écuyer, ce qui surprit étrangement.

Je ne m'arrêterai pas ici à cette entreprise qui ne fut que de légères prémices de toutes celles qui se succédèrent bientôt les unes aux autres. Dampierre était Cugnac, et pouvait entrer dans les carrosses par sa naissance, mais on a vu ailleurs combien les principaux domestiques des princes du sang en étaient exclus par cette qualité, de quelque naissance qu'ils pussent être, à la différence de ceux des fils et petits-fils de France; combien le feu roi était jaloux et attentif là-dessus, et divers exemples. Cette hardiesse fit grand bruit, et ce fut tout. M. le duc d'Orléans n'était pas fait pour les règles ni pour les bienséances, mais pour laisser usurper chacun contre les unes et les autres, sans droit, et contre tout exemple constant.

Ainsi il permit l'entrée de la seconde cour du Palais-Royal à toutes sortes de carrosses, jusqu'alors réservée comme la seconde cour de Versailles, et il laissa draper du roi qui voulut, jusqu'au premier président de Mesmes. Jusqu'alors cette distinction n'avait point passé au-delà des officiers de la couronne et des grands-officiers des maisons du roi, de la reine et des fils de France. Il n'y avait pas même plus de cinquante ans que les magistrats, quels qu'ils fussent, avaient commencé à draper de leurs pères, mères et femmes, et rien n'avait paru plus nouveau ni plus ridicule au deuil de Monseigneur que quelques magistrats du conseil, en fort petit nombre, qui hasardèrent de paraître en pleureuses, et qui ne furent point imités par les autres. Le régent crut apparemment se dévouer le parlement et le premier président, en flattant son orgueil extrême ; il ne fit que faire mépriser son extrême facilité. On en verra bien d'autres et en tous genres dans la suite.

Le lendemain de l'arrivée du roi à Vincennes, le régent travailla tout le matin séparément avec les secrétaires d'état qu'il avait chargés de lui apporter la liste de toutes les lettres de cachet de leurs bureaux, et leurs causes, qui sur ces dernières se trouvèrent souvent courts. La plupart des lettres de cachet, d'exil et de prison avaient été expédiées pour jansénisme et pour la Constitution, quantité dont les raisons étaient connues du feu roi seul et de ceux qui les lui avaient fait donner, d'autres du temps des précédens ministres, parmi lesquelles beaucoup étaient ignorées et oubliées depuis long-temps. Le régent leur rendit à tous pleine liberté, exilés et prisonniers, excepté ceux qu'il connut être arrêtés pour crime effectif et affaires d'état, et se fit donner des bénédictions infinies pour cet acte de justice et d'humanité.

Il se débita là-dessus des histoires très singulières, et

d'autres fort étranges, ce qui fit déplorer le malheur des prisonniers, et la tyrannie du dernier règne et de ses ministres. Parmi ceux de la Bastille il s'en trouva un arrêté depuis trente-cinq ans, le jour qu'il arriva à Paris d'Italie d'où il était, et qui venait voyager. On n'a jamais su pourquoi, et sans qu'il eût jamais été interrogé, ainsi que la plupart des autres. On se persuada que c'était une méprise. Quand on lui annonça sa liberté, il demanda tristement ce qu'on prétendait qu'il en pût faire. Il dit qu'il n'avait pas un sou, qu'il ne connaissait qui que ce fût à Paris, pas même une seule rue, personne en France, que ses parens d'Italie étaient apparemment morts depuis qu'il en était parti, que ses biens apparemment aussi avaient été partagés depuis tant d'années qu'on n'avait point eu de nouvelles de lui; qu'il ne savait que devenir. Il demanda de rester à la Bastille le reste de ses jours avec la nourriture et le logement. Cela lui fut accordé avec la liberté qu'il y voudrait prendre.

Pour ceux qui furent tirés des cachots où la haine des ministres et celle des jésuites et des chefs de la Constitution les avait fait jeter, l'horreur de l'état où ils parurent épouvanta et rendit croyables toutes les cruautés qu'ils racontèrent dès qu'il furent en pleine liberté. Le même jour le régent tint conseil avec les ministres du feu roi, et il y fit entrer le duc du Maine et le comte de Toulouse.

Ce même jour mourut madame de la Vieuville dans un âge peu avancé, d'un cancer au sein, dont jusqu'à deux jours avant sa mort elle avait gardé le secret avec un courage égal à la folie de s'en cacher, et de se priver par là des secours. Une seule femme de chambre le savait et la pansait. On a suffisamment parlé d'elle et de son mari, lorsqu'elle fut faite dame d'atour de madame la duchesse de Berry. Cette princesse était à Saint-Cloud avec sa petite cour, en attendant que le Luxembourg fût en

état qu'elle y vînt loger. Elle disposa de la charge de sa dame d'atour en faveur de madame de Pons qui était une de ses dames, qu'elle remplaça par madame de Beauvau, dont le mari fut chevalier de l'ordre en 1724, et son frère aussi qui était archevêque de Narbonne. Cette dame était aussi Beauvau, d'une autre branche; son père avait été capitaine des gardes autrefois de Monsieur. On donna au duc et à madame la duchesse du Maine un magnifique appartement en bas, aux Tuileries; et M. de Bouillon obtint pour le duc d'Albret, son fils, la charge de grand-chambellan sur sa démission, en ayant vainement tenté la survivance.

Le jeudi 12 septembre le roi vint tenir son premier lit de justice, où il n'y eut point de foi et hommage et rien de particulier, sinon que la duchesse de Ventadour y eut un petit siège, et que le maréchal de Villeroy en eut un aussi fort bas, hors de rang, entre le trône et la première place des pairs ecclésiastiques. Ce fut une tolérance, car il ne pouvait être en fonctions tant que le roi était entre les mains des femmes. Le premier chambellan, comme grand-écuyer, le porta depuis le carrosse jusqu'à la porte de la grand'chambre, où le duc de Tresmes le prit et le porta sur son trône. Il servit de grand-chambellan, et en eut la place comme premier gentilhomme de la chambre en année, parce que le duc d'Albret, qui ne l'était que de la veille, n'avait pas prêté serment.

Le samedi 14 septembre les compagnies allèrent haranguer le roi à Vincennes, et le chancelier donna la démission de sa charge de secrétaire d'état de la guerre, suivant l'engagement qu'on a vu qu'il en avait pris avec M. le duc d'Orléans pour se conserver les sceaux. On en a assez dit sur cette belle convention pour n'avoir rien à y ajouter. Il en eut encore 400,000 livres, outre tout ce qu'il en avait tiré du feu roi.

Peu de jours après, la facilité du régent, et l'extrême et pressant besoin des finances fit accorder à Crosat l'agrément de la charge de trésorier de l'ordre, à rembourser aux héritiers de l'avocat général Chauvelin. Le régent y trouva le prêt d'un million au roi en barres d'argent, et l'engagement pour deux autres millions que fit Crosat. Térat eut le rapé de cette charge. Il était depuis long-temps chancelier et surintendant des affaires de Monsieur, et de M. le duc d'Orléans ensuite, exact, appliqué, désintéressé, vertueux et fort honorable, qui faisait sa charge avec dignité, au profit de son maître, et à la satisfaction de tout ce qui avait affaire à lui : *rara avis* certes au Palais-Royal. Le mérite fit passer ce rapé au public; mais pour Crosat, ce fut un cri général.

Crosat était de Languedoc, où il s'était fourré chez Penautier en fort bas âge; on a dit même qu'il avait été son laquais. Il fut petit commis et parvint par degrés à devenir son caissier. On a vu quel était Penautier. Enrichi dans ce poste, il nagea en plus grande eau; mais il ne voulut point tâter de la finance ordinaire. Il donna dans la banque, dans les armateurs, et devint le plus riche homme de Paris. Le roi voulut qu'il fût intendant du duc de Vendôme, quand il ôta le maniement de ses affaires délabrées des mains et du pillage du grand-prieur et de l'abbé de Chaulieu, à qui il les avait confiées depuis long-temps; enfin Crosat fut trésorier ou receveur du clergé, qui est un emploi fort lucratif. On peut juger qu'il était énormément riche et glorieux à proportion, par le mariage qu'il fit de sa fille avec le comte d'Evreux, qui devint le repentir et la douleur de tout le reste de sa vie ; mais il eut aussi de quoi se consoler par le mérite de ses trois fils, qui a fait oublier tout le reste en leurs personnes.

La Bazinière, trésorier de l'épargne, qui ne valait pas

mieux que Crosat, avait eu sous le feu roi la charge de prévôt et grand-maître des cérémonies de l'ordre, qui est à preuves, et par là, grâce bien plus étrange; et le roi avait fait, surtout en 1688, bien des chevaliers de l'ordre plus étranges encore en leur genre, dont on avait crié, mais jamais au point qu'on fit sur le cordon bleu de Crosat. Rien de si court en robe que les Chauvelin, qui étaient des va-nu-pieds, sans magistrature, quand la fortune du chancelier le Tellier les débourba, parce que lui et le père de Chauvelin, conseiller d'état, avaient épousé les deux sœurs, lorsque le Tellier était encore petit compagnon au Châtelet, et Chauvelin, conseiller d'état, était père de l'avocat général par la mort duquel la charge de trésorier de l'ordre vaquait. Or, dans la robe, ces charges n'étaient jamais tombées qu'aux premiers présidens du parlement, très rarement à des présidens à mortier. On fut surpris, lorsque le roi permit à Pontchartrain de vendre la sienne de prévôt et grand-maître des cérémonies de l'ordre à le Camus, premier président de la cour des aides. Un avocat général en cordon bleu, cela parut un monstre qui révolta le parlement même; mais cet avocat général, qui n'avait pas moins d'ambition qu'en a montré depuis le garde-des-sceaux, son frère cadet, avec bien plus de talens que lui, était le mignon des jésuites, le favori de la Constitution, par conséquent du roi avec qui il avait secrètement des rapports continuels, et chez lequel il entrait fort souvent par les derrières.

Crosat était loin de tout cela, et on se donnait plus de liberté avec M. le duc d'Orléans qu'avec Louis XIV. Ces charges étaient pour les ministres, et leur indignation de voir Crosat paré comme eux passa au public, qui fit leur écho sans y avoir intérêt, lequel a vu depuis avec beaucoup plus de silence et de tranquillité les énormes choix

de la promotion de 1724, et de beaucoup encore depuis. Ainsi est fait le public et le monde.

CHAPITRE XVI.

Formation des conseils. — Le duc de Noailles appelé aux finances. — Le cardinal de Noailles aux affaires ecclésiastiques. — Projet du pape mis en défaut. — Composition du conseil ecclésiastique. — Conseil des finances. — Conseil des affaires étrangères. — Conseil de la guerre. — Conseil de marine. — Conseil des affaires du royaume ou conseil de dépêches.

J'AI passé légèrement sur les cérémonies depuis la mort du roi jusqu'à présent, parce que leur retranchement ôta l'occasion de grandes disputes, et que tout s'y passa sans rien de particulier, et je me suis arrêté au reste, le moins qu'il a été possible, comme peu important. Il faut maintenant venir aux conseils pris sur le plan que j'en avais donné autrefois au duc de Chevreuse, plan si singulièrement conforme à son idée, sans nous en être jamais parlé auparavant. Il avait passé entre les mains de monseigneur le duc de Bourgogne par celles du duc de Beauvilliers, et avait été agréé de ce prince comme la meilleure forme de gouvernement, dont il avait résolu de se servir quand Dieu l'y aurait appelé. Mais il s'en fallut bien que ce premier plan fût suivi par M. le duc d'Orléans. Il n'en prit que la plus faible écorce. J'expliquerai comment ce malheur arriva, sous lequel la France gémit encore et gémira long-temps, parce que, pour les états ainsi que pour les corps humains, il n'y a rien de plus pernicieux que les meilleurs remèdes tournés en poison.

M. le duc d'Orléans qui, avant la mort du roi, de-

vait, comme on l'a vu en son temps, avoir fait des choix à tête reposée, et n'avoir plus qu'à les déclarer, n'y avait rien déterminé, ni peut-être pas songé, quoique je l'en eusse fait souvenir souvent. Il se trouva donc à la mort du roi comme surpris d'un évènement annoncé depuis si long-temps, et comme je le lui avais prédit, noyé alors d'affaires et de bagatelles, d'ordres à donner et de choses sans nombre à régler. Il se trouva en même temps assiégé de gens qui voulaient être de ces conseils qu'il avait annoncés au parlement.

Il y en avait d'indispensables pour celui de régence par leur état, et ceux-là lui étaient ennemis ou suspects. Il les fallut balancer par d'autres, ce qui était d'autant plus important que c'était en ce conseil où ressortissaient tous les autres, ou aboutissaient toutes les affaires d'état et du gouvernement, et qu'elles y devaient être réglées à la pluralité des voix. C'est ce qui causa l'extrême lenteur de sa formation.

L'indigeste composition et formation de tout le nouveau gouvernement fut due à l'ambition, à l'astuce et aux persévérantes adresses du duc de Noailles, qui n'oublia rien pour mettre le plus grand désordre qu'il put dans l'économie des districts et des fonctions des conseils, pour les rendre en eux-mêmes ridicules et odieux encore par le mélange et l'enchevêtrement des matières, et la difficulté de l'expédition, pour les faire tomber le plus tôt qu'il pourrait, et demeurer lui premier ministre : tellement que choix, rang, administration, décisions, il y mit tous les obstacles qu'il put y faire naître pour fatiguer M. le duc d'Orléans, et rebuter le public, qui fut d'abord ravi de ces établissemens, lasser même ceux qui en seraient, en les commettant tous les uns avec les autres, et les corps aussi des conseils entre eux. Il en résulta beaucoup d'embarras, de désordres, de maux dans

les affaires, et ce pernicieux homme en eut tout le succès qu'il s'en était proposé, excepté celui pour lequel il brassa tous les autres, et après lequel il ne s'est jamais lassé de courir, et court encore plus de trente ans après, à travers tous les opprobres qu'il a recueillis en ces dernières guerres, et qu'il avale sans cesse dans son néant à la cour, et dans le conseil, noyé qu'il est dans le mépris universel.

Dès les premiers jours que nous fûmes à demeure à Paris, c'est-à-dire aussitôt que le roi fut à Vincennes, il fut question des conseils entre M. le duc d'Orléans et moi. Ce ne fut pas sans quelques reproches de ma part de ce que les choix étaient à faire. Il me parla douteusement sur la place de président des finances, quoiqu'il l'eût promise au duc de Noailles, comme je l'ai dit, dès avant la mort du roi. Je savais de reste alors à quoi m'en tenir avec ce galant homme, mais je crus devoir plus à l'état et à mon premier plan qu'à moi. Je le croyais encore capable de travail par lui-même, instruit surtout comme il l'était depuis deux ans par Desmarets. Ses richesses et ses établissemens m'assuraient de la netteté de ses mains; son ambition même, de tous ses efforts à bien faire dans une place si considérable où je voulais un seigneur, et pour laquelle je n'en voyais point qui l'égalât. Je raffermis donc M. le duc d'Orléans dans la résolution de la lui donner.

En même temps j'achevai de le fortifier contre les efforts qui se faisaient contre le cardinal de Noailles. Les cardinaux de Rohan et de Bissy, le nonce Bentivoglio et les autres chefs de la Constitution étaient dans les plus vives alarmes du traitement que le cardinal de Noailles recevait depuis la mort du roi. Ils mouraient de frayeur de le voir à la tête des affaires ecclésiastiques; ils remuaient tout pour l'empêcher, ils criaient à l'aide à tout

le monde, ils demandaient aux gens principaux leur protection pour la religion et pour la bonne cause. Bissy, dès Versailles, me l'avait demandée tout éperdu, je lui avais répondu avec une très froide modestie. Un soir qu'il y avait assez de monde, mais trié, chez M. le duc d'Orléans de ces premiers jours à Paris, je vis le duc de Noailles parler à Canillac, tous deux raisonner ensemble, me regarder, et tout de suite Canillac venir à moi et me tirer à part. C'était pour me représenter le danger du délai de déclarer le cardinal de Noailles chef du conseil de conscience ou des affaires ecclésiastiques (car ce conseil eut ces deux noms), les mouvemens et les intrigues du parti opposé, et l'embarras où se trouverait M. le duc d'Orléans, s'il donnait le temps au pape de lui écrire un bref d'amitié par lequel il lui demanderait comme une grâce de ne pas mettre le cardinal de Noailles à la tête de ce conseil. Cette raison me frappa; je convins avec Canillac qu'il n'y avait point de temps à perdre. Il me proposa d'en parler à l'heure même au régent. Quelques momens après je le fis.

Je lui fis peur de l'embarras où il se trouverait entre désobliger si formellement le pape, ou lui donner pied à se mêler du gouvernement intérieur, avec les conséquences pernicieuses qui en résulteraient. Il les sentit, mais il avait peine à finir. Je lui proposai alors, pour éviter toute affectation, de déclarer tout à-la-fois les places du duc et du cardinal de Noailles, d'appeler le duc sur-le-champ, de faire la déclaration tout haut, en présence de tout ce monde, et de le charger de l'aller dire à son oncle. Le régent balança encore, je le pressai, et j'en vins à bout. Il appela le duc de Noailles, en s'approchant du monde, et fit la déclaration. Noailles me parut également surpris et ravi de joie, fit son remercîment pour soi et pour son oncle.

Tout retentit de cette nouvelle aussitôt après dans le Palais-Royal, et dès le soir à Paris. Le lendemain toute la ville le sut, et la joie et les applaudissemens parurent universels, autant que la douleur et le dépit furent extrêmes dans le parti opposé, naguère si gros et si triomphant, alors si réduit en nombre et en crédit. Le remercîment du cardinal de Noailles, le lendemain au régent, acheva de consommer la chose.

Il en était temps. On sut que la prière du pape était résolue. Il la changea en plaintes, mais assez douces, auxquelles le régent répondit plus doucement encore, mais avec une fermeté sur la chose, mêlée de force complimens et respects. On vit alors bien à clair le pouvoir de la puissance temporelle sur les matières ecclésiastiques, et bien à nu la gaze déliée de ce manteau de religion qui couvre tant d'ambition, de cabales, de brigues et d'infamies.

Cette bonne cause dont sous le feu roi la foi et toute la religion semblaient dépendre, cette Constitution qui avait obscurci l'Evangile, compté pour peu en comparaison, et ce que j'avance en soi n'est point exagération, changea tout-à-coup de situation avec ce parti de mécréans, de révoltés, de schismatiques, d'hérétiques proscrits, persécutés, dont les plus hautes têtes abattues sous la plus profonde disgrâce se voyaient au moment de leur dégradation, et les membres livrés à la persécution la plus ouverte, dispersés en exil, jetés dans les prisons et les cachots sans pouvoir trouver de refuge dans les cas où la justice et l'humanité réclamaient inutilement pour eux, sans qu'il fût permis à aucun tribunal réglé d'admettre la connaissance de leurs causes. Il ne fallut que ce grand coup à la suite du retour du cardinal de Noailles et des siens en considération de la mort du roi, pour atterrer leurs ennemis, écrire sur leur front l'ignominie de

leur ambition, de leurs complots, de leurs violences; décrier leur Constitution comme l'opprobre de la religion, l'ennemie de la bonne doctrine, de l'Ecriture, des pères; leur cause comme la plus odieuse et la plus dangereuse pour la religion et pour l'état.

Je me garde bien ici de prétendre décider rien; mon état laïque et la nature de ces Mémoires purement historiques ne le pourraient souffrir. Mais je rapporte avec la plus fidèle exactitude quelle fut l'opinion générale et transcendante du monde laïque et ecclésiastique du vivant et après la mort du roi, et je m'y arrête d'autant plus volontiers, qu'outre que ce fait est trop marqué pour ne le pas rapporter, il prouve avec la dernière évidence le cas qu'on doit faire, en choses d'opinion et de religion, de ce que la cour appuie ouvertement, jusqu'à y mettre toute son autorité et son honneur, et à y déployer toute sa puissance et sa violence, par conséquent le cas qu'on doit faire du grand nombre, lorsque pendant tant d'années les grâces, les tolérances, toutes sortes de bienfaits, encore plus d'espérance se trouvent d'un côté; toute persécution, déni de justice, exclusion radicale de tout, prison, cachots, expatriations sont de l'autre, sans qu'aucune voix puisse être écoutée, sans qu'aucun crédit ose s'y hasarder, sans que le plus léger doute ou soupçon soit moins qu'un crime irrémissible.

Vingt-quatre heures suffirent à un si grand changement; quinze jours y mirent le comble. L'herbe croissait à l'archevêché, il n'y paraissait que quelques Nicodèmes tremblans sous l'effroi de la synagogue. En un moment on s'en rapprocha, en un autre tout y courut. Les évêques qui s'étaient les plus prostitués à la cour, ceux du second ordre qui s'étaient le plus fourrés pour faire leur fortune, les gens du monde qui avaient eu le plus d'empressement de plaire, et de s'appuyer des dictateurs ec-

mais les trois magistrats leur étaient insupportables par leurs lumières, par l'expérience qu'ils avaient de leurs artifices, de leurs détours, de leur violence, et par la fermeté et la capacité avec lesquelles Pucelle s'était conduit contre eux au parlement et avait donné courage à cette compagnie de leur résister sans cesse, et avec laquelle Daguesseau avait résisté au feu roi, jusqu'à s'exposer à perdre sa charge. Ils n'étaient pas plus contens de Joli-de-Fleuri, qui avec plus d'art, de douceur, d'adresse et de finesse, ne leur était pas moins opposé, et doucement ralliait ses confrères et tout le parlement, et leur fournissait des armes sans y paraître que le moins qu'il pouvait, mais se montrant dans le besoin avec une capacité très supérieure, et des lumières infinies.

Les chefs de la Constitution crurent tout perdu par la feuille et par ce conseil ainsi composé. Ils n'y trouvèrent de remède que par Rome, et n'oublièrent rien pour irriter le pape, et l'engager d'en demander la destruction, et de la procurer par toutes sortes de voies. Ils eurent le dépit de trouver Rome plus sage qu'eux, et un pape qui, bien que très affligé, prit le parti du silence, et ne voulut jamais se commettre.

Le parlement transporté de joie de voir ceux de ses membres qu'il estimait le plus employés dans ce conseil, et avant tous autres, se répandit en applaudissemens, et le public entier y répondit par les siens, dans l'espérance de voir enfin en tout genre la fin de la tyrannie qui commençait par la fin de celle de la religion, et par un choix justement applaudi de tout le monde.

Ce conseil se tint à l'archevêché. Le cardinal de Noailles proposa au régent l'abbé Dorsanne pour en être le secrétaire. C'était un saint prêtre et fort instruit, qui dans la place d'official de Paris avait mérité l'estime et l'approbation publique. Il s'acquitta très dignement de

de l'église gallicane. Le cardinal de Noailles fut du même avis, et j'en avais parlé même à M. le duc d'Orléans avant la mort du roi.

On choisit donc, de concert avec le cardinal de Noailles, l'archevêque de Bordeaux, qui le fut après de Rouen, l'abbé Pucelle, conseiller clerc de la grand'-chambre, de la première réputation pour la capacité et l'intégrité, et qui l'a bien montré depuis avec un sage, mais insigne courage, Daguesseau, procureur général, et Joli-de-Fleuri, premier avocat géneral, l'un aujourd'hui chancelier, l'autre procureur général. L'archevêque était frère du maréchal de Besons, et avait été évêque d'Aire, le même que j'avais fait travailler sous monseigneur le duc de Bourgogne, comme on l'a vu en son temps, la première fois que le roi lui renvoya l'affaire de la Constitution. Par être frère de Besons, il était agréable au régent, avait toujours tenu une conduite honnête avec le cardinal de Noailles, et avec les cardinaux de Rohan et de Bissy et les jésuites, sans bassesse d'aucun côté, ni prostitution; il était en réputation d'homme d'honneur, et de plus capable dans toutes les affaires temporelles et bénéficiales du clergé, aux assemblées duquel il était fort rompu, et fort considéré, et sous un extérieur fort rude, il avait un liant et une douceur fort propre à la conciliation. Avec cela point faux, bon homme, et bonne tête pour tout, et ne s'en faisant accroire sur rien, respectueux et fort courtisan, sans être néanmoins corrompu, mais complaisant autant qu'il pouvait l'être honnêtement, avec assez d'esprit pour se savoir bien tirer d'affaire.

La composition de ce conseil déplut horriblement aux chefs du parti de la Constitution; ils n'avaient pu, dans leur puissance, s'assujétir l'archevêque de Bordeaux, et en même temps ils ne pouvaient s'en plaindre,

mais les trois magistrats leur étaient insupportables par leurs lumières, par l'expérience qu'ils avaient de leurs artifices, de leurs détours, de leur violence, et par la fermeté et la capacité avec lesquelles Pucelle s'était conduit contre eux au parlement et avait donné courage à cette compagnie de leur résister sans cesse, et avec laquelle Daguesseau avait résisté au feu roi, jusqu'à s'exposer à perdre sa charge. Ils n'étaient pas plus contens de Joli-de-Fleuri, qui avec plus d'art, de douceur, d'adresse et de finesse, ne leur était pas moins opposé, et doucement ralliait ses confrères et tout le parlement, et leur fournissait des armes sans y paraître que le moins qu'il pouvait, mais se montrant dans le besoin avec une capacité très supérieure, et des lumières infinies.

Les chefs de la Constitution crurent tout perdu par la feuille et par ce conseil ainsi composé. Ils n'y trouvèrent de remède que par Rome, et n'oublièrent rien pour irriter le pape, et l'engager d'en demander la destruction, et de la procurer par toutes sortes de voies. Ils eurent le dépit de trouver Rome plus sage qu'eux, et un pape qui, bien que très affligé, prit le parti du silence, et ne voulut jamais se commettre.

Le parlement transporté de joie de voir ceux de ses membres qu'il estimait le plus employés dans ce conseil, et avant tous autres, se répandit en applaudissemens, et le public entier y répondit par les siens, dans l'espérance de voir enfin en tout genre la fin de la tyrannie qui commençait par la fin de celle de la religion, et par un choix justement applaudi de tout le monde.

Ce conseil se tint à l'archevêché. Le cardinal de Noailles proposa au régent l'abbé Dorsanne pour en être le secrétaire. C'était un saint prêtre et fort instruit, qui dans la place d'official de Paris avait mérité l'estime et l'approbation publique. Il s'acquitta très dignement de

cet emploi, et fut toujours semblable à soi-même. Il n'était pas favorable à la Constitution. Ses ennemis prétendirent que le cardinal de Noailles puisait dans ses lumières, et que Dorsanne le retenait dans sa fermeté. Il mourut d'une manière fort prompte et fort singulière qui ne fit pas honneur dans l'opinion publique à MM. de la Constitution.

Ce conseil réglé, le plus pressé à former parut être celui des finances. Le maréchal de Villeroy en demeura chef, mais sans s'en mêler directement, et il demeura à cet égard comme il était du temps du feu roi. Noailles, qui sous le titre de président s'en arrogea toute l'autorité en repaissant le maréchal de toutes sortes de bassesses, avait hâte de se voir en fonction. Il y avait sept intendans des finances qui, pour 600,000 livres que leurs charges leur avaient coûté, touchaient chacun 80,000 livres de rente, sans le tour du bâton que personne ne pouvait supputer. On les supprima tous sept, en leur payant l'intérêt de leur finance, c'est-à-dire 30,000 livres de rente à chacun en attendant leur remboursement de 600,000 livres.

Ces sept étaient Caumartin et des Forts, conseillers d'état, le Rebours et Guget, que Chamillart y avait mis, et qui n'avaient qu'une suprême impertinence; Bercy, gendre de Desmarets, d'une humeur étrange et de mains fort soupçonnées, Poulletier, fils d'un riche financier, qui avait donné 300,000 livres, c'est-à-dire 200,000 livres plus que les autres, et Fagon, tous maîtres des requêtes; ce dernier fut presque le seul qui entra dans le nouveau conseil des finances. C'était le fils du premier médecin du feu roi qui, en ce genre, était d'une grande capacité, et qui le montra bien dans la suite.

Noailles, ami après son père de Rouillé du Coudray, conseiller d'état, qui avait été directeur des finances, l'y

fit entrer, et d'Ormesson, maître des requêtes, frère de la femme du procureur général Daguesseau, qui était tout aux Noailles. Le régent y joignit Effiat que je lui avais proposé pendant la vie du roi pour ce conseil, par la richesse dont il était, et le grand ordre qu'il tenait dans ses affaires, et qui était fort propre à bien voir tout ce qui s'y passerait, et à tenir M. le duc d'Orléans bien averti. Le duc de Noailles choisit la Blinière, ancien avocat, pour secrétaire, qui s'était acquis de l'estime au barreau. Pelletier, des Forts, Gaumont, Gilbert de Voisins et Baudry y furent joints.

Ces établissemens, parmi lesquels on ne disait mot à Pontchartrain, le mirent en grande inquiétude. Il s'était bassement mis sous la protection du maréchal de Besons dont il réclamait la parenté, et d'Effiat par lui, à qui Besons s'était de longue main amalgamé. Ils ne se trouvèrent pas assez forts pour se promettre de le maintenir. Ils firent donc venir son père de Pontchartrain, à qui ils procurèrent une audience secrète de M. le duc d'Orléans au Palais-Royal par les derrières, qui conservait de la considération pour lui. L'ex-chancelier lui parla si bien qu'il en obtint que son fils ne serait point chassé, tellement que lorsque j'en voulus presser le régent, je trouvai un changement que je ne pouvais prévoir. Je fus quelque temps à découvrir cette visite; il fallut attendre, mais je ne perdis pas mon dessein de vue, et bientôt après j'en vins à bout.

Peu après le maréchal d'Huxelles, avec qui le régent avait déjà travaillé, fut déclaré chef du conseil des affaires étrangères. Le maréchal et l'abbé d'Estrées s'intriguaient depuis long-temps auprès de M. le duc d'Orléans, je n'oserais ajouter auprès de moi, mais avec une crainte et des mystères tout-à-fait plaisans. L'abbé avait donné plusieurs mémoires historiques sur le gou-

vernement de l'état à M. le duc d'Orléans et à moi. Il parvint donc à être de ce conseil des affaires étrangères, porté par ses ambassades, par la haine de madame des Ursins, par les Noailles et par moi. J'y fis entrer Cheverny, dont j'ai parlé ailleurs, qui avait été envoyé extraordinaire à Vienne, et ambassadeur en Danemark, et M. le duc d'Orléans y ajouta Canillac. Pecquet, le principal chef des bureaux de Torcy, en fut le secrétaire.

Villars, second maréchal de France, fut chef du conseil de guerre. Il ne pouvait ne l'être point dans le brillant où il était, dès que Villeroy, doyen des maréchaux de France, lui en laissait la place libre par son titre de chef du conseil des finances, et ses autres futurs emplois. Le duc de Guiche, long-temps depuis maréchal de France, en fut fait président, parce qu'il était beau-frère du duc de Noailles, et beaucoup plus parce qu'il était colonel du régiment des gardes, et que le régent compta se le dévouer.

Avec moins d'esprit qu'il n'est possible de l'imaginer, fort peu de sens, une parfaite ignorance, une longue et cruelle indigence, de grands airs et un grand usage du monde lui avaient appris à se retourner. Valet des bâtards avec la dernière bassesse, qui comptaient sur lui, et de toute faveur, comme les Noailles, ses beau-père et beau-frère, il sut, dans les dernières semaines de la vie du roi, faire accroire à M. le duc d'Orléans qu'il se tenait caché pour éviter de recevoir des ordres qui lui fussent contraires, comme si un homme comme lui eût pu être difficile à trouver. Il sut si bien faire valoir ce service et ceux qu'il était en situation de pouvoir rendre, qu'il tira pour soi et pour les siens tout ce qu'il voulut en tout genre, et pour de l'argent; on ne serait pas cru si on articulait le quart de ce qu'il en eut du régent, puis de

Law, lorsque celui-ci exista. Du reste inepte à tout, payant de grandes manières et de sottise, il n'eut de dupe que le régent du royaume, et pourtant ce n'était pas manque d'esprit ni de connaissance. Mais la parentelle et le régiment des gardes tinrent lieu de tout.

J'y fis entrer un peu à force Biron et Lévi, tous deux depuis devenus ducs et pairs, et le premier maréchal de France. Biron était neveu de M. de Lausun par sa femme, fille de sa sœur, et il en avait deux, mesdames de Nogaret et d'Urfé, avec qui madame de Saint-Simon et moi avions intimement vécu à la cour. Lévi était gendre du feu duc de Chevreuse, neveu par conséquent du feu duc de Beauvilliers, mérite transcendant pour moi. Puységur, trop tard maréchal de France, n'y dut une place qu'à son rare mérite, qui a fait l'honneur des quatre ou cinq dernières campagnes de M. de Luxembourg, et qui avait servi depuis toujours très utilement. M. le duc d'Orléans y mit aussi Joffreville, Saint-Hilaire, Reynold et le chevalier d'Hasfeld, long-temps depuis maréchal de France. Le premier et le dernier étaient gens de talent et de mérite, d'un grand soulagement pour un général, dont le maréchal de Berwick, qui les estimait et aimait fort, s'était fort utilement servi en Espagne, et avec toute confiance. Ils étaient aussi fort gens d'honneur, avec des mains fort nettes; ils s'étaient fort attachés à M. le duc d'Orléans en Espagne. Il les avait fort employés, avait pris pour eux beaucoup d'estime et d'amitié, et disait qu'Hasfeld était le meilleur intendant d'armée par ses soins et sa prévoyance.

Louvois, qui voulait, surtout avec jalousie, ce qui avait trait à la guerre, avait pris les fortifications avec le titre de surintendant. A son exemple Seignelay en avait fait autant de celles de places maritimes. A sa mort Louvois se les fit donner. Il ne les garda qu'un an et mourut. Le roi, qui ne voulait partout que des gens de robe, et de

qui Pelletier de Sousi était fort connu par son intendance de Lille, du temps des campagnes du roi en Flandre, et que Louvois son ami lui avait vanté, crut que ce conseiller d'état et intendant des finances entendrait bien les fortifications, parce que ses yeux en avaient vu, et les lui donna avec le titre de directeur général. Il devint ainsi le maître de cette dépense, l'arbitre du mérite des ingénieurs, le seul ministre de ce district à part, et de leurs promotions, avec un travail réglé avec le roi tête à tête toutes les semaines, qui lui en faisait toujours passer une partie à Marly. Rien peut-être n'était plus ridicule qu'un magistrat arbitre des fortifications et des ingénieurs. Le régent ôtant la guerre à la robe lui en ôta aussi cette partie si principale, et je l'engageai assez aisément de la donner à Hasfeld.

Saint-Hilaire, lieutenant-général de l'artillerie, en eut le département au conseil de guerre. Il était fils de celui qui eut le bras emporté du même coup de canon qui tua M. de Turenne, et il y était présent. C'était un homme fort lourd, mais qui entendait bien l'artillerie. Lui et Reynold furent regardés comme deux nominations nulles. Ce dernier était colonel du régiment des gardes-suisses, et eut le corps des Suisses pour son département au conseil de guerre. Il s'était offert de très bonne grâce à M. le duc d'Orléans tout d'abord, et sans autre ménagement pour M. du Maine, avec qui il était bien, que de respect, cela en galant homme qui va droit où l'autorité doit être. L'autre en avait fait autant pour l'artillerie. Tous ces messieurs étaient lieutenans-généraux.

Il fallut songer aux vivres, étapes, fourrages, et aux divers marchés, par conséquent à des gens dont ce fût plus particulièrement le métier. C'est ce qui fit choisir deux intendans de frontière distingués en ce genre : le Blanc, de la partie maritime de la Flandre, et Saint-

Contest de Metz, qui était de mes amis, et qu'on a vu ici aller signer en troisième la paix de l'empereur et de l'empire à Bade. C'était un homme d'un extérieur lourd et grossier, avec toutes les manières ridiculement bourgeoises, qui avait tout l'art, la finesse, la souplesse, les vues et les tours pour arriver à ses fins sans avoir l'air de penser à rien, lors même qu'il y travaillait le plus. Cela lui était naturel. Avec cela doux, liant, accessible et honnête homme. Il fut enfin reconnu à Cambrai par les ministres étrangers du congrès, où il était l'un des ambassadeurs de France. Ils l'aimaient tous, mais ils le craignaient. L'autre était plein d'esprit, de capacité, d'expédiens, fort liant aussi, tous deux gens de travail et d'expérience, qui connaissaient le monde, et qui avaient toujours su contenter tous ceux qui avaient eu affaire à eux. Leur choix aussi fut fort applaudi. Je ne connaissais point du tout le Blanc, je m'en accommodai fort. Il y aura beaucoup lieu d'en parler dans la suite, et l'histoire de son temps ne se pourra taire de sa fortune, de sa catastrophe, et de son triomphant retour. Ce sont des évènemens que tout le poids d'un prince du sang, premier ministre, ne saurait étouffer.

Le conseil de marine fut aisé à composer. Le comte de Toulouse, comme amiral, en fut chef; le maréchal d'Estrées, premier vice-amiral, en fut président; le maréchal de Tessé y entra comme général des galères; Coetlogon, mort maréchal de France, et d'O, comme lieutenans-généraux de mer; Bonrepos qui avait été intendant général de la marine, que j'aidai à en être; Vauvray et un autre intendant de marine, avec la Grandville, maître des requêtes, pour rapporteur des prises. J'y fis mettre pour secrétaire ce même la Chapelle que Pontchartrain avait chassé de ses bureaux et dont j'ai parlé plus d'une fois.

La place de chef du conseil des affaires du dedans du royaume, qui était proprement le conseil de dépêches, celle des départemens des provinces des quatre secrétaires d'état, et quelques autres encore de pareille nature, fut offerte au maréchal d'Harcourt. Il s'en excusa sur le travail de cet emploi, et sur la difficulté de parler bien librement, qui lui était demeurée de ses apoplexies, et qui le mettait hors d'état de rapporter souvent et longuement les affaires de ce conseil à la régence. Ces raisons étaient vraies et solides. Harcourt, dans la considération où il s'était mis, voyait bien que le régent ne pourrait se dispenser de l'admettre au conseil de régence, et se tint ferme aux refus réitérés. Je ne voyais que d'Antin à mettre à la tête du conseil du dedans ; je le proposai, je fus refusé.

C'est le seul homme pour qui M. le duc d'Orléans si fort sans aucun fiel pour ses plus mortels ennemis, ait conservé rancune, et le seul encore pour qui ce prince, si indifférent à la vertu, n'ait pu vaincre son mépris. On a vu les raisons de l'un et de l'autre dans le cours de ces Mémoires. D'ailleurs lié étroitement aux bâtards par état et par besoin, sous le feu roi, et à madame la Duchesse, ce prince si aisément soupçonneux ne le pouvait souffrir.

D'Antin, depuis qu'il était duc, s'était peu-à-peu jeté à moi. M. et madame la Dauphine, les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, le maréchal de Boufflers étaient disparus; il n'y avait plus trace de Monseigneur ni de la cabale de Meudon; le mariage de madame la duchesse de Berry était fait; elle était veuve, et madame la Duchesse l'était aussi depuis long-temps. Mon éloignement pour d'Antin avait cessé avec les personnes et les causes qui le formaient. Je sentais également tout son fumier, mais je n'en pouvais ignorer les perles qui y étaient semées, et je ne voyais personne de rang qui eût plus de talens

pour bien remplir cette place. D'Antin d'ailleurs avait trop d'esprit et trop peu de courage pour se laisser engager contre le régent; il connaissait trop aussi M. et madame du Maine pour s'attacher véritablement à eux. Il tenait trop d'ailleurs de tout temps à madame la Duchesse qui les détestait souverainement. Par cette liaison intime, il était propre à en former une entre le régent et M. le Duc, sur qui l'âge et la confiance de madame la Duchesse lui donnait de l'autorité, qui demeurerait crédit et créance quand ce prince viendrait à l'âge d'être compté, ce qui arriverait bientôt; enfin l'esprit courtisan de d'Antin, et la servitude tournée en lui en nature, me rassurait pleinement. C'était un homme naturellement brutal et livré à tous les vices, mais si maître de soi qu'il était doux, liant, patient, plein de ressources. Personne n'avait plus d'esprit, ni de toutes sortes d'esprit, et avec un air tout grossier et tout naturel, plus d'art, de tour, de finesse, de souplesse. Il était et il disait tout ce qu'il voulait, et comme il le voulait; et hors d'intérêt, il était bon homme, et aimait à faire plaisir. Toutes ces raisons me déterminèrent à m'opiniâtrer pour lui.

La défense du régent dura plus de douze ou quinze jours. Il se rendit enfin, mais de mauvaise grâce; d'Antin fut déclaré chef du conseil des affaires du dedans du royaume; mais quelque soin, quelques contours qu'il pût employer, jamais il ne prit bien avec M. le duc d'Orléans.

Je proposai à ce prince le marquis de Brancas et Beringhen, premier écuyer du roi, pour entrer dans ce conseil. Je réussis aisément pour le premier des deux qui s'était bien conservé avec lui, et à qui sa brouillerie ouverte avec la princesse des Ursins avait ajouté du mérite. Je n'obtins pas l'autre avec tant de facilité.

C'était un personnage de ce qu'on appelait alors la vieille cour, mais plus par ses amis et ses liaisons, le soutien de sa charge, et l'habitude de la cour et du grand monde, que par lui-même. Il était fort honnête homme, court d'esprit, pesant de langage, fort bien avec le roi, avec le duc du Maine, avec le maréchal de Villeroy, avec Harcourt, avec son cousin-germain le maréchal d'Huxelles, avec le premier président, intime de ces deux derniers, fort lié encore avec le duc d'Aumont, son beau-frère, que j'empêchai d'arriver à rien, assez aussi avec le duc d'Humières, son autre beau-frère, pour qui M. le duc d'Orléans m'avait promis merveilles, et à lui-même aussi, car je les avais abouchés tous deux dans les derniers jours de la vie du roi en rendez-vous pris exprès dans un bosquet de Versailles près de l'orangerie. Je n'ai pu démêler ce qui nous fit manquer de parole, mais jamais je n'ai pu parvenir à rien pour lui, quelque travail que je m'en sois donné. Enfin je résolus le régent à mettre Beringhen dans le conseil du dedans. On a vu qu'il était intimement avec le chancelier de Pontchartrain, que je l'y avais connu, et que nous étions ensemble sur le pied de confiance.

J'étais aussi ami du marquis de Brancas, long-temps depuis grand d'Espagne et maréchal de France. On a vu en son temps l'origine et les chemins de sa fortune. Jamais il ne négligea aucun des chemins qui l'y pouvaient conduire. Madame de Maintenon fut sa protectrice; il fut très bien avec M. et madame du Maine, qu'il cultiva dans tous les temps, et sut n'en être pas moins bien avec M. le duc d'Orléans. Il parvint à manger également au ratelier de la guerre et à celui de la cour, et les faire servir réciproquement l'un à l'autre. Aussi avait-il de l'esprit, encore plus d'art, d'adresse et de manège, avec une ambition insatiable qui ne lui a jamais laissé de repos.

C'était un grand homme, fort bien fait, d'une figure avenante, avec des manières polies, aisées, entrantes, qui ne faisait jamais rien sans dessein, et qui aîné de quinze ou seize frères ou sœurs, avec 7 ou 8,000 livres de rente entre eux tous, devenu conseiller d'état d'épée, chevalier du Saint-Esprit et de la Toison, lieutenant-général de Provence, gouverneur de Nantes et tenant les états de la Bretagne, grand d'Espagne et maréchal de France, avec un grand mariage pour son fils, l'archevêché d'Aix et l'évêché de Lisieux pour ses frères, se mourait de douleur de n'être pas ministre d'état, duc et pair, et gouverneur de monseigneur le Dauphin.

J'en parle comme d'un homme mort par les apoplexies dont il est accablé, qui apparemment ne le laisseront pas vivre long-temps. Il a la main droite toujours gantée, même en mangeant; les doigts en paraissent vides, il n'y a qu'un mouvement léger du pouce: homme vivant ne l'a jamais vue. A la grosseur du dedans, et à tout ce qu'on en voit, il paraît que c'est une patte de crabe ou de homard. Ses façons et sa conversation étaient agréables, et il était fort instruit de tout ce qui se passait au-dedans et au-dehors. Dévot et constitutionnaire jusqu'au fanatisme, et du petit troupeau de Fénelon qui n'empêche pas l'ambition à pas un des disciples de cette école.

Brancas eut les haras qui furent d'abord ôtés à Pontchartrain, et le premier écuyer les grands chemins, ponts-et-chaussées, pavé de Paris, etc. dont il s'acquitta en perfection. Il n'en fut pas de même des haras, que Brancas acheva de laisser perdre, quoiqu'il en eût 12,000 liv. d'appointemens particuliers.

A ces messieurs on joignit Rougeault, intendant de Rouen, avec un autre ou deux, et l'abbé Menguy et Goeslard, tous deux conseillers de la grand'chambre, à cause des procès fréquens en ce conseil, et des évoca-

tions qu'on y en pouvait faire. Le choix fut aussi fort applaudi. La Roque, attaché à d'Antin, homme d'esprit et capable, fut, à sa recommandation, secrétaire de ce conseil.

CHAPITRE XVII.

Conseil de régence. — Un évêque y est appelé. — Désappointement de Tallard et de Desmarets. — Lieux assignés pour la tenue des conseils. — Quelques détails d'administration. — Etiquette dans le conseil de régence. — Question sur la préséance entre les conseillers d'état de robe et les conseillers d'état d'épée.

Tous ces conseils choisis, il fallut enfin en venir à celui de régence, dont la formation était la plus difficile. Il devait être composé d'assez peu de membres pour le rendre plus auguste, et il y avait plusieurs personnages ennemis de M. le duc d'Orléans, ou fort suspects, que leur état ne permettait pas d'en exclure. Tels étaient le duc du Maine, le comte de Toulouse, le maréchal de Villeroy, le maréchal d'Harcourt dès qu'il avait refusé la place de chef du conseil des affaires du royaume, le chancelier Voysin dès que M. le duc d'Orléans avait fait la faute énorme de se laisser engager à lui laisser les sceaux. Toulouse et Harcourt n'étaient que suspects : ils l'étaient beaucoup, l'un par son être et par son frère, quelque différent qu'il fût de lui ; l'autre par son ancienne intimité avec madame de Maintenon et la princesse des Ursins. Tous les autres étaient ennemis. Il fallait donc les contrebalancer par des gens sûrs pour M. le duc d'Orléans, et qui fussent en état de se faire écouter dans le

conseil, où toutes les affaires du dehors et du dedans étaient rapportées des autres conseils, et décidées en dernier ressort en celui-ci à la pluralité des voix. Il fallut de plus considérer que celle de M. le Duc ne pouvait encore être d'aucun poids, et que ce poids, venu avec l'âge, se pouvait, par les intérêts et les cabales, détourner aussi aisément contre, que pour M. le duc d'Orléans.

La facilité de ce prince fut telle en chose de cette importance, qu'il se laissa aller aux instances du maréchal de Besons, appuyé d'Effiat, pour le changer du conseil de guerre, où il était destiné, et où il n'y avait que la bienveillance du régent qui l'y pût faire préférer à d'autres, pour le placer dans le conseil de régence. C'était un rustre brutal qui s'était échappé tout jeune de la maison de son père, qui le voulait faire d'église, s'était enrôlé dans les troupes qui passaient clandestinement en Portugal, et y porta le mousquet. Y étant reconnu par les perquisitions de son père, il fut bientôt fait officier, et servit avec application. C'est avec le latin qu'il savait avant que de s'enrôler, toute l'éducation qu'il avait eue. Il était bon officier-général, entendait bien à mener une aile de cavalerie, et de certains détails, encore ses brusqueries et son emportement l'empêchaient-ils souvent de voir et d'entendre. Ce qui était au-delà surpassait fort sa portée, comme il a paru quand il a eu quelquefois des armées à commander, par accident. Avec une humeur insupportable et fort peu d'entendement, c'était un homme brave de sa personne, et qui savait ce que c'était que l'honneur, mais embarrassé de tout, infiniment timide, qui ménageait tout, avait grande passion d'être et d'avoir, fort bas et fort plat, qui ne manquait pas de sens ni d'un certain petit esprit de courte intrigue, avec assez de jugement. Une tête de lion et fort grosse, lippu,

dans une grosse perruque qui eût fait une bonne tête de Rembrandt, et qui, paraissant tout d'une pièce, comme tout son corps, passait parmi les sots pour une bonne tête.

Son père était conseiller d'état; et son frère aîné, qui était mort, l'avait été aussi, tous deux avec réputation. Leur nom est Bazin, de la plus courte bourgeoisie, et Besons, dont ils portaient tous le nom, est ce village sur la Seine, près de Paris, si connu par la foire qui s'y tient tous les ans, dont le père avait acquis la seigneurie. Ce n'était pas là un personnage à opposer à personne dans un conseil de régence. M. le duc d'Orléans fut honteux avec moi de s'y être laissé engager; et moi, dont la destination n'avait point changé, fort fâché de me trouver si mal attelé.

Un autre homme que le régent mit dans le conseil de régence, dont il fut très embarrassé avec moi, et qu'il ne me laissa entendre que par degrés, fut Torcy, à la surprise de toute la France. Il était lié de tout temps à la cour avec tout ce qui était le plus opposé à M. le duc d'Orléans, si on en excepte ses deux plus funestes ennemis, madame de Maintenon et M. du Maine. M. le duc d'Orléans avait eu souvent des raisons de n'en être pas content, et jusqu'après la mort du roi, jamais lui ni sa femme n'avaient fait aucun pas pour s'en rapprocher. Ils étaient amis intimes de M. et de madame de Castries et de l'abbé de Castries, ce qui était une voie bien naturelle qu'ils pouvaient prendre. Castries était chevalier d'honneur, et sa femme, dame d'atour de madame la duchesse d'Orléans, et fille de M. de Vivonne, frère de madame de Montespan, et très bien avec M. et madame la duchesse d'Orléans. Ils étaient si persuadés que Torcy leur était opposé, qu'ils étaient peinés contre les Castries de leur liaison avec lui, et je me souviens que long-temps après que madame la duchesse d'Orléans eut commencé

d'avoir une table à Marly, et que les dames se furent accoutumées à y aller, ce fut une manière de négociation de madame de Castries pour y faire manger madame de Torcy. Elle n'y avait point encore été conviée, c'était une singularité peu agréable, et néanmoins elle ne s'en empressait pas. Surtout elle ne pouvait se résoudre à la présence de M. le duc d'Orléans, et madame de Castries prit si bien son temps, qu'elle lui procura d'y dîner pendant que ce prince était allé faire un tour à Paris.

J'étais aussi fort persuadé de l'opposition de Torcy à M. le duc d'Orléans; j'étais gâté sur lui, je l'avoue franchement, par les sentimens que les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers avaient pris pour lui, quoique leurs raisons d'éloignement ne fussent guère que par rapport aux matières de Rome. Jamais je n'avais eu avec eux, non pas de liaison, mais de connaissance la plus légère, et si la vérité veut qu'on ne cache rien, ils n'avaient chez eux que la meilleure compagnie et la plus triée, et mon amour-propre n'était pas content de n'avoir jamais reçu la moindre avance de leur part. C'était de plus un homme de l'ancien ministère, et dans mon dessein d'anéantir les secrétaires d'état et leur puissance, Torcy, qui l'était après son père et son beau-père, ne pouvait être à mon gré. J'avais souvent pressé M. le duc d'Orléans de l'exclure; quoiqu'il ne m'eût jamais répondu là-dessus aussi net que je le desirais, j'espérais pourtant son exclusion, et j'y travaillais encore lorsque le régent me laissa entrevoir que je n'y devais pas compter. Je redoublai mes efforts: à la fin il m'avoua avec grand embarras qu'il se le croyait nécessaire pour avoir le secret de toutes les affaires étrangères depuis tant d'années qu'il en était le ministre, et par le secret des postes dont lui ne pouvait se passer. Ce fut en effet ce qui conserva Torcy.

Pour se l'acquérir entièrement, M. le duc d'Orléans

le combla de caresses, de confiance et de choses. Il avait 650,000 livres de brevet de retenue sur sa charge de secrétaire d'état : il en eut 150,000 de plus et tout payé en donnant sa démission. Sa pension de 20,000 livres de ministre d'état lui fut conservée, et il en eut encore une autre de 60,000 livres sur les postes, dont il conserva la direction, l'autorité et la confiance.

On ne peut exprimer l'étonnement public de ce traitement. Torcy y passait pour le moins et avec raison pour n'avoir jamais eu de liaison avec M. le duc d'Orléans, même pour lui avoir été contraire. On ne lui avait découvert aucun mouvement vers ce prince; les Castries étaient trop faibles et trop suspects par rapport à madame la duchesse d'Orléans, pour y avoir été utilement employés. Nancré le fut peut-être ; mais je l'ai toujours ignoré, et tout ce que j'ai tâché de pénétrer là-dessus ne m'a rien rapporté, sinon à me confirmer que le secret des postes avait seul opéré ce traitement si peu attendu. On verra dans la suite combien je reconnus mon erreur, et la liaison étroite que l'estime, que j'ose dire réciproque, fit entre Torcy et moi, qui a duré intime jusqu'aujourd'hui que nous sommes en mars 1746.

M. le duc d'Orléans avait toujours compté de mettre un évêque dans le conseil de régence. Je croyais qu'il pouvait s'en passer. Je pensais là-dessus comme le feu roi, et je crois comme tout homme sage, surtout dans le feu des affaires de la Constitution. L'intérêt du feu archevêque de Cambrai par le poids immense du feu duc de Beauvilliers sur moi m'avait empêché de combattre ce sentiment, de sorte qu'il n'était plus temps de s'y opposer avec fruit depuis la mort de ces deux personnages. Je pensai donc alors au moins mauvais, et au plus approuvé qu'on pourrait choisir, et je proposai à M. le duc d'Orléans l'ancien évêque de Troyes.

On a vu qui et quel il était, au commencement de ces Mémoires où je me suis étendu sur lui à l'occasion de sa retraite. Elle arriva tout au commencement de mon mariage. A l'âge que j'avais lors, j'avais vu son visage tout au plus, et je ne l'avais jamais connu. Mais à ce que j'en savais, il me parut fait exprès pour entrer dans le conseil de régence. Sans répéter ce que j'en ai dit lors de sa retraite, j'y trouvais un prélat consommé dans les affaires temporelles du clergé, versé dans les matières de Rome, et avec cela Français; assez de savoir ecclésiastique. Voilà quelle était sa réputation. Il avait de plus passé sa vie jusqu'à sa retraite dans le plus grand monde de la cour et de la ville, recherché des meilleures et des plus importantes compagnies, ami de la plupart des personnages et des principales femmes de son temps, où il s'était mêlé de beaucoup de choses. Cette grande connaissance du monde était un grand point.

C'était un évêque sans diocèse, et un évêque qui ne pensait à rien moins qu'à revenir sur l'eau. Il y avait quinze ou seize ans qu'il vivait dans la plus exacte retraite et la plus soutenue. Il ne l'avait interrompue que depuis quatre ou cinq ans par respect pour cette fantaisie du roi de voir les gens retirés, et qui lui fit dire qu'il voulait le voir une fois l'année. Il venait passer quatre jours à Fontainebleau, où le roi lui faisait merveilles, et où, dans ce qu'il y avait de plus grand et de meilleur, c'était à qui l'aurait. Il allait de là passer deux jours à Paris, revenait pour un jour ou deux à Fontainebleau, et s'en retournait dans sa retraite, sans avoir paru, ni rouillé, ni béat, ni déplacé, ni gâté. A Troyes il ne voyait pas même les passans. Il y vivait avec son neveu dans l'évêché. Dès que son neveu était en visites ou à Paris, il occupait un appartement qu'il s'était accom-

modé dans la Chartreuse de Troyes, où il ne voyait que les chartreux, et se rendait assidu à leurs offices: il y passait de plus les avens et les carêmes. Une telle vie, entée sur celle du plus grand monde, uniquement par choix et si bien soutenue, me parut devoir être d'un grand poids pour retenir la licence de la vie de M. le duc d'Orléans. Cet évêque n'avait rapport à aucune cabale: il était frère de la maréchale de Clerembault, en amitié avec elle, qui était dans l'intimité de Madame, laquelle avait beaucoup d'amitié aussi et de confiance en lui. Tout me persuada donc qu'il était fait exprès pour cette place, dès qu'il fallait un évêque. M. le duc d'Orléans l'approuva et l'exécuta.

Rien ne fut plus applaudi que ce choix. Il le manda, il arriva, il accepta sans simagrée. Le monde qui exige presque toujours des gens de bien fort au-delà du but aurait voulu une défense, ou même un refus. Les commencemens furent admirables. On ne le voyait que pour des devoirs indispensables. Je me félicitais d'avoir si bien rencontré. Ces merveilles furent de médiocre durée; je me trompai sur lui comme j'avais fait sur Torcy, mais d'une manière tout opposée; il n'est pas encore temps d'en parler. Le régent lui fit la galanterie de ne faire entrer Torcy au conseil de régence qu'après que ce prélat y eut assisté une fois, afin de lui assurer sans dispute la préséance sur Torcy qui avait été jusqu'à la fin ministre d'état sous le feu roi.

La Vrillière me dut tout ce qu'il fut, et comme je l'ai dit ailleurs, ce ne fut pas sans peine, mais le travail opiniâtre de plus d'une année. Il conserva sa charge de secrétaire d'état, fut établi secrétaire du conseil de régence pour en tenir le registre, signer les grâces des départemens des autres secrétaires d'état, et tout ce qui avait besoin de la signature d'un secrétaire d'état; avec le temps celle des

expéditions et des ordres secrets, l'autorité sur la police de Paris; enfin en très peu de temps, il fut l'unique secrétaire d'état en fonction. Lui et Pontchartrain entrèrent au conseil de régence, tous deux sans voix, Pontchartrain sans nulle fonction. Je me plaignis à M. le duc d'Orléans de la conservation de celui-là. Il balbutia, il fut embarrassé; je jugeai donc qu'il fallait attendre; j'ignorais alors la visite du chancelier de Pontchartrain. J'attendis donc, mais je n'attendis pas long-temps.

La Vrillière était un petit homme vif, actif, qui élevé dans les bureaux de son père en possédait la routine, obligeant, très serviable, fort poli, intérieurement glorieux, capable d'expédient et de mécanique, liant et rompu au monde, homme d'honneur. Il n'était pas heureux en femme, qui le gâta à la fin, au point qu'il n'était plus reconnaissable. Cela se trouvera en son temps.

J'ai, ce me semble, assez fait connaître le caractère et les liaisons de ce qui composait la cour du feu roi, et des personnages qui entrèrent dans ces divers conseils, pour n'avoir pas besoin de retoucher cette matière. Mais il faut encore faire voir quel fut le tout ensemble de cet important conseil de régence qui devait décider de tout à la pluralité des voix, et qui fut en effet un vrai conseil pendant près de trois années. J'y ajouterai les chefs ou autres des autres conseils qui y venaient rapporter leurs affaires, et qui, pour de certaines, y furent quelquefois appelés, tandis que les conseils demeurèrent dans leur premier établissement.

La régence était donc, pour le répéter de suite, ainsi composée: M. le duc d'Orléans, M. le Duc, le duc du Maine, le comte de Toulouse, Voysin chancelier, moi, puisqu'il faut que je me nomme, les maréchaux de Villeroy, d'Harcourt, de Besons, l'ancien évêque de Troyes,

et Torcy opinans, et La Vrillière tenant le registre, et Pontchartrain, tous deux sans voix.

Ceux qui y venaient rapporter étaient l'archevêque de Bordeaux, les maréchaux de Villars, d'Estrées et d'Huxelles, les ducs de Noailles et d'Antin.

On voit ainsi sur quels et sur combien le régent pouvait compter pour amis, pour ennemis, ou pour assez indifférens. Il arriva pourtant presque toujours que le conseil fut tranquille et que le régent y fut maître de tout. Le personnage que chacun de ceux-là y fit se verra avec le temps.

De cette façon Desmarets fut le seul des ministres du feu roi congédié alors par une courte lettre que M. le duc d'Orléans lui écrivit, et les six conseils furent enregistrés au parlement, c'est-à-dire leur établissement, non pas les noms ni le nombre de leurs membres. Il n'y fut pas mention du conseil de régence, comme étant le conseil du roi, et le gouvernement même.

Tallard fut aussi le seul qui ne fut point employé de tous ceux que le feu roi avait nommés dans son testament. Ce n'est point trop dire qu'il pensa en devenir fou, et qu'il fit plusieurs extravagances. Il alla disant partout qu'il se ferait écrire le testament du roi sur le dos; il cria, clabauda, lâcha au régent le maréchal de Villeroy et les Rohan; plaintes, clameurs, dépits, bassesses, prostitutions, tout fut mis inutilement en usage. Jamais le régent, si ordinairement facile, ne put être entamé. En général il le regardait comme contraire à lui, avec raison, mais il fallait qu'il y eût quelque autre cause que je n'ai point démêlée, qui le soutînt le même contre tant d'efforts. Tallard, les voyant enfin inutiles, déclara qu'il n'avait plus qu'à s'enterrer. Il acheta la Planchette, vilaine petite maison près de Paris, et s'y

confina en effet sans presque en sortir, ni y recevoir personne. Nous verrons sa résurrection dans son temps.

Le régent vécut en amitié avec M. le Duc, en mesure froide et polie avec le duc du Maine, avec plus d'onction, mais en réserve avec le comte de Toulouse. Il crut gagner le maréchal de Villeroy à force de marques d'estime, de considération, de distinction, même de confiance fort hasardée, le ramener, au moins émousser ses pointes et ses écarts par d'Effiat son ami de tous les temps, et par M. de Troyes qui l'était aussi. Le premier était vendu au duc du Maine; l'autre, marchant sur des œufs, n'osait être que complaisant. Le maréchal reçut toutes sortes de faveurs et se piqua de ne s'en pas laisser ébranler. Il fallait exposer cela d'abord. C'est une matière qui se présentera plus d'une fois. Pour Harcourt, sa malheureuse santé ne lui permit pas de faire aucun personnage, ni à Voysin le dégoût et le mépris dans lequel il était tombé. Villars en fit toujours une fort misérable, Huxelles aussi avec toutefois beaucoup d'importance, Estrées comme point, d'Antin aussi peu. Le cardinal de Noailles ne se haussa ni baissa; il eut assez d'affaire à se défendre des insidieux chefs de la Constitution. Le duc de Noailles joua le grand personnage. M. le Duc encore trop jeune, le duc du Maine silencieux, ténébreux, solitaire, profondément caché, poli jusqu'au respectueux, et attentif au dernier point à tout le monde, quand il était forcé d'en voir; le comte de Toulouse froid, tranquille, et menant sa vie ordinaire autant qu'il la put accommoder à ses nouvelles fonctions.

Desmarets tomba dans une surprise incroyable. Sa suffisance extrême lui avait persuadé qu'il était impossible de se passer de lui à la tête des finances. Il était de tout temps ami intime du maréchal de Villeroy; il l'était de même d'Effiat qui l'avait toujours été au Palais-Royal

de Bechameil, son beau-père. Il comptait donc entièrement sur ces deux appuis; mais ce qui combla son étonnement et son indignation fut de voir le duc de Noailles à sa place, lui qu'il avait recueilli, lorsqu'à son retour de l'Espagne il ne sut, comme on l'a vu dans son temps, où donner de la tête, qui en avait fait son disciple et son élève dans les finances, et pour qui il avait contraint toute sa féroce humeur. Noailles ne songea pas seulement à garder avec lui aucune mesure, et on verra bientôt jusqu'où il poussa l'ingratitude à son égard. M. le duc d'Orléans néanmoins, pressé par Effiat et par le maréchal de Villeroy, lui fit donner 350,000 livres au renouvellement des fermes, sur ce qu'ils lui représentèrent que c'était un droit des contrôleurs généraux, que Desmarets n'avait pas voulu toucher au dernier renouvellement dans l'extrémité où étaient les besoins de l'état.

Une si forte grâce, et faite si fort à contre-temps, à la suite de plusieurs autres facilités du régent, dont j'ai parlé, et d'autres moindres que j'ai omises, firent augurer en lui une faiblesse fort nuisible à l'état et aux honnêtes gens, et fort utile aux imprudens et aux effrontés. Malheureusement l'augure ne s'est trouvé que trop véritable.

Madame Desmarets qui, sous l'ombre de la place de son mari, faisait à part pour elle quantité d'affaires, culbuta avec lui. Un nommé la Fontaine, long-temps receveur de M. le Prince à Senonches, près de la Ferté, où je l'avais vu, et qui de ce lieu, qui est aussi auprès de Maillebois, avait été leur complaisant pendant leur exil, avait aussi fait fortune avec eux, et s'était fait trésorier du régiment des gardes. C'était l'homme de confiance de madame Desmarets, pour lui faire faire tous les jours des affaires, et pour placer et gouverner l'argent qu'elle en

tirait. Tout cela se renversa à la chute de la place. Elle prétendit avoir été volée. Elle en fut étrangement troublée. Dans cet état la petite-vérole la prit, elle en releva folle, et personne même ne l'a jamais vue depuis, quoiqu'elle ait encore vécu quelques années. Ainsi les deux rivales des bonnes grâces de madame de Maintenon, madame Voysin et madame Desmarets sont mortes, l'une de désespoir de les avoir perdues et d'être supplantée par sa rivale; celle-ci folle par la perte de sa place et de son magot particulier. Bercy, intendant des finances et gendre de Desmarets, qui faisait tout sous lui, fut chassé en même temps sans retour, avec l'acclamation publique.

Il fut réglé que le conseil de conscience se tiendrait à l'archevêché, et tous les autres en divers appartemens du vieux Louvre, qu'on fit accommoder et meubler. Mais peu-à-peu le maréchal de Villars usurpa de tenir celui de guerre fort souvent chez lui, et à son exemple le maréchal d'Huxelles, que les autres chefs ne suivirent pas.

Je ne m'arrêterai pas aux prétentions, aux entreprises, aux usurpations, aux tracasseries du duc de Noailles entre le conseil des finances et les autres conseils, des conseils des uns aux autres, et des membres de chacun entre eux, pour lasser et eux et M. le duc d'Orléans, fatiguer le public, les rendre incommodes et ridicules, et les faire tomber dans les vues qui ont été expliquées : cela serait trop long et ennuyeux. Mais il faut parler du général.

M. le Duc, le duc du Maine, et le comte de Toulouse ne voulurent point d'appointemens. Le chancelier, le maréchal de Villeroy, Torcy, la Vrillière, Pontchartrain, conservèrent les leurs sans innovation, et on ne donna rien au cardinal de Noailles, au procureur général, ni à l'avocat général. Harcourt, Besons, l'évêque de Troyes

et moi, pour la régence, les chefs des conseils, les ducs de Noailles, de Guiche, et le maréchal d'Estrées, eûmes 20,000 livres d'appointemens, et les membres des conseils 10,000 livres, les secrétaires 6,000 livres.

Il fut réglé que les conseils tiendraient aussi souvent qu'il serait nécessaire, à la discrétion des chefs, et que les chefs auraient chacun un jour de chaque semaine, ou davantage quand il serait nécessaire, pour venir rapporter les affaires de son conseil en celui de régence, où il ne rapporterait pas son avis particulier, mais celui de la pluralité des voix de chaque délibération de son conseil, et leurs jours aussi pour travailler seuls avec le régent. Il fut décidé que les chefs ou présidens des conseils ne seraient dans le conseil de régence que pour les affaires de leurs conseils, et qu'ils en sortiraient dès qu'elles seraient finies où ils auraient leurs voix, quoique le conseil ne levât pas, et qu'ils couperaient les membres de la régence, quant à la séance, suivant leur rang entre eux, mais qu'ils s'y mettraient en la dernière place, s'il n'étaient point ducs ou officiers de la couronne; et à l'égard de l'opinion, qu'en quelque place qu'ils fussent ils opineraient les premiers de tous à la suite de leur rapport; les ducs, comme partout, auraient la préséance, et les officiers de la couronne après eux, les uns et les autres suivant leur ancienneté de dignité, et entre les ducs, que la pairie y aurait la préséance, parce que cette séance tenait plus des fonctions d'état et de la couronne que des cérémonies de cour.

Ils ne disputèrent pas, pour ne rien innover, la préséance usurpée du chancelier au conseil, en sorte que Voysin y fut toujours au-dessous immédiatement, et sans intervalle, du duc du Maine d'un côté, et moi pareillement de l'autre du comte de Toulouse. Chacun était ainsi par rang, à droite et à gauche, et on opinait comme on

était assis, le dernier du conseil opinant après le rapporteur, et tous les autres l'un après l'autre, en remontant à M. le duc d'Orléans le dernier.

Les sièges furent égaux pour tout le monde dans tous les conseils. Celui de régence n'eut que des ployans, le régent comme les autres, parce que le roi était censé y être, et que son fauteuil vide était au bout de la table longue, seul. Le régent à droite, en retour à la première place, M. le Duc vis-à-vis de lui. Au bas bout, vis-à-vis le fauteuil du roi, étaient Pontchartrain et la Vrillière.

Aucun de tous les conseils ne prêta de serment, sur le fondement que les ministres d'état n'en prêtaient point, et aucun de ceux du conseil de régence n'eut de patente ni de lettre du roi ou du régent pour y entrer, parce que les ministres d'état n'en ont point. Mais comme ils ne se peuvent présenter au conseil qu'ils ne soient avertis à chaque fois d'y venir de la part du roi, par l'huissier de son cabinet, les membres de la régence le furent ainsi la première fois, et au premier conseil de régence. M. le duc d'Orléans intima celui d'après, et ainsi de l'un à l'autre, et on n'avertit plus, parce qu'il y aurait eu trop à courir, sinon pour des conseils extraordinaires et imprévus auxquels on ne pouvait s'attendre.

Le régent arrivé, on n'attendait personne sans exception; si on arrivait le conseil commencé, ce qui était rare, on entrait et on s'approchait de la table par derrière; le régent vous disait de prendre place, qui dans ce cas était laissée vide, et on la prenait avec un mot d'excuse.

Aucun conseil ne s'était encore assemblé qu'il y eut une rare difficulté pour celui des finances, tant les prétentions, pour ridicules qu'elles puissent être, prennent de force du mépris qu'on en fait, quand on se contente du mépris, sans les proscrire, comme fit le roi, qui se contenta de se moquer de la chimère des conseillers

d'état, mise pour la première fois en avant, de ne céder qu'aux gens titrés, lors de la signature du traité de Bade, et de châtier la Houssaye, nommé troisième ambassadeur, avec le maréchal de Villars et le comte du Luc, en y envoyant Saint-Contest au lieu de lui.

Sur ce bel exemple, qui n'en fut jamais un, mais une dérision, comme le roi s'en expliqua alors, les conseillers d'état qui étaient du conseil des finances, et il n'y en avait point dans les autres conseils, prétendirent y précéder le marquis d'Effiat, qui était de leur étoffe à la vérité, mais dont le grand-père était mort chevalier de l'ordre, ambassadeur, surintendant des finances, et par commission de l'artillerie, et maréchal de France. Il était fils du frère aîné de Cinq-Mars, grand-écuyer de France, et lui-même était chevalier de l'ordre de la promotion de 1688. Ces messieurs alléguaient qu'aux conseils de Charles IX et d'Henri III, et aux états-généraux du règne de ce dernier roi, les conseillers d'état de robe avaient eu la droite sur ceux d'épée qui n'étaient pas ducs ou officiers de la couronne, et ils disaient vrai. Mais ils se gardaient bien d'ajouter que c'était une innovation jusqu'alors inouïe et abrogée par Henri IV, et qui n'a jamais eu lieu depuis, innovation faite par les Guise dans le même esprit qui les engagea à faire établir les charges de l'ordre du Saint-Esprit comme elles le furent pour favoriser et s'attacher la bourgeoisie qu'ils avaient séduite, ainsi que le clergé, et abattre en tout ce qu'ils purent la noblesse qu'ils craignaient et haïssaient, comme étant trop attachée au roi et à la couronne, ainsi qu'il y a bien paru par tout le secours qu'en reçut Henri IV qui lui affermit la couronne sur la tête, et qui l'arracha à ces perfides étrangers.

J'arrivai une après-dînée chez le régent, comme il se promenait dans sa grande galerie, entre Canillac et le duc de Noailles, qui discutaient cette belle difficulté de

préséance. C'étaient les deux champions de ce qu'ils avaient appelé la noblesse à l'occasion de l'insigne calomnie du duc de Noailles contre moi. Ma surprise fut donc extrême lorsque, m'étant joint à cette promenade, je les entendis tous deux plaider avec chaleur la cause des conseillers d'état contre les gens de qualité non titrés.

Après les avoir écoutés quelque temps, le régent me demanda ce que je disais à cela. Je souris, et répondis que je ne me serais pas attendu à la prétention, moins encore aux avocats que je venais d'entendre. Je remis le fait des Guise que je viens de rapporter, celui du comte du Luc, et je suppliai le régent de se souvenir comment le feu roi et l'universalité du monde avaient pris cette prétention des conseillers d'état. De là je vins au fond de la chose, et je dis qu'en France il n'y avait que trois états; que tous les trois avaient toujours été précédés par les pairs, les ducs, et les officiers de la couronne sans nulle difficulté partout, et qui aux états-généraux étaient avec le roi sur le théâtre, et en bas les trois états. Qu'entre personnes de même état il se pouvait qu'il y eût des prétentions de préséance, mais que d'état à état il n'y en eut jamais en aucun temps. Que l'église et la noblesse, la première à droite, l'autre à gauche, étaient assis et couverts, et parlaient en cette sorte en égalité parfaite de l'un à l'autre. Qu'au fond de la salle, vis-à-vis le théâtre, était le tiers-état, assis, mais découvert, et qui pour parler se mettait à genoux, posture qui en est restée à tout le parlement, et au premier président comme aux autres membres, parlant aux lits de justice, parce que tout magistrat, quel qu'il soit de naissance, est du tiers-état par sa magistrature. Que les conseillers d'état étaient de robe et magistrats, par conséquent aussi du tiers-état, d'où il résultait qu'entre conseillers d'un même conseil, le tiers-état devait céder aux deux premiers, d'où il était clair

que la prétention des conseillers d'état de robe était sans aucun fondement contre le marquis d'Effiat. Ce raisonnement, auquel Noailles et Canillac ne s'étaient pas apparemment attendus, leur ferma la bouche, et à M. le duc d'Orléans aussi.

J'ajoutai, après un moment de silence, que je parlais contre mon intérêt, puisque la prétention que je venais de combattre allait à mettre un étage de gens dans la personne des conseillers d'état de robe, entre les ducs et officiers de la couronne et les gens de qualité, mais que la vérité devait toujours être la plus forte, et que je ne comprenais pas la patience de son altesse royale de souffrir des disputes aussi ineptes, et dont la tolérance et le délai à les finir, comme elles le doivent être, donneraient lieu à cent autres, dont l'impertinence ferait honte et troublerait tout. Noailles et Canillac n'osèrent en attendre davantage, ne répondirent pas un mot, et s'en allèrent.

Le rare est que les gens de qualité ignorèrent leur conduite à cet égard, ou la voulurent ignorer ainsi que la mienne, et que la robe leur sut et à moi tout le divers degré que nous méritâmes d'elle là-dessus.

Resté seul avec le régent, je le pressai de décider. Ces deux hommes qui avaient peur de tout, et lui aussi, l'avaient effarouché sur la robe. Il me proposa l'expédient de faire d'Effiat vice-président pour précéder à ce titre. Je lui représentai, en général, les inconvéniens des *mezza termine* qui sont les pères des plus folles prétentions, et qui ne sont jamais qu'en faveur de ceux qui ont tort, et contre ceux qui ne peuvent perdre en jugement définitif, et en particulier, l'indécence et le danger de tolérer une prétention absurde, dont le succès en ferait naître de toutes les couleurs. Je le laissai dans sa bonne amie l'irrésolution et l'indécision, après avoir parlé d'autres affaires.

Deux jours après qui se passèrent en ridicules négociations, les conseillers d'état, qui ne demandaient pas mieux que d'en sortir avec un titre qui réalisât leur prétention, eurent la bonté de consentir de céder au titre de vice-président, ce qui était s'assurer la préséance sur tout autre homme de qualité qui pourrait entrer au conseil des finances, etc. Le régent reçut cette complaisance avec gratitude, et d'Effiat fut déclaré vice-président.

Ce que j'avais prédit au régent arriva, et il vaut mieux le raconter tout de suite que d'en interrompre des matières plus importantes. Il fut réglé que les procès évoqués au roi, qui se voient dans un bureau du conseil des parties, les affaires des prises qui se voient au conseil des prises, et maintenant de marine, quelques-unes des finances qui étaient contentieuses ou qui demandaient un réglement, toutes choses usitées sous le feu roi, se rapporteraient comme de son temps, devant lui, c'est-à-dire alors au conseil de régence, à quoi on ajouta certaines affaires du conseil de guerre, comme étapes, etc., et autres genres de réglemens concernant les troupes.

Sous le feu roi le bureau du conseil des parties, qui avait vu une affaire évoquée devant lui, entrait tout entier au conseil où étaient le roi et ses ministres, et le maître des requêtes qui avait rapporté l'affaire au bureau du conseil des parties la rapportait devant le roi. Les conseillers d'état de ce bureau opinaient tous quatre ou cinq après lui, puis les ministres, et le roi jugeait en se rendant toujours ou presque toujours à la pluralité des voix. Pour les affaires des prises, il y avait sous le feu roi un conseil des prises, composé de quelques conseillers d'état, qui se tenait chez M. le comte de Toulouse quand il y avait matière, lequel entrait après au conseil du roi seul, avec le maître des requêtes qui avait rapporté chez lui, et qui rapportait devant le roi et ses ministres, le

comte de Toulouse présent et opinant, et se retirant avec le rapporteur dès que l'affaire était jugée. A l'égard de celles de finances dont on vient de parler, le contrôleur général en chargeait un maître des requêtes à son choix, qui entrait seul au conseil du roi un jour de conseil des finances, et qui rapportait l'affaire. Dans tous ces conseils, tout ce qui y entrait y était assis, excepté le maître des requêtes rapporteur qui rapportait debout. Il fut donc réglé que cela se passerait de même à la régence, et qu'à l'égard des affaires du détail de la guerre, dont on vient de parler, elles seraient rapportées au conseil de régence par l'un des deux maîtres des requêtes de ce conseil, le Blanc et Saint-Contest.

Pour ne rien laisser en arrière sur les conseils du feu roi, il faut ajouter que le seul conseil de dépêches était tout différent des autres. La matière en était les disputes ou les réglemens à faire dans les provinces et dans les villes, qui était proprement celle des départemens des provinces des secrétaires d'état, qui, étant bien aises de s'en rendre les maîtres, en disaient un mot le matin au roi à l'issue de son lever, puis expédiaient comme ils voulaient, ce qui rendait ces conseils plus rares, sous prétexte de soulager le roi. Mais il y avait aussi telle nature de ces affaires, ou telles personnes qui s'y trouvaient intéressées, que les secrétaires d'état ne pouvaient crosser de la sorte, et qui se rapportaient au conseil de dépêches. Il y avait aussi des natures d'affaires contentieuses qui s'y rapportaient aussi par le secrétaire d'état du département duquel l'affaire venait, ou, si elle n'était d'aucun plus que d'un autre, par un des secrétaires d'état nommé pour cela par le roi, très rarement par un maître des requêtes nommé par le chancelier, lequel seul d'extraordinaire entrait un jour de conseil de dépêches; et il y en avait un de règle tous les quinze jours. En ces

conseils des dépêches, il n'y avait d'assis que les fils de France, le chancelier et le duc de Beauvilliers. Les quatre secrétaires d'état y demeuraient toujours debout, même M. de Croissy, tout goutteux et tout président à mortier au parlement de Paris qu'il était, et ils y rapportaient tout de suite chacun leurs affaires, suivant entre eux leur ancienneté de secrétaires d'état. S'il y avait un maître des requêtes rapporteur, les quatre secrétaires d'état y demeuraient également debout, et y opinaient. Le contrôleur général n'y entrait point s'il n'était aussi secrétaire d'état, et alors debout comme ses trois autres confrères. Ce conseil de dépêches devint proprement celui des affaires du dedans du royaume, que d'Antin duc et pair venait seul rapporter, ou si c'était un procès évoqué, un maître des requêtes de ce conseil qui l'y avait rapporté; ainsi la forme unique de ce conseil de dépêches ne put avoir lieu depuis l'établissement du conseil de régence et des autres conseils.

On fut bien étonné la première fois qu'un maître des requêtes eut à rapporter au conseil de régence, qu'il déclara au chancelier qu'il prétendait rapporter assis, ou que tout ce qui n'était ni duc ni officier de la couronne, ou conseiller d'état, se tînt debout tant qu'il serait lui-même debout. Ce fut une suite de la mollesse du régent dans la prétention des conseillers d'état de précéder Effiat. On se récria, on hua, mais il n'en fut autre chose; le régent n'eut pas la force de commander. On eut recours aux conseillers du parlement qui étaient dans les conseils; ils répondirent qu'ils ne prétendaient pas moins que les maîtres des requêtes. On fut donc réduit à faire tout rapporter par les chefs ou les présidens des conseils, qui, excepté d'Antin, qui y excella, n'y étaient pas propres. Je raconterai là-dessus deux aventures qui montreront combien les affaires en souffrirent.

Le maréchal de Villars, qui griffonnait à ne pouvoir être lu de personne, vint au conseil de régence avec un réglement de quarante ou cinquante articles que le conseil de guerre avait faits sur les étapes, les magasins, la marche des troupes par le royaume, et divers détails qui les concernaient. Il en fit la lecture par articles, sur chacun desquels on opina à mesure qu'il les lisait, et on fit divers changemens à plusieurs qu'il écrivit aussi à mesure à la marge. Quand tout fut achevé M. le duc d'Orléans dit au maréchal de Villars de relire le tout par article, avec chacun la note qu'il y venait de mettre, pour qu'on vît si tout était bien, et s'il n'y avait plus rien à changer ou à y ajouter. Le maréchal, qui était auprès de moi, prit donc son papier, lut un article, mais quand ce fut à la note, le voilà à regarder de près, à se tourner au jour d'un côté, puis de l'autre, enfin à me prier de voir si je pourrais la lire. Je me mis à rire, et à lui demander s'il croyait que j'en pusse venir à bout quand lui-même ne pouvait lire sa propre écriture, et qu'il venait d'écrire tout présentement. Tout le monde en rit sans qu'il en fût le moins du monde embarrassé. Il proposa de faire entrer son secrétaire qui était, disait-il, dans l'antichambre, et qui savait lire son écriture, parce qu'il y était accoutumé. Le régent dit que cela ne se pouvait pas, et chacun se regarda en riant, sans savoir par où on en sortirait. A la fin le régent dit qu'il n'y avait qu'à recommencer, comme si on n'avait rien fait, et m'ordonna de prendre la plume pour écrire les notes à mesure qu'on opinerait de nouveau sur chaque article, ce qui doubla la longueur de cette affaire. Il est vrai que ce ne fut que du temps ridiculement perdu. Mais l'inconvénient était bien plus fâcheux quand par de mauvais rapports d'affaires longues et embarrassées, on n'était pas mis en état de les bien entendre, par conséquent de les bien décider.

L'autre histoire y a plus de rapport, et je la rappelle ici. Le maréchal d'Estrées rapportait au conseil de régence tout ce qui y passait du conseil de marine, et la Vrillière le comparait plaisamment, mais trop justement, à une bouteille d'encre fort pleine, qu'on verse tout-à-coup, et qui tantôt ne fait que dégoutter, tantôt ne jette rien, tantôt vomit des flaques et de gros bourbillons épais. Comme il commençait un jour le rapport d'une affaire de prise fort embarrassé, le comte de Toulouse qui s'était fort appliqué aux affaires de sa charge, et dont l'esprit était juste, exact, concis, et lui-même fort judicieux, me dit que je n'entendrais rien au rapport du maréchal d'Estrées, que cependant l'affaire était importante, et méritait d'être bien entendue, et qu'il me l'allait rapporter à l'oreille tandis que le maréchal parlerait. Je l'entendis donc assez clairement pour être en connaissance de cause de l'avis du comte de Toulouse, mais non avec assez d'instruction pour bien appuyer mon opinion, d'autant que le comte de Toulose me parlait encore, lorsque ce fut à mon autre voisin à opiner. Quand ce fut à moi je dis au régent que M. le comte de Toulouse me venait d'expliquer si clairement l'affaire tandis qu'on la rapportait, que je l'entendais assez distinctement pour être de l'avis dont serait M. le comte de Toulouse, mais non assez pour m'en assez bien expliquer. Le régent se mit à rire, et à dire qu'on n'avait jamais opiné de la sorte; je répondis, en riant aussi, que s'il ne voulait pas prendre mon avis ainsi, il eût la bonté de compter pour deux celui de M. le comte de Toulouse, et la chose passa ainsi. On sut bientôt quel il était, car il n'y avait jamais que le chancelier à opiner entre lui et moi.

Je pris cette occasion le lendemain pour remontrer à M. le duc d'Orléans le préjudice essentiel qui arrivait aux affaires de l'opiniâtreté des maîtres des re-

quêtes, et de sa mollesse à la souffrir. Je n'y gagnai rien.

Je crois que le chancelier soutenait sourdement cette prétention par malice, et ce qui m'en persuada mieux, c'est que dès qu'il fut mort, et que Daguesseau fut chancelier, tout idolâtre qu'il fût de la robe, il la fit cesser, et les maîtres des requêtes vinrent rapporter debout tout ce qu'on voulut au conseil de régence, sans plus parler d'y être assis ni d'y faire lever personne. Mais à l'égard des conseillers d'état, lorsque pour un procès évoqué devant le roi, c'est-à-dire au conseil de régence, le bureau du conseil des parties, qui avait vu l'affaire, venait au conseil de régence avec le rapporteur, ces conseillers d'état s'y mettaient après les maréchaux de France, et au-dessus des autres de la régence, le rapporteur maître des requêtes rapportant debout.

CHAPITRE XVIII.

Nouvelles prétentions des conseillers d'état. — Les rapports faits à l'ordinaire par les chefs des conseils. — Anecdote plaisante sur le maréchal de Villars. — Autre non moins singulière. — Contestation contre le duc du Maine au sujet de la qualité de prince du sang. — Protestation du prince de Courtenay. — Mariage de Béthune. — Mort de Nangis. — Poirier nommé médecin du roi. — Madame la duchesse de Berry vient loger au Luxembourg. — Différentes faveurs à divers personnages, entre autres à l'abbé de Saint-Simon. — Premier conseil de régence. — Prétention du maréchal de Villeroy. — Ma visite chez lui et notre raccommodement. — Ce que me raconte Amelot au sujet de la Constitution. — Amelot président d'un conseil de commerce. — La cassette du roi et sa dépense réglées.

A peine M. le duc d'Orléans fut-il sorti de l'embarras où il s'était bien voulu laisser mettre au sujet de la préten-

tion des conseillers d'état, par la vice-présidence d'Effiat, qu'il s'en éleva un autre d'une autre importance. Je ne ferai ici qu'en marquer l'époque, parce que les suites n'en sont pas de ce moment-ci. Le procès de la succession de M. le Prince allait son train. Dans une signification que M. le duc du Maine y fit, il prit la qualité de prince du sang, comme autorisé par la déclaration du feu roi enregistrée au parlement, qui la lui donnait, et lui permettait de la prendre en tous actes et partout, tant à lui et à ses enfans qu'au comte de Toulouse. Madame la Duchesse et M. le Duc, qui n'avaient osé souffler sous le feu roi, firent grand bruit et prétendirent que, quelque protection que le duc du Maine prétendît tirer de cette déclaration, elle ne lui donnait pas droit de se qualifier de prince du sang avec les princes du sang véritables, ni dans les significations juridiques dans un procès avec eux. Ils attirèrent madame la princesse de Conti et M. son fils dans cet intérêt commun de princes du sang, quoique unis avec M. et madame du Maine par communauté d'intérêt dans le procès contre M. le Duc pour la succession de M. le Prince. L'éclat fut grand, le régent chercha à l'apaiser. On en verra ailleurs les suites.

Le prince de Courtenay, l'abbé son frère, et le fils unique du premier auxquels cette branche se trouvait réduite, présentèrent au régent une parfaitement belle protestation, forte, prouvée, mais respectueuse et bien écrite, pour la conservation de leur état et droits, comme ils ont toujours fait aux occasions qui se sont présentées, et à chaque renouvellement de règne. Elle fut reçue poliment et n'eut pas plus de succès que toutes les précédentes. L'injustice constante faite à cette branche de la maison royale légitimement issue du roi Louis-le-Gros est une chose qui a dû surprendre tous

les temps qu'elle a duré, et montrer en même temps la funeste merveille de cette maison, qui dans un si long espace n'a pu produire un seul sujet dont le mérite ait forcé la fortune, d'autant plus que nos rois ni personne n'a jamais douté de la vérité de sa royale et légitime extraction, et le feu roi lui-même. J'en ai parlé ailleurs.

Ce prince de Courtenay-ci était un homme dont la figure corporelle marquait bien ce qu'il était. Le cardinal Mazarin eut envie de voir s'il en pourrait faire quelque chose, et s'il le trouvait un sujet de le faire reconnaître pour ce qu'il était, en lui donnant une de ses nièces. Pour l'éprouver à loisir par soi-même, il le mena dans son carrosse de Paris à Saint-Jean-de-Luz pour les conférences de la paix des Pyrénées. Le voyage était à journées, il fut plein de séjours. Courtenay était né en mai 1640; il avait donc près de vingt ans. Il n'eut ni l'esprit ni le sens de cultiver une si grande fortune. Il passa tout le voyage avec les pages du cardinal, qui ne le vit jamais qu'en carrosse, et qui désespéra d'en pouvoir faire quoi que ce soit. Aussi l'abandonna-t-il en arrivant à la frontière, où il devint et d'où il revint comme il put. Il n'a pas laissé de servir volontaire avec valeur en toutes les campagnes du feu roi, et je l'ai vu souvent à la cour chez M. de la Rochefoucauld sans qu'il ait jamais été de rien.

Pendant le fort du Mississipi, le cardinal Dubois se piqua, je ne sais comment, de le tirer de l'affreuse pauvreté où il avait vécu, et lui fit donner de quoi payer ses dettes, et vivre fort à son aise. Il mourut en 1723. Il avait perdu son fils aîné, tué mousquetaire au siège de Mons que faisait le roi, qui l'alla voir sur cette perte, ce qui fut extrêmement remarqué, parce qu'il ne faisait plus depuis long-temps cet honneur à personne, et que

M. de Courtenay n'avait ni distinction ni familiarité auprès de lui.

Son autre fils servit peu, et fut un très pauvre homme, et fort obscur. Il épousa une sœur de M. de Vertus-Avaugour des bâtards de Bretagne, revenue de Portugal veuve de Gonzalès-Joseph Carvalho Patalin, surintendant des bâtimens du roi de Portugal. C'était une femme de mérite qui n'eut point d'enfans de ses deux maris.

M. de Courtenay vécut très bien avec elle. Il était riche, se portait bien, et sa tête et son maintien faisaient plus craindre l'imbécillité que la folie. Cependant un matin étant à Paris, et sa femme à la messe aux Petits-Jacobins, sur les neuf heures, ses gens accoururent dans sa chambre au bruit de deux coups de pistolet partis sans intervalle qu'il se tira dans son lit, et l'y trouvèrent mort, ayant été encore la veille fort gai, tout le jour et tout le soir, et sans qu'il eût aucune cause de chagrin. On étouffa ce malheur qui éteignit enfin la malheureuse branche légitime de Courtenay, car il n'en resta que le frère de son père, qui était un prêtre de sainte vie, dans la retraite et les bonnes œuvres, quoiqu'il sentît fort la grandeur de sa naissance. Il avait les abbayes des Eschallis et de Saint-Pierre d'Auxerre, et le prieuré de Choisy en Brie, et mourut dans une grande vieillesse, le dernier de tous les Courtenay. C'était un grand homme, bien fait, et dont l'air et les manières sentaient parfaitement ce qu'il était. Il n'en reste plus que la fille de son frère mariée au marquis de Bauffremont. L'extinction de cette infortunée branche méritait d'être marquée, puisque l'occasion s'en est présentée si naturellement.

Béthune, fils de la sœur de la reine de Pologne, et veuve d'une sœur du maréchal d'Harcourt, dont il a eu la maréchale de Bellisle, se remaria à la fille du duc de

Tresmes, qui en fit la noce chez lui, à Saint-Ouen, près Paris.

Nangis, mort long-temps depuis maréchal de France, et chevalier d'honneur de la reine, voyant que le régiment du roi ne lui était plus d'aucun usage depuis la mort du feu roi, qui entrait dans tous les détails de ce corps, comme on l'a dit ailleurs, demanda la liberté de le vendre. Il ne s'achetait ni ne se vendait. Le régent, facile, le lui permit. Il en traita avec le duc de Richelieu pour 30,000 écus. Mais le marché se rompit, dont on verra la suite.

La charge de premier médecin étant l'unique qui se perde par la mort du roi, il en fallut choisir un. Chirac, qui avait la première réputation en ce genre, était au régent, et dès là exclus. Boudin, médecin ordinaire, et qui avait été premier médecin de Monseigneur, puis de la dernière Dauphine, y avait plus de droit que personne, et il était porté par toute l'ancienne cour. Mais c'était un compagnon d'esprit, d'intrigue, hardi, lié avec tout ce qui était le plus opposé à M. le duc d'Orléans. Il avait de plus crié sans mesure, et sur le ton de madame de Maintenon et du duc du Maine, sur les poisons, en sorte qu'il ne fut pas seulement question de lui. Faute de mieux parmi les médecins de la cour, Poirier fut choisi, parce qu'il avait été le médecin de Saint-Cyr, et en dernier lieu des enfans de France. Les amis de Boudin crièrent, et on les laissa crier.

Madame la duchesse de Berry vint s'établir à Luxembourg avec sa petite cour. On y chercha de quoi nous loger commodément, madame de Saint-Simon et moi; mais madame de Saint-Simon, ne pouvant honnêtement la quitter, prit cette occasion pour en vivre la plus séparée qu'il lui fut possible. Il ne se trouva donc rien qui nous pût loger tous deux, et nous continuâmes de loger

à Paris dans notre maison ensemble. Madame la duchesse de Berry voulut pourtant qu'elle prît un logement au Luxembourg, mais elle ne le meubla point, et n'y mit jamais le pied. Elle n'alla chez madame la duchesse de Berry les matins que lorsqu'il y avait des audiences ou quelques cérémonies, mais presque tous les soirs, à l'heure du jeu public, où les dames eurent permission d'aller sans être en grand habit, et où plusieurs étaient retenues à souper avec madame la duchesse de Berry. Madame de Saint-Simon n'y soupait presque jamais. Nous avions tous les jours du monde à dîner et à souper, comme nous avions eu toujours, et très rarement aussi la suivait-elle aux promenades, aux visites, excepté chez le roi, et aux spectacles, et se tint ferme en cette liberté avec grande et juste raison, mais toujours traitée avec la plus grande considération. Elle avait toujours demeuré à Saint-Cloud avec elle, parce qu'il n'y avait pas eu moyen de faire autrement. Pour moi j'en usai à mon ordinaire. Je n'allais qu'une ou deux fois l'an chez madame la duchesse de Berry, un moment chaque fois, toujours très bien reçu; on a vu ailleurs les raisons de cette conduite.

Le duc d'Aumont obtint du régent la survivance de ses charges de premier gentilhomme de la chambre et de gouverneur de Boulogne et pays Boulonnais pour le marquis de Villequier, son fils unique. Bachelier, fils de celui dont j'ai parlé, acheta en même temps de Blois sa charge de premier valet de chambre, et je fis donner au fils de Bontems la survivance de la sienne, qui m'en avait prié. Oncques depuis n'ai ouï parler ni du père ni du fils. J'ai bien trouvé de leurs semblables.

Le cardinal de Polignac, qui ne se souciait plus, depuis la mort du roi, de sa charge de maître de la chapelle, obtint permission de la vendre, et il en eut gros

du frère de Breteuil. L'un fut depuis évêque de Rennes, l'autre secrétaire d'état. Le vieux baron de Breteuil vendit aussi sa charge d'introducteur des ambassadeurs à Magny, fils de Foucauld, conseiller d'état, à qui il avait succédé dans l'intendance de Caen, où il fit tant de sottises qu'il en fut rappelé à la fin du dernier règne, après quoi il se défit de sa charge de maître des requêtes. Il y aura plus d'une occasion de parler de cette bonne tête.

Simiane, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, eut la lieutenance générale de Provence, demeurée vacante depuis la mort du comte de Grignan, chevalier de l'ordre, son beau-père, et Fervaques, fils de Bullion, eut, sur sa démission, le gouvernement du Perche et du Maine. C'est ainsi que M. le duc d'Orléans donnait à toutes mains à qui voulait avoir, et qu'il profita si peu du conseil qu'on a vu que je lui avais donné là-dessus. M. le Grand, au père duquel la charge de grand-écuyer n'avait coûté que le vol qu'il en fit, comme on l'a vu, à mon père, fit donner au premier chambellan, son fils, qui en avait la survivance, 1,000,000 de brevet de retenue dessus, ce qui était la rendre héréditaire, et ils cajolèrent si bien le duc d'Elbœuf, qui n'avait point d'enfans, que peu après ils obtinrent pour le même prince Charles la survivance du gouvernement de Picardie du duc d'Elbœuf. Jusque-là j'avais eu patience, mais cela me piqua. J'en dis mon avis à M. le duc d'Orléans, et j'ajoutai que puisqu'il donnait tout indifféremment à tout le monde, je voulais aussi la survivance de mes deux gouvernemens pour mes deux fils, de Blaye pour l'aîné, de Senlis pour le cadet, qu'il me donna sur-le-champ. Torcy donna la démission de sa charge de secrétaire d'état qui fut supprimée, comme celle qu'avait Voysin, et prêta serment entre les mains

du roi de sa nouvelle charge de grand-maître des postes.

J'avais représenté à M. le duc d'Orléans la triste situation de la branche aînée de ma maison, et je l'avais supplié de donner au jeune abbé de Saint-Simon, qui avait près de vingt ans, une abbaye dont il pût aider ses frères, parce que je n'aime pas la pluralité des bénéfices. Il lui donna Jumièges, en même temps qu'Anchin au cardinal de Polignac, et Saint-Waast d'Arras au cardinal de Rohan. Mais il souffrit qu'ils eussent des coadjuteurs religieux de ces abbayes, qui, étant régulières, pouvaient être possédées en commande par des cardinaux, dont un des principaux privilèges est de pouvoir tout engloutir. Mais les moines surent si bien représenter à Rome la lésion de leur droit de s'élire des abbés réguliers par la nomination successive de cardinaux à leurs abbayes, que le pape insista pour ces coadjutoreries, et que le régent eut la faiblesse d'y consentir. Je dis la faiblesse, parce que jamais Rome ne se serait opiniâtrée à une chose de cette qualité, et que, puisqu'on a le peu de sens de vouloir des cardinaux en France, et la manie de se persuader qu'il leur faut 100,000 écus de rente à chacun, il vaut mieux les prendre sur de riches abbayes régulières qu'autres que des cardinaux ne peuvent posséder, que laisser 100,000 livres de rente à un abbé moine, et donner aux cardinaux de grosses abbayes qu'autres qu'eux pourraient posséder.

M. le duc d'Orléans fit un prodigieux présent au duc de la Rochefoucauld, qui n'avait jamais marqué que de l'éloignement pour lui, et qui n'en montra pas moins après. Ce fut de toutes les pierreries de la garde-robe qui n'étaient pas de la couronne. Ce don monta fort haut et reçut peu l'approbation du public. M. de la Rochefoucauld n'avait droit que sur les habits, étoffes et autres choses pareilles de la garde-robe, et aucun sur pas une

des pierreries, qui devaient demeurer au roi. Il était d'ailleurs extrêmement riche. Le duc de Tresmes, premier gentilhomme de la chambre en année, quand le roi mourut, eut gros aussi, parce que l'ameublement dans lequel le roi mourut était fort beau, mais M. de Tresmes n'eut que ce qui appartenait de droit et d'usage à sa charge.

Le conseil de finances commença à prendre forme. M. le duc d'Orléans y assista quelquefois, mais rarement; le maréchal de Villeroy presque jamais. Toute l'autorité en fut dévolue au duc de Noailles, qui prit Rouillé du Coudray pour son Mentor, et qui fit tout dans ce conseil avec sa férocité accoutumée, qui n'était plus contrainte comme lorsqu'il n'était que directeur des finances avec Armenonville sous Chamillart. Sa débauche, bien plus cachée alors, n'eut plus de frein ni de secret, et le duc de Noailles toujours réglé sur le ton du maître, et qui depuis son retour d'Espagne avait été dévot jusqu'à la mort du roi, prit en ce temps-ci et entretint publiquement une fille de l'Opéra. Fagon fut fait conseiller d'état surnuméraire, sur l'exemple de ce même Rouillé qui était unique, et que le roi avait fait ainsi, lorsqu'il supprima les deux directeurs des finances, après que Desmarets fut contrôleur général. Des Forts et Fagon eurent les mêmes départemens qu'ils avaient étant intendans des finances; Ormesson, Gilbert, Gaumont, Baudry et Dodun eurent les autres départemens. On en garda un pour la Houssaye qu'on fit revenir de Strasbourg, où on envoya Angervilliers intendant en sa place, qui l'était de Dauphiné. Les quatre premiers étaient maîtres des requêtes et devinrent conseillers d'état. Dodun était président d'une chambre des enquêtes, il vendit sa charge. Nous verrons enfin la Houssaye et lui successivement contrôleurs généraux. Rouillé eut 18,000 livres d'appointemens,

et régenta ouvertement les finances. Il devint à la mode d'admirer ses brutalités et ses débauches. Les conseils de guerre et de marine furent aussi partagés en départemens, et en différens détails entre les membres de ces conseils. M. le duc d'Orléans alla quelquefois aussi au conseil de guerre, mais fort rarement. Il travailla particulièrement aux finances et aux affaires étrangères. Il entendait très bien ces dernières et se piquait de capacité en finances.

Le lundi 28 septembre, après dîner, se tint à Vincennes, dans le grand cabinet du roi, le premier conseil de régence, auquel pour cette fois les chefs et présidens des autres conseils furent admis, excepté le cardinal de Noailles, à cause de sa prétention de préséance. Il y fut réglé qu'il y en aurait quatre par semaine, savoir: le samedi après dîner, le dimanche matin, le mardi après dîner, et le mercredi matin; qu'on se tiendrait averti une fois pour toutes de ces quatre conseils; mais qu'on le serait des extraordinaires, outre ceux-ci, si le régent en assemblait. Il fut réglé aussi quels jours chaque chef ou président de conseil viendrait y rapporter les affaires de son conseil; qu'il sortirait lorsqu'elles seraient finies, quoique le conseil ne le fût pas; que tous les chefs et présidens des conseils y seraient mandés quelquefois pour des affaires extraordinaires, lorsque le régent le jugerait à propos. Ce premier conseil se passa en ballottage; ce ne fut que le suivant qui commença à en être un sérieux, qui ne fut que d'affaires d'état.

En ce premier, comme on fut sur le point de se mettre en place, le maréchal de Villeroy, à qui je ne parlais point, et que je saluais fort médiocrement depuis l'affaire du duc d'Estrées et du comte d'Harcourt dont j'ai parlé en son temps, vint à moi me dire qu'étant ministre d'état sous le feu roi, et moi ne faisant qu'entrer ce jour-là dans le conseil, il pourrait être fondé à me disputer la

préséance, mais qu'il ne voulait point former de difficulté. Je lui répondis crûment et nettement que je le précéderais au conseil, comme je le précédais partout ailleurs; puis me radoucissant, j'ajoutai qu'il savait trop ce qu'il se devait à lui-même et à sa dignité permanente pour en faire la moindre difficulté. Que c'était aussi par cette même raison que je conservais ce qui m'était dû, honteux d'ailleurs de précéder un homme de son âge et de son mérite. Cela fut bien reçu, et les complimens finirent par nous mettre en place.

Pendant le conseil, je songeai que d'après la considération où les emplois du maréchal de Villeroy le mettaient, je pouvais, après ce qui venait de se passer entre nous, finir galamment une vieille brouillerie qui n'avait rien de personnel, et où ses prétentions avaient eu pleinement le dessous; qu'il se présenterait des affaires que nous aurions à traiter ensemble, outre la fréquence des conseils de régence où nous nous trouverions tous deux; et que ce serait même ôter à M. le duc d'Orléans une brassière qui, fait comme il était, l'importunerait. Je m'amusai donc assez exprès après le conseil de finances pour laisser retourner le maréchal de Villeroy dans sa chambre, car il logeait à Vincennes depuis que le roi y était, et j'allai lui faire une visite. Cet homme, également fastueux et bas, fut bien surpris de me voir entrer dans sa chambre. Il se peignit sur son visage une joie singulière. Les complimens de part et d'autre furent merveilleux, et nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde. Le lendemain au conseil il m'en fit encore quantité, et il chercha depuis à me parler d'affaires, et même fort librement, et à avoir liaison avec moi. Je dis à M. le duc d'Orléans le lendemain matin la visite que j'avais faite la veille. Il en fut aise jusqu'à m'en remercier.

Il régla le même jour que les placets du commun,

dits *à l'ordinaire*, que du temps du roi chacun qui voulait venait jeter deux fois la semaine sur une table dressée pour cela dans l'antichambre où le roi soupait, s'y jetteraient les mêmes jours et de la même manière; mais qu'au lieu du secrétaire d'état de la guerre qui s'y trouvait debout derrière le fauteuil vide qui était contre cette table, et qui emportait tous ces placets chez lui pour en rendre compte au roi, ce serait un des membres de la régence qui y ferait la même fonction; qu'il y aurait deux maîtres des requêtes qui emporteraient les placets, qui viendraient les rapporter chez lui, après quoi le membre de la régence les viendrait rapporter au Palais-Royal au régent seul, accompagné des deux mêmes maîtres des requêtes avec qui il en aurait fait les renvois et les triages, pour ne rapporter au régent que ceux en petite quantité qui paraîtraient le mériter. Le régent régla aussi que les derniers de la régence commenceraient les premiers en remontant juqu'au chancelier exclusivement, et non plus, puis coulés à fond recommenceraient, et que chacun ferait cette fonction pendant un mois de suite.

Les membres du conseil de régence n'avaient point de département, parce que tout se portait devant eux. J'appris que le maréchal de Besons s'en voulut faire un de ces placets, et qu'il avait demandé de les recevoir toujours. Cette impudence me choqua; j'en parlai vivement au régent, qui était déjà ébranlé, et à qui je fis sentir la conséquence d'un ministère direct et continuel qui embrasserait bientôt autre chose que ces placets du commun, et qui le rendrait bientôt maître dans une matière qu'il lui serait aisé d'étendre. J'ajoutai qu'un homme de sa sorte se méconnaissait étrangement de n'être pas content d'être du conseil de régence, et de ne vouloir pas en partager les fonctions avec des gens en tout genre si supérieurs à lui. Le maréchal échoua vilainement dans

ce projet, avec la honte qu'il ne fut pas ignoré. Il n'ignora pas aussi que c'était à moi à qui il devait ce mauvais succès.

La liaison entre lui et moi n'avait pas pris après l'éloignement de madame d'Argenton. C'était un homme entre deux terres qui craignait le grand jour. D'Effiat, à qui il s'était livré depuis, l'avait aussi éloigné de moi, quoiqu'il ne me connût point, mais il voulait gouverner son maître, et le mener noyer à son plaisir sans obstacle, et j'en étais un grand à ses desseins dictés par le duc du Maine, auquel il était vendu de longue main, et qui sûrement ne lui avait pas inspiré d'affection pour moi. La partialité encore pour et contre Pontchartrain formait une autre sorte d'éloignement. Cette dernière affaire l'acheva, en sorte qu'il n'y eut plus de commerce que de la plus simple civilité entre Besons et moi, que déjà je ne voyais plus guère depuis long-temps. Ce fut pour moi une perte des plus légères, d'autant même que son frère l'archevêque et moi demeurâmes comme nous avions toujours été. J'eus loisir de voir comme les autres faisaient pour ces placets, parce que je fus le dernier qui les reçus.

M. Amelot arriva de Rome sans avoir pu obtenir le concile national, ni aucune chose raisonnable de cette cour, où le nonce Bentivoglio, les cardinaux de Rohan et de Bissy, les jésuites et maints autres ambitieux et brouillons soufflaient sans cesse le feu. Quelque temps après son retour, Amelot me vint voir, et nous parlâmes beaucoup de Rome. Il me conta un fait bien remarquable, et qui mérite place ici.

Il me dit que le pape l'avait pris en goût, et lui parlait souvent avec confiance, gémissant d'être en brassière, et de ne pouvoir ce qu'il voudrait. Dans une de ces conversations, le pape se répandit avec lui en

regrets de s'être laissé aller à donner sa Constitution, que les lettres du roi lui avaient arrachée, dans la persuasion où elles l'avaient mis, et toutes celles du père Tellier, que le roi était si absolu en France, et tellement maître des évêques, du reste du clergé, et des parlemens, qne sa bulle serait reçue de tous unanimement, enregistrée et publiée partout sans la moindre difficulté; et que s'il eût pu penser en trouver la centième partie de ce qu'il en rencontrait, jamais il ne l'aurait donnée. Là-dessus Amelot lui demanda avec liberté pourquoi aussi, voulant donner sa bulle, il ne s'était pas contenté de la censure de quelques propositions du livre du père Quesnel, au lieu d'en faire une baroque de cent-une propositions; que là-dessus le pape s'était écrié, s'était mis à pleurer, et lui saisissant le bras, lui avait répondu en propres termes italiens, répondant à ceux qu'il me dit en français, que voici: « Eh! monsieur Amelot, monsieur Amelot, que vouliez-vous que je fisse! je me suis battu à la perche pour en retrancher; mais le père Tellier avait dit au roi qu'il y avait dans ce livre plus de cent propositions censurables; il n'a pas voulu passer pour menteur, et on m'a tenu le pied sur la gorge pour en mettre plus de cent, pour montrer qu'il avait dit vrai, et je n'en ai mis qu'une de plus. Voyez, voyez, monsieur Amelot, comment j'aurais pu faire autrement. »

On peut juger que ce récit ne se passa pas sans commentaire. Rien ne prouve plus solidement ni plus évidemment que ce discours du pape le cas qu'il faisait lui-même de sa Constitution, de la nécessité de la faire, et de la manière dont on la lui a fait donner, par conséquent du respect qui peut être dû à ce fruit de tant de machines infernales, et qui a en effet allumé un feu d'enfer, suivant la louable intention de ceux qui l'ont extorquée et fabriquée, et quelle est cette pièce qui a fait

depuis la fortune d'être érigée et présentée en article de foi par ses créateurs. Personne ne révoquera en doute la probité et la vérité d'Amelot dans ce récit, et j'ose dire sans insolence que la même foi est due à celui que j'en fais ici, qui n'en est que le rapport mot pour mot.

Amelot fut bien reçu, mais sa réputation trop justement établie blessa la jalousie du maréchal d'Huxelles, qui l'accabla de louanges et d'honnêtetés. Elle n'inquiéta pas moins Noailles et Rouillé. Ils n'eurent pas peine à l'exclure. Sa place de conseiller d'état leur donna beau jeu par les prétentions dont on vient de parler.

D'ailleurs M. le duc d'Orléans le craignait par l'union avec laquelle il avait vécu avec la princesse des Ursins en Espagne, où sous le nom d'ambassadeur il avait fait la fonction de premier ministre, y avait réparé les finances et les troupes, mis l'ordre partout, et avait en même temps gagné tous les cœurs. C'était dans ces temps de désastre le comble de la capacité, et en même temps celui de l'esprit, de l'adresse et du liant, d'avoir si longtemps tout fait sans donner de jalousie à une femme qui en était si susceptible, et avec qui, de son su à elle, il avait les ordres du feu roi les plus exprès et les plus réitérés de n'agir que de concert, et avec dépendance.

Il ne put donc entrer dans le conseil des affaires étrangères, ni dans celui des finances, lui qui aurait été si utilement et si convenablement placé dans celui de régence, et jamais il ne fut consulté sur rien. Néanmoins on fut honteux de le laisser dans les uniques fonctions judiciaires de sa place de conseiller d'état, qu'il reprit toutes avec la dernière modestie, sans chercher rien. On établit un conseil du commerce, dont on le fit président. Il était composé des députés des principales villes marchandes du royaume, de quelques conseillers d'état et maîtres des requêtes, et le maréchal de Villeroy et le duc

de Noailles y pouvaient aller présider quand ils voulaient; ils n'y furent le premier presque jamais, l'autre fort rarement. Il se fit en même temps un grand changement d'intendans de provinces.

Les spectacles interrompus à Paris, depuis l'extrémité du feu roi, recommencèrent le 1er octobre.

Canillac obtint un don fort considérable de marais en Flandre, dont une partie à dessécher.

Le régent régla 10,000 livres par mois pour la cassette du roi, et 1,000 écus pour sa garde-robe, tellement que la duchesse de Ventadour eut ainsi la disposition de 55,000 écus, et le maréchal de Villeroy après elle.

Le grand-prieur, qui se tenait à Lyon exilé par le roi, eut permission de revenir à Paris, et de voir le roi et d'y demeurer.

CHAPITRE XIX.

Prétention de Bellisle contre la province de Bretagne. — Le conseil de régence lui est favorable. — Fouquet et sa famille. — Les Bellisle.

Une des premières affaires particulières qui se présentèrent au conseil de régence fut une prétention de Bellisle contre la province de Bretagne, pour un dédommagement des choses prises par le feu roi sur le domaine de Bellisle. Il la gagna fort lestement, à la fin d'un conseil, par la faveur de M. le Duc, en quoi je l'aidai fort. L'affaire avait été instruite, le feu roi était persuadé de la justice de la prétention; en sorte qu'il lui fut adjugé 400,000 écus payables comptant par les états de

Bretagne, qu'il toucha bientôt après. Ce personnage a fait une si surprenante fortune, par des routes si singulières et à travers de si puissans revers, il est même encore aujourd'hui si considérable, après avoir toujours été personnage, de quelque façon que ç'ait été, qu'il est nécessaire de le faire connaître, et pour cela de remonter à son grand-père, M. Fouquet, célèbre par sa haute fortune et par ses profonds malheurs.

Ces Fouquet sont de Bretagne, originairement de robe, et ont été conseillers et présidens au parlement de Bretagne, jusqu'au père du surintendant. Je fus plus tard commissaire de Bellisle avec le maréchal de Berwick quand il fut chevalier de l'ordre, 1er janvier 1735; il ne farda rien, et ne se donna point pour meilleur qu'il n'est. Le père du surintendant se fit maître des requêtes, épousa une fille de Maupeou d'Ableiges, maître des requêtes et intendant des finances. Ce premier Fouquet, établi à Paris, devint conseiller d'état, et il acquit tellement l'estime de Louis XIII et du cardinal de Richelieu par sa probité et sa capacité, qu'ils le voulurent faire surintendant des finances, ce qu'il refusa par délicatesse de conscience. Sa femme fut longtemps célèbre à Paris par sa piété et ses bonnes œuvres, et par le courage et la résignation avec laquelle elle supporta la chute du surintendant son fils, et la disgrâce de toute sa famille. Elle faisait des remèdes, pansait les pauvres, et on a encore des onguens très utiles de son invention, et qui portent son nom. Elle mourut, en 1681, à quatre-vingt-onze ans, dans les dehors du Val-de-Grâce où elle était retirée, aimée et respectée généralement. Elle eut cinq fils et six filles, toutes six religieuses. Des fils, l'aîné fut surintendant des finances, auquel je reviendrai; le second, archevêque de Narbonne, exilé bien des années hors de son diocèse à la chute de son frère, mort en 1673. L'abbé Fouquet fut le troisième grand impor-

tant, galant, dépensier, extravagant, qui de jalousie de femmes contribua le plus à la perte de son frère, et en fut perdu lui-même. Il avait été chancelier de l'ordre, après M. Servient en 1656. Il était conseiller d'état, et avait des abbayes. Il mourut à cinquante-huit ans, tout au commencement de 1680. Les autres furent un conseiller au parlement, mort jeune sans alliance; l'évêque d'Agde, chancelier de l'ordre sur la démission de son frère en 1659; qui fut exilé à la chute du surintendant en 1661 et M. de Péréfixe, un an après archevêque de Paris, eut sa charge de l'ordre. L'abbé Fouquet et l'évêque d'Agde perdirent le cordon bleu, et le dernier sa charge de maître de l'Oratoire. Il est mort à Agde au commencement de 1708, à soixante-quinze ans. Le dernier des frères était premier écuyer de la grand écurie, et perdit aussi sa charge et fut chassé. Il avait épousé la fille du marquis d'Aumont, gouverneur de Touraine, frère aîné du maréchal d'Aumont, dont il n'eut point d'enfans. Les sœurs de sa femme furent religieuses, et ses frères moururent jeunes. Lui est mort en 1694.

Le surintendant qui causa leur fortune et leur perte fut à vingt ans maître des requêtes, et à trente-cinq procureur général au parlement de Paris. Au commencement de 1653, le cardinal Mazarin le fit surintendant des finances. Sa fortune, sa conduite, sa catastrophe ne sont pas de mon sujet, et sont connues de tout le monde. Il fut arrêté à Nantes, en 1661, où le roi était allé exprès, conduit à Paris à la Bastille, trois ans après dans le château de Pignerol, où il demeura prisonnier le reste de ses jours, qu'il employa pieusement, et qui finirent en mars 1680, à l'âge de soixante-trois ans. De madame Fouquet, sa première femme, il n'eut qu'une fille, mariée au comte depuis duc de Charost, de laquelle j'ai parlé ailleurs, qui fut mère du duc de Charost, lequel fut fait gouver-

neur de la personne de Louis XV, lorsque le maréchal de Villeroy fut chassé. Le surintendant épousa en secondes noces la fille de Pierre de Castille, intendant des finances, et de la fille du célèbre président Jeannin, d'où leur fils s'appela Nicolas Jeannin de Castille, qui fut greffier de l'ordre, en 1657, sur la démission de Novion, depuis premier président, qui en fut chassé pour ses friponneries et ses injustices hardies, comme je l'ai dit ailleurs. Castille fut arrêté à la chute de son beau-frère, sous lequel il travaillait, puis exilé chez lui à Monjeu en Bourgogne. C'est lui dont ces fades lettres de Bussy Rabutin parlent tant. Il avait eu ordre en prison de donner la démission de sa charge de l'ordre, ce qu'il refusa sous ce prétexte de ne le pouvoir étant prisonnier. Il eut le même commandement lorsqu'il fut élargi et exilé; il persista dans son refus. On lui ôta le cordon bleu, nonobstant sa charge ; et comme son opiniâtreté durait toujours, la charge de greffier de l'ordre fut donnée par commission à Châteauneuf, secrétaire d'état, fils et père de la Vrillière, en 1671, enfin en titre, en 1683. Ce Jeannin de Castille épousa une Dauvet, fille de Desmarets, grand-fauconnier de France, dont il eut une fille unique, que nous avons vu épouser le comte d'Harcourt-Lorraine, fils unique du prince et de la princesse d'Harcourt, desquels j'ai parlé quelquefois, lequel comte d'Harcourt obtint une terre en Lorraine, à qui il fit donner le nom de Guise par le duc Léopold de Lorraine. Il en prit le nom, que le fils unique de ce mariage porte encore aujourd'hui. Je n'ai pu me défendre de cette petite parenthèse des Castille qui sont gens de rien, dont l'occasion s'est offerte d'elle-même. Revenons maintenant aux enfans que le surintendant Fouquet a eus de cette Castille sa seconde femme.

Il eut trois fils, et une fille qui épousa, en 1683, le marquis de Crussol, fils du chef de la branche de Mont-

salez, lequel était frère du troisième duc d'Uzès, bisaïeul du duc d'Uzès d'aujourd'hui. Il y a postérité de ce mariage. Les trois fils, frères de cette dame de Montsalez, furent M. de Vaux, fort honnête et brave homme, qui a servi volontaire, à qui le roi permettait d'aller à la cour, mais qui jamais n'a pu être admis à aucune sorte d'emploi. Je l'ai vu estimé et considéré dans le monde. Il avait épousé la fille de la célèbre madame Guyon, et mourut sans enfans en 1705. Le chevalier de Sully, devenu duc et pair par la mort de son frère, épousa sa veuve par amour, et ne déclara son mariage que fort tard, à cause de la duchesse du Lude, sa tante, qui en fut outrée, principalement parce qu'elle n'était pas en état d'avoir des enfans. Elle était fort belle, vertueuse, et avait beaucoup d'esprit et d'amis. Le second fils fut le père Fouquet, grand directeur et célèbre prêtre de l'Oratoire; le troisième, M. de Bellisle qui, non plus que son frère, n'a jamais pu obtenir aucune sorte d'emploi, qui n'a jamais paru à la cour, et presque aussi peu dans le monde, fort honnête homme aussi et avec beaucoup d'esprit et de savoir. Je l'ai fort connu à cause de son fils. Il était sauvage au dernier point, et néanmoins de bonne compagnie, mais battu de ses malheurs.

Je ne sais où il vit une fille de M. de Charlus, père du duc de Lévi. Ils se plurent peut-être un peu trop; on les fit marier, on ne leur donna rien, et on ne les voulut point voir. Ils s'en allèrent vivre à Agde, où ils ont passé nombre d'années au pain et au pot de l'évêque, leur oncle. Ils revinrent enfin à Paris chez madame Fouquet, leur mère, dans ces mêmes dehors du Val-de-Grâce, qui les nourrit tant qu'elle vécut, après quoi ils eurent quelque peu de bien. Long-temps après ils recueillirent Bellisle, et tout ce qui avait été sauvé des débris du surintendant, par la mort de M. de Vaux, l'aîné des

trois, et du père Fouquet le second. Ils eurent deux fils, et une fille qui, après l'avoir été long-temps, épousa enfin le fils aîné de M. de la Vieuville et de la sœur du comte de la Mothe-Houdancourt, sa première femme. Ce la Vieuville était un néant obscur, qui bientôt après la laissa veuve avec deux fils.

Les deux fils, frères de cette dame de la Vieuville, portèrent le nom de comte et de chevalier de Bellisle. Jamais le concours ensemble de tant d'ambition, d'esprit, d'art, de souplesse, de moyens de s'instruire, d'application, de travail, d'industrie, d'expédiens, d'insinuation, de suite, de projets, d'indomptable courage, d'esprit et de cœur, ne s'est si complètement rencontré que dans ces deux frères, avec une union de sentimens et de volontés, c'est trop peu dire, une identité entre eux inébranlable: voilà ce qu'ils eurent de commun. L'aîné avait de la douceur, de la figure, toutes sortes de langages, de la grâce à tout, un entregent, une facilité, une liberté à se retourner, un air naturel à tout, de la gaîté, de la légèreté, aimable avec les dames et en bagatelles, prenant l'unisson avec hommes et femmes, et le découvrant d'abord. Le cadet était plus froid, plus sec, plus sérieux, beaucoup moins agréable, se permettant plus, se contraignant moins, et paraissant moins aussi, peut-être plus d'esprit et de vues, mais moins justes, peut-être encore plus capable d'affaires et de détails domestiques, qu'il prit plus particulièrement, tandis que l'aîné se jeta plus au-dehors: haineux en-dessous et implacable, l'aîné glissant aisément et pardonnant par tempérament; tous deux solides en tout, marchant d'un pas égal à la grandeur, au commandement, à la pleine domination, aux richesses, à surmonter tout obstacle, en un mot, à régner sur le plus de créatures qu'ils s'appliquèrent sans relâche à se dévouer, à dominer despotiquement sur gens, choses

et pays que leurs emplois leur soumirent, et à gouverner généraux, seigneurs, magistrats, ministres dont ils pouvaient avoir besoin, toutes parties en quoi ils réussirent et excellèrent jusqu'à arriver à leurs fins par les puissances qui les craignaient et qui même les haïssaient. C'est ce qui se verra par la suite, et qui s'est vu encore mieux au-delà du temps de l'étendue que je puis donner à ces Mémoires.

Ils se trouvaient cousins-germains des ducs de Charost et de Lévi, issus de germains de la comtesse d'Harcourt, mère de M. de Guise et des duchesses de Bouillon et de Richelieu, et cousins-germains de MM. de Crussol-Montsalez. Leur mère était une femme qui avait plus d'esprit qu'elle n'en paraissait, et encore plus de sens, avec beaucoup de douceur et de modestie. Elle et son mari vécurent toujours intimement, et leurs enfans leur furent toujours entièrement attachés. M. de Lévi, qui au fond était bon homme, eut pitié de sa tante; madame de Lévi encore plus. L'un et l'autre la prirent en amitié, et par elle sa famille. Cette affection alla toujours croissant, en sorte que madame de Lévi, qui était vive et ardente, se serait mise au feu pour eux. Le duc de Charost ne fut pas moins échauffé pour eux. On a vu souvent dans quelle liaison madame de Saint-Simon et moi vivions avec lui et avec madame de Lévi, et c'est ce qui la forma entre les Bellisle et nous, qui de là devint après directe. L'aîné avait épousé une Durfort-Sivrac, avec qui ils vécurent tous à merveille et avec une patience surprenante. C'était une manière de folle, qui mourut heureusement pour eux, et n'eut point d'enfans.

Il servit quelque temps capitaine en Italie. Là et partout où il servit depuis, il s'appliqua à connaître ce qui valait le mieux en chaque partie militaire: troupes, partisans, officiers-généraux, artillerie, génie, jusqu'aux

vivres, aux dépôts, aux munitions, à faire sa cour à ces meilleurs-là de chaque espèce, et à les suivre pour s'en faire aimer et instruire. Le roi, qui connaissait encore quelque mesure entre les gens, ne put refuser enfin un régiment à Bellisle; mais il lui en refusa d'infanterie et de cavalerie. Il lui permit d'en acheter un de dragons, où les gens d'une certaine qualité ne voulaient pas entrer alors, si ce n'était tout-à-coup dans les deux charges supérieures. Bellisle, qui avait déjà capté des généraux, non content de faire les campagnes en homme qui ne ménage rien pour voir tout et apprendre, passait après les hivers à visiter les différentes frontières, ceux qui y commandaient, à s'y instruire de tout ce qu'il pouvait; et s'il y avait en Italie ou ailleurs un reste de campagne plus longue, il y allait l'achever, volontaire, toujours cherchant à apprendre tout et de tous. Cette volonté l'instruisit en effet beaucoup, le fit connaître à toutes les troupes, et lui donna de la réputation. On a vu qu'il en acquit beaucoup à la défense de Lille, sous le maréchal de Boufflers qui le vanta fort, et qu'il en sortit brigadier, fort dangereusement blessé. Sa blessure se rouvrit la campagne suivante en Allemagne. Il fut porté à Saverne. Il y fut long-temps, il sut en profiter, et il devint intime du cardinal de Rohan et de tous les Rohan, et l'est toujours demeuré depuis. Son frère en sa manière se conduisit et s'instruisit avec le même soin, et eut à la fin un brevet de colonel de dragons. L'aîné fit pourtant si bien qu'il obtint l'agrément du feu roi d'acheter, en 1709, d'Hautefeuille, la charge de mestre-de-camp des dragons, qui a été le premier pas de sa fortune, où nous le laisserons présentement.

CHAPITRE XX.

L'édit sur les garde-côtes cassé à ma sollicitation. — Triste situation de Pontchartrain pendant la lecture d'un mémoire sur la marine. — Sa visite chez moi. — Sa bassesse. — Déplorable état des finances du royaume. — Concession faite par M. le Duc à M. le duc du Maine.

J'AVAIS bien résolu, dès que je verrais le conseil de régence prendre forme, d'y faire révoquer l'édit de création des garde-côtes qui m'avait brouillé, comme on l'a vu, avec Pontchartrain, et de me donner le plaisir de le faire en sa présence. J'en parlai au comte de Toulouse, qui abhorrait Pontchartrain, comme on l'a vu aussi, et qui la lui gardait bonne, ainsi que le maréchal d'Estrées. Nous convînmes que cela serait proposé au conseil du mardi 1er octobre, qui devait être occupé des affaires de marine, et où le comte me dit que je verrais de belles choses sur Pontchartrain. En effet, ce jour-là, dès que nous fûmes assis, il proposa cet édit à casser comme inutile, et même préjudiciable au service et au repos des peuples, qu'on harcelait à trente lieues de la mer, le long des rivières, comme il plaisait à Pontchartrain et aux valets à qui il donnait les emplois de garde-côtes, ou qui les achetaient pour s'en récompenser au décuple aux dépens des peuples de leur département. Je regardais cependant Pontchartrain de ma place d'un bout de la table à l'autre, avec tout le plaisir que je m'en étais promis depuis long-temps. Chacun approuva en deux mots. Ce que je dis à mon tour fut très court, mais très amer, et l'édit fut supprimé, ainsi que tous ceux qu'il

avait établis, et sur-le-champ destitués de toute sorte de fonction. Pontchartrain rageait, et je le regardais à le pénétrer. Il n'était pas au bout.

Les mémoires pleuvaient contre lui, il ne passait pas pour avoir les mains nettes. La marine entière, qu'il s'était complu à désespérer, criait alors sans crainte et sans ménagement. Il fallait voir clair à des accusations qui n'allaient à rien moins qu'à le charger d'avoir immensément profité de la vente qu'il avait fait faire de tous les magasins des ports pour anéantir la marine, et ôter tout moyen au comte de Toulouse et au maréchal d'Estrées de retourner à la mer. Tous les magasins partout se trouvèrent en effet vides, et le comte de Toulouse ne voulut pas se commettre à rien avancer sans le bien prouver. Il en trouva les preuves parfaites, et en sut faire usage sans que Pontchartrain s'en doutât le moins du monde. Dès que l'affaire de la révocation de l'édit de création des officiers garde-côtes fut finie, le maréchal d'Estrées, qui de concert avec le comte de Toulouse en avait apporté un mémoire, le tira de sa poche, demanda permission de lire, pour mettre le conseil au fait de l'état où se trouvait la marine, et se mit à en faire la lecture. C'était un mémoire fort détaillé, et bien exactement prouvé, sur la déprédation des bois de la marine de Rochefort, où les accusations étaient directes et personnelles sans nul ménagement. De temps en temps le comte de Toulouse interrompait pour appuyer certains endroits, en faire remarquer d'autres, en commenter quelques-uns avec un air froid et modeste, mais avec la plus grande force, et sans le plus petit égard pour Pontchartrain présent. Il voulut dire quelque chose, mais au premier mot le maréchal d'Estrées lui dit qu'il n'avait pas droit de parler au conseil, et le fit taire comme un petit garçon, avec toute la hauteur et le mépris possi-

bles. Il continua sa lecture tout de suite, et le comte de Toulouse par-ci, par-là ses fâcheuses accusations.

Surpris au dernier point d'une telle ignominie en face, j'en dis ma pensée au comte de Toulouse, qui me répondit tout bas aussi, en souriant, que je verrais bien autre chose le lendemain matin. Il tint parole.

Sitôt que nous eûmes pris nos places, le comte de Toulouse tira de sa poche un mémoire dont il fit la lecture, le plus amer, le plus cruel qui fut jamais. Il traitait la même matière de la veille, et bien d'autres déprédations. Il les commenta toutes à mesure, insista sur les ordres que Pontchartrain avait donnés, et qu'il ne pouvait nier, montra que de propos délibéré il avait ruiné la marine, et très nettement qu'il ne s'y était rien moins que ruiné lui-même.

L'étonnement de chacun fut sans pareil, non du contenu du mémoire qui ne surprit personne pour le fond, mais de ces pointes cruellement acérées à chaque mot, mais du poids qu'y donnait le lecteur par le sien, et par les réflexions qu'il y faisait très fréquemment plus dures encore que le texte du mémoire, mais de la présence de Pontchartrain si outrageusement attaqué en face, en sa propre personne, qui paraissait là pis que sur la sellette, et qui, instruit de la veille par le maréchal d'Estrées, n'osa jamais souffler. La lecture fut terminée par l'aveu que fit le comte de Toulouse d'avoir fait lui-même ce mémoire. Ce fut le comble de l'ignominie, d'autant que le comte ajouta qu'il avait adouci ce qu'il avait pu, et supprimé même beaucoup de vérités très fâcheuses.

Il est incroyable comment une telle infamie put être supportée par un homme de l'insolence, de la tyrannie et de la pédanterie gauche, austère, insupportable avec tout le monde de Pontchartrain, et qui ajoutaient encore à sa malignité et à sa méchanceté naturelle, car il

avait le bien de les posséder suprêmement toutes deux. Cependant il ne sourcilla pas, et fut assez impudent, ou assez prodigieusement insensible, pour sortir du conseil comme si rien ne s'y fût passé à son égard. Il ne s'en fallut rien pourtant qu'il ne fût juridiquement attaqué et recherché, et il y aurait sûrement succombé, mais il fut encore sauvé de ce gouffre par la considération de son père.

Je fus bien étonné chez moi le lendemain de me l'entendre annoncer. J'étais alors avec la Chapelle, ce premier commis si fort autrefois de sa confiance, et qu'une basse jalousie lui avait fait chasser, comme on l'a vu en son temps, et pour qui j'avais obtenu la place de secrétaire du conseil de marine, parce que le comte de Toulouse et le maréchal d'Estrées l'avaient toujours estimé. Je le fis passer dans un arrière-cabinet, et je reçus Pontchartrain que je ne me souvenais guère d'avoir vu chez moi. Ma surprise fut encore plus grande quand cet homme, à qui je n'avais pas parlé depuis la mort du roi, et fort rarement long-temps auparavant, me dit qu'il venait à moi pour me parler de sa douleur de la scène de la veille, me demander conseil sur ce qu'il ferait, et protection auprès du régent. Il ajouta quelques plaintes modestes, bien différentes de son ton sous le feu roi, et me dit qu'il avait pensé plus d'une fois interrompre et répondre. Je lui dis que pour ce dernier article il avait bien fait de se contenir, qu'encore qu'il y ait grande différence entre se défendre quand on est personnellement attaqué, et opiner dans un conseil, il devait savoir qu'il n'y avait point de voix, et sentir qu'on l'eût fait taire, et qu'on n'eût pas souffert sur des matières si intéressantes une dispute entre le maréchal d'Estrées et lui, beaucoup moins entre lui et le comte de Toulouse, qui si aisément aurait pu aller trop loin.

Il me demanda après ce qu'il avait donc à faire: « Démentir, lui dis-je, les deux mémoires et leurs preuves par un mémoire et des preuves contraires bien claires et bien évidentes, où jusqu'aux moindres faits soient si nettement articulés, qu'il ne soit pas possible de se refuser à la démonstration, le présenter au régent, le distribuer à tous les conseils, et en inonder Paris et les ports de mer; si au contraire, vous n'êtes pas en état de présenter un mémoire de cette transcendance, vous taire, et tendre le dos en silence sous la gouttière, sur quoi c'est à vous à vous juger». Ce conseil, le seul pourtant qu'il pût prendre, me parut ne lui pas plaire. Il barbouilla à son ordinaire avec sa division en trois points dont il usait en toute espèce de raisonnement et de choses. Le fait est qu'il n'avait rien à opposer aux faits et aux preuves qu'il venait d'essuyer en face, et que le pot aux roses était pleinement découvert.

Il se rabattit à vanter ses services, à regretter le feu roi, à se plaindre qu'au lieu des récompenses qu'il avait droit d'attendre, on l'eût réduit à n'être plus rien, qu'on le faisait passer pour fort riche, qu'il n'était rien moins (c'est-à-dire qu'il l'était à millions), que ce serait bien le moins qu'on pût faire que de lui donner quelques marques de considération publique, et il finit tout ce jargon par me prier de demander pour lui au régent une pension de 20,000 liv. Cette bassesse d'avoir recours à moi au point où nous en étions ensemble me fit envie de vomir, et j'en admirai l'avarice, le contre-temps et l'impudence. Je lui répondis doucement que ce serait mal prendre son temps avant d'avoir pleinement détruit les accusations personnelles qu'il ne pouvait avoir oubliées depuis vingt-quatre heures qu'il les avait ouï lire et appuyer en si bonne compagnie, et qu'à l'égard de son indigence, indépendamment de ces accusations, et des

preuves qu'il en avait ouïes, indépendamment encore de ses biens et de ses acquisitions connues, il avait plus de 100,000 liv. de rente de sa charge de secrétaire d'état, et 20,000 liv. de pension de ministre par-dessus, quoiqu'il ne l'eût jamais été. Je ne lui dissimulai pas qu'il se ferait moquer de lui, et que ce serait tout le succès d'une demande si déplacée. Nous nous séparâmes de la sorte, et je ne l'ai vu qu'une fois ou deux depuis chez lui ou chez moi.

Dès qu'il fut sorti, je rappelai la Chapelle, et lui montrant une pièce de tapisserie de l'histoire d'Esther, tendue où nous étions, je lui présentai Aman et Mardochée, et lui dis : « Vous voilà et Pontchartrain ». Ce hasard nous divertit, et plus encore le proposition qu'il venait de me faire.

Il était aussi rampant avec tout le monde qu'il avait été insolent, gauche et brutal sans exception de personne, et n'y gagna qu'un parfait mépris. Il mourait de peur d'être chassé, et de rage de ne pouvoir plus mal faire ; le néant et l'oisiveté le rongeaient. Il tenait encore à un filet par le vain titre de sa charge, dont le conseil de marine ne lui laissait par la moindre fonction, et par cette entrée sans voix au conseil de régence. Il s'attachait néanmoins à ce filet dans l'espérance qu'il lui servirait enfin à remonter, et pour passer cependant pour être encore quelque chose.

Nous ne nous parlâmes point de son édit révoqué des garde-côtes. Il devait avoir vu que je commençais à lui tenir la parole qu'on a vu que j'avais donnée, et comprendre par là que mon dessein était de la tenir tout entière, conséquemment qu'il ne devait pas me choisir pour son conseil et son protecteur. Je crois qu'il en fut désabusé par cette visite. Laissons-le végéter dans son humiliation encore quelque temps, car il était sur un pied et sur un

autre tandis que le conseil de régence s'assemblait ou sortait, sans que qui que ce soit lui dît une parole, ou lui répondît plus d'un seul mot s'il s'avisait de parler à quelqu'un, excepté la Vrillière, encore fort peu par honneur, et beaucoup moins le maréchal de Besons.

Le conseil des finances les avait trouvées dans un étrange état. Il était dû 1,600,000 liv. à nos ambassadeurs, et à ceux que le roi tenait auprès des princes étrangers, dont la plupart, à la lettre, n'avaient pas de quoi payer le port de leurs lettres, ayant mangé tout le leur, ce qui faisait un cruel discrédit par toute l'Europe. Les financiers cependant avaient profité du temps qu'on avait eu besoin d'eux, jusqu'à passer tout ce qu'ils voulaient. Noailles et Rouillé voulurent les ressasser. L'épouvante se mit parmi eux, et Pleinœuf disparut et se sauva en Italie. J'aurai à parler de lui ailleurs. Il faudrait une grande connaissance des finances, une vaste et juste mémoire, et de gros volumes uniquement sur cette matière, à qui voudrait exposer tout ce qui fut tenté, manqué, exécuté là-dessus. Ce travail est au-dessus de mes forces et de mon goût. Je me contenterai donc de marquer les évènemens principaux en ce genre, que je laisserai traiter à fond par qui en sera plus capable que je ne le suis.

L'affaire, dont j'ai fait mention, de la qualité de prince du sang prise par le duc du Maine dans une signification de lui à M. le Duc, dans leur procès de la succession de M. le Prince, fut après bien des allées et venues replâtrée chez madame la Princesse, où les parties se trouvèrent avec l'abbé Menguy, conseiller de la grand'chambre, qui avait été chargé de ce détail. M. le Duc retira toutes les protestations qu'il avait faites contre tous les actes où le duc du Maine avait pris la qualité de prince du sang, s'engagea de promettre à M. le duc d'Orléans de ne les point renouveler sans son consentement, et ne voulut

donner aucune parole à M. ni à madame du Maine, consentit de ne point prendre lui-même la qualité de prince du sang dans les actes qui se feraient avec le duc du Maine, pour que celui-ci ne la prît pas non plus avec lui, et trouva bon que lui et le comte de Toulouse la prissent avec tout ce qui n'est point prince du sang. Ainsi M. le Duc recula sur tout, et le duc du Maine gagna tout, puisque M. le Duc et lui demeuraient égaux en ne prenant ni l'un ni l'autre ensemble la qualité de princes du sang, et M. du Maine demeurant autorisé par M. le Duc à la prendre lui et son frère avec toutes autres personnes. Il n'y avait que le *retentum* de ne renouveler ses protestations contre cette qualité que du consentement de M. le duc d'Orléans. Aussi ne fut-ce qu'un replâtrage, qui n'eut pas même loisir de sécher. Tout se passa entre eux d'une manière fort aride, et qui promettait ce qui arriva depuis. Je passe sous silence ce qui fut convenu sur l'intérêt pécuniaire, comme n'étant intéressant qu'en tant que ce fut cet intérêt qui porta celui de la qualité du rang, etc. jusqu'où les choses furent portées dans la suite.

CHAPITRE XXI.

Contestation entre M. le Grand et Beringhen. — Embarras du régent. — Raisons que font valoir les deux parties. — Je discute cette affaire avec l'abbé Pucelle. — Pièce importante pour les parties trouvée dans la succession de mon père. — On va aux voix dans le conseil de régence. — Plaisante manière d'opiner. — J'éclaire la discussion par un historique curieux. — Le régent a de la peine à se décider à prononcer. — Torcy écrit l'arrêt sous sa dictée et la mienne. — Il est en faveur de Beringhen. — Madame de Beringhen. — Son portrait. — Elle croit

me devoir faire une visite de remercîment. — Dépit de M. le Grand. — Quelle imprudente autorisation lui accorde le régent. — Suites de cette affaire.

UNE autre affaire se présenta à juger au conseil de régence, parce que M. le duc d'Orléans ne sut pas imposer, et ordonner que les choses demeureraient sur le même pied qu'elles avaient été sous le feu roi et sous ses derniers prédécesseurs. Nous étions encore à Versailles après la mort du roi lorsque Beringhen, premier écuyer, me dit que M. le Grand voulait prétendre toute la dépouille de la petite écurie, et toute supériorité de sa charge sur la sienne. J'en fus d'autant plus surpris que le comte d'Harcourt et M. le Grand, son fils, d'une part, et les deux Beringhen, père et fils, d'autre part, avaient passé leur vie et toute celle du feu roi dans ces deux charges sans prétention d'une part, sans dépendance de l'autre, nonobstant toute la supériorité personnelle, et tout le crédit constant des deux grands-écuyers, dont le dernier n'avait qu'à ouvrir la bouche pour obtenir sur-le-champ du roi tout ce qui lui plaisait. Je n'ai point su qui mit cela si tard dans la tête de M. le Grand, mais il l'entreprit tout d'un coup, et en fit une affaire majeure, de l'instruction et du rapport de laquelle au conseil de régence M. de Torcy fut chargé par M. le duc d'Orléans. Il se donna des mémoires de part et d'autre, et cette affaire partagea toute la cour. Le rare fut que ceux qui en devaient être juges prirent l'épouvante. Ils mouraient de peur de ce reste inanimé de la maison de Lorraine, surtout ils redoutaient M. le Grand que le superbe état qu'il avait tenu toute sa vie, son crédit prodigieux et constant auprès du roi, les manières si supérieures auxquelles il avait accoutumé tout le monde, rendaient très autorisé.

C'était un homme sans aucun autre esprit qu'un long

usage de la cour et du plus grand monde, gâté par sa faveur et par la sottise du monde, très bon homme, très noble, très désintéressé, fort poli avec discernement, encore plus haut, et le dernier de sa maison qui ait porté jusqu'à la fin de sa vie la grandeur dans toutes ses prétentions, qu'on lui passait à la faveur de sa maison toujours ouverte, avec le plus grand jeu et la plus grande chère soir et matin. Fort brutal et alors sans ménagement en face, même aux femmes quand il s'y mettait, et d'une gourmandise singulière, son âge et sa goutte presque continuelle l'avaient affranchi de tout devoir; mais en aucun temps il n'avait fait sa cour qu'au roi, à la vérité avec la plus grande bassesse, et avec des flatteries dont l'excès et la fadeur faisaient mal au cœur. Jamais il n'avait mis le pied chez aucun ministre, il conservait avec eux toute sa grandeur, en était craint et ménagé, et ne se contraignait pour personne. C'était donc un homme que, sur ce qu'il s'était une fois mis en tête, l'on craignait de choquer.

D'autre part Beringhen, premier écuyer, était aimé, estimé, considéré de tout temps, et avait beaucoup d'amis. Il n'avait d'existence que par sa charge, que M. le Grand prétendait nettement mettre au niveau de celle du premier écuyer de la grande écurie qui la commande sous lui, qui lui est soumis et subordonné en tout, et qui n'est proprement qu'un écuyer renforcé. Les juges avaient donc peine à réduire Beringhen à ce néant si distant d'une des plus belles charges de la cour que son père et lui avaient exercée toute leur vie.

Dans cet embarras chacun des juges eût fort desiré ne l'être point, mais l'affaire était engagée. Ils imaginèrent de s'en tirer en proposant à M. le duc d'Orléans de renvoyer le jugement à la majorité du roi. Le régent goûta cet expédient, et sans rien déclarer tira de longue. M. le Grand, qui par ce délai perdait de fait, puisque les

choses demeuraient comme elles étaient, se mit à usurper tout sur le service de la petite écurie. Tous les jours c'étaient des voies de fait. Les écuyers, les pages, les valets de pied étaient aux prises jusque dans la cour et dans les antichambres du roi. C'étaient des mains mises continuelles; chaque écurie ne s'y présentait qu'en force, presque toutes deux à s'entr'égorger. Le premier écuyer contenait ses gens et se plaignait, et criait de toute sa force; le grand-écuyer avouait les siens tout haut, et ne se cachait pas d'usurper à force ouverte tout ce qu'il prétendait, en sorte que cela pouvait aller bien loin entre les écuyers et les pages des deux parties, dans des occasions journelles d'un service continuel impossible à éviter, et c'était une indécence et un manque de respect au roi extrême.

Ce désordre me toucha. J'en parlai au régent, et je lui remontrai combien il y allait du sien à le souffrir; qu'à la fin il arriverait quelque catastrophe peut-être sous les yeux du roi; qu'il verrait la cour se partialiser, et les choses très aisément à un point qu'il y serait fort empêché, et aurait à se bien repentir de sa tolérance. J'ajoutai qu'il était honteux aux membres de la régence de montrer une telle timidité qui les ferait mépriser de tout le monde; que j'étais celui de tous qui avait le plus d'intérêt à ne point juger ce procès, parce que de quelque côté que je décidasse, je ne manquerais pas d'être blâmé: si en faveur du premier écuyer, on dirait que c'est parce que mon père l'avait été; qu'il n'était pas en moi de n'être pas contre la maison de Lorraine en quoi que ce pût être, et que sur M. le Grand en particulier, dont le père avait volé sa charge au mien, et après les démêlés publics que lui et moi avions eu ensemble, et qui plus d'une fois avaient été jusqu'au feu roi, je n'étais pas homme à les oublier. Si au contraire j'étais pour M. le Grand,

je pouvais m'attendre qu'on dirait qu'une passion cédait à une autre, et les anciennes querelles aux nouvelles; que le premier écuyer était l'ami intime du premier président; que madame de Beringhen, comme il était vrai, s'était répandue contre moi sans mesure; que c'était souvent chez elle où le premier président avait tenu ses conseils dans l'affaire du bonnet, et les y tenait encore contre nos poursuites; qu'en ces circonstances on pouvait bien s'attendre de quel avis je serais, et avec quel plaisir je saisirais l'occasion d'anéantir la charge de l'ami intime du premier président, et de me venger de madame de Beringhen. La chose était ainsi, et je ne disais que trop vrai. Le régent sentit le poids de l'indécence et les suites des mains mises, et de ce moment, se résolut à juger incessamment. L'affaire est courte et curieuse, et mérite d'être exposée ici.

M. le Grand produisait ses provisions de grand-écuyer de France, qui lui donnaient égale et entière autorité sur la grande et sur la petite écurie, et sur tous leurs officiers. Il y prouvait qu'à son égard il n'y avait ni distinction ni différence entre les deux premiers écuyers de la grande et de la petite écurie; que le titre de premier écuyer du roi n'est qu'un nom, qu'un usage sans fondement a établi, et que son unique titre est celui de premier écuyer de la petite écurie du roi, comme le titre de l'autre est de premier écuyer de la grande écurie du roi, lequel est demeuré jusqu'alors dans son entière dépendance en tout et pour tout. Il ajoutait que, encore que tous les carrosses et tous les attelages du roi soient de sa petite écurie, c'était de tout temps, sans interruption jusqu'alors, au grand-écuyer seul à ordonner le deuil des carrosses et des harnois des attelages toutes les fois que le roi drapait, et celui de toute la livrée de la petite écurie sans aucune exception. Enfin il montrait qu'il était seul et

unique ordonnateur de la petite écurie comme de la grande; que la chambre des comptes ne connaît que sa seule signature pour la petite comme pour la grande écurie, et que bien qu'il laissât faire au premier écuyer toutes les dépenses de la petite écurie, c'était au grand-écuyer que ces dépenses étaient apportées lorsqu'il en fallait compter, pour qu'il fît, comme il l'y faisait toujours, la même fonction d'ordonnateur qu'il faisait pour les dépenses de la grande écurie, avec quoi elles étaient allouées à la chambre des comptes, sans que le nom du premier écuyer y parût jamais en rien. Sa conclusion était l'entière dépendance de lui de toute la petite écurie et de son premier écuyer, à quoi ne pouvait préjudicier la complaisance qu'il avait euc de ne la pas faire sentir, et conséquemment qu'à lui, privativement au premier écuyer, appartenait toute la dépouille de la petite écurie.

Monsieur le premier convenait de tous ces faits, et en niait les conséquences. Il prétendait que les provisions de l'office de grand-écuyer, toutes copiées sur l'ancien style, ne prouvaient rien contre l'état présent des choses; que la plupart des charges se sont faites et accrues aux dépens les unes des autres. Il disait qu'on serait bien étonné de voir le grand-chambellan prétendre se soumettre aujourd'hui les quatre premiers gentilshommes de la chambre, le grand-maître et les maîtres de la garde-robe et tous les officiers qui dépendent d'eux, vouloir commander seul dans la chambre et les appartemens du roi, y ordonner et payer les fêtes et les cérémonies, ôter aux premiers valets de chambre la cassette du roi, s'arroger un petit sceau du roi, et en sceller comme autrefois une infinité de choses, à l'insu du chancelier, et recevoir, privativement à lui et à la chambre des comptes, un grand nombre de foi et hommages : toutes fonctions qu'il n'est pas contesté qu'il n'ait eues autrefois, et qui peu-à-

peu ont été démembrées de son office; et qu'il en est ainsi de beaucoup d'autres charges.

Sur le deuil des carrosses, harnois, livrée, etc. de la petite écurie, lorsque le roi drape, ordonné par le grand-écuyer, Beringhen représentait que le grand-écuyer dans les grands deuils de la cour envoyait son propre tailleur prendre la mesure des quatre capitaines des gardes-du-corps, dont il ordonnait et payait les habits de deuil qu'il leur envoyait tout faits, et qui passaient sur son ordonnance; que de plus encore, il faisait faire les étendards des quatre compagnies des gardes-du-corps, les leur envoyait, les payait, et les faisait allouer sur son ordonnance; que néanmoins on n'avait pas vu que le grand-écuyer eût à prétendre ni autorité, ni détail, ni subordination quelconque, sur pas une des quatre compagnies des gardes-du-corps, ni sur leurs capitaines, ni sur les officiers de ces troupes; d'où il concluait qu'il n'avait pas plus de droit sur la petite écurie, ses officiers et le premier écuyer, par la raison du deuil qu'il y ordonnait.

Quant à ce qui regarde la chambre des comptes, qui ne connaît que la signature du grand-écuyer pour les dépenses de la petite écurie, que le premier écuyer lui envoie à signer comme ordonnateur, ce n'est que pour diminuer le nombre des différentes signatures, et entretenir un meilleur ordre dans la chambre des comptes, qui ne lui donne pas plus d'inspection sur la petite écurie que les étendards des quatre compagnies des gardes-du-corps et les habits de deuil de leurs quatre capitaines, dont il est seul ordonnateur, ne lui en donnent sur eux et sur leurs troupes; enfin que M. le Grand ne peut disconvenir qu'il signe, et a toujours signé ainsi que M. son père, les états de dépense de la petite écurie sans les voir, sans le plus léger examen, et unique-

ment sur la signature du premier écuyer qu'il y trouve.

A ces raisons générales, le premier écuyer ajoutait des faits constans. Il disait qu'il était vrai qu'anciennement le premier écuyer et la petite écurie étaient dans l'entière dépendance du grand-écuyer, mais qu'Henri III l'en avait totalement séparée et rendue indépendante en tout et pour tout, et le premier écuyer et tous les officiers de la petite écurie exempts de toute subordination au grand-écuyer; qu'en un mot, ce prince en avait fait deux choses entièrement distinctes et séparées, en sorte que le premier écuyer était devenu dans la petite écurie semblable en autorité au grand-écuyer dans la grande écurie. Que cela s'était fait en faveur de M. de Liancourt, mari de la célèbre marquise de Guiercheville, qui fut depuis dame d'honneur de Marie de Médicis, lorsque Henri IV l'épousa, père et mère du duc de Liancourt; que les choses sont toujours depuis restées de la sorte; qu'Henri III et tous ses successeurs avaient toujours depuis donné l'ordre au grand et au premier écuyer distinctement et séparément, en présence l'un de l'autre, et qui plus est, à un simple écuyer de la petite écurie, en présence du grand-écuyer, toutes les fois qu'il était présent et que le premier écuyer ne l'était pas; que M. le Grand ne pouvait nier que la même chose ne lui fût arrivée tant que le roi avait vécu, et qu'il en avait pris l'ordre, sans que jamais il en eût fait la moindre représentation, beaucoup moins de plainte; enfin que M. de Liancourt avait eu toute la dépouille de la petite écurie par deux fois, à la mort d'Henri III et à celle d'Henri IV, et mon père à celle de Louis XIII, tous trois sans la moindre difficulté ni opposition.

Sa conclusion était qu'il devait continuer à vivre avec M. le Grand comme il y avait toujours vécu, c'est-à-dire que le premier écuyer, la petite écurie et tout ce qui y

appartenait, demeurassent, à l'égard du grand-écuyer et de la grande écurie, sur le pied de séparation entière et de totale indépendance où Henri III l'avait mise, et où les rois ses successeurs l'avaient maintenue jusqu'alors, sans que, depuis près de cent quarante ans, il y eût jamais eu de prétention ni de plainte au contraire.

Les mémoires de part et d'autre, redoublés et imprimés, furent distribués aux juges et au public. M. le Grand et les siens agissaient comme dans une affaire dont son honneur dépendait, M. le Premier et les siens comme dans une affaire où il y allait de tout son état et de toute sa fortune. Une attaque et une défense si vives et si sérieuses, et le grand nombre de personnes considérables qui s'intéressaient pour l'une ou pour l'autre partie, achevèrent de déconcerter les juges, tellement que M. de Troyes, sur le point du jugement, s'enfuit à Troyes sous prétexte d'un reste de déménagement, et ne revint qu'après que l'affaire fut jugée.

Le régent lui-même ne se trouva pas peu embarrassé. Il voyait trop clair pour ne pas comparer intérieurement le procédé de M. le Grand à la fable du loup et de l'agneau; mais il avait un faible héréditaire pour les Lorrains, qui, par Monsieur et par le chevalier de Lorraine, lui avaient imposé dans sa première jeunesse, et ce faible était soutenu par madame la duchesse de Lorraine, sa sœur, qu'il aimait fort, et par le ton haut de Madame, tout Allemande. Les entreprises de la grande écurie sur la petite ne faiblissaient point, soit que le régent ne voulût ou ne crût pas pouvoir imposer assez à M. le Grand là-dessus. Il se repentait de ne l'avoir pas fait d'abord, et ordonné provisoirement, jusqu'à la majorité, que les choses demeurassent comme le feu roi les avait laissées. Mais il n'était plus temps, et pour arrêter cette petite guerre, également indécente, dangereuse et

journalière, rien n'était plus pressé que de juger. C'est aussi à quoi enfin M. le duc d'Orléans se résolut.

Je savais bien à quoi m'en tenir sur cette affaire, mais je m'y défiai de moi-même, et je voulus me mettre au large et à mon aise avec moi-même là-dessus. Je priai l'abbé Pucelle, habile et intègre conseiller clerc de la grand'chambre, qui depuis est justement devenu célèbre et qui a toujours joui en ces deux genres de la première réputation, de me donner une après-dînée de son temps. Il vint chez moi. Nous y lûmes ensemble tous les mémoires de part et d'autre, nous les discutâmes exactement pour et contre; je lui expliquai cet usage de donner l'ordre qu'il ne pouvait savoir. Je ne m'ouvris en aucune sorte; j'appuyai même autant que je le pus les raisons de M. le Grand, parce que je ne les trouvais pas bonnes. J'eus la satisfaction que l'abbé Pucelle fut de mon avis avant d'avoir su quel il était, et qu'il me dit nettement que cela ne faisait pas de question. Je disputai encore contre lui. A la fin, je lui avouai que j'avais toujours été du même avis que lui; mais que j'avais voulu le lui cacher jusqu'au bout, pour rendre sa décision plus libre.

Plus je me sentis fixé dans mon avis, plus j'étais en garde et serré avec le premier écuyer qui venait souvent me faire ses plaintes, et chercher à me pénétrer. Il me pria avec les dernières instances de lui prêter le compte rendu à mon père par son intendant de l'année 1643. Comme ces pièces se conservent toujours dans les maisons qui ont quelque ordre, je ne pus nier que je l'eusse, mais je lui dis qu'étant juge de son affaire, je me garderais bien de lui rien administrer. Il avait avancé que mon père avait eu la dépouille de la petite écurie; c'était le dernier exemple et le dernier état. Il fallait le prouver et le trouver dans ce compte; c'était pour lui une preuve

transcendante. Il me pressa beaucoup sans succès, puis me tourna tant qu'il put pour apprendre si en effet mon père avait eu cette dépouille. Je ne le satisfis pas plus sur cela que sur les instances de lui montrer au moins ce compte.

Quatre jours après, le prince Charles vint chez moi avec force excuses de M. le Grand, que la goutte empêchait d'y venir, qui l'avait chargé de me prier de vouloir bien lui prêter ce même compte. Sur les difficultés que je lui en fis, il redoubla ses instances. Je lui dis que M. le Premier m'avait fait les mêmes, et que je l'avais refusé, mais que si M. son père et lui le voulaient absolument, je le lui prêterais à deux conditions: l'une qu'il ne le garderait que trois jours, l'autre que M. le Grand et lui trouveraient bon que je tinsse la balance égale, et que je l'envoyasse à M. le Premier dès qu'ils me l'auraient rendu, et que je le lui laissasse aussi trois jours. Le prince Charles accepta pour M. son père et pour lui les deux conditions, et il emporta mon compte. Il fut fidèle à me le rendre au bout de trois jours, et moi à l'envoyer sur-le-champ à M. le Premier qui en fut bien étonné, et qui n'avait pas lieu de s'y attendre. Il me le rapporta au bout des trois jours, bien satisfait d'y avoir trouvé ce qu'il desirait, c'est-à-dire le compte entier de toute la dépouille de la petite écurie dans ce compte.

Lorsqu'on fut sur le point de juger, M. le Premier me vint prier de porter ce compte au conseil de régence. Je le refusai, et lui dis que ce n'était qu'au rapporteur à porter des pièces, que je ne savais à qui celle-là pouvait être favorable, contraire ou indifférente, mais que ce n'était pas à moi à la porter, et que très certainement je ne la porterais pas. La dispute avait duré; le Premier qui sentait le poids de la pièce s'était échauffé et me dit: « Mais si M. le duc d'Orléans vous l'ordonne ». Alors

j'avoue que je le regardai fixement, et lui dis d'un ton brusque, mais bien articulé: « S'il me l'ordonne verbalement, je n'en ferai rien ». Le Premier comprit la réponse, et ne répliqua pas. Mais je fus surpris que la veille du jugement je reçus un billet de la main de M. le duc d'Orléans, qui m'ordonnait d'apporter le lendemain matin le compte rendu à mon père, de l'année 1643, au conseil de régence, à quoi j'obéis.

J'arrivai le mardi matin, 22 octobre, à Vincennes, pour le conseil extraordinaire de régence destiné au jugement de ce procès. M. le Grand, M. le prince Charles, ni M. le Premier n'y parurent. Les chefs et les présidens des conseils y étaient mandés. Le maréchal de Villeroy parlait à chacun pour M. le Grand son beau-frère; le maréchal d'Huxelles pour M. le Premier, son cousin-germain et son ami intime; et tous deux sortirent quand on se mit à prendre place. Comme Torcy, rapporteur, ouvrit son sac, je tirai de ma poche ce compte de mon père et le billet de M. le duc d'Orléans, et je dis: « Messieurs, voilà un compte de l'année 1643, rendu à mon père par son intendant, et voici un billet de la main de M. le duc d'Orléans, que je reçus hier, par lequel il m'ordonne d'apporter aujourd'hui ce compte au conseil ». Et en même temps je mis l'un et l'autre sur la table, au milieu de sa largeur devant moi. Tous regardèrent sans y toucher, personne ne répondit; jamais je ne vis des visages si embarrassés. Après, Torcy commença son rapport.

Il le fit nettement, exactement, n'oublia rien de part et d'autre, compara les raisons, les commenta, et conclut en tout et partout en faveur de M. le Premier. Ses termes furent bons et justes, mais la voix basse, souvent coupée, faiblit sensiblement aux conclusions.

Nous étions treize juges ainsi opinans: Torcy, rappor-

teur, les maréchaux de Besons et d'Estrées, le duc d'Antin, les maréchaux d'Harcourt et de Villars, le duc de Noailles, moi, Voysin chancelier, le comte de Toulouse et le duc du Maine, M. le Duc, M. le duc d'Orléans. Ainsi j'étais à l'ordinaire vis-à-vis du chancelier, auprès du comte de Toulouse, et le maréchal de Villars auprès de moi ce jour-là.

Le rapport fait, M. le duc d'Orléans ordonna à Torcy de lire l'endroit du compte de mon père où celui de la dépouille de la petite écurie lui devait être rendu, en cas qu'il l'eût eue. Je poussai le compte à Torcy, je repris le billet de M. le duc d'Orléans, je le montrai bien à mes deux voisins, et je le remis devant moi sur la table. Torcy trouva l'endroit du compte dont il s'agissait, et le lut. Le régent ensuite demanda l'avis à Besons, qui barbouilla, et qui proposa une cotte mal taillée. Estrées saisit cet expédient, parla long-temps sans rien dire, et ne put conclure.

Ce début me parut si misérable pour des juges de cette suprême sorte, et en tout pour des juges, que je pris la parole. Je dis au maréchal d'Estrées que nous étions tous là pour dire, non ce qui serait à souhaiter, et faire des raisonnemens étrangers à la question, mais pour dire nos avis nettement, en conscience; qu'il avait parlé, mais point opiné ni conclu; qu'il s'agissait de savoir s'il était pour M. le Grand ou M. le Premier, en tout ou en partie, et au dernier cas en quelles parties. Le maréchal fut étourdi. Il barbouilla encore je ne sais quoi d'indécis; je me tournai au régent à qui je dis : « Monsieur, il faudrait opiner, et cela ce n'est pas avoir un avis ». Alors le régent dit au maréchal d'Estrées : « Monsieur le maréchal, opinez donc s'il vous plaît, et que nous sachions votre avis, car nous n'en savons rien encore ». Tout le conseil baissa les yeux, et je ne vis jamais gens si consternés. Le maréchal d'Estrées, dans

un embarras extrême, se mit à reprendre les points de prétention sans pouvoir se résoudre à décider. Le régent le pressa encore; il décida enfin partie pour l'un, partie pour l'autre, sans en apporter aucune raison.

Le régent, qui vit qu'il n'en tirerait pas davantage, dit à d'Antin d'opiner. L'aventure du maréchal d'Estrées lui fut une leçon. Il fit une préface de complimens pour les deux parties, et sur le malheur de ce procès; il bégaya plus qu'à l'ordinaire, mais il fut pour M. le Premier sur tous les chefs. Harcourt, qui parla après, et qui déjà s'énonçait avec difficulté, fut court et de même avis. Villars pouffa, verbiagea, complimenta les parties, se plaignit du procès, desira des cottes mal taillées, mais conclut pour M. le Premier. Noailles parut comme chat sur braise. Il craignit quelque chose de plus fort que ce que j'avais dit à son beau-frère, car je ne le ménageais pas en plein conseil. Il eût bien voulu aussi ne point décider, mais il n'osait s'en dispenser. Cela produisit un long verbiage, mais à la fin il fallut conclure. Il tenta un avis équivoque de cotte mal taillée; il se reprit, il y revint, en sorte qu'on put moins dire ce qu'il avait opiné, que dire qu'il n'avait pas opiné.

L'impatience, où me mit une si méprisable misère, fit que je repris l'affaire d'un bout à l'autre. Je discutai tous les points des prétentions et des réponses; j'exposai plusieurs changemens arrivés dans les grandes et les moindres charges, et les formations d'où et comment faites, aux dépens de quelles charges, dont je fis l'application aux questions particulières à juger; je m'étendis sur la séparation et l'indépendance des deux écuries, et du premier et du grand-écuyer faite par Henri III, en faveur de M. de Liancourt, maintenue en entier par ses successeurs jusqu'alors, en conséquence sur l'ordre donné chaque jour distinctement et séparément pour les deux

écuries, même à un simple écuyer de la petite en absence du premier écuyer, et en présence du grand-écuyer, sans plainte ni réclamation de sa part, jusqu'après la mort du roi, sans que cette retenue pût être attribuée à timidité ni à défiance de considération et de crédit de la part de M. le Grand. Enfin je montrai toute la force que la cause de M. le Premier tirait du compte rendu à mon père de la dépouille de la petite écurie, et je conclus distinctement après sur tous les points l'un après l'autre, en faveur de M. le Premier. Je remarquai qu'on me prêta grande et silencieuse attention, et qu'encore que je parlasse long-temps, on ne s'ennuya pas, peut-être à cause de l'historique qui fut nouveau presqu'à tous.

Le chancelier barbouilla à son ordinaire, s'affligea de la naissance et du progrès de la contestation, plus encore de la difficulté d'une cotte mal taillée, et finit enfin par être de mon avis. Les deux bâtards qui aimaient bien mieux le premier écuyer, qui sourdement et cauteleusement était attaché au duc du Maine, firent l'un après l'autre un petit compliment pour M. le Grand, et opinèrent nettement et entièrement contre lui. M. le Duc, sans compliment ni remarque, dit en deux mots qu'il était d'avis sur tous les points que M. le Premier était fondé et y devait être maintenu.

Alors ce fut au régent à parler, et à prononcer. Par l'exposé que je viens de faire, auquel la singularité de l'embarras des juges m'a engagé, on voit que l'arrêt était fait dès-lors, et que le premier écuyer avait pleinement et entièrement gagné tout. Il n'y avait donc plus qu'à prononcer. Néanmoins le régent, aussi embarrassé que les autres juges, dit qu'il paraissait qu'on n'était pas bien d'accord sur la dépouille, et même sur d'autres articles, au sujet desquels quelques-uns ne s'étaient pas bien expliqués. Par ce

qu'il ajouta, il montra qu'il tendait lui-même à une cotte mal taillée, qu'il voulait sauver la charge de premier écuyer, et ne la pas soumettre au grand-écuyer, mais qu'il desirait en même temps compenser cela par quelque extension de l'autorité du grand-écuyer sur la petite écurie, au-delà du deuil, surtout apaiser M. le Grand en lui en adjugeant la dépouille.

Je pris la parole dès qu'il eut fini. Je lui dis que les prétentions de M. le Grand n'étaient pas de nature à pouvoir être séparées, qu'elles étaient toutes fondées sur celle de l'entière dépendance, comme les défenses du premier écuyer sur chaque article n'avaient d'appui que dans celle de son indépendance, et dans la séparation et soustraction de la petite écurie de toute autorité et inspection du grand-écuyer faite par Henri III pour M. de Liancourt, qu'on ne pouvait se dissimuler, ni M. le Grand lui-même, avoir duré entière et sans atteinte jusqu'alors; que le titre y était donc par le fait d'Henri III; que l'usage et la possession constante y étaient de même jusqu'alors par l'usage non interrompu et non contesté par aucun des grands-écuyers sous Henri IV, Louis XIII et le feu roi; que rien n'y manquait donc pour former un droit certain, constant et stable, ou que rien ne pouvait être assuré; qu'enfin pour la dépouille, elle avait le même fondement, le même titre, la même possession, puisque MM. de Liancourt père et fils l'avaient eue sans réclamation ni plainte du grand-écuyer à la mort d'Henri III et d'Henri IV, et que le compte rendu à mon père, qui venait d'être lu par son ordre, faisait foi que mon père l'avait eue pareillement à la mort de Louis XIII. L'attention du conseil fut encore plus grande à cette réplique, et il parut à l'air du régent, non à aucune parole, qu'il s'en serait passé. Mais moi, voyant un arrêt fait et juste, j'eus peur que faiblesse, crainte, complaisance n'y

donnassent atteinte, et je crus devoir à l'équité d'aller à temps au-devant.

Le régent, quand j'eus fini, dit qu'il suffirait de reprendre les voix en deux mots de chacun, sans opiner de nouveau. Il n'y eut que Besons qui balbutia encore, Noailles moins, mais encore un peu. Tous les autres parlèrent net en deux mots en faveur du premier écuyer, excepté le maréchal d'Estrées qui tâcha de faire une différence de la dépouille, et qui s'y barbouilla.

Quand tous eurent dit cette seconde fois leur avis en deux mots, je ne doutai plus que le régent n'allât prononcer. Point du tout. Il dit qu'il voyait bien que tous les suffrages décidaient pour l'entière séparation et la totale indépendance, et pour laisser les choses sur le pied où elles avaient été sous le feu roi; que c'était aussi son sentiment, mais qu'il ne voyait pas la même uniformité sur la dépouille; que lui-même y trouvait quelque difficulté; qu'il serait bon qu'omettant le reste comme jugé, chacun s'expliquât encore nettement sur la dépouille. « Et le compte de mon père, monsieur, repris-je tout haut, que vous m'avez commandé d'apporter ici par votre billet que voilà ! N'est-il pas décisif là-dessus, à la suite du même exemple de MM. de Liancourt, père et fils, indépendamment que la dépouille coule du même principe que tous les autres articles tenus pour jugés »? Ce mot, dit un peu ferme, frappa tout le monde. Les balbutieurs ne surent qu'y opposer. Ils haussèrent les épaules, et d'une voix assez basse convinrent que la dépouille devait appartenir au premier écuyer. Tous les autres furent du même avis, et le dirent très ferme. Le régent baissa la tête, ce que je remarquai bien, et enfin prononça.

Alors craignant, par ce que j'avais vu de penchant et de faiblesse, que les cris, l'impétuosité et les appuis de

M. le Grand n'obtinssent des choses contraires à ce qui venait d'être jugé, je proposai au régent l'importance que Torcy écrivît le détail des choses jugées, c'est-à-dire le fond inaltérable de l'arrêt, et le lût avant que le conseil levât. Le régent le trouva bon, et l'ordonna à Torcy. Il se mit donc à écrire, puis il dit tout haut chaque chef comme il l'allait écrire avant de le mettre sur le papier. J'eus soin sur chacun de dire tout haut comme il avait passé quand Torcy paraissait douter, comme il lui arriva souvent, apparemment pour être plus assuré de ce qu'il écrirait. Personne ne dit mot, même le régent, tellement que plusieurs du conseil dirent que j'avais fait et dicté l'arrêt. Torcy, après avoir achevé, lut tout haut ce qu'il venait d'écrire, qui fut approuvé de tous à-la-fois sans ordre d'opinions; et cependant la Vrillière, ami intime du premier écuyer, écrivait aussi sur le registre du conseil, qui leva aussitôt après que Torcy eut achevé de lire, et eut signé ce qu'il avait écrit.

Je sortis du conseil avec le comte de Toulouse, causant de ce qui venait de se passer, et de ce qu'eût pu devenir Beringhen à son âge, s'il eût perdu son procès, c'est-à-dire sa charge, et avec elle, sa fortune et son être. Tournant sur le grand degré pour le descendre, des Espinay, vieil écuyer de la petite écurie, et fort attaché de tout temps à Beringhen, qui était là plus mort que vif, embusqué dans un coin pour apprendre le sort de l'affaire, nous le demanda véritablement comme un homme demi mort. Le comte de Toulouse avec son froid lui répondit que M. de Torcy le lui apprendrait. Des Epinay insista comme un mendiant. La pitié m'en prit, et du premier écuyer qui l'avait envoyé. Je dis au comte de Toulouse : « Pourquoi le faire languir pour un secret qui va être publié dans quatre ou cinq minutes »? Tout de suite, je me tournai à des Epi-

nay et lui dis : « Allez, monsieur des Epinay, M. le Premier a gagné en plein: indépendance, dépouille, en un mot, tout sans exception ». Cet homme, qui était vieux, et le même qui du temps du roi était attaché au carrosse de madame de Maintenon, se jeta à mes genoux, me dit d'une voix faible et entrecoupée que je lui rendais la vie, qu'il l'allait rendre à M. le Premier, et vola à l'instant par le degré. Nous le perdîmes de vue que nous n'étions qu'à la troisième marche. J'allai dîner chez le marquis du Chastelet, où j'appris que le premier écuyer, sa femme et quelque peu de leurs plus intimes amis, étaient cachés dans le premier pavillon d'entrée, tout près de la porte de la basse-cour du château qui mène au village; qu'ils ne voulaient pas qu'on les y sût; et qu'ils avaient leurs carrosses cachés aussi, et tout attelés, pour s'en aller de là droit chez eux à Armainvilliers, s'ils perdaient ce procès, à l'instant qu'ils en auraient la nouvelle. Elle fut bien différente pour eux. Des Epinay arriva à toute course qui ne pouvait plus parler, et qui enfin les mit au large et dans la joie.

Le premier écuyer ne tarda pas à me venir remercier dès que je fus à Paris. Je ne sais par qui il avait su jusqu'au dernier détail de tout ce qui s'était passé au jugement de son affaire; j'imaginai que ce fut par la Vrillière. Beringhen en transissait encore, et me répéta bien des fois que je lui avais sauvé sa charge et sa fortune, et plus que cela, l'honneur et la vie; qu'il me devait tout cela, et que lui et les siens ne l'oublieraient jamais.

Je dois cette justice à M. le Grand, et à M. le prince Charles, son fils, qu'ils ne me surent pas le moindre mauvais gré; qu'il ne leur en est jamais depuis rien échappé à mon égard; et qu'ils ne m'ont jamais donné le plus léger soupçon qu'ils n'aient pas été satisfaits de toute ma conduite; et que tout ce qui tenait à eux les a imités en cela.

Le premier écuyer ne fut pas long-temps sans me parler de l'extrême desir de sa femme de me venir témoigner la reconnaissance dont elle était pénétrée, et leur douleur commune de n'oser l'entreprendre dans les dispositions où tous deux me savaient pour elle, dont il est vrai que je ne m'étais pas tu, et sans ménagement. Je lui dis que c'était une peine que je le priais de l'empêcher de se donner, parce que ma porte lui serait exactement fermée. Il voulut entrer en justification pour elle, non en tout, mais en partie, et insister sur son repentir et sa douleur. Je répondis que j'étais trop bien informé pour que les justifications et les explications eussent sur moi aucune prise, que je savais très bien à quoi m'en tenir avec elle, et que je le priais de ne m'en pas parler davantage.

Madame de Beringhen était parfaitement fausse, basse, intrigante, non-seulement dangereuse, mais fort méchante, avec l'air humble et modeste, les propos les plus doux et le plus séduisans, toujours dans les intérêts et dans les sentimens des gens à qui elle parlait; jamais rien sans vue et sans desseins, avide d'argent et d'affaires les plus sales, avec un air d'aisance, de dépense, de désintéressement; toujours merveilleusement parée, quoique très laide, et rien moins que jeune, fort glorieuse en dessous, tant qu'elle pouvait dans les cabales, ayant été toujours fort avant dans celle de Meudon, désolée de ce qu'ils n'avaient pu parvenir au duché, quoiqu'elle ne pût ignorer qui était son mari. Elle avait plus d'esprit encore que le duc d'Aumont, et infiniment liant. C'était son bon et cher frère, aussi étaient-ils en tout parfaitement homogènes. Elle avait été long-temps toujours à la cour, à Marly, de tous les voyages, de toutes les fêtes. On n'a jamais découvert la cause de sa disgrâce, que toute la bonté du roi pour son mari, et la familia-

rité qu'il eut toute sa vie, ni la considération de la nécessité où il était de ne bouger d'où était le roi, ne pût jamais diminuer. Les quinze dernières années du feu roi au moins elle n'était plus de rien, et n'allait à la cour que deux ou trois fois l'année passer au plus deux jours, mais quelquefois à Meudon, quand il y avait des dames et que le roi n'y était pas; jamais même à Fontainebleau. Cela était fort remarqué; mais ils étaient si sages et si cachés qu'on n'en fut pas plus instruit. Le Premier, qui aimait fort sa femme, et à être avec cette flatteuse, en était secrètement et amèrement affligé, mais il ne put rien changer à cette disgrâce, qui dans les premiers temps bannit sa femme de la cour, sans qu'elle y osât paraître du tout pendant quelques années.

Il me poursuivit plus de six semaines pour voir sa femme, avec une assiduité qui me désolait et qui enfin me vainquit. Elle vint donc un matin seule avec son langage composé où elle mit toute l'éloquence qui lui fut possible, qu'elle accompagna de beaucoup de larmes. Je la reçus avec toute la civilité, mais avec toute la froideur possible. Je lui dis qu'il ne s'agissait point de s'expliquer sur ce qui s'était passé chez elle à mon égard, que je n'en ignorais rien, que je savais à quoi m'en tenir, que je voulais bien croire qu'elle en était fâchée, que cela ne m'avait pas empêché de rendre justice à M. le Premier. Du reste, je la payai de complimens secs, sans me rendre à ses protestations, ni à tous ses empressemens pour obtenir oubli et mon amitié. Il n'y eut rien qu'elle ne me dît pour m'assurer que, quelque rigueur que je lui tinsse, rien n'égalerait à jamais sa reconnaissance, son attachement, son respect pour moi, car elle ne ménagea aucun terme, et pour me les témoigner par toute sa conduite. Tous ces verbiages durèrent une bonne heure tête à tête, et quoique de ma part la

sécheresse se fût soutenue jusqu'au bout à travers toute la politesse dont je la pus tempérer, son mari vint me remercier, le lendemain, de l'avoir reçue, et me dit encore merveilles pour elle.

Elle m'est depuis revenue voir quelquefois du vivant de M. le Premier, jamais depuis. Je la voyais chez son mari quelquefois; jamais je ne lui ai rendu de visite. Le Premier me dit bien des fois depuis le jugement que je l'avais étrangement mis en peine par le serré et le concis dont je lui parlais, qui lui avait fait tout craindre de ma part pour la décision de son affaire, décision qui fut fort approuvée du public.

J'eus lieu de me savoir gré d'avoir fait dresser l'arrêt tout de suite dès qu'on l'eut prononcé. M. le Grand vint au Palais-Royal, criant qu'on l'avait égorgé, et tempêta tellement que le régent lui permit de faire telles protestations qu'il voudrait contre le jugement que le conseil de régence, c'est-à-dire que le roi même venait de rendre (car il était de pareille force ainsi que tout ce qui émanait de ce conseil) et lui signa un ordre à tout notaire qu'il voudrait choisir de recevoir ses protestations et de lui en donner acte. Outre la misère d'une faiblesse si honteuse qui allait à saper l'autorité et la stabilité de tout ce que le conseil de régence pouvait ordonner, le régent n'en prévit pas les autres conséquences. M. le Grand fit donc ses protestations, publia qu'il ne se tenait pas pour battu, et qu'à la majorité il espérait avoir justice.

Des paroles il passa tôt aux effets. La guerre recommença par les usurpations et les attaques de la grande écurie contre la petite, avec la même indécence, la même fréquence, le même danger qu'avant le jugement, que M. le Grand traita toujours de nul, fondé sur la permission qu'il avait obtenue de protester contre, en sorte

que, dans le fait et à la dépouille de la petite écurie près, que le premier écuyer eut, ce dernier ne se trouva ni mieux ni plus en sûreté qu'avant le jugement. Les plaintes qu'il en porta au régent furent écoutées; mais ce fut tout. Ce prince n'imposa point; et les embûches, les entreprises, et les combats furent journaliers.

Achevons cette matière, puisqu'elle se présente si naturellement, quoiqu'elle dépasse la mesure du temps que j'ai compté de donner, si je vis, à mes Mémoires. Le prince Charles continua les mêmes entreprises journalières, à force ouverte, après la mort de M. le Grand, arrivée en 1718. Le premier écuyer n'opposait que sagesse et plaintes inutiles, dont le chagrin, qui se renouvelait tous les jours, le conduisit enfin amèrement au tombeau en 1723, et le lui avança. Il n'est pas de ce temps d'expliquer par quelle fortune son fils obtint enfin sa charge, que M. le duc d'Orléans assurément ne lui destinait pas, et qu'il n'eut que par la mort de ce prince arrivée bien à propos pour lui, sans qu'il eût disposé de la charge, pendant plus de sept mois qu'il l'aurait pu.

Par autre fortune M. de Fréjus avait été fort des amis de Beringhen et de sa femme. Il venait de faire M. le Duc premier ministre, qui était obligé de compter fort avec lui. Fréjus fit sa propre affaire de celle du premier écuyer. Il la fit décider de nouveau, mais sans forme de jugement, suivant en tout celui qui avait été rendu par le conseil de régence. Le roi était majeur; ainsi les protestations du grand-écuyer tombèrent, et il n'y eut plus pour lui à en revenir. M. le Duc et M. de Fréjus lui parlèrent si ferme qu'il n'osa plus rien entreprendre sur la petite écurie, ni tenter les voies de fait. Ainsi le nouveau premier écuyer jouit, en entrant en charge, d'une paix et d'un repos auxquels son père n'avait pu parvenir depuis la mort du feu roi.

Le prince Charles, piqué de voir ses prétentions condamnées sans retour, refusa de signer à l'ordinaire, sans examen, les dépenses de la petite écurie, lorsqu'elles lui furent portées avec la signature du premier écuyer. Celui-ci, son nouvel arrêt à la main, refusa de s'y soumettre, et prétendit que le prince Charles devait, comme son père, son grand-père et tous les autres grands-écuyers, depuis Henri III, signer sans voir, sur la simple inspection de la signature du premier écuyer. Les choses demeurèrent assez long-temps ainsi. Cependant il fallait les finir pour porter ces dépenses à la chambre des comptes. On tâcha de vaincre l'opiniâtreté du prince Charles et par raison et par exemples; on ne put le persuader. A la fin, M. le Duc, qui était premier ministre, déclara au prince Charles que, s'il persistait au refus, lui, M. le Duc, comme grand-maître de la maison du roi, signerait les dépenses de la petite écurie, et les enverrait ainsi à la chambre des comptes. Le prince Charles lui répondit qu'il ferait tout ce qu'il lui plairait, mais qu'il ne les signerait pas sans les examiner. M. le Duc les signa donc comme grand-maître de France; et de cette manière le grand-écuyer perdit le droit de les signer, ou plutôt l'usage, qui était un des plus beaux restes de son ancienne supériorité sur la petite écurie et sur le premier écuyer du roi.

CHAPITRE XXII.

Sandricourt. — Son ingratitude. — Son mariage. — La robe ameutée de nouveau contre moi. — Obsèques du feu roi. — Dreux infidèle à ses registres. — Je veux me retirer des affaires.

— Je m'y laisse de nouveau rengager. — La noblesse déchaînée contre les ducs, grâce aux instigations du duc du Maine. — Quelques réflexions à ce sujet. — Conduite de M. le duc d'Orléans. — L'affaire du bonnet se poursuit avec chaleur. — Je démasque un traître en pleine assemblée. — Politique constante du parlement. — On sème la division parmi les ducs. — Le duc de Noailles travaille activement contre moi.

On a pu voir quelque part, au commencement de ces Mémoires, que j'avais pris le même soin du marquis de Sandricourt que s'il eût été mon fils. Nous sommes de même maison, quoique de branche séparée depuis plus de trois cents ans. J'ai toujours aimé mon nom; je n'ai rien oublié pour élever tous ceux qui l'ont porté de mon temps; je n'y ai pas été heureux. Son père et sa mère, gens de beaucoup d'esprit, mais avares, obscurs, fort retirés, n'avaient point d'autres enfans. Ils étaient riches en belles terres en Picardie; ils ne bougeaient de chez mon père, et après de chez moi.

Je procurai une compagnie de cavalerie à leur fils de fort bonne heure, et le premier usage que je fis de l'amitié de Chamillart fut de faire donner fort tôt après à ce jeune homme l'agrément du régiment de Berry cavalerie, que Yolet, très bon officier, vendit de dépit de n'être pas maréchal-de-camp. La cherté effraya le père; je m'obligeai à le payer, et priai Yolet de faire le marché au mot du père, et que je donnerais le surplus. Le père, étonné d'un si grand et si prompt rabais, se douta de ce que j'avais fait, se piqua, et conclut, à peu de chose près, qui demeura sur mon compte, et qu'ils m'ont rendu depuis. Ce régiment alla bientôt en Espagne. Madame des Ursins y régnait, et je pouvais compter sur elle; M. le duc d'Orléans y commanda l'armée bientôt après; il eut toutes les bontés les plus marquées pour Sandricourt, et madame des Ursins lui donna une protection

distinguée. Je le recommandai aussi à tout ce que je connus qui le pouvait servir, et même conduire. Il avait de la valeur et de la volonté; en trois ans Chamillart le fit brigadier, aux cris de la foule de ses cadets d'Italie, d'Allemagne et de Flandre. Il fit un tour à Paris l'hiver d'après le mariage de M. le duc de Berry. Je l'eus chez moi à la cour, le présentai partout, et lui fis donner les entrées chez ce prince, sous prétexte qu'il commandait son régiment. A son retour, à la paix, j'en usai de la même manière, et je crus pouvoir le former au monde après l'avoir vu plusieurs campagnes à la guerre, où il s'était acquis de la réputation.

Il y avait déjà long-temps que son père et sa mère le voulaient marier. Je les en avais toujours détournés comme d'une chose prématurée à l'âge et au grade militaire de leur fils qui, en avançant en âge et en fortune, ne pouvait que trouver des partis plus avantageux, et propres à avancer sa fortune. Surtout je les exhortais à profiter de leur situation heureuse sans dettes, avec près de 50,000 livres de rente en belles terres depuis Paris jusqu'à Abbeville, pour ne pas faire de mésalliance, dont leur fils m'avait toujours paru infiniment éloigné.

Voyant leur empressement de le marier devenu incapable de raison, nous pensâmes, madame de Saint-Simon et moi, à chercher à les satisfaire d'une manière convenable, et nous crûmes trouver tout dans mademoiselle de Risbourg. Le marquis de Risbourg, son père, était petit-fils du frère du prince d'Espinoy, du fils duquel prince d'Espinoy il a été parlé ici plus d'une fois, qui était mort il y avait déjà quelques années, et de la veuve duquel, sœur de mademoiselle de Lislebonne, il a encore été plus souvent mention dans ces Mémoires. Ce marquis de Risbourg, dont il s'agit ici, avait suivi en Espagne la fortune de son père et de son grand-père,

qui s'y étaient attachés, et il y était demeuré au service de Philippe V. Il était alors grand d'Espagne, chevalier de la Toison-d'Or, colonel du régiment des gardes wallonnes, vice-roi de Catalogne, et résidait à Barcelone. Il était veuf, riche, et n'avait que deux filles, dont l'aînée, fort dévote, avait renoncé au mariage, et qui toutes deux vivaient ensemble dans leurs terres en Flandre, ou dans nos villes qui en étaient voisines, avec une grande bienséance et beaucoup de réputation de vertu. Leur père ne voulait point se remarier, et était assez singulier. Tous ses biens de Flandre et tout ce qu'il avait amassé en Espagne, qui allait à beaucoup, revenait donc après lui à ses filles, et plus que tout cela sa grandesse. Il avait depuis long-temps mis toute sa confiance en la princesse d'Espinoy, dont je viens de parler; elle avait sa procuration pour gouverner ses biens de Flandre, et pour la conduite personnelle de ses filles, et leur commerce de lettres et d'amitié était continuel.

Personne de distingué n'avait pensé à un si grand parti, mais peu connu et relégué, et plus douteux encore par l'âge et la situation du père, à qui il pouvait prendre envie de se remarier. Nous en parlâmes à Sandricourt, à son père et à sa mère, qui regardèrent cette affaire comme la plus grande qu'ils pussent faire, et telle qu'ils ne l'osaient espérer. En effet, tout y était: biens, alliance, la plus grande naissance, un père dans les premiers honneurs et emplois, et par ce que nous savions de son éloignement pour un second mariage, certitude de sa grandesse après lui. Les Sandricourt nous pressèrent de voir ce qu'ils en pouvaient espérer.

Madame de Saint-Simon en parla à madame d'Espinoy, qui reçut la proposition avec toute sorte d'agrément. Elle convint de tout l'éloignement du marquis de Risbourg de se remarier, parla franchement sur la con-

fiance qu'il avait en elle, et promit de lui en écrire au plus favorablement.

A peine sa lettre était-elle partie, que les Sandricourt nous vinrent dire que cette affaire ne réussirait jamais; qu'ils étaient pressés de marier leur fils; qu'il n'y avait rien de meilleur que de s'allier à la robe pour la conservation des droits des terres, et pour les procès qui pouvaient survenir; et qu'ils étaient résolus à le faire. Le fils vint me trouver, fit le désolé, me conjura de ne le point abandonner à la fantaisie de son père et de sa mère. Il en dit autant à ma mère et à madame de Saint-Simon, et nous le crûmes de bonne foi.

Il est aisé d'imaginer ce que nous dîmes au père et à la mère, surtout la lettre de la princesse d'Espinoy au marquis de Risbourg étant partie. Leur embarras fut grand, mais leur opiniâtreté le fut davantage. Ils ne parlaient qu'en général, et nous espérions qu'avant qu'ils eussent trouvé, et le jeune homme persistant dans les sentimens qu'il ne cessait de nous témoigner, l'affaire s'engagerait avec le marquis de Risbourg, et que nous ferions le mariage. Cette espérance ne dura pas long-temps.

Deux jours après, le jeune homme bien empêtré me vint dire que son mariage était fait avec mademoiselle de Gourgues. Je m'écriai, et lui demandai s'il y consentait. Il répondit qu'il n'osait résister à son père et à sa mère qui voulaient la robe absolument. Je le menai à ma mère et à madame de Saint-Simon, qui lui représentèrent tout ce qu'il était possible. A la fin je lui dis que s'ils avaient la rage de la robe au point de la préférer à une fille fort riche de la maison de Melun, qui ferait avec certitude son mari grand d'Espagne, et au point encore de ne pas attendre la réponse du marquis de Risbourg à madame d'Espinoy, après nous avoir engagés à lui en faire écrire par elle, il fallait du moins choisir une famille honnête et qui pût lui être de

quelque utilité; que le père de celle qu'il voulait épouser était un maître des requêtes si étrangement déshonoré, que le chancelier de Pontchartrain m'avait dit avoir reçu une députation en forme des maîtres des requêtes, pour lui demander de faire défaire Gourgues de sa charge, lequel n'osait plus depuis se présenter au conseil; que son père, qui n'avait guère meilleure réputation, avait pourri maître des requêtes, sans avoir jamais pu être intendant; que le frère de celui-là, évêque de Bazas, était le mépris de la Gascogne; qu'en un mot, s'ils voulaient déterminément la robe, ils nous donnassent loisir de sortir honnêtement d'avec madame d'Espinoy; et que s'ils voulaient mademoiselle Pelletier, je pouvais faire cette affaire-là par Coeltenfao qui était leur ami intime et le mien; qu'elle était fille d'un premier président, sœur d'un président à mortier (depuis aussi premier président), petite-fille d'un ministre d'état et contrôleur général, nièce de Pelletier de Sousi et de son fils des Forts, tous deux conseillers d'état, et actuellement en place et en grande considération; qu'au moins c'était une robe illustrée en son état, et en situation de lui être utile. Ma mère et madame de Saint-Simon le pressèrent là-dessus comme je venais de faire. Mais nous parlions à un sourd, et qui pis était, à un amoureux, ce que nous ne sûmes qu'après.

C'était le matin. L'après-dînée madame de Sandricourt vint chez moi comme une furie. Je la laissai dire, comme on souffre les fous. De chez moi elle monta chez ma mère, qui ne fut pas si endurante, lui apprit sur sa future belle-fille ce qu'elle ne voulut pas croire, quoique connu de tout le domestique de son père et de beaucoup de gens, et lui prédit tout ce qui leur est arrivé depuis. Madame de Sandricourt sortit plus en furie que jamais. Son mari ne parut point chez nous. Cinq ou six jours après ils firent leur mariage.

Le rare fut que ce bel époux alla de porte en porte, chez tout ce qu'il put connaître de la robe, dire que je l'avais en telle horreur, que j'avais rompu avec eux pour s'y être alliés. L'affaire du bonnet était lors en grand mouvement; on peut juger de l'effet de ce discours qui se répandit partout. Après un trait si noir d'ingratitude, de tromperie et d'atroce calomnie, nous ne voulûmes plus ouïr parler d'eux, et oncques depuis ne les avons vus.

Le père et la mère vécurent assez pour avoir vu et senti les vérités dont ma mère avertit madame de Sandricourt, la dernière fois qu'elle l'ait jamais vue, et tous deux en sont morts dans la douleur. Leur fils, plus benin, quelque temps amoureux, après mourant de peur de sa femme, qui ne s'est guère embarrassée de mesures ni de précautions, s'est mis à la mode en doux et soumis serviteur. Il n'a point manqué d'enfans, mais souvent d'argent, sans pourtant en dépenser, et a vécu obscur dans son quartier. Il n'a pas laissé de servir et de devenir lieutenant-général, jusqu'à la guerre de Bohême. Mais son peu d'esprit, son triste mariage, et l'obscurité qui en est résultée, l'ont accablé, en sorte qu'on l'a laissé depuis en oubli, et sans aucune sorte de récompense. Mademoiselle Pelletier, que je lui avais proposée, épousa depuis le marquis de Fénelon, long-temps ambassadeur en Hollande, aujourd'hui lieutenant-général, gouverneur du Quesnoy, conseiller d'état d'épée, et chevalier de l'ordre.

Le vendredi 25 octobre, les obsèques solennelles du feu roi se firent à Saint-Denis, où tout se passa dans une confusion si grande, et d'une manière si éloignée de ce qui s'était pratiqué à celles de Louis XIII, d'Henri IV et de tous les prédécesseurs, que je m'en épargnerai le récit, qui ne pourrait se passer d'une longue dissertation.

Dreux était grand-maître des cérémonies, comme on l'a vu en son temps, par son mariage avec la fille de

Chamillart. Son ignorance et sa brutalité étaient égales, et au comble. Il a su montrer l'une et l'autre à la guerre, où, malgré sa valeur et sa faveur, il s'est fait détester et mépriser. Sa bêtise ne diminuait rien de son orgueil, qui, dans le désespoir de la bassesse plus que très crasseuse de sa naissance, que sa charge, son alliance, les richesses des usures de son père, ni le titre de marquis, si plaisamment imposé par lui au nom de sa famille, ne pouvaient recrépir, ne perdait pas une occasion de s'en venger contre la vérité, contre le témoignage de ses registres, et contre son honneur, dont en ce genre il ne faisait pas grand cas.

Je dis contre ses registres, parce que je les ai tous jusqu'à une époque où pendant qu'il était à l'armée, sa femme, qu'il ne méritait pas, me les prêta tous un à un, et je les fis copier et bien collationner; et c'est sur cela que je dis qu'il allait contre ses registres, parce que je l'y pris, et qu'il en demeura court lorsque madame de Saint-Simon conduisit un enfant de madame la duchesse de Berry à Saint-Denis. Il refusait un honneur qui était dû, je lui citai son registre; il fut honteux et confus, et obligé de céder. Il avait su apparemment, à son retour de l'armée, long-temps avant ce fait, que sa femme m'avait prêté ses registres; il lui en fit un si étrange vacarme que je n'ai pu y revenir depuis.

Je ne crois pas qu'il y ait de jugement téméraire à penser qu'il y aura écrit tout ce qui lui aura plu. On a vu le silence de Sainctot, maître des cérémonies alors, dans les siens, et la fausseté de Châteauneuf dans ceux de l'ordre du Saint-Esprit, dont je ne rappellerai point ici les sujets qui se trouvent dans ces Mémoires. Ces messieurs écrivent seuls dans les ténèbres, sans contradicteurs ni inspecteurs, et prétendent faire ainsi des lois. Les registres ne se faisaient pas autrefois de la sorte; et

la probité de ces nouveau-venus, si solennellement reconnue pour telle qu'elle est par ces tristes découvertes, ne saurait plus faire d'illusion à personne.

A l'égard de ces obsèques du roi, M. le duc d'Orléans ne se souciait d'aucun ordre ni d'aucune règle. On ne fut pas long-temps à s'apercevoir qu'il avait mis sa politique, tant en choses générales qu'en particulières de toute espèce, à faire naître des disputes; et bientôt ce mot favori lui échappa comme un axiome admirable dans la pratique: *divide et impera.* Il laissa donc faire la pompe funèbre comme on voulut: Dreux en fut le maître, et il y signala toutes ses bonnes qualités.

Les ducs d'Uzès, de Luynes et de Brissac furent nommés pour porter la couronne, le sceptre et la main de justice, comme les plus anciens à pouvoir faire cette fonction. Ils étaient dans les hautes chaires, du même côté que les trois princes du deuil, dont M. le duc d'Orléans était le premier; et tout de suite après eux, une stalle vide entre le dernier de ces trois princes et le duc d'Uzès, par conséquent au-dessus de toutes les cours supérieures, et ils avaient aussi leurs carreaux.

La cérémonie commencée, Dreux s'étant approché au bas de la stalle de M. le duc d'Orléans, pour en recevoir quelque ordre, M. d'Uzès s'avança par devant les deux autres princes du deuil, et dit à Dreux qu'il le priait de se souvenir que les trois ducs devaient être salués avant le parlement. Dreux répondit net et court qu'il n'en ferait rien. Il était fils de ce conseiller de la grand'chambre qui, comme on l'a vu, avait fait la lecture du testament du roi en la séance du parlement pour la régence. Ainsi son fils n'avait garde de n'être pas pour le parlement, où la charge de son père était, avant la sienne, le premier décrassement de sa bassesse. M. d'Uzès se contenta de lui demander par quelle raison. « Parce que cela ne se doit

pas », répondit insolemment et faussement ce menteur, car ses propres registres, que j'ai, portent que les ducs furent sans difficulté salués avant le parlement aux obsèques de Louis XIII, d'Henri IV, etc. Leur dignité le comporte, les symboles de la royauté portés entre leurs mains l'exigent, leur séance actuelle au-dessus du parlement le prouve avec évidence. M. d'Uzès insista, Dreux brutalisa toujours, et insista contre son su sur ses registres.

Ce n'était pas là le moment de les voir; il fut cru sur sa plus que périlleuse parole par M. le duc d'Orléans, qui était entre eux comme en tiers, et qui n'entra que faiblement dans ce laconique pourparler. Il ne se souciait pas des règles ni des dignités; il voulait ménager le parlement, surtout dans ces commencemens, et il n'était pas fâché de laisser naître une querelle de plus.

M. d'Uzès déclara très mal-à-propos à Dreux que les ducs ne lui rendraient point le salut, s'ils ne le recevaient de lui, qu'après l'avoir fait au parlement. Il fallait le lui refuser sans l'en avertir. Dreux répondit avec impudence qu'il ne saluait point qui ne le saluait pas; et bien averti par la sottise de M. d'Uzès, il salua le parlement, et ne salua point les ducs. Ils protestèrent au sortir de là sur tout ce qui s'était passé, et il n'en fut autre chose.

On verra bientôt combien peu le régent eut lieu de s'applaudir de ses égards, c'est trop peu dire, de son respect et de sa frayeur du parlement, qui non-seulement lui disputa toutes choses, mais jusqu'au rang personnel, qu'il força le régent, de malepeur, à lui abandonner. Je ne fais ici que cette remarque simple, le fait sera expliqué en son temps.

Je n'avais senti que sa mollesse à la mort du roi, tant sur ce qui le regardait si personnellement, et qui a été expliqué alors, que sur ce qu'il me devait de justice sur

l'inouïe scélératesse du duc de Noailles à mon égard. Aussi voulus-je faire retraite, et je me tins chez moi sans en sortir. M. le duc d'Orléans en fut en peine, et sans vouloir mieux faire, ne voulut pas me laisser dépiter. Il m'envoya coup sur coup l'abbé Dubois me conjurer de retourner chez lui, de ne l'abandonner point dans cette première crise, de pardonner aux conjonctures, de compter entièrement sur son amitié, sa confiance, sa reconnaissance, en un mot les plus beaux discours du monde. J'eus grande peine à me laisser, non pas persuader, mais aller à la bienséance; lui-même me dit encore plus de merveilles, et quoique malgré moi, je me laissai rengager. C'était avant la formation arrêtée des conseils. Je ne fus pas long-temps à m'apercevoir de pis que de mollesse.

Les conseils formés, et toutes les affaires en train, il fut question de la nôtre avec le parlement. A tout ce qui s'était passé là-dessus, sous le feu roi dans les derniers temps de sa vie, du su et sous les yeux de M. le duc d'Orléans, et aussitôt après la mort de ce monarque, où la parole du régent se trouvait engagée à nous d'une manière si formelle et si redoublée, et de plus encore si solennelle, en pleine séance du parlement, il y avait lieu de compter que nous aurions enfin justice des scélératesses du duc du Maine et de celles du premier président, gens d'ailleurs si contraires à M. le duc d'Orléans. Je dois, quoi qu'il ait fait, trop de respect à sa mémoire pour vouloir le montrer par un aussi vilain côté que fut celui que nous en éprouvâmes; je dois aussi trop de considération à mes confrères pour entrer dans un détail dont la vérité serait si fâcheuse pour la plupart; je dois encore assez d'égards au grand nom de l'ordre dont je suis moi-même, pour éclairer toute la duperie, l'envie, la jalousie, le bas et aveugle intérêt de la conduite de ceux qui nous atta-

quèrent sous un nom si auguste, et si peu celui de la plupart de ceux qui osèrent s'en couvrir, et qui se dévouèrent à être le jouet du duc et de la duchesse du Maine, et la honte de la véritable noblesse par la folie égale de leurs calomnies, de leurs prétentions, et de leur abandon à celles des gens du parlement, avec qui l'intérêt de leurs moteurs les avait amalgamés, à leur ruine, et à la dérision et la compassion de tout ce qui n'avait pas pris les folles impressions que soufflait tout l'art pernicieux du duc et de la duchesse du Maine.

On vit la haute noblesse s'émouvoir et se rassembler en 1649, et demander et obtenir l'adjonction des ducs contre les nouveaux rangs accordés à MM. de Bouillon et de Rohan, comme injurieux à la noblesse et nuisibles à l'état. On lui vit obtenir ce qu'elle demandait, qui fut rendu après l'orage à qui il avait été ôté. Enfin on vit cette assemblée vouloir se mêler des affaires, et embarrasser la cour, qui fut obligée de chercher les moyens de la séparer, et de l'empêcher après de se rassembler. Au moins avait-elle raison dans son premier objet, puisque rien n'est en effet si injurieux à des maisons illustres et anciennes que d'en voir d'autres, qui ne sont pas meilleures, ou qui sont même inférieures, distinguées d'elles par un rang et une supériorité si marquée, accordés au seul titre de naissance; et puisqu'il n'est rien de si pernicieux à un état, ni d'un si corrupteur exemple, que d'accorder des grâces si nouvelles, si inouïes, si étendues et si éclatantes, pour prix d'une suite continuelle de menées (comme aux Rohan), de complots, de révoltes ouvertes, de pratiques dedans et dehors le royaume, de trahisons, de prises d'armes contre le roi, d'un cercle sans fin d'abolitions et de nouveaux crimes (comme aux Bouillon). Ici on vit le beau nom de la haute noblesse flétri par un tas de safraniers, mais reçus par les nobles pour

faire nombre, et prendre un objet tout opposé à celui de 1649.

Il ne s'agissait point maintenant des bâtards, ni d'y prendre parti, et nulle apparence que la noblesse pût entrer à découvert dans celui du parlement contre nous. Mais celui du duc du Maine voulait rassembler les borgnes et les boiteux avec les forts et les sains, pour avoir force monde ameuté tout prêt à ses ordres. Il fallait leur montrer un objet, leur fasciner les yeux, profiter de leur ignorance, du peu de sens de la multitude, la flatter, lui donner lieu et la satisfaction de faire du bruit. Il fallait de plus un objet durable qui les tînt long-temps attroupés, échauffés, qui aveuglât leur raison et leur intérêt véritable, leur montrer une lune pour les faire aboyer, et les enivrer tellement de la délicieuse nouveauté de se croire considérables et importans qu'ils ne s'aperçussent point du piège qui leur était tendu, et de la dérision secrète que faisaient d'eux tous ceux dont ils devenaient les aveugles instrumens, ni de la compassion que le gros sensé de la véritable noblesse concevait de leur frénésie.

Elle fut telle que tout ce qui se présenta fut reçu, et que ces gens si entêtés de leur noblesse consentirent à une parfaite égalité avec tous, jusque-là que le marquis de Châtillon fit passer en faveur de son gendre qu'ils signeraient tous en rond, pour bannir toute différence. Ce gendre était colonel d'un régiment, et a été cassé depuis pour sa conduite. Il était fils de Bonnetot, premier président de la chambre des comptes de Rouen, et ce premier président était fils d'un laboureur de Normandie, qui était devenu fermier, et par l'industrie de l'un et l'avarice de l'autre un des plus riches bourgeois de Rouen. Je donne cet exemple entre mille de ces reçus par ces messieurs, soi-disant la haute noblesse.

L'objet pour les faire crier et les tenir ensemble fut

bientôt trouvé. Ce fut la calomnie du duc de Noailles, sur la salutation du roi, et de là des plaintes et des prétentions contre les ducs également folles et absurdes, et qui n'avaient pas le plus léger fondement. A la place de choses, c'étaient des inventions de minuties, qui auraient fait rire dans un autre temps, et qui toutefois n'avaient ni réalité ni apparence. On le leur démontrait, ils ne pouvaient combattre l'évidence, cela même les irritait davantage.

Leur grande clameur était que les ducs ne voulaient pas être de l'ordre de la noblesse. On leur demandait s'il y avait en France plus de trois ordres, si les ducs se prétendaient de celui du clergé ou de celui du tiers-état, ou enfin s'ils ne voulaient être d'aucun des trois, et s'exclure ainsi d'être Français et du corps de l'état. Cette réponse, à laquelle il n'y en avait point, les mettait en fougue, et la fin était qu'eux ne voulaient pas que les ducs fussent de l'ordre de la noblesse. On leur demandait duquel donc ils les voulaient mettre; on leur disait encore que puisqu'ils ne voulaient point les ducs dans l'ordre de la noblesse, ils ne devaient donc pas leur imputer de n'en vouloir pas être, et en crier si haut. La fureur et le déraisonnement le plus inepte était leur réplique, et cette ivresse était telle qu'à qui n'en a pas été témoin, elle est entièrement incroyable.

Enfin après avoir bien battu l'air, il fallut les amuser, de peur de les laisser se dissiper d'eux-mêmes. Les moteurs de ce fanatisme profitèrent du premier objet par lequel ils avaient su les remuer et les rassembler: et de cette calomnie du duc de Noailles sur la salutation du roi, les conduisirent à attaquer les distinctions des ducs et des duchesses, sans jamais parler de celles des princes étrangers, qui, étant données par naissance, sont véritablement injurieuses à la noblesse, au lieu que celles

des ducs étant par dignité, tout noble peut espérer d'y parvenir, comme ont fait ceux qui en sont revêtus. Cet hameçon grossier fut saisi avec tout l'emportement que les promoteurs en pouvaient desirer.

Le duc du Maine qui, par la perfidie si noirement pourpensée du bonnet, s'était délivré de la crainte de l'union des ducs et du parlement contre tout ce qu'il avait arraché du feu roi, n'avait pas moins de peur de la réunion de tous les gens de qualité avec les ducs contre ces mêmes choses. Par cette nouvelle adresse, il se délivrait de cette frayeur, s'assurait au contraire de cet attroupement, et comptait donner par là une occupation de défense à ceux dont il redoutait les attaques.

Le parlement, d'autre part, qui ne voulait point répondre au régent sur le bonnet, ni sur les autres choses qui regardaient les ducs, était ravi de les voir attaqués de la sorte, et se réjouissait de la diversion. Peu contens de leur nombre, ces messieurs écrivirent dans les provinces, y procurèrent des assemblées et des adjonctions à eux par députés, et le duc du Maine et le premier président firent par le bailli de Mesmes, ambassadeur de Malte, que tous les chevaliers de Malte, comme noblesse, s'y unirent aussi.

Rien de plus scandaleux ni de plus vain: scandaleux, parce que nul ordre ne doit et ne peut s'assembler que par ordre ou par permission du roi, beaucoup moins pratiquer des adjonctions, et parce que la noblesse ne peut être considérée comme telle, et comme faisant corps, que dans les états-généraux, ou dans une assemblée convoquée par le roi et formée en conséquence dans les provinces, par bailliages, pour faire les députations, comme il se pratique pour les états-généraux. Ainsi cette foule assemblée d'elle-même, cherchant à s'organiser de sa propre autorité, ne pouvait être qu'un ramas informe,

sans consistance, sans nom, sans fonction, sans mouvement légitime, bien loin de pouvoir prendre le nom de la noblesse et du second ordre de l'état. C'est à quoi pas un d'eux ne pouvait répondre. Rien aussi de plus vain que leurs clameurs et leurs démarches, et ils ne savaient que dire lorsqu'on leur demandait ce qu'ils voulaient, et sur quel fondement; s'ils valaient mieux que leurs pères et leurs ancêtres, qui n'avaient jamais imaginé de se blesser de rien à l'égard des ducs; s'ils connaissaient un pays policé dans le monde entier qui n'eût pas ses dignités, et ses grands distingués de tous par leurs prérogatives, tant les monarchies que les républiques, dans toutes les parties de l'univers et dans tous les siècles; s'ils prétendaient que cela fût abrogé en France, où, comme partout ailleurs, sous quelque nom que ç'ait été, il y en avait toujours eu; s'ils voulaient dépouiller le roi du droit d'accorder ces grandes récompenses, et eux-mêmes et les leurs de l'espérance d'y arriver; enfin ôter toute émulation, toute ambition, toute envie de servir l'état et ses rois, puisque, en détruisant les dignités, il ne pouvait plus y avoir de distinction ni de préférence; que de l'un à l'autre personne ne voudrait céder à un autre, et s'estimer inférieur à lui en noblesse, dont chacun ne pouvait porter les titres sous son bras pour prouver l'antiquité de la sienne par-dessus celle d'un autre. Toutes ces raisons, et une foule d'autres que je tais, les accablaient et les rendaient muets en raisons, et furieux en effet, jusque-là qu'il y en eut, et de grand nom, que je veux bien taire, qui ne purent s'empêcher d'avouer que tout ce qu'on leur opposait était vrai; mais que, n'espérant pas d'être ducs, ils en voulaient éteindre la dignité, et rendre égaux tout le monde. Voilà jusqu'où le fanatisme fut poussé.

M. le duc d'Orléans, qui espérait de tout ce bruit que

les ducs, trop attaqués, lui donneraient plus de relâche sur leur affaire du parlement, était si peu contraire à ces folies qu'il avait permis à ses premiers officiers de s'y joindre, dont M. de Châtillon était le plus ardent. Je représentai vainement à son altesse royale le danger d'une tolérance qui portait à une sorte de révolte des gens du plus grand nom mêlés avec gens du plus bas, qui se devaient dire sans aveu que d'eux-mêmes, s'attroupant, s'engageant les uns aux autres en union par leurs signatures, envoyant des lettres circulaires dans les provinces, s'érigeant en réformateurs, ou plutôt en refondeurs de l'état, sans avoir pu articuler la preuve d'aucune de leurs plaintes contre les ducs, et sans autre raison que leur bon plaisir et leur licence, contestant aux ducs ce qui a été de tout temps, et ce qui n'est pas en la puissance du régent de leur ôter; que c'était être aveugle de ne voir pas la trame de toute cette menée, tissue par le duc du Maine, son plus grand ennemi, et par le premier président, qui ne l'était pas moins, et un avec le duc du Maine, qui amusaient des gens sans connaissance, et qui profitaient de leur vanité pour unir un nombreux groupe ensemble, le tenir en leurs mains, disposer de leur aveuglement, et en temps et lieu s'opposer à lui et à son gouvernement, à leur tête, et en unisson avec les provinces et avec le parlement.

Je le priai de se souvenir de l'embarras que l'assemblée de 1649, quoique avouée par Monsieur et par la reine régente, leur avait donné; la juste crainte qu'ils en avaient enfin conçue, lorsqu'elle voulut parler d'autre chose que du rang des Bouillon et des Rohan; enfin les soins et les peines qu'il y eut à les séparer et à les empêcher de se rassembler.

L'amour de la division et l'esprit de défiance qui, avec la plus étrange faiblesse, dominaient le régent, le ren-

dirent sourd à mes remontrances. Il croyait que l'intérêt des ducs me faisait parler, et trouver le sien dans ce vacarme; et dans la suite, la crainte de cette prétendue noblesse le saisit et l'arrêta quand il eut commencé enfin à ouvrir les yeux sur ses démarches. Dans tous ces divers temps, tantôt il convenait avec moi, et promettait d'imposer, tantôt il esquivait. Je le connaissais trop pour être la dupe de ses meilleurs propos. Un long usage m'avait appris à lire dans ses yeux et dans sa contenance, quand il me parlait vrai ou contre sa pensée. Mais je comptais faire mon devoir de le poursuivre, et j'avouerai aussi que je me dépiquais en le mettant au pied du mur. Il sentit trop tard la solidité de mes représentations.

L'affaire du bonnet et des autres usurpations du parlement ne se suivait pas avec moins de chaleur. Les ducs s'assemblaient fréquemment, députaient au régent; et j'étais celui qui d'ailleurs lui parlais le plus souvent et avec le plus de force. Il arrivait sans cesse que je le mettais au désespoir par mes sommations de sa parole, et par celles que je lui attirais des députations. Il sentait la force de la justice, et celle de ses engagemens publics avec nous; il craignait le parlement; et le duc de Noailles qui le redoutait encore plus sur son administration des finances le détournait de nous tenir ce qu'il nous avait si solennellement promis, et l'avertissait et le fortifiait sur les résolutions de nos assemblées.

J'en fus instruit avec preuves évidentes. Je les semai en une très nombreuse assemblée chez M. de Laon; et aussitôt après je leur dis, en regardant fixement le duc de Noailles : « Messieurs, nous avons ici des traîtres qui mériteraient bien d'en être chassés avec toute l'ignominie qui leur est due. Mais au moins vous les connaissez, vous ne pouvez vous y méprendre. En attendant mieux à leur égard, méprisons-les, suivons notre affaire avec courage,

mettons toute notre force dans notre union; et si nous savons tous marcher ensemble, nous aurons justice, et nous pourrons après nous la faire de nos traîtres, et les livrer à toute leur infamie ». J'avais souvent soupçonné le duc de Noailles, je lui avais souvent donné des lardons en pleines assemblées. Pour cette fois, assuré des faits, et en ayant montré l'évidence à la plupart avant de nous asseoir, je donnai carrière à mon indignation.

Nous nous mettions toujours en rang d'ancienneté tout autour de la chambre, pour opiner plus en ordre et moins en confusion. Il arriva que pendant ce court discours chacun m'imita à regarder le duc de Noailles; tous les yeux se fixèrent sur lui. Il ne put soutenir une si forte épreuve. Il rougit à l'excès, puis pâlit tout-à-coup, blanc comme sa cravate. Les lèvres lui tremblaient, il n'osa proférer un seul mot de toute la séance, et se contenta d'approuver de la tête à mesure qu'on convenait de quelque chose.

Je dis sur la fin, toujours regardant mon homme très fixement, qu'il ne fallait pas douter que M. le duc d'Orléans, et peut-être le parlement aussi, ne fussent promptement avertis, et de la première main, de tout ce qui venait d'être débattu et résolu entre nous; mais qu'ayant pour nous la vérité, l'équité, et l'engagement du régent le plus public et le plus solennel, il n'y avait qu'à laisser rapporter nos traîtres, suivre vivement ce qui était résolu, surtout maintenir l'union entre nous, et la regarder comme notre salut unique mais certain. Tous les regards tombèrent encore à cette reprise sur le duc de Noailles, qui se leva brusquement, dit un mot bas à Charost, son voisin, et sortit tout de suite, comme un homme enragé. Cette manière de s'en aller n'échappa à personne. Je la commentai, et j'expliquai plus au long les preuves de la trahison du duc de Noailles, dont on ne douta plus. On

convint de ne lui plus rien communiquer, mais qu'il n'était pas possible de lui fermer la porte de nos assemblées. Nous n'eûmes guère lieu d'en être embarrassés, car il ne s'y présenta presque plus, c'est-à-dire de loin en loin, une fois ou deux encore, et pour peu de momens, cachant sa turpitude sous son importance, et le travail des finances qui ne lui donnait aucun loisir.

Charost, au sortir de cette assemblée, chez M. de Laon, dont je viens de parler, me prit à part, et me voulut haranguer sur la façon dont j'avais tancé le duc de Noailles. Je me moquai de lui, et lui demandai quel ménagement méritait un traître, et d'ailleurs de moi à Noailles le plus noir et le plus perfide calomniateur, et à qui nous devions la frénésie de toute cette prétendue noblesse. Charost répliqua que tout cela était bel et bon, mais qu'il fallait donc que je susse que Noailles lui avait parlé de moi avec menaces, comme un homme qui voulait tirer raison de moi, si je recommençais à l'attaquer. Je me mis à rire, et lui dis qu'il y avait long-temps que je lui en fournissais matière et occasion, s'il était si mauvais garçon, et qu'il me semblait que la scène qu'il venait d'essuyer était assez forte pour n'en attendre pas une nouvelle; que ses complots, ses pratiques sous terre, ses noires impostures et ses infernales machinations étaient ses armes véritablement à redouter, telles que je les avais éprouvées en très gratuite et très sublime ingratitude, armes pour lui plus sûres et plus favorites que son épée qui tenait trop au fourreau pour craindre d'en être ébloui; qu'au surplus c'était à lui à courir, s'il en avait envie, et moi à l'attendre comme je faisais depuis long-temps, sans la plus légère inquiétude, et sans lui épargner nulle occasion, ni aucun trait de l'y exciter pour peu qu'il fût homme à en avoir envie; que par conséquent cet avis qu'il (Cha-

rost) me donnait, ne me ralentirait pas le moins du monde.

En effet je ne manquai pas une occasion à tomber sur cet honnête confrère, partout où je le pus, c'est-à-dire, parmi nous, où, comme je l'ai dit, il n'osa presque plus se montrer, au conseil et chez M. le duc d'Orléans, qui étaient les seuls endroits où je pouvais le rencontrer, où je recevais ses basses révérences, sans lui rendre la moindre inclination, et où ma contenance, et tant que j'y pouvais trouver jour, mes propos et ma hauteur me vengeaient, et montraient avec évidence aux assistans le coupable qui n'osait jamais répondre un seul mot, ce qui me paraîtrait à moi-même incroyable si je ne l'avais sans cesse expérimenté tous les jours huit ans durant, à la vue de toute la France, tant le crime a de poids accablant jusque sur les plus méchans, les plus impudens, les plus grandement établis, et qui ont le plus de ressources d'ailleurs en eux-mêmes. Mais il faut me tenir ce que je me suis proposé, au commencement de cette triste matière, l'enrayer au plus tôt, et devancer ici les temps pour n'avoir plus à y revenir.

Les mois s'écoulèrent en ces poursuites d'une part, en ces menées de l'autre. Le parlement pressé de la vérité, plus touché de son intérêt, persuadé qu'il n'avait pas de quoi se défendre, prit un parti hardi que lui inspira la faiblesse du régent. Ce fut de laisser à côté la défense des usurpations attaquées par les ducs, de montrer les dents à M. le duc d'Orléans, et de refuser de lui répondre et de lui obéir là-dessus. Conduit par d'Effiat et par Canillac, conseillé par le duc de Noailles, appuyé du duc du Maine et de ce groupe si nombreux qu'il avait su ameuter et s'unir sous le respectable nom de noblesse, le parlement ne craignit point de se moquer d'un prince dont il voyait sans cesse les ménagemens

pour lui, et en même temps la crainte qui les produisait. Ces magistrats si bien guidés comprirent aisément qu'ils pouvaient tout faire sans risquer rien, et que le régent qui les ménagerait toujours pour leur faire passer sans opposition les édits et les déclarations qu'il voudrait faire sur les matières des finances et du gouvernement, ne se compromettrait jamais avec eux pour chose qui au fond n'importait en rien à sa personne, et dont il se souciait en effet fort peu. C'est la conduite constante que le parlement tint dans toute la suite de cette affaire, et qui lui réussit pleinement.

J'avais beau représenter à son altesse royale la dérision publique que le parlement faisait de son autorité, l'étrange exemple qu'il laissait apercevoir, ou de sa faiblesse, ou de l'opinion qu'il n'avait pas le pouvoir de faire répondre des magistrats sur des entreprises visibles qui n'intéressaient qu'eux; qu'enfin il leur apprendrait, par une conduite si peu digne du dépositaire de la plénitude de l'autorité royale, qu'ils pouvaient lui résister en des choses qui l'embarrassaient fort dans l'exercice du gouvernement, et à lui résister encore toutes fois et quantes il leur plairait de le faire. Ce que je lui disais était évident, et il ne tarda pas long-temps à en faire une honteuse expérience, comme je le raconterai en son temps. Mais je parlais en vain, je le désespérais par la transcendance des raisons que je lui apportais, auxquelles il ne pouvait répondre. Mais les mêmes causes qui m'avaient fait échouer avec lui sur cette assemblée de noblesse me procurèrent le même sort sur le parlement. Sa défiance lui persuada que je ne lui parlais qu'en duc qui n'a que cet intérêt en vue; son goût pour la division, qu'il la fallait entretenir entre les ducs et le parlement, et entre les ducs mêmes; sa faiblesse appuyée des pernicieux conseils de Noailles, Besons, Effiat,

Canillac et de bien d'autres, qu'il fallait ménager le parlement en chose qui en intéressait si vivement les principaux magistrats, et qui ne lui importait en rien à lui-même, pour les trouver favorables et faciles à passer tout ce qu'il leur voudrait envoyer à enregistrer. C'est-à-dire que ces bons et fidèles conseillers comptaient pour rien la justice, la parole solennelle et publique donnée aux ducs par le régent, et par lui renouvelée en pleine séance au parlement, à l'ouverture de celle de la régence, la dérision que le parlement et toute la France faisait de voir un régent refusé par le parlement de lui répondre, et sur chose de cette qualité qui n'intéressait que l'orgueil de quelques magistrats; l'exemple et le courage que cette misère donnait à tout le monde, en particulier au parlement pour en abuser dans les choses du gouvernement; enfin de compter pour rien de manquer solennellement et publiquement de foi, de parole, par conséquent d'honneur à tout ce qu'il y avait de grands en France.

Tout cela dura plusieurs années, et il faut que j'aie bien envie de sortir d'une si dégoûtante matière pour en prévenir de si loin la fin, qui arriva d'une part à force d'art, d'intrigues, de souplesses et d'audace, de l'autre à force de dépit, de dégoût et de guerre lasse.

Pendant cet intervalle, les protecteurs du parlement virent bien toute la force que les ducs tireraient de leur union, qui faisait toute la peine et l'embarras du régent sur cette affaire. Leur application se tourna donc à les diviser; le duc de Noailles s'appliqua à regagner les moins difficiles, et à effacer de leur esprit l'idée de ses trahisons, tandis qu'il y était plus abandonné que jamais. J'avais eu dès avant la mort du roi toutes les attentions imaginables à marquer à chaque duc toute sorte de considération. On en a pu voir un échantillon

dans la façon dont je me raccommodai avec M. de Luxembourg, l'unique avec lequel je fusse demeuré mal, car le roi vivait encore, et la scélératesse du duc de Noailles à mon égard m'était alors inconnue.

Plus je parus depuis la mort du roi bien avec le régent, plus mes attentions redoublèrent pour les ducs, et dans nos affaires communes j'évitai avec le plus grand soin jusqu'au moindre air de faveur et d'importance. Je parlais et j'opinais comme l'un d'eux; je soutenais mes avis avec une modestie propre à les faire goûter, je puis dire que je les traitai toujours avec un air de respect pour eux. Si je proposais des partis fermes, j'en expliquais les raisons; si des partis hardis et des propos de cette espèce à tenir au régent, je m'en chargeais ainsi que de toutes les commissions difficiles. C'est une justice qui, quoiqu'on ait fait, n'a pu m'être refusée, et que le duc de Tresmes entre autres, sans être mon ami particulier, a bien su leur reprocher. Mais cette conduite, toute mesurée qu'elle fût, ne put émousser l'envie. Cette passion basse et obscure se blesse de tout; ma situation auprès du régent l'excita, et le duc de Noailles en sut profiter.

La plaie de ma préséance n'était pas refermée dans le cœur de M. de la Rochefoucauld, et le duc de Villeroy, toujours à sa suite, conservait le même sentiment. Canillac cultivait l'hôtel de la Rochefoucauld, avec qui il avait fait grande connaissance chez Maisons. La Feuillade était de tout temps moins son ami que son esclave, et depuis sa disgrâce de Turin il s'était accroché à M. de la Rochefoucauld et à M. de Liancourt, qui dans les suites le reconnurent, et lui fermèrent leur porte. La Feuillade, je n'ai jamais su pourquoi, m'avait pris de tout temps en aversion. Canillac, qui était l'envie même, et qui se persuadait qu'il lui appartenait de gouverner le régent

et l'état sans la plus légère concurrence, n'était pas pour guérir la Feuillade ni la Rochefoucauld à mon égard. Ils embabouinèrent le pauvre duc de Sully, connu auparavant sous le nom de chevalier de Sully, qui s'en repentit bien après qu'il n'en fut plus temps, ainsi que le duc de Richelieu, qui ne faisait que poindre, et que le bel air avait fait disciple très soumis de la Feuillade. Noailles et Aumont s'amalgamèrent à eux dès qu'ils y purent être reçus, et M. de Luxembourg se laissa entraîner à MM. de la Rochefoucauld et de Villeroy, ses amis intimes de tous les temps, depuis leur liaison commune avec feu M. le prince de Conti. Noailles, qui les voulait gouverner, n'osa l'entreprendre à découvert: il crut le faire plus aisément sous un autre nom, au poids duquel ces messieurs-là fussent accoutumés. Il leur insinua de gagner le maréchal d'Harcourt, qui n'avait plus ni tête ni presque de parole. La Rochefoucauld avait toujours été lié avec lui et le duc de Villeroy, et Noailles l'avait été à cause de madame de Maintenon. Un tel Mentor, qui n'en avait plus que l'ombre, fut merveilleusement propre au duc de Noailles, qui, dès qu'ils l'eurent gagné, devint le prêtre qui faisait parler l'oracle.

Ce ne fut que pour contrecarrer tous les bons et sages partis que voulaient prendre ceux qu'ils n'avaient pu débaucher, et qui étaient: le cardinal de Mailly, archevêque de Reims; Clermont-Chatte, évêque de Laon, qui avait pouvoir de faire pour son cousin de Tonnerre, évêque de Langres; Rochebonne, évêque de Noyon, et de loin Noailles, évêque de Châlons, qui suivait son frère le cardinal de Noailles, qui, malgré son accablement des affaires de la Constitution, et le besoin et les liaisons qu'elles lui donnaient avec le parlement, fut un des plus fidèles et des plus généreux de notre nombre. Les ducs de la Force, de Tresmes, de Charost, le ma-

réchal de Villars, et les ducs d'Antin et de Chaulnes, aucun de ceux-là ne se démentit, aucun ne faiblit, tous agirent et firent merveilles. C'était avec eux que j'étais uni.

Je laisse le reste des ducs qui ne parurent presque plus dans ce reste de lutte avec le parlement et le régent, pour ne pas dire entre nous-mêmes. Les uns absens, les autres enfans, ceux-ci lassés d'une guerre plus qu'ingrate, ceux-là bas et timides sous un dehors politique et prudent.

Le duc de Noailles ourdissait soigneusement sa trame pour nous désunir. Tout l'invita à cet infâme travail. Se donner le mérite auprès du régent de lui sacrifier l'intérêt de sa dignité; auprès du parlement; de le délivrer en lui assurant le triomphe, avec ce ramas informe de noblesse qu'il avait excitée et qu'il ne cessait de cultiver; de faire litière de cette dignité qu'il lui avait plu de prendre en haine; enfin de réparer en partie le peu de fruit qu'il avait recueilli de sa scélératesse à mon égard.

Trop anciennement lié avec l'abbé Dubois, comme on l'a vu ailleurs, pour avoir ignoré mon dégoût, mon commencement de retraite, et tout ce qui s'était passé de la part du régent par Dubois pour me raccrocher, il était au désespoir qu'une des choses dont il s'était le plus flatté eût manqué. Il n'était pas moins confondu qu'après tant d'affreuses et de noires pratiques pour me rendre l'objet de la fureur de toute cette noblesse, pas un ne m'eût fait seulement la plus légère malhonnêteté. On ne hait rien tant au monde qu'un homme à qui on doit, et que gratuitement on a voulu perdre, qui le sait, qui le publie, qui en connaît la cause, et qui la répand, qu'on n'a pu ni perdre ni même affaiblir, et qui ne garde aucune sorte de mesure en quelque lieu ni en quelque occasion que ce soit, avec lequel on ne peut éviter de se rencontrer sou-

vent, et que nulle patience, je n'oserais dire nuls respects extérieurs, ne peuvent émousser. Outre le fruit que je viens d'expliquer, qu'il se proposait pour soi-même du succès de ses travaux pour nous désunir, il se flattait encore de me brouiller avec cette partie des ducs qu'il aurait trompée, de me rendre à charge à ceux que je voudrais maintenir en union, insupportable d'une part, et méprisable de l'autre à M. le duc d'Orléans par une opiniâtreté qui ne serait presque plus soutenue de personne, par là de changer à son avantage ma situation auprès de lui, et peut-être de dépit me faire quitter la partie, sans craindre que le régent courût après moi comme la première fois.

Tant de puissans motifs pour une ambition démesurée qui, dans la gangrène de son âme et la bassesse et la pourriture de son cœur, ne trouvait ni remords ni obstacle, tirèrent de son art, de son esprit aisé, liant, souple, fécond, séducteur, et de ces manèges obscurs où il était si grand maître, tous les moyens de persuader des hommes qui ne se défiaient plus de lui, et à qui il persuadait qu'il n'avait avec eux qu'un seul et même intérêt.

A l'écorce plausible qu'il tâcha de donner à ses raisons, il n'oublia pas de piquer la jalousie de ceux qui en purent être susceptibles, et de me donner à eux comme un homme entêté de ses sentimens, gâté par la faveur, desireux de dominer et d'emporter tout à ses avis, en un mot de conduire et de gouverner ses égaux et ses confrères. On a dit par qui il y fut aidé et pourquoi. Néanmoins la persuasion fut longue à prendre, et nous fûmes bien avertis. Je ne crus pas devoir faire de démarche vers aucun des ébranlés. Je me contentai de les laisser faire à ceux avec qui j'étais uni qu'on n'avait pu rendre suspects aux autres, de me consoler dans l'union et la fermeté des nôtres, surtout dans leurs sentimens, et leur témoignage à tous de la droiture et de la simplicité de ma conduite et de

mon procédé dans tout le long cours de cette malheureuse affaire si cruellement embarquée, malgré nous, sous la fin du feu roi, et j'ai eu cette satisfaction encore que ces mêmes ducs sont tous demeurés mes amis jusqu'à leur mort.

A force de temps, de ruses, d'artifices et de trames, Noailles vint à bout de la division qu'il avait résolu de mettre entre nous. Il fit, avec ceux qu'il séduisit, de petites assemblées secrètes; ensuite pour leur donner du poids il y en eut de plus nombreuses chez le maréchal d'Harcourt qui n'était plus portatif, et qui n'étant plus en état de rien comprendre, encore moins de disserter, les couvrait de son ombre, et applaudissait de la tête avec de grands yeux ouverts et étonnés à ce que Noailles expliquait, comme de sa part. Je voyais, il y avait du temps, les progrès de cet Achitophel; je comprenais qu'il réussirait enfin; je n'allais plus qu'à regret à nos assemblées chez l'ancien de nous qui se trouvait à Paris, et souvent il fallait me presser pour m'obliger à m'y rendre. Enfin un jour que nous fûmes tous avertis de nous trouver chez le cardinal de Mailly, archevêque de Reims, nous le fûmes une heure après de nous rendre chez le maréchal d'Harcourt.

De ce moment je vis ce qui allait arriver, et je résolus de me tenir chez moi. Je n'avais garde d'aller chez le maréchal d'Harcourt, où pas un de notre union n'avait jamais été, et où pour la première fois nous étions priés de nous trouver, parce que je ne voulus pas me livrer à des disputes inutiles sur un parti bien pris entre eux, et qu'ils ne voulaient que nous déclarer, pour rendre la division plus invariable par tout ce qu'il était difficile qui n'accompagnât pas, dans les termes où on était arrivé, l'action de cette assemblée, si nous nous y fussions rendus; aussi pas un de nous n'en fut-il tenté.

Je ne voulais pas non plus aller chez le cardinal de Mailly, pour y assister, pour ainsi dire, à nos funérailles, car ce les furent en effet. Mais je fus si pressé de plusieurs, et le matin même par madame de Saint-Simon qui me représenta qu'il y aurait de la honte d'abandonner ceux avec qui j'avais toujours été uni, que je m'y en allai. Cela fit que j'y arrivai des derniers, qu'on y avait été dans l'inquiétude de mon absence, et que je fus reçu avec de grands témoignages de satisfaction. On attendit longtemps ceux qui étaient de chez M. d'Harcourt. Tous les nôtres étaient chez le cardinal de Mailly, et le duc de Rohan de plus qui déclama fort contre les autres, ainsi que nous tous. Mais il ne s'y fit rien. Nous déplorâmes un schisme et une scission fatale; et, après être demeurés ensemble fort tard, nous résolûmes de ne plus battre l'air en vain, de céder à la trahison, d'une part, et à l'entraînement de l'autre, de laisser au temps et aux occasions à faire repentir le régent de son manquement de parole et de son déni de justice, et à ces messieurs de chez M. d'Harcourt à se mordre longuement les doigts de leur duperie et de leur conduite qui perdait tout entre nos mains. Nous nous embrassâmes les uns les autres, et nous nous promîmes une amitié et une union réciproques entre nous, auxquelles pas un n'a manqué. A l'égard des autres, froideur et civilité.

Ainsi par l'ambition et les artifices du duc de Noailles et de ses consorts, et la simplicité de leurs dupes, se fit cette meurtrière division qui mit fin à nos poursuites, donna lieu au parlement de triompher moins de nous que du régent, et procura à ce prince un court repos qu'il paya chèrement après. Prenons haleine après un si fâcheux récit, et retournons sur nos pas, dont, pour l'achever de suite il nous a fort détournés.

CHAPITRE XXIII.

Madame et madame la duchesse de Berry prennent un capitaine des gardes. — Madame prend quatre nouvelles dames pour l'accompagner. — L'exemple devient contagieux parmi les autres princesses du sang. — Mort de Humbert. — Il est remplacé par Chirac. — Le prince de Vergagne devient grand d'Espagne. — L'assemblée du clergé harangue le roi avant de se séparer. — Don fait au duc de Brancas aux dépens des juifs. — Je fais sortir Pontchartrain du conseil. — Sa charge passe à son fils aîné.

On vit à la cour des nouveautés singulières, qui en produisirent bientôt après de plus étranges. Rien n'égalait l'orgueil de madame la duchesse de Berry, comme on l'a dit et montré ailleurs, et son empire sur l'esprit de M. le duc d'Orléans était toujours le même, quoique peu mérité. Elle se mit en tête de vouloir avoir un capitaine des gardes. Jamais fille de France n'en avait eu. C'était un honneur inconnu même aux reines-mères et régentes, jusqu'à la dernière, mère de Louis XIV, qui en eut un. Madame n'y avait jamais songé, et M. le duc d'Orléans résista d'abord à cette fantaisie, mais il y céda bientôt, et voulut en même temps que Madame en eût un, puisqu'elle était de même rang que la duchesse de Berry, et il se chargea de le payer, parce que Madame, dont la maison était grosse, et les revenus ne l'étaient pas, n'en voulut pas faire la dépense. Elle choisit Harling, gentilhomme allemand, qui avait été nourri son page, dont elle affectionnait la personne et la famille, qui était lieutenant-général, et qui s'était distingué à la guerre. Il était fort honnête homme d'ailleurs, doux et simple, avec

de l'esprit, et le même qui fit avec Peri cette belle et singulière retraite d'Haguenau, après l'avoir bien défendu, comme je l'ai raconté en son temps.

Madame la duchesse de Berry choisit le chevalier de Roye, qui l'avait été de M. le duc de Berry. Il était le dernier des frères du comte de Roucy, et n'avait rien; il épousa bientôt après la fille de Prondre, un des plus riches financiers de Paris, dont il eut beaucoup. Il prit le nom de marquis de la Rochefoucauld, mourut lieutenant-général à cinquante-et-un ans, en 1724, et ne laissa qu'une fille unique qui a épousé M. de Middelbourg, frère du maréchal d'Isenghien.

Madame n'eut point de compagnie de gardes, et continua de se servir de ceux de M. le duc d'Orléans. Madame la duchesse de Berry, qui n'avait que peu de gardes et point de compagnie, en voulut une, dont elle donna la lieutenance à Rion, et l'enseigne au chevalier de Courtaumer. J'entre dans ce bas détail, parce qu'il sera fort mention de Rion dans la suite, et que c'est ici la première fois qu'on ait ouï parler de lui.

On a vu en son lieu que Madame aimait fort deux dames que Monsieur haïssait fort, ce qui a été expliqué en son temps, et qu'à la mort de Monsieur, le roi lui permit de les prendre auprès d'elle pour l'accompagner, même à Marly. C'était la maréchale de Clerembault et la comtesse de Beuvron, laquelle était morte il y avait longtemps, et qui ne fut point remplacée. C'était le premier exemple de fille de France qui eût eu des dames attachées à elle, autres que sa dame d'honneur et sa dame d'atour. Les courses et les parties continuelles de madame la duchesse de Berry, ou seule, ou avec madame la duchesse de Bourgogne au commencement de son mariage, obligèrent madame de Saint-Simon à demander du soulagement pour la suivre. Le roi lui permit de lui

proposer quatre dames, comme on a vu en son lieu; ce fut le second exemple. En France, ils sont contagieux et s'étendent facilement par la vanité. Madame la duchesse d'Orléans, petite-fille de France, mais femme du régent, en profita pour s'assimiler, au moins en cette partie, aux filles de France, et M. le duc d'Orléans n'était pas homme à l'en refuser, sans pourtant se soucier de cette nouvelle distinction.

Elle prit donc quatre dames, qui furent la comtesse de Tonnerre, petite-fille de la maréchale de Rochefort, sa dame d'honneur, et fille de madame de Blansac, qu'elle avait tant et si long-temps aimée, et avec qui elle était brouillée depuis plusieurs années, et le demeura toujours. Quoique madame de Tonnerre fût mariée dans une maison riche, elle avait besoin de se tirer d'avec un mari imbécille, et qui pouvait pourtant avoir ses fantaisies et ses volontés. Madame de Conflans fut la seconde : elle était veuve d'un premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, et fille de madame de Jussac, qui avait élevé madame la duchesse d'Orléans, et qu'elle avait toujours fort aimée. Elle choisit encore madame d'Espinay, fille de M. et de madame d'O, et c'était tout dire pour madame la duchesse d'Orléans. Ces deux-là trouvèrent une subsistance et une occupation dans ces places.

On a vu en son lieu que nous avions marié, il y avait un an, mademoiselle de Malause au comte de Poitiers, dernier mâle de cette grande et illustre maison. Il venait de mourir en quatre jours de la petite-vérole, laissant sa femme grosse d'une fille, qui fut un grand parti en tout sens, et qui a épousé le duc de Randan, fils aîné du duc de Lorge. Ce fut un grand dommage de ce comte de Poitiers qui promettait beaucoup et n'avait rien à reprendre. Sa veuve demeurait fort jeune, sans belle-mère

et fort menacée par une de ses belles-sœurs, qui se proposait de lui redemander tout le bien du comte de Poitiers, si elle accouchait d'une fille. Ces circonstances nous engagèrent à la mettre chez madame la duchesse d'Orléans, et je n'eus que la peine de le lui demander; elle fut bien aise de me faire plaisir de bonne grâce, et plus encore de meubler sa maison d'une femme de cette qualité.

M. le duc d'Orléans perdit en ce même temps Humbert, un des plus grands chimistes de l'Europe, et un des plus honnêtes hommes qu'il y eût, et qui était le plus simple et le plus solidement pieux. C'était avec lui que ce prince avait dressé sa fatale chimie, où il s'était amusé si long-temps et si innocemment, et dont on essaya de faire contre lui un si infernal usage. C'est ce même Humbert que M. le duc d'Orléans voulut envoyer à la Bastille par le traîtreux conseil d'Effiat, à la mort de M. et de madame la Dauphine, comme on l'a vu en son temps, et à qui il avait donné le titre de son premier médecin. Il choisit pour lui succéder en cette qualité Chirac, qui passait pour le plus grand médecin qu'il y eût, et qui l'avait suivi en Italie et en Espagne. C'était d'ailleurs l'intérêt même en tout genre, avec tout l'esprit et le savoir possibles. J'entre dans ce détail, parce qu'il en sera mention ailleurs, et qu'il devint enfin premier médecin du roi, après la mort de M. le duc d'Orléans.

Madame la Duchesse, qui n'avait jamais pu s'accoutumer à voir sa sœur cadette si élevée au-dessus d'elle, ne put souffrir long-temps de lui voir des dames sans en avoir aussi. Elle trouva de la marchandise fort mêlée en tout genre, et des femmes qui, pour leur pain et leur amusement, ne demandèrent pas mieux. La facilité de M. le duc d'Orléans le souffrit, ainsi de toutes choses.

D'autres princesses du sang en eurent aussi après comme il leur plut.

Le régent favorisa aussi une autre nouveauté bien singulière. M. de Nevers n'avait été duc qu'à brevet, c'est-à-dire point vérifié. On a vu ailleurs que son fils unique était mal voulu du feu roi par sa conduite, et par avoir également méprisé la guerre et la cour. On a vu aussi en son temps que, hors de toute espérance d'obtenir la continuation, c'est-à-dire un renouvellement du brevet de duc, il avait épousé la fille aînée de Spinola, qui avait acheté la grandesse de Charles II, qu'il servait comme général en Flandre, et qui était veuf sans garçon ou hors d'état de se remarier.

Spinola ne mourait point, et son gendre, qui, par son mariage, avait pris le nom de prince de Vergagne, s'ennuyait fort d'attendre la grandesse si long-temps, et la duchesse Sforze pour le moins autant, qui était sœur de sa mère, qui lui en avait toujours servi, et qui l'aimait avec la même tendresse. Dès sa jeunesse, il était bien avec M. le duc d'Orléans, et la débauche avait entretenu leur commerce et la bienveillance du prince. On a vu à quel point d'amitié et de confiance unique madame Sforze était avec madame la duchesse d'Orléans, et qu'elle était aussi fort considérée de M. le duc d'Orléans. Elle imagina d'avancer cette grandesse, de faire représenter au roi d'Espagne que Spinola avait cédé sa grandesse à sa fille en la mariant; qu'il desirait que le roi d'Espagne l'agréât, moyennant que lui-même, qui était vieux et retiré, ne fût plus grand. Madame Sforze fit parler et peut-être donner quelque argent à Spinola. Il s'accorda à tout, et madame Sforze en parla à M. et à madame la duchesse d'Orléans. Le régent ne voulut point en écrire au roi d'Espagne; mais il témoigna à Cellamare qu'il prenait beaucoup de part en M. de Ver-

gagne, et serait fort touché des grâces que le roi d'Espagne lui voudrait faire. Ils négocièrent en même temps en Espagne, et ils obtinrent la grandesse aux conditions proposées.

Cellamare venait de perdre sa femme, qui était Borghèse et demeurait à Rome. Elle avait épousé en premières noces le duc de la Mirandole, dont elle avait eu le duc de la Mirandole, qui avait pensé épouser la princesse de Parme, depuis reine d'Espagne, et le cardinal Pico. Le duc de la Mirandole, fils de madame de Cellamare, s'établit depuis en Espagne, où il fut grand, et il est aujourd'hui grand-maître de la maison du roi d'Espagne.

Mattignon acheva dans ce même temps l'affaire du mariage et du duché de son fils accordé par le feu roi, avec M. de Monaco. Le jeune homme alla à Monaco, où le mariage fut célébré, et revint avec le nom et le rang de duc de Valentinois, qui fut enregistré au parlement.

L'assemblée du clergé, depuis si long-temps occupée de l'affaire de la Constitution, harangua le roi à Vincennes par l'évêque d'Auxerre pour se séparer, et donna 12 millions.

Le régent fit un don au duc de Brancas de 20,000 liv. de rente sur les juifs de Metz qui crièrent miséricorde, et qui ne purent l'obtenir. Brancas, pauvre de lui-même et panier percé d'ailleurs, était un famélique qu'on ne pouvait rassasier. J'en ai parlé ailleurs lorsque, pour son pain, sa femme succéda à la duchesse de Ventadour chez Madame. Il y aura lieu dans la suite de s'étendre plus commodément sur ce duc de Brancas. Il serait bien étonné aujourd'hui, s'il vivait, des établissemens de sa famille.

Pontchartrain, à l'abri de la considération de son père et de la protection d'Effiat et de Besons, vivait en assurance cramponné aux stériles restes de sa place, alors

oisive, et il y survivait infatigable aux affronts, soutenu par l'espérance d'en raccrocher un jour les fonctions, tandis qu'il en conservait le titre. Il ne manquait pas un conseil de régence, où il était réduit à demeurer muet, où il n'était regardé ni accosté de personne, où il n'avait de fonction que celle qu'il avait prise d'y moucher les bougies, ce qui s'était également tourné en ridicule de sa part, et en dérision sans contrainte de celle de tous ceux qui y assistaient. Chacun y admirait un si bas et triste personnage, et l'insensibilité qui le faisait ainsi se survivre à soi-même dans un état si profondément humilié et si profondément distant de l'audace et de l'insolence de sa splendeur et de son autorité passées. Chacun le souhaitait chassé, et ne se faisait faute de le chasser à sa manière par l'extrême mépris qu'on lui marquait, comme pour se dédommager de la considération et de la dépendance passées. M. le duc d'Orléans admirait comme les autres sa patience; mais il ne songeait point à le renvoyer. Nous nous en divertissions souvent à l'oreille, et en nous poussant, le comte de Toulouse et moi, surtout lorsqu'il s'agissait de marine, et que le comte ou le maréchal d'Estrées lui lâchaient des lardons à bout portant, dont ils recherchaient même les occasions, et le comte et moi nous plaignions souvent au conseil l'un à l'autre de la plus que bonté du régent de laisser écouter ce qui s'y passait à un néant inutile, assez méchant pour en abuser, et qui en cent façons méritait d'être chassé. A la fin cette longue tolérance me devint insupportable, et je me résolus à faire un effort pour la faire finir.

J'allai le dimanche 3 novembre chez M. le duc d'Orléans à Vincennes, avant le conseil de régence qui se tenait le matin, et je lui demandai s'il ne se lassait point d'y voir Pontchartrain ne pouvant dire mot, écoutant

tout, à qui personne ne parlait, et mouchant le soir les bougies; s'il ne ferait point cesser ce ridicule pour le conseil même; combien encore il avait résolu de nous laisser dégoûter et salir par cette araignée venimeuse que chacun souhaitait dehors, et qu'il était par trop indécent d'y laisser après les affronts fondés et réitérés qu'il y avait reçus sur sa gestion de la marine, par les mémoires détaillés et prouvés que le maréchal d'Estrées, et après lui le comte de Toulouse avaient lus et commentés en plein conseil devant nous tous, en sa présence, et en celle de Pontchartrain qui depuis deux mois n'avait pu trouver rien à y opposer. J'ajoutai l'indignation publique contre cet ex-bacha, la surprise générale qu'il fût souffert si long-temps, et l'applaudissement universel que recevrait sa chute. Le régent convint de tout, mais il m'opposa le père, et me dit qu'il n'avait pas le courage de lui donner un si grand déplaisir.

Je lui répondis que, s'il voulait, je lui fournirais un moyen de chasser le fils, et que le père encore lui serait très sensiblement obligé. Le régent fort surpris me demanda comment je ferais cela. Alors je lui proposai d'ordonner à Pontchartrain de donner la démission pure et simple, et à l'instant, de sa charge de secrétaire d'état, de la donner sur-le-champ à Maurepas son fils aîné, qui n'ayant guère que quinze ans ne se trouvait pas à portée d'exercer le peu qui en restait; d'en charger la Vrillière à qui cela n'ajouterait pas une demi-heure de travail par semaine, et de faire valoir au père la singularité de ce présent, et l'attention de le mettre en dépôt, en attendant l'âge du jeune homme, entre les mains d'un parent de même nom, très attaché au père, et qui, étant lui-même secrétaire d'état, ne pouvait être tenté d'embler cette charge. Le régent ouvrit les yeux et les oreilles bien larges à cet expédient, et l'approuva. Je lui dis que,

puisqu'il le goûtait, rien n'empêchait de l'exécuter dès le lendemain. Il y consentit encore, mais il voulut que je fisse sa lettre au père, et que je la lui apportasse dans l'après-dînée même de ce dimanche au Palais-Royal. Je n'eus garde de faire le difficile. Je voulais serrer la mesure et le secret, je me souvenais de ce qui avait déjà sauvé Pontchartrain une fois, au moment que je le comptais perdu; son père était à Paris, et je craignais que quelqu'un n'eût le vent de ceci, et le temps de rompre mes mesures.

Nous nous en allâmes tous dîner à Paris au sortir du conseil; je fis la lettre de M. le duc d'Orléans au chancelier, tendre, honnête, pleine d'estime et de considération. J'y en fis valoir la marque sans exemple de laisser la charge dans sa famille, non en survivance, mais en titre, à un homme de quinze ans, avec la précaution que je viens d'expliquer sur la Vrillière, qui le formerait et lui apprendrait le métier, et je finissais par lui dire bien ferme que devant être content pour sa personne et pour sa famille, et le parti en étant fermement pris, son altesse royale voulait que, dans la matinée du lendemain lundi, son fils donnât sa démission pure et simple, chez son père à l'Institution; que l'abbé de Thesut s'y trouverait pour la lui apporter avant midi, et la Vrillière pour que tout s'y fît en règle, et pour expédier les provisions de la charge au jeune Maurepas dans l'après-dînée du même jour, et le mener remercier le roi; surtout que ne voulant point être fatigué de prières inutiles, il lui défendait de le venir trouver, de lui écrire, et de lui faire parler par qui que ce fût, avant que tout fût consommé: démission, provisions, etc. Je portai ce projet de lettre tout fait au Palais-Royal tout de suite. M. le duc d'Orléans n'y changea rien; je dictai la lettre, il l'écrivit de sa main, la signa, la cacheta, y mit lui-même le dessus, et me la remit pour la rendre.

Il manda aussitôt la Vrillière et l'abbé de Thesut, à qui sous le secret il donna ses ordres, en sorte que nous n'eûmes plus qu'à les exécuter.

Le lendemain matin sur les huit heures et demie j'envoyai la lettre de M. le duc d'Orléans, enfermée dans une enveloppe cachetée où je mis le dessus, au chancelier de Pontchartrain, et lui mandai que je serais incontinent après chez lui. Je ne voulus pas être le porteur moi-même, et je laissai une demi-heure d'intervalle exprès.

Comme j'allais chez lui, je rencontrai la Vrillière à la porte Saint-Michel qui en revenait. Nous arrêtâmes, il monta dans mon carrosse où je lui demandai ce qu'il pensait faire de s'en revenir ainsi. Il me conta la surprise et la douleur du père qui convenait bien que son fils méritait sa disgrâce, et que la grâce faite à son petit-fils était infinie, mais ajoutait qu'il était père, et qu'il voyait son fils perdu ; qu'il s'écriait que je le lui avais bien dit que je perdrais son fils, et néanmoins sans aigreur ; et que lui la Vrillière, peiné de ces lamentations, voyant que je n'arrivais point, avait pris le parti de revenir. « Fort mal-à-propos, lui dis-je, et vous reviendrez tout à cette heure avec moi. C'est un pauvre homme peiné sur son fils qui bientôt sentira la joie de sa considération personnelle, et de la conservation de sa charge dans sa famille, qui autrement tôt ou tard en serait sortie, et il ne faut point que vous le perdiez de vue que la démission ne soit signée et emportée par l'abbé de Thesut. »

Nous arrivâmes chez le chancelier qui se promenait seul dans son cabinet. Dès qu'il m'aperçut : « Ah! voilà de vos coups, dit-il, je reconnais votre main ; vous chassez mon fils, et vous sauvez son fils pour l'amour de moi et de sa mère ; vous m'aviez bien promis que vous perdriez mon fils. — Monsieur, lui dis-je, il est vrai que je vous l'avais dit dès le temps du feu roi, et long-temps

avant sa mort; je ne vous ai point trompé, je vous tiens parole, mais je fais plus que je ne vous avais promis, car votre famille est sauvée, et votre petit-fils en place, et sa place bien mise à couvert d'être emblée. Quelle plus grande consolation pour vous! et quelle plus grande marque possible de la plus grande considération et de la plus distinguée! — Eh! je le sens, me répondit-il, et que je le dois à votre amitié »; et il se jeta à mon cou, puis ajouta: « mais je suis père, et quoique je connaisse bien mon fils, cela me perce le cœur de le voir perdu ». Il s'attendrissait, les larmes lui venaient aux yeux, puis il se remettait dans la vue de son petit-fils.

Quand il fut un peu calmé, je lui fis remarquer que c'était le salut de sa famille, parce qu'il était impossible que son fils subsistât encore long-temps, et qu'étant chassé, personne n'aurait imaginé de faire passer sa charge à un homme de l'âge de son fils, et aussi peu au fils de celui qu'on chassait. Il en convint, m'embrassa encore tendrement, puis nous parlâmes tous trois assez confusément pour battre pour ainsi dire la campagne.

De temps en temps le chancelier revenait à son fait, à son fils, et me dit: « Vous avez fait la lettre, j'ai senti votre style et toutes vos précautions. Vous n'avez pas voulu que je pusse approcher de M. le duc d'Orléans, par la défense qui en est dans la lettre, ni que je lui fisse parler, et vous étranglez mon fils par le peu de temps qu'elle prescrit pour l'exécution de l'ordre. Oh! que je vous reconnais bien à tout cela, et à toutes les honnêtetés pour moi dont la lettre est pleine! — Eh bien! monsieur, lui répondis-je, quand cela serait, ai-je eu tort? Vous m'y aviez attrapé l'autre fois, en allant trouver M. le duc d'Orléans; je n'ai pas voulu manquer mon coup une seconde. Croyez-moi, vous vous consolerez comme père; et comme grand-père, et père de famille, vous

vous réjouirez après, et vous me saurez gré. — Hé! si je vous en saurai, reprit-il vivement, je vous en sais déjà, et j'en enrage, car il est vrai que c'est à vous que je dois la charge à mon petit-fils, et le salut de ma famille». Et il m'embrassa encore en ajoutant qu'il ne laisserait pas ignorer à son petit-fils quelle obligation il m'avait, et lui ordonnerait bien de ne la jamais oublier. Il le fit en effet, et de manière que je m'en suis toujours fort aperçu dans la conduite de M. de Maurepas avec moi, et dans tous les temps par son amitié et sa confiance.

Sur ces propos l'abbé de Thesut arriva. Un moment après, le chancelier regarda sa pendule, puis se tourna à moi et me dit: «J'ai envoyé chercher mon pauvre fils; il va arriver; il ne saurait douter que le coup qui l'écrase ne parte de votre main. Epargnez-lui la peine qu'il aurait de vous trouver ici dans ce cruel moment». Là-dessus il m'embrassa encore en me disant: « Vous êtes un terrible homme, et avec cela, il faut encore que je vous aime, et que je ne m'en puisse empêcher. — Monsieur, lui répondis-je, en vérité, vous me devez cette amitié, et vous ne sauriez douter de la force de la mienne par cette marque d'attachement que je vous donne jusqu'en cette occasion qui sauve votre petit-fils et votre famille, dont vous sentirez la joie tout entière après ce premier trouble passé». Là-dessus je m'en allai, le laissant avec la Vrillière et l'abbé de Thesut, en présence desquels se devait faire et signer la démission.

Je rencontrai en m'en retournant Pontchartrain qui allait fort vite chez son père. Il avait l'air fort effaré. La Vrillière me conta l'après-dînée qu'il était demeuré fort abattu, et point du tout consolé par la fortune de son fils. Il n'osa pas faire la moindre difficulté en présence de son père et de l'homme de M. le duc d'Orléans, qui re-

çut vers onze heures et demie cette démission, par l'abbé de Thesut.

Cette nouvelle répandit la joie dans Paris, et après dans les provinces. Chacun se disait qu'il y avait longtemps que cela aurait dû être fait; quelques-uns demandaient s'il en serait quitte pour sa démission. On fut surpris de la disposition de la charge, si parfaitement et universellement applaudie, qui rehaussa autant la considération du chancelier de Pontchartrain qu'elle accabla son fils par son ignominie purement personnelle. Nous nous en félicitâmes les uns les autres au conseil de régence. Le maréchal d'Estrées parut ravi, ainsi que M. le comte de Toulouse, à qui je ne pus refuser de conter comment cela s'était passé.

Depuis ce moment Pontchartrain demeura obscur au fond de sa maison, abandonné de plus en plus. Il y vit encore dans la solitude et le plus parfait néant, toujours enragé de jalousie et de dépit contre son fils qui lui rend des devoirs et rien de plus. Cet ex-bacha si rude et si superbe occupe son néant à compter son argent et en semblables misères, et n'a presque plus paru nulle part depuis, qui est ce qu'il a fait de mieux.

J'avais toujours eu dans le cœur et dans l'esprit de sauver la charge à son fils en le perdant. J'aimais le père et je lui devais, j'avais aussi eu lieu d'aimer fort la chancelière; madame de Saint-Simon avait passé sa vie comme moi avec eux dans la plus grande intimité et réciproque confiance. La mémoire de madame de Pontchartrain m'était présente, et aussi vive et aussi tendre dans le cœur de madame de Saint-Simon qu'au jour qu'elle l'avait perdue. Je n'avais donc cessé de ruminer en moi-même les moyens de sauver Maurepas de la chute de son père, et je le voulais sauver par adresse, ou par effort de crédit, à quelque prix que ce fût. J'allai donc chez M. le duc

d'Orléans dans cet esprit, dont la considération pour le père me fournit heureusement l'expédient que je saisis. La Vrillière, qui n'abhorrait guère moins son cousin que moi, fut ravi d'en être défait, et eut encore la joie pour son nom et pour la personne du chancelier, auquel il était fort attaché, de voir la charge sauvée, et de l'avoir entre ses mains avec le jeune titulaire pour disciple avec ce surcroît de chose et de considération qu'il sentit bien, comme il me dit me devoir tout entière.

CHAPITRE XXIV.

Ma rupture avec le comte et la comtesse de Roucy. — Leur fortune. — Leur caractère. — Le maréchal d'Harcourt veut se défaire de sa charge en faveur du comte de Roucy. — Refus opiniâtre du régent. — Violent éclat que font les Roucy.

J'ÉTAIS encore dans les premiers jours de la satisfaction d'avoir perdu Pontchartrain et sauvé sa charge à son fils, lorsqu'il m'arriva une de ces aventures que nulle prudence ne peut prévoir ni parer, et qui ressemble à la chute fortuite d'une cheminée sur un passant dans la rue. Je veux parler de l'éclat subit qui changea la longue amitié du comte et de la comtesse de Roucy avec moi en rupture ouverte, qui ne se réconcilia plus. Je ne puis me refuser de la traiter à fond, et il est nécessaire pour cela de remettre courtement sous les yeux plusieurs choses qui se trouvent éparses dans ces Mémoires, et d'expliquer quels furent le comte et la comtesse de Roucy, dont sans cette nécessité, je ne me serais pas avisé de parler expressément, au peu de figure qu'ils ont fait à la cour et dans le monde.

Il est donc à propos de répéter ici que la comtesse de Roye fut la sœur favorite de M. le maréchal de Lorge qui, depuis sa sortie du royaume avec son mari, un de ses fils et deux de ses filles, lors de la révocation de l'édit de Nantes, prit soin de ceux de ses enfans qui demeurèrent en France comme des siens propres, et sans nulle différence d'intérêts, de soins et d'amitié, jusqu'à sa mort. Je trouvai cette famille sur ce pied-là en me mariant. J'ai toujours fait grand cas de l'union des familles. Je voulus plaire à mon beau-père, qui prit pour moi une amitié de père qui a duré autant que sa vie, et pour qui j'eus toujours le plus tendre attachement et le respect le plus fondé sur l'estime que je conserve encore chèrement à sa mémoire. Je vécus donc avec ses neveux et leurs femmes dans la plus grande amitié, madame de Saint-Simon de même, et dans un commerce le plus continuel, dans la liberté et la familiarité qu'il donne entre si proches quand ils sont en aussi grande liaison.

Cette famille était composée du comte de Roucy, de Blansac, des chevaliers de Roucy et de Roye, qui prirent, en se mariant à la fille de du Casse et à la fille de Prondre, les noms de marquis de Roye et de marquis de la Rochefoucauld. Madame de Pontchartrain était leur sœur. On a vu quelle était l'union, l'intimité, la confiance entre elle et madame de Saint-Simon. On se souviendra aussi qui et quelle était madame de Blansac; et que la comtesse de Roucy était dame du palais de madame la duchesse de Bourgogne, et fille de la duchesse d'Arpajon, dame d'honneur de madame la dauphine de Bavière, sœur du marquis de Beuvron, père du maréchal d'Harcourt. Les quatre frères étaient fort unis, ainsi que les deux belles-sœurs, à l'heureuse mode ancienne qui subsistait encore un peu quand les plus âgés d'entre eux arrivèrent dans le monde. Ils en eurent un grand usage,

mais d'esprit pas l'apparence, et presque aussi peu de sens. Je me retrancherai au comte et à la comtesse de Roucy, parce que ce n'est que d'eux qu'il est question ici. Mais on se souviendra aussi des tristes aventures du comte de Roucy à la bataille de la Marsaille, que j'eus tant de peine à replâtrer par Chamillart, et celles du même et de Blansac à la journée d'Hochstet, où leurs femmes eurent encore tous leurs recours à moi, et où je fis tout ce qui me fut possible auprès de Chamillart, qui les servit de son mieux, mais qui ne put cependant faire revenir le roi des impressions qu'il avait prises, en sorte que ni l'un ni l'autre ne purent jamais obtenir de servir depuis. Roucy, à l'abri de Monseigneur, du jeu, de la chasse, du duc de la Rochefoucauld et de la place de sa femme, ne laissa pas de ne bouger de la cour comme auparavant. Mais n'ayant jamais été bien traité du roi, il le fut encore moins qu'auparavant.

C'était un grand homme, fort bien fait, de bonne mine mais qui ne promettait rien, et qui par cela même n'était pas trompeuse; l'air fort et robuste, qui sentait son homme de guerre, et qui par sa figure et ses talens naturels était fort bien voulu des dames, qui avaient après le plaisir de s'en moquer. De commerce, on n'en pouvait guère avoir avec lui. Tout occupé de la cour de Monseigneur, avec qui il était fort bien, et dont le choix n'était pas difficile, de le suivre à la chasse, de jouer le plus gros jeu à la cour et à Paris, il était plus sur les chemins qu'ailleurs. C'est lui le premier qui a mis les valets sur le pied de la parure, de la familiarité, de l'insolence, des gros gains, en gâtant les siens, contagion qui, à son exemple, a de l'un à l'autre gâté une infinité de maisons. Lui et ses frères étaient les rois de la canaille. Ils étaient familiers avec elle, ils connaissaient les valets de tout le monde, ils savaient leurs gages, leurs

profits, leurs jalousies, leurs débats, pourquoi chassés, pourquoi pris et sur quel pied, en plaçaient, les protégeaient, et par là sottement adorés du vulgaire et des marchands et artisans qu'ils payaient en amitiés, en services et en complimens, et qu'ils satisfaisaient tellement de la sorte qu'ils avaient crédit et leur amitié, et encore celles de leurs pareils.

Quoique le comte et la comtesse de Roucy n'eussent jamais un poulet chez eux, et que l'un et l'autre mangeassent toujours où ils pouvaient, ils n'en étaient pas mieux dans leurs affaires, avec un gros revenu et de belles terres. Tous deux rogues et glorieux à l'excès, tous deux bas jusqu'au servage devant les ministres et toute faveur, ils avaient vécu de ce qu'on appelle faire des affaires tant que Barbésieux avait existé, dont le comte de Roucy était le complaisant abject, et depuis, de celles qu'à force de souplesses, de bassesses, de tourmens, la femme, encore plus âpre et assidue que le mari, pouvait tirer de Pontchartrain, qui se plaisait à les faire acheter bien cher. Son père était désolé de tout ce qui se passait là-dessus, s'en échappait quelquefois, et ne se contraignait pas de montrer à la comtesse de Roucy et à madame de Blansac qu'elles lui étaient insupportables. Elles remboursaient tout cela sans rien dire, et allaient toujours leur train.

L'aigreur et l'orgueil de la comtesse de Roucy lui attiraient tous les jours des querelles où les injures lui coûtaient peu, le plus souvent avec d'autres dames du palais pour leur service, avec qui souvent madame de Saint-Simon était employée à la raccommoder, et si entreprenante qu'on ne put jamais l'empêcher d'aller à Marly un voyage qu'elle prétendait être de son tour, où elle n'était point sur la liste, et quoique madame la duchesse de Bourgogne ne voulût pas l'y mener. Dès le

même soir qu'on y arriva, elle reçut ordre de s'en retourner sur-le-champ. Le rare est que ces aventures ne la corrigeaient de rien.

C'était une créature vive, haute, toujours haïssant assez de gens pour des querelles, quelquefois pour de vieux procès, ou pour d'autres affaires, et ne contraignant ni ses discours ni ses manières à leur égard; toutefois assidue aux dévotions, à la grand'messe de paroisse à Versailles, les fêtes et dimanches, y communiant tous les huit jours; avec cela l'envie et la jalousie même, et l'ambition, et se persuadant que tout était dû à son mari et à elle, avec qui, à la vie qu'ils menaient tous deux, et au peu véritablement qu'ils se souciaient l'un de l'autre, elle n'avait de commerce qu'en courant, quoique faisant toujours la passionnée. Elle se faisait aussi des châteaux en Espagne, et les débitait, soit qu'elle voulût persuader qu'ils étaient à portée de tout, soit que, comme je l'ai toujours cru, elle se le persuadât elle-même.

Etant un soir seul chez elle assez tard, quelque temps après la mort de M. le maréchal de Lorge, elle me conta ce qu'il lui plut sur ce qu'elle avait fait avec madame de Maintenon, et m'assura que le lendemain matin son mari serait fait duc ou capitaine des gardes, mais qu'elle aimerait bien mieux qu'il eût cette charge de son oncle qui sûrement le conduirait à être bientôt duc, que s'il était fait duc alors et sans avoir de charge. Je me moquai d'elle sans pouvoir jamais lui mettre là-dessus le moindre doute dans l'esprit.

C'était peu connaître la cour, pour une femme qui y était en quelque place et depuis si long-temps. Le roi était buté à n'avoir pour capitaine de ses gardes que des maréchaux de France, et même des ducs. Il avait fait ducs tous les premiers gentilshommes de sa chambre, et maréchaux de France et souvent ducs tous les capitaines

de ses gardes, et n'avait jamais accordé pas une de ces charges, quand elles avaient vaqué, qu'à des gens qui fussent ducs ou maréchaux de France, et souvent l'un et l'autre. Il n'avait donc garde de changer de conduite à cet égard pour un homme qu'il n'avait jamais bien traité, et pour qui son estime ne paraissait pas, puisque depuis Hochstet, il avait constamment refusé de l'employer dans ses armées, quelques machines qui aient été remuées pour l'obtenir. Il n'avait que les Marly où le roi ne lui parlait pas plus qu'ailleurs, et où il ne le menait que comme joueur et chasseur. Il n'a seulement jamais pu être menin de Monseigneur, quoiqu'il le suivît sans cesse, et il est mort vieux sans charge, sans gouvernement, sans ordre et sans dignité.

C'était en soi un homme fort rustre, brutal et désagréable, et dont les bêtises se sont conservées à la cour, par exemple, le conseil qu'il donna à madame de Richelieu, qui était incommodée et qui se plaignait fort du bruit des cloches, de faire mettre du fumier dans sa cour et devant sa maison, et bien d'autres de cette force; envieux aussi au dernier point. On en a vu un échantillon en son lieu à la mort du duc de Coislin, frère de M. de Metz, à qui, par une autre raison, cela coûta long-temps cher.

Telles étaient ces personnes avec qui madame de Saint-Simon et moi, depuis notre mariage, avions constamment vécu dans la plus grande amitié et la plus grande union, jusqu'à l'aventure qu'il s'agit maintenant de raconter.

Le maréchal d'Harcourt, comme on l'a vu en son lieu, ne voulait qu'entrer dans le conseil, ne desirait que cela, ne travaillait qu'à cela, et n'eut la charge de capitaine des gardes de mon beau-père que malgré lui, parce qu'il n'avait osé ne la pas demander, et que le roi

fut bien aise de la lui donner pour, après une telle grâce, l'éconduire plus nettement d'une place dans son conseil. Harcourt n'était pas riche, il avait beaucoup d'enfans; sa santé était fort attaquée, il voyait une longue minorité sans prévoir comment la cour se tournerait après; il résolut de se défaire de sa charge. Le comte de Roucy en eut le vent, et lui en demanda la préférence.

Dans le moment qu'Harcourt la lui eut promise, qui était cousin-germain de sa femme, et en grande liaison avec eux, mais peu à portée de crédit auprès de M. le duc d'Orléans, qui ne l'avait mis que par nécessité dans le conseil de régence, le comte de Roucy vint tout courant à moi me prier de lui obtenir l'agrément du régent. Je n'ignorais pas le vieux levain de Meudon où, pour plaire, il n'avait gardé aucune mesure sur ce prince, qui dans ces temps-là m'en avait souvent parlé avec dépit et colère, contre un homme qu'il avait toujours bien traité partout où il l'avait rencontré; mais je connaissais aussi sa débonnaireté parfaite pour tous ceux qui lui avaient le plus étrangement manqué. Ainsi je ne crus pas trouver de difficulté et je promis au comte de Roucy de parler au régent et d'y faire de mon mieux. Je le fis dès le lendemain.

Ma surprise fut grande de trouver une barre de fer. J'insistai, et si fort que la dispute tourna en aigreur de sa part. Il me ramena tous les propos de Meudon, leur amertume, leur énormité de la part du comte de Roucy, les preuves qu'il en avait et qu'il m'avait dites dans le temps, fort scandalisé que informé de toutes ces choses, je lui proposasse et j'insistasse pour faire un tel capitaine des gardes-du-corps. Je cédai peu-à-peu, mis d'autres matières sur le tapis, et quand je crus voir ma belle, je demandai à M. le duc d'Orléans pourquoi cette exception rigoureuse contre le comte de Roucy, quand

il ne refusait rien à tant d'autres qui lui avaient nui essentiellement, tandis que celui-ci n'avait dit que des sottises pour plaire, et parler le langage du lieu dont il espérait tout. Je fus bien plus étonné que la première fois ; le régent rougit, et avec une impétuosité qui lui était extrêmement rare, insista sur les choses de Meudon et leurs suites, sur la différente conduite de Biron, Saint-Maure et Dumont qui n'étaient pas moins liés là et n'en attendaient pas moins que Roucy toute leur fortune, et de là tomba avec furie sur la Marsaille et Hochstet, et me reprocha de lui vouloir faire faire un plaisant capitaine des gardes par rapport au roi, à lui, et même au public en ce genre qui connaissait ce qui s'était passé en ces deux combats. La conclusion fut de me défendre de lui en plus parler, et un ordre de dire au comte de Roucy de sa part, qu'il ne changerait rien là-dessus à la disposition constante du feu roi, qui n'avait accordé ces charges-là qu'à des ducs ou à des maréchaux de France, dont il suivrait exactement l'exemple, et se garderait bien d'y manquer. Cela dit et répété fort sec, le régent entama d'autres propos, et différentes matières.

Pendant cette dernière partie de la conversation, convaincu qu'il n'y avait plus à revenir au comte de Roucy, je pensai à mon beau-frère. C'était la charge de son père. Je ne pus me résoudre à la demander pour moi, pouvant l'espérer pour lui, quoique j'eusse tout lieu d'en être très mal content, et que jamais il n'eût daigné se mettre à portée de rien. La demander pour lui à la fin de la conversation, et l'obtenir, ce fut la même chose ; j'avais affaire à des gens peu faciles pour l'arrangement du paiement de 400,000 livres, quoique j'eusse obtenu en même temps le même brevet de retenue. Je convins donc avec M. le duc d'Orléans qu'il tiendrait l'agrément

secret, jusqu'à ce que toutes nos mesures fussent prises et arrêtées. Jamais il ne m'entra dans l'esprit que le comte de Roucy pût avoir le plus léger soupçon de ma conduite à son égard. La façon dont j'avais vécu avec lui toute ma vie, et dont en toute occasion je l'avais servi, et ma franchise et ma droiture connues, n'avaient pas permis de laisser entrer en mon esprit aucune pensée de doute.

Je témoignai donc le lendemain au comte de Roucy, qui vint chez moi, combien j'étais fâché de n'avoir pas pu réussir à lui faire obtenir ce qu'il desirait, et d'avoir vu tous mes efforts inutiles. Roucy bien étonné, et encore plus fâché, me demanda la cause de son malheur, et me pressa tellement qu'il me força de lui rendre la réponse que j'avais reçu ordre positif de lui faire. Il n'en fallut pas davantage pour donner l'essor à sa furie. Il cria contre cette prétendue nécessité d'être duc ou maréchal de France pour être capitaine des gardes-du-corps, déclama contre le régent, s'en alla chez lui, puis avec sa femme chez Harcourt où ils firent les hauts cris. Pour rendre la chose plus touchante d'une part, plus injurieuse de l'autre, ils ajoutèrent à ma réponse que j'avais eu tant de peine à lui rendre, et que j'avais adoucie le plus que j'avais pu, ils ajoutèrent, dis-je, que je lui avais dit que son altesse royale ne voulait pas avilir ces charges en les donnant à des gens non titrés, et on peut juger de l'effet de ce propos dans l'effervescence qui s'entretenait encore avec tant d'art et de manège, sur cette calomnie atroce inventée par le duc de Noailles, de cette salutation du roi que j'ai expliquée en son lieu.

Le lendemain de ce vacarme, M. le duc d'Orléans tourmenté à souper par les convives, et surtout par les dames curieuses d'apprendre qui aurait la charge, tint bon long-temps, puis entre la poire et le fromage lâcha

le secret qu'il m'avait promis de garder. Ce fut la nouvelle du lendemain matin.

Là-dessus le comte et la comtesse de Roucy prirent espérance de m'embarrasser assez par un grand éclat contre moi, pour me forcer pour l'amour de moi-même de mettre tout mon crédit à leur faire avoir la charge. C'est au moins ce qui parut par tout l'artifice de leur conduite, car dès ce même jour la comtesse de Roucy vint chez moi au sortir de table comme pour m'apprendre, tout en douceur et en amitié, le bruit que faisait cette affaire qui se répandait dans le monde; qu'elle me connaissait trop et de trop longue main pour me soupçonner le moins du monde d'avoir promis à son mari de parler pour lui, et de n'avoir parlé que pour mon beau-frère; mais que le monde était si méchant, et son mari si outré, qu'elle me conjurait, autant pour moi-même que pour lui, de faire encore un effort.

Je lui répondis que je ne craignais point ces soupçons; que si j'avais voulu la charge pour moi ou pour le duc de Lorge, rien ne m'empêchait de le dire franchement au comte de Roucy, quand il vint me prier de parler pour lui, et de m'en excuser, puis d'aller mon chemin à découvert, à quoi personne ni lui-même n'aurait pu trouver quoi que ce soit à reprendre. Qu'aussi j'avais été pour lui rondement et nettement; qu'à la vérité, me voyant éconduit pour lui à deux diverses reprises, et telles qu'il n'y avait plus nul moyen d'y revenir une troisième, la pensée m'était venue de proposer le duc de Lorge, sans qu'il en pût naître aucun soupçon; mais que, pour couper court, je voulais bien faire encore un effort, et de toutes mes forces, puisque je l'avais bien fait d'abord, mais à deux conditions, la première que ce serait en présence du comte de Roucy qui serait témoin lui-même de tout ce qui se dirait et se passerait, lui en tiers entre

le régent et moi; la seconde, que, puisque le monde s'avisait de soupçons, je monterais actuellement dans son carrosse avec elle, et, sans la quitter, j'irais prendre le comte de Roucy où qu'il fût, et, en sa présence à elle, le mener sur-le-champ au Palais-Royal, où je lui répondais que, quoi que pût faire M. le duc d'Orléans, nous le verrions sans remise; que je n'entrerais qu'avec le comte de Roucy, et ne parlerais que devant lui. J'ajoutai que cela était net et prompt, et court, exclusif de tout moyen d'écrire, ou de faire parler à M. le duc d'Orléans, puisque je ne les quitterais pas un instant l'un ou l'autre, ni ne parlerais bas à personne dans l'entre-deux, ni à M. le duc d'Orléans en présence du comte de Roucy que je ne quitterais pas un instant, et qu'en tiers avec le régent et moi il serait témoin et juge si j'y allais bon jeu, bon argent, et verrait bien encore aux propos du régent, si mon langage serait autre que n'avait été le premier.

La comtesse de Roucy, également aise et surprise, accepta la proposition, et sur-le-champ nous montâmes tous deux dans son carrosse que le mien suivit, et allâmes chez elle où son mari était, vis-à-vis les Incurables. Elle fit apparemment ses réflexions en chemin, car elle me dit que son mari était si outré, qu'elle me demandait en grâce de la laisser entrer dans sa chambre pour lui parler avant que je le visse, parce que mon procédé était si bon, et ma proposition si nette qu'elle serait au désespoir qu'il fût mal reçu, comme cela pouvait arriver à un homme fâché, dans la surprise. J'y consentis, mais à condition qu'elle ne me laisserait attendre qu'en compagnie qui ne me quitterait pas jusqu'à ce qu'elle revînt. Il y en avait, en effet, dans la première pièce avec qui je demeurai, à qui je ne cachai pas ce qui m'amenait, et qui me parut dans l'étonnement et dans l'admiration de ce procédé.

Il y en avait d'autre dans la pièce d'après (je n'ai point su qui), où était la comtesse de Roucy et où était son mari. Leur conseil fut long. La conclusion fut que la comtesse de Roucy en sortit seule, me dit qu'elle était outrée de douleur; que je connaissais son mari et l'excès de son opiniâtreté; qu'il n'y avait jamais eu moyen de le résoudre à me voir; que cela reviendrait, mais qu'elle me priait d'aller encore au Palais-Royal, et de faire tout mon possible.

Alors je vis à découvert tout leur manège. Ils voulaient me forcer par l'éclat à en faire ma chose propre, et à emporter la charge pour le Roucy; si je réussissais, ils avaient leur compte et le bâton haut; si je n'obtenais rien, faire contre moi tout l'éclat imaginable, ce qui ne se pouvait plus si le Roucy était témoin en tiers entre le régent et moi, selon la condition que j'avais mise. Aussi pris-je un autre ton pour répondre à la comtesse de Roucy: je lui dis que je n'aurais pas imaginé qu'une proposition aussi nette et aussi décisive du fait, aussi facile, et que j'avais commencé à exécuter en revenant chez elle avec elle, pût être susceptible de refus; que j'estimais, au contraire, qu'elle méritait toute autre chose; que je pensais que tout le monde le trouverait ainsi, et verrait clair aux deux procédés; que, pour cela même, je la faisais encore, et m'offrais de nouveau à l'exécuter à l'instant, mais que si le refus persistait, j'entendrais ce que cela voudrait dire, et que j'en serais fort étonné après une amitié de vingt ans, telle qu'avait été la mienne. Tout cela se passa tout haut devant ce que j'avais trouvé dans cette première pièce.

La comtesse de Roucy voulut répondre souplement, mais je la priai que nous ne perdissions point le temps, et de retourner à son mari. Elle y rentra. Le parti était pris, elle y demeura peu, et revint me dire les mêmes

choses. Je lui répondis qu'après ce que j'avais fait, proposé, commencé de ma part à exécuter en venant chez elle, avec elle, et encore d'insister, je n'avais plus qu'à prendre congé d'elle; je lui fis la révérence, une autre à la compagnie, et m'en allai.

Dès ce même jour les cris redoublèrent, le comte et la comtesse de Roucy coururent les maisons, et eurent beau jeu, parce que plus que content de ce que j'avais fait, je ne pris pas la peine de m'en remuer. Trois ou quatre jours se passèrent de la sorte. A la fin nous fûmes, madame de Saint-Simon et moi, avertis de tant d'endroits des vacarmes et des propos du comte et de la comtesse de Roucy, qui retentissaient partout, que j'allai au Palais-Royal où je trouvai M. le duc d'Orléans avec M. le comte de Toulouse chez madame la duchesse d'Orléans, qui allait dîner seule à son ordinaire avec la duchesse Sforze. Là je dis à M. le duc d'Orléans, devant cette courte compagnie, tout ce qui s'était passé entre la comtesse de Roucy et moi, que je viens de raconter, les clabauderies et les propos qui me revenaient d'eux de toutes parts, enfin ce qu'il voyait bien que je ne pourrais m'empêcher de faire; que j'avais voulu lui rendre ce compte auparavant pour n'être pas au moins blâmé après par quelque autre tour d'adresse. J'ajoutai que puisque M. le comte de Toulouse se trouvait là heureusement présent, je le suppliais de vouloir bien lui dire de quelle façon l'affaire de la charge s'était passée entre son altesse royale et moi, et d'avoir la bonté, puisque c'était chose passée, de lui confier la raison personnelle et secrète de l'exclusion du comte de Roucy. M. le duc d'Orléans fit l'un et l'autre, en sorte que le comte de Toulouse vit à quel point toute raison, vérité, et net et bon procédé étaient de mon côté.

Je voulus après m'en aller en ouvrant la porte aux plats et au service qui avaient été arrêtés pendant toute

cette conversation. M. le duc d'Orléans me rappela et me retint malgré moi, jusqu'à faire tenir la porte, et envoya sur-le-champ chercher le comte de Roucy fort en colère, et bien plus que d'ordinaire à lui n'appartenait. Au bout de quelque temps, je représentai si fortement le peu de convenance que je me trouvasse présent à la vesperie qu'il voulait faire au comte de Roucy, et le danger même de quelque manque de respect en sa présence, que le comte de Toulouse m'aida à obtenir la permission de me retirer. Je rencontrai le comte de Roucy sur le quai des galeries du Louvre, qui allait à toutes jambes au Palais-Royal.

On l'y conduisit au lieu d'où je sortais, où il trouva les mêmes personnes et le dîner qui continuait, que M. le duc d'Orléans et le comte de Toulouse, qui ne dînaient jamais, regardaient. M. le duc d'Orléans, en leur présence, et sans renvoyer le service d'autour de la table, parla au comte de Roucy un langage qu'il n'avait pas accoutumé, dont le Roucy demeura étourdi et accablé. Cela mit fin à ses propos, à ceux de sa femme, et même à ceux des gens qu'il avait mis à courir le monde pour les répandre. Oncques depuis n'avons-nous ouï parler d'eux.

La comtesse de Roucy, qui ne communiait peut-être pas si souvent qu'elle faisait à la cour du temps du roi et de madame de Maintenon, mourut à Paris un an après cet éclat, c'est-à-dire en décembre 1716, sans avoir pensé à le réparer. Le comte de Roucy mourut aussi à Paris, mais en novembre 1721, comme je venais de partir pour l'Espagne. Quand il fut bien mal, il envoya prier madame de Saint-Simon de l'aller voir. Elle y fut, et cela se passa comme il arrive en ces terribles momens, où la figure du monde s'éclipse, et où la vérité seule paraît. Il la pria de me mander toutes sortes de

choses de sa part. Les autres Roucy, mâles et femelles, nous les avons revus, quelques-uns même en amitié, qui n'avaient jamais approuvé ce qui s'était passé à mon égard. Tout l'éloignement se concentra au fils du comte de Roucy, qui mourut en 1725, mais surtout en sa femme, qui n'est morte que depuis quelques années, aussi extraordinaire et aussi follement glorieuse qu'elle était riche, et de bas lieu. Elle n'a laissé que deux filles, l'une duchesse d'Ancenis, l'autre de Biron, que l'archevêque de Bourges a toutes deux mariées depuis sa mort. C'est le seul fils qui reste du comte de Roucy, qui n'a pas pris les sentimens de sa mère à notre égard, qui est commandeur du Saint-Esprit, nommé au cardinalat et ambassadeur à Rome.

Pour la charge, M. de Lorge tira de sa mère tout ce qu'il put, aux dépens de qui il appartiendrait, pour faire ses arrangemens. Il ne tint plus qu'à vendre sa petite guinguette de Livry pour achever la somme et signer avec M. d'Harcourt. M. de Lorge ne se souciait point pour lui d'être capitaine des gardes, encore moins pour son fils; il aimait mieux ses plaisirs que tout. Quand il se fut bien assuré de ce que la perspective si sûre et si prochaine de la charge de son père lui fit obtenir de sa mère, il déclara qu'il ne vendrait point sa petite maison, et au fond fut ravi de rompre le marché, et ne se soucia guère que je l'eusse préféré à moi, étant à mon choix de prendre la charge, ni de l'éclat qu'elle m'avait valu avec le comte de Roucy. Cet honnête beau-frère se retrouvera ailleurs. Pendant tous ces négoces, la famille du maréchal d'Harcourt se ravisa. Il demanda sa charge pour son fils, et il l'obtint. Ainsi il mangea l'huître dont le Roucy et M. de Lorge n'eurent que les écailles que je trouvai toutes deux fort dures. Il est temps maintenant de parler des affaires étrangères.

CHAPITRE XXV.

Situation de la France et de l'Angleterre. — Politique suivie par Stair pour gagner M. le duc d'Orléans. — Rémond; son portrait. — Il établit une liaison entre Stair et l'abbé Dubois. — Les autres entours de M. le duc d'Orléans sont gagnés peu-à-peu. — L'Espagne refroidie à l'égard du prétendant. — Albéroni commence à y gouverner. — Sa politique. — Situation de la Hollande à l'égard de l'Angleterre.

Le feu roi était revenu à son goût naturel et à ses anciens principes sur l'Angleterre, depuis la mort de la reine Anne, et l'éloignement de tous emplois, et la disgrâce de toutes les personnes qui avaient sa confiance et qui formaient son conseil. Le roi son successeur avait mis en place tous ceux qu'elle en avait ôtés, les whigs en principal crédit, et éloigné de tout les torys. On ne peut exécuter de si grands changemens, non-seulement dans un gouvernement, mais dans tout un pays naturellement porté aux fonctions, sans faire un grand nombre de mécontens de toute espèce, d'autant plus que les nouveaux ministres et favoris qui ne respiraient que vengeance contre ceux qui les avaient chassés et avaient pris leurs places sur les dernières années du dernier règne, ne voulaient rien moins que les poursuivre et faire condamner juridiquement ceux d'entre eux qui avaient eu le plus de part à la paix, et à qui, par conséquent, la France avait le plus d'obligation. L'Ecosse ne se consolait point de se voir enfin tout-à-fait devenue province d'Angleterre. Le duc d'Ormond se tenait caché dans Paris, en attendant ce que le comte de Marr pourrait faire en Ecosse, où il y avait un

parti en mouvement, et le prétendant, pour parler un langage reçu, était à Bar, qui n'attendait qu'une conjoncture un peu apparente pour passer la mer, certain de la protection et des secours du roi et peut-être du roi d'Espagne.

La mort du roi qui entrait secrètement, mais de tout son cœur, dans ce projet, qui pouvait même être bientôt favorisé par la Suède et la Russie, qui avaient toutes deux grande envie de terminer leur guerre par un traité de paix à ce dessein, le déconcerta. Une minorité, dans l'état où le roi laissait l'intérieur de la France, n'était pas un temps propre à risquer de rompre avec l'Angleterre, sans être bien assuré de ce dont il est bien difficile de l'être, je veux dire d'une révolution subite et entière, à-peu-près telle que fut celle qui plaça le roi Guillaume sur le trône du roi son oncle et son beau-père, laquelle relierait en même temps la France qui y aurait eu part avec l'Angleterre, et ne lui laisserait d'ennemi qu'un électeur d'Hanovre, et ceux qui, hors les Iles-Britanniques se voudraient hasarder à prendre les armes pour lui. Le feu roi, comme on l'a vu, avait laissé le trône de Philippe V bien raffermi, l'union des deux couronnes parfaite, et toutes deux jouissant de la paix avec toute l'Europe par les traités d'Utrecht et de Bade. M. le duc d'Orléans voulait absolument conserver un bien si nécessaire.

D'autres circonstances l'éloignaient encore de se prêter aux projets du feu roi en faveur du prétendant. Le comte Stair était en France de la part du roi Georges plus d'un an avant la mort du roi, sans avoir encore pris le caractère d'ambassadeur qu'il avait dans sa poche. C'était un très simple gentilhomme écossais, grand, bien fait, maigre, encore assez jeune, avec la tête haute et l'air fier. Il était vif, entreprenant, hardi, audacieux par tempérament et par principe. Il avait de l'esprit, de

l'adresse, du tour; avec cela actif, instruit, secret, maître de soi et de son visage, parlant aisément tous les langages, suivant qu'il les croyait convenir. Sous prétexte d'aimer la société, la bonne chère, la débauche qu'il ne poussait pourtant jamais, attentif à se faire des connaissances et à se procurer des liaisons dont il pût faire usage à bien servir son maître, et son parti à lui-même. C'était celui des whigs et de tous ceux que le roi Georges avait remis en place, et de la famille et des amis du duc de Marlborough dont il était créature, à qui il avait de tout temps été attaché, sous qui il avait servi, qui l'avait avancé, et lui avait procuré un régiment et l'ordre d'Ecosse. Il était pauvre, dépensier, fort ardent et fort ambitieux, et il voulait servir de façon, dans son ambassade, qu'avec les appuis qui le protégeaient, il pût faire une grande fortune en Angleterre où son parti, auquel il était dévoué, et ses patrons dominaient, et à qui il plaisait d'autant plus qu'il haïssait la France autant qu'eux. On a vu que le feu roi fut promptement et toujours après très mécontent de sa conduite, Torcy encore plus, jusque-là qu'il refusa et cessa de le voir et de plus traiter avec lui.

Stair vit de loin la décadence menaçante de la santé du roi. Il comprit en même temps qu'il n'avait rien à espérer de l'autorité du duc du Maine, qui, si elle prévalait, ne s'écarterait pas dans le gouvernement du goût et des maximes du roi. Il sentit donc de bonne heure qu'il n'avait de parti à prendre que celui de M. le duc d'Orléans qui avait tout le droit de son côté, le flatter du secours de son maître, s'il en avait besoin pour faire reconnaître sa régence, et l'autorité qu'elle lui donnait, l'enrôler pour ainsi dire de bonne heure avec le roi Georges, par ces offres faites dans un temps douteux, le lier avec lui, en lui persuadant que leurs intérêts étaient

communs, et (pour en parler franchement, car il ne craignit point d'en laisser échapper les propres termes) que deux usurpateurs et aussi voisins se devaient soutenir mutuellement, envers et contre tous, puisque tous deux étaient dans le même cas, Georges à l'égard du prétendant, M. le duc d'Orléans au faible titre des renonciations à l'égard du roi d'Espagne, si un enfant tout tendre, et aussi jeune qu'était le successeur de Louis XIV, venait à manquer.

Sur ces principes Stair songea de bonne heure à ce qui pouvait servir à son dessein. Il ne dédaigna rien de ce qu'il crut l'y pouvoir conduire. Il ramassa donc une de ces espèces qui ne peuvent guère être caractérisées sous un autre nom. C'était un petit homme fort du commun, et pis pour la figure, qui à force de grec et de latin, de belles-lettres et de bel esprit, s'était fourré où il avait pu, puis, à force de débauche de toute espèce et de sentimens si malheureusement à la mode, était parvenu à voir des femmes, et quelque sorte de bonne compagnie. Il était galant, faisait des vers; il était aussi philosophe, fort épicurien, grossier de fait, sublime et épuré de discours, admirateur des savans anglais, et devenu un des commensaux à Paris de la comtesse de Sandwich, qui s'y plaisait plus qu'à Londres. Il y avait fait grande connaissance avec l'abbé Dubois qui n'en bougeait, et par lui s'était produit à madame d'Argenton et à M. le duc d'Orléans, dont peu-à-peu il avait tiré un bouge au Palais-Royal, et un autre à Saint-Cloud, où de fois à autre il allait faire le philosophe solitaire, et n'y manquait pas M. le duc d'Orléans, quand rarement il s'y allait promener. Il avait du manège, de l'entregent, de la hardiesse, de l'audace même quand il s'y laissait aller, du débit surtout, et devint peu-à-peu l'homme de l'abbé Dubois à tout faire. Il s'appelait Rémond, et frappait à tout ce

qu'il pouvait de portes. Stair l'écuma, et lui courtisa Stair, de la connaissance, puis de la société de qui il s'honora beaucoup avec raison, et peu-à-peu se livra entièrement à lui.

Rien ne convenait davantage à l'abbé Dubois qui, déjà éloigné par M. le duc d'Orléans pour avoir voulu trop se mêler, ne savait par où se reprendre, et qui regarda sa liaison avec Stair, et par lui avec l'Angleterre, comme une ressource dont il se promit de grands avantages. Rémond lia donc bien aisément ces deux hommes dont l'intérêt de chacun le demandait également. Dubois l'était, comme on l'a vu, déjà avec Canillac et le duc de Noailles. Il l'était aussi avec Nocé. Il leur persuada qu'il n'y avait de salut pour M. le duc d'Orléans que par l'Angleterre contre tout ce qui s'opposerait à l'autorité que sa naissance lui donnait de droit après le roi, et pour l'appuyer ensuite.

Il avait fait des promenades en Angleterre où il avait fait des connaissances, et fort cultivé celle de Stanhope qu'il avait beaucoup vu autrefois à Paris, et avec qui il avait ménagé quelque commerce d'ancienne connaissance pendant qu'ils étaient en Espagne, l'un à la tête des troupes anglaises, l'autre à la suite de M. le duc d'Orléans, qui avait été souvent avec lui en débauche autrefois à Paris. Dubois compta qu'en tournant ce prince du côté de l'Angleterre, il deviendrait nécessairement l'entremetteur, et de là le négociateur, ce dont il se promit toutes choses. Malheureusement il ne se trompa pas.

Rémond s'était fourré avec Canillac qu'il avait gagné par la conformité de goût, et par des admirations de son esprit et de ses lumières, dont il se moquait ailleurs, mais qui l'avaient mis dans sa confiance. Il lui vanta Stair, flatta sa vanité du desir de ce ministre de le connaître, à qui il fit sa cour de le mettre en liaison avec un

favori de M. le duc d'Orléans. Il l'instruisit du faible du personnage; il les joignit, et Canillac ne jura plus que par Stair et par l'Angleterre. Tout cela se fit de concert entre Dubois et Rémond, et comme Nocé leur était alors fort uni, et qu'avec sa tête brûlée, mais son air de philosophe, il ne laissait pas d'usurper d'habitude une sorte d'autorité sur M. le duc d'Orléans, parce que sa philosophie n'excluait pas la débauche, ils l'entraînèrent dans leurs idées anglaises, et dans la société de Stair.

Tout cela se pratiquait à Paris, dans la dernière année du feu roi. Vers sa mort ils parlèrent à M. le duc d'Orléans des avantages uniques qu'il ne pouvait tirer que de son union avec le roi Georges, et de là, des propos, puis des offres de Stair. M. le duc d'Orléans qui craignait tout alors des dispositions du roi, et de sa dépendance de madame de Maintenon, et du duc du Maine, écouta bien volontiers ces propositions. Dubois et Canillac y firent entrer le duc de Noailles qui pour s'ancrer ne songeait qu'à les flatter et s'en appuyer, et qui y donna tant qu'ils voulurent. Cette pointe se poussa jusque-là que M. le duc d'Orléans voyait Stair au Palais-Royal par les derrières.

Il m'en parla tard et par hoquets. Il savait que je pensais sur l'Angleterre comme le feu roi, et ne me fit cette confidence qu'après coup pour ne me la pas cacher. A chose faite, il n'y a plus rien à dire, sinon que je le suppliai de ne s'engager pas trop avant, et de se bien persuader que Stair ne songeait qu'à soi et à son parti, et à profiter des conjonctures présentes, pour tirer de lui les partis les plus avantageux, qu'il saurait après faire valoir d'une manière fort embarrassante.

Voilà ce qui causa l'indécence de la présence de Stair dans une lanterne à la séance de la régence, où il voulut assister pour se faire de fête auprès de M. le duc

d'Orléans que les mêmes personnes persuadèrent de le desirer même, pour montrer son union avec l'Angleterre, et tenir le parlement et le duc du Maine en respect.

Canillac, que je ne voyais même guère, vint chez moi quelques jours auparavant me vanter les intentions de Stair, ses offres, leur utilité, et me prier, s'il venait chez moi, de lui laisser la porte ouverte en quelque temps que ce fût. Je pris pour bon tout ce qui était fait, et ne voulus point de dispute avec un homme aussi enfatué de son mérite et des Anglais. L'abbé Dubois, après ce qu'on a vu que Madame dit et demanda à M. le duc d'Orléans de lui et pour son exclusion totale, se sut bon gré de sa liaison anglaise, qui avait déjà servi à le faire souffrir un peu mieux de M. le duc d'Orléans. Il la regarda de plus en plus comme son unique ressource, et s'y livra à corps perdu.

Dès le milieu du mois d'octobre, Stair eut une longue audience du régent sur les alarmes de son maître, qui prétendit que le comte de Péterborough avait découvert une conspiration prête à mettre le feu au palais où demeure la maison royale, piller la banque, se saisir de la tour de Londres et proclamer le prétendant. On avait surpris des lettres de M. Hervey au prétendant ou au duc d'Ormond, qui lui furent représentées. Il voulut se tuer; mais ses blessures ne se trouvèrent pas mortelles. Le grand nombre de mécontens, et qui parlaient haut dans Londres et dans les provinces, donnèrent du corps à cette prétendue conspiration dans l'esprit du roi Georges. Il demanda aux Hollandais le corps de troupes qu'ils étaient obligés de lui fournir, qu'il voulait envoyer au duc d'Argyle, pour s'opposer au comte de Marr, qui était fort suivi, avait des succès et se conduisait sagement. Les états-généraux accordèrent trois mille Suisses,

et autres trois mille suivant le traité qui fixe ces secours à six mille.

L'Espagne se refroidit beaucoup à l'égard du prétendant depuis la mort de Louis XIV. Elle voulut au-dehors satisfaire le roi Georges par toute sorte d'extérieur à cet égard, sans néanmoins rompre avec le malheureux prince dans l'incertitude des évènemens, et l'Angleterre montra aussi plus de ménagement pour l'Espagne.

L'abbé Albéroni commençait à gouverner cette monarchie. Il suivait, pour y parvenir en plein, les traces de la princesse des Ursins. Comme elle, il se servit de son crédit sur la reine, et de son ambition, pour lui persuader de suivre les traces de madame des Ursins, pour posséder le roi, qui fut de l'enfermer, de l'obséder jour et nuit sans aucun moment d'intervalle, d'empêcher personne d'en approcher, même son service le plus indispensable, de l'accoutumer à ne travailler avec aucun ministre qu'en sa présence, et de le dominer et le tenir de façon que rien ne pût passer à lui, ni de lui à personne, qu'en sa présence et de son aveu. Ce fut aussi ce qu'elle exécuta à la lettre; et par cette adresse Albéroni les enferma tous deux, et les gouverna seul sans les laisser approcher de personne, ce qui se verra ailleurs avec plus de détail.

Albéroni se tint donc en grande mesure avec l'Angleterre, mais surtout avec la Hollande dont l'union lui parut encore plus avantageuse. Il sentit bientôt le poids de l'influence de l'empereur sur un prince d'Allemagne, qui, régnant en Angleterre, faisait intérieurement son capital de ses premiers états, et qui avait besoin du chef de l'empire pour se conserver l'usurpation qu'il avait faite sur la Suède, dans le temps de ses derniers désastres, des duchés de Bremen et de Verden. Albéroni s'était encore mis dans la tête de chasser tous les

étrangers des Indes occidentales, surtout les Français, projet bien chimérique auquel il se flatta de réussir par l'intérêt et le secours des Hollandais, mais dont l'intérêt était plus que balancé par la crainte de rupture des nations qu'on en voudrait chasser, et surtout avec l'Angleterre, dont il ne lui était plus possible de se séparer.

Pour entendre ce point d'espèce de servitude de la Hollande à l'Angleterre, il faut savoir qu'outre les liaisons intimes dont le roi Guillaume avait uni ces deux puissances, par tous les liens qu'il avait pu imaginer, tant qu'il fut à la tête de tous les deux, la guerre sur la succession d'Espagne y en avait ajouté un autre bien plus fort. Heinsius, pensionnaire de Hollande, gouvernait cette république avec un art qui le rendait tout-à-fait maître. Il était créature du roi Guillaume, son confident, et l'âme de son parti dans tous les temps avant et depuis son avènement à la couronne d'Angleterre. Il avait pleinement hérité de sa haine contre la France et contre la personne du feu roi. Il était flatté des soumissions que lui prodiguèrent les ducs de Marlborough et le prince Eugène, qui lui déféraient tout, et qui avaient un intérêt personnel et pressant de perpétuer la guerre qui était tout leur appui à Vienne et à Londres, et qui leur valait infiniment en particulier. Ils n'avaient pas honte d'attendre quelquefois des heures entières dans l'antichambre d'Heinsius, par le moyen duquel ils firent que les Hollandais suppléèrent à ce que l'empereur ne pouvait, et à ce qu'on n'osait demander au parlement d'Angleterre, qui donnait souvent le triple des engagemens, et qu'on ne pouvait pousser au-delà. De cette façon la république se ruina si bien, que si les sept provinces avaient pu être vendues comme on vend une terre, le prix n'en aurait pas payé les dettes.

Les plus riches du pays ne voyant donc plus de sûreté

pour les fonds qu'ils prêtaient à l'état ; les mirent tant qu'ils purent sur la banque d'Angleterre, en sorte que dans un état ruiné les particuliers demeurèrent riches. Ces particuliers pour la plupart étaient toujours à la tête des villes, des provinces, du conseil d'état, des états-généraux, et dans les premiers emplois, et les principales commissions. Ils étaient donc à-peu-près les maîtres des affaires, et le sont toujours demeurés par leur nombre, leur succession des uns aux autres, leur crédit. Mais en même temps leurs richesses, et même tout le bien de la plupart étant entre les mains des Anglais, cela les met dans une telle dépendance de l'Angleterre qu'ils se trouvent forcés d'en préférer les intérêts à ceux de leur république, et de faire consentir celle-ci, contre son propre avantage, à toutes les volontés des Anglais. C'est ce qui se voit à l'œil, et se sent dans toutes les conjonctures, tellement que jusqu'à ce jour que j'écris, la république ne s'est pas conduite autrement, et avec peu ou point d'espérance d'aucun changement là-dessus. Albéroni n'ignorait pas sans doute cette position, et il est surprenant qu'il ait pu se flatter de se pouvoir servir des Hollandais pour chasser les Anglais des Indes espagnoles.

On sentit bientôt, malgré toute son adresse, son peu d'inclination pour la France, en particulier pour le régent, et pour son gouvernement. Je ne sais si ce prince eut part ou non aux lettres misérables que le maréchal d'Estrées et le duc de Noailles écrivirent à ce maître italien, l'un pour lui donner part de ses nouveaux emplois, l'autre qui l'avait méprisé en Espagne du temps de M. de Vendôme, pour lui demander bassement son amitié. Ces recherches enflèrent Albéroni, et ne le changèrent sur rien, mais il continua la correspondance qu'Effiat entretenait avec lui, qui pouvait lui être utile à

plus d'une chose, à ce qui a été expliqué de la perfide conduite d'Effiat. Albéroni, de plus en plus avancé dans la faveur et le gouvernement, se voulut défaire des principales têtes. Ne se sentant pas encore assez fort pour attaquer le cardinal del Giudice, il le brouilla avec Tabarada, évêque d'Osma, qui était gouverneur du conseil de Castille, et d'une insupportable fierté. Il le rendit odieux à la reine qui entreprit sa perte. Le roi voulait se contenter d'une forte réprimande, mais la reine déclara que, s'il ne se retirait, elle lui ferait donner des coups de bâton. Il s'enfuit au plus vite dans son évêché, et donna la démission de sa place.

CHAPITRE XXVI.

Alarmes de Stair à la nouvelle que le prétendant a disparu de Bar. — Il obtient du régent de s'opposer au passage du prétendant. — Mission apparente de Contade et ses instructions secrètes. — Le prétendant vient à Chaillot et prend la route d'Alençon.—Douglas.—Mission secrète qu'il reçoit de Stair.— La maîtresse de poste de Nonancourt. — Elle sauve le prétendant.

Les troubles d'Angleterre augmentaient, et le comte de Marr avait des succès en Ecosse. Stair était tout occupé d'empêcher la France de donner aucun secours au prétendant, et de lui couper le passage par le royaume s'il voulait gagner les bords de la mer. Il avait de bons espions; dès qu'il apprit que ce prince partait de Bar, il courut à M. le duc d'Orléans pour lui demander de le faire arrêter. Stair avait proposé un traité de garantie des successions des royaumes de France et d'Angleterre,

et avait reçu pouvoir de le signer. Le régent y voulut ajouter une alliance défensive entre ces deux couronnes et la Hollande, qu'il jugeait nécessaire pour servir de base à la garantie réciproque. Buys, ambassadeur de Hollande y entra, mais Stair, qui voulait brusquer la garantie s'éloignait de l'alliance défensive, craignant qu'il ne fallût trop de temps pour la traiter. Il craignit aussi que le régent ne cherchât à gagner du temps pour voir ce que deviendraient les affaires d'Angleterre, et il s'échappa à dire à son altesse royale que, s'il regardait ces troubles avec indifférence, l'Angleterre en userait de même pour ceux qu'elle pourrait voir naître en France. Ils en étaient en ces termes, lorsque le prétendant disparut de Bar, et que Stair vint crier à M. le duc d'Orléans sur son passage par la France, et lui demanda de le faire arrêter.

Le régent, qui avec adresse nageait entre deux eaux, avait promis au prétendant de fermer les yeux et de favoriser son passage, pourvu que ce fût sous le dernier secret, et en même temps il accorda à Stair sa demande. Il fit partir sur-le-champ Contade qui lui était affidé, et fort intelligent, et major du régiment des gardes, dont j'ai parlé plus d'une fois, avec son frère lieutenant dans le même régiment, et deux sergens à leur choix, pour aller à Château-Thierry attendre le prétendant où Stair avait des avis sûrs qu'il devait passer. Contade partit la nuit du 9 novembre, bien résolu et instruit à manquer celui qu'il cherchait. Stair, qui ne s'y fiait que de bonne sorte, prit d'autres mesures qui furent au moment de réussir, et voici ce qui arriva.

Le prétendant partit déguisé de Bar, accompagné de trois ou quatre personnes seulement, vint à Chaillot où M. de Lausun avait une ancienne petite maison où il n'al-

lait jamais, et qu'il avait gardée par fantaisie, quoiqu'il eût celle de Passy dont il faisait beaucoup d'usage. Ce fut où le prétendant coucha, et où il vit la reine sa mère qui était souvent et long-temps aux filles de Sainte-Marie de Chaillot, et de là partit pour s'aller embarquer en Bretagne par la route d'Alençon, dans une chaise de poste de Torcy.

Stair découvrit cette marche, et résolut de ne rien oublier pour délivrer son parti de ce reste unique des Stuarts. Il dépêcha sourdement des gens sur différentes routes, surtout sur celle de Paris à Alençon. Il chargea particulièrement de celle-là le colonel Douglas, réformé dans les Irlandais à la solde de France, qui, à l'abri de son nom, et par son esprit, son entregent et son intrigue s'était insinué à Paris en beaucoup d'endroits depuis la régence, s'était mis sur un pied de considération et de familiarité auprès du régent, et venait assez souvent chez moi. Il était de bonne compagnie, marié sur la frontière de Metz, fort pauvre, avait de la politesse et beaucoup de monde, la réputation de valeur distinguée, sans quoi que ce soit qui pût le faire soupçonner d'être capable d'un crime.

Douglas se mit dans une chaise de poste, s'accompagna de deux hommes à cheval, tous trois fort armés, et courut la poste lentement sur cette route. Nonancourt est une espèce de petite villette sur ce chemin, à dix-neuf lieues de Paris, entre Dreux, trois lieues plus loin, et Verneuil-au-Perche, quatre lieues au-delà; ce fut à Nonancourt qu'il mit pied à terre. Il y mangea un morceau à la poste, s'informa avec un extrême soin d'une chaise de poste qu'il dépeignit et comme elle devait être accompagnée, et témoigna craindre qu'elle ne fût déjà passée et qu'on ne lui dit pas vrai. Après des perquisitions infinies, il laissa un troisième à cheval qui lui était ar-

rivé depuis qu'il était là, avec ordre de l'avertir lorsque la chaise dont il était en recherche passerait, et ajouta des menaces et des promesses de récompenses aux gens de la poste pour n'être pas trompé par leur négligence.

Le maître de la poste s'appelait Lospital. Il était absent, mais sa femme était à la maison, qui se trouva heureusement une très honnête femme qui avait de l'esprit, du sens, de la tête et du courage. Nonancourt n'est qu'à cinq lieues de la Ferté, et quand on n'y passe point pour abréger, on avertit cette poste qui envoie un relais sur le chemin. Je connaissais donc fort cette maîtresse de poste qui s'en mêlait plus que son mari, et qui m'a elle-même conté toute cette aventure plus d'une fois. Elle fit inutilement tout ce qu'elle put pour tirer quelque éclaircissement sur ces inquiétudes. Tout ce qu'elle put démêler fut qu'ils étaient Anglais, et dans un mouvement violent; qu'il s'agissait de quelque chose de très important, et qu'ils méditaient un mauvais coup. Elle imagina là-dessus que cela regardait le prétendant, prit la résolution de le sauver, l'arrangea en même temps dans sa tête, et sut heureusement l'exécuter.

Pour y réussir elle se fit toute à ces messieurs, ne refusa rien, se contenta de tout, et leur promit qu'ils seraient infailliblement avertis. Elle les en persuada si bien que Douglas s'en alla sans dire où qu'à ce troisième, qui était venu le joindre, mais en lieu voisin pour être averti à temps. Il emmena un des valets avec lui; l'autre demeura avec ce troisième qui l'avait joint, pour attendre.

Un homme de plus embarrassa fort la maîtresse, toutefois elle prit son parti. Elle proposa au monsieur qui était ce troisième de boire un coup, parce qu'il avait trouvé Douglas hors de table. Elle le servit de son mieux et de son meilleur vin, le tint à table le plus long-

temps qu'elle put, et alla au-devant de tous ses ordres. Elle avait mis un maître valet à elle, en qui elle se fiait, en sentinelle, avec ordre de paraître seulement, sans dire mot s'il, voyait une chaise, et sa résolution était prise d'enfermer son homme et son valet, et de relayer la chaise avec ses chevaux qu'elle avait détournés par derrière. Mais la chaise ne vint point, et l'homme s'ennuya de demeurer à table. Alors elle fit si bien qu'elle lui persuada de s'aller reposer, et de compter sur elle, sur ses gens, et sur ce valet que Douglas avait laissé. L'Anglais recommanda bien à celui-là de ne pas désemparer le pas de la porte, et de le venir avertir dès que la chaise paraîtrait.

La maîtresse mit ce monsieur reposer le plus qu'elle put sur le derrière de sa maison, et toujours l'air dégagé, sort et s'en va chez une de ses amies dans une rue détournée, lui conte son aventure et ses soupçons, s'assure d'elle pour recevoir et cacher en son logis celui qu'elle attendait, envoie quérir un ecclésiastique de leurs parens à toutes deux, en qui elles pouvaient prendre confiance, qui vint, et qui prêta un habit d'abbé et une perruque assortissante. Cela fait, madame Lospital retourne chez elle, trouve le valet anglais à la porte, l'entretient, le plaint de son ennui, lui dit qu'il est bien bon d'être si exact; que de la porte à la maison il n'y a qu'un pas, lui promet qu'il y sera aussi bien averti que sur la porte par ses yeux, lui persuade de boire un coup, donne le mot à un postillon affidé, qui fait boire l'Anglais et le couche ivre-mort sous la table. Pendant cette expédition, la maîtresse avisée va écouter à la porte du monsieur anglais, tourne doucement la clef et l'enferme, et de là vient s'établir sur le pas de sa porte.

Une demi-heure après vient le valet affidé qu'elle avait mis en sentinelle: c'était la chaise attendue, à qui et à

trois hommes qui l'accompagnaient à cheval, on fit, sans qu'elle sût pourquoi, prendre le petit pas. C'était le roi Jacques. Madame Lospital l'aborde, lui dit qu'il est attendu et perdu s'il n'y prend garde, mais qu'il ait à se fier à elle et à la suivre, et les voilà allés chez l'amie. Là il apprend tout ce qui s'est passé, et on le cache le mieux qu'il est possible, ainsi que les trois hommes de sa suite. Madame Lospital retourne chez elle, envoie chercher la justice; et sur les soupçons qu'elle déclare, fait arrêter le valet anglais ivre, et le monsieur anglais, qui s'était endormi dans la chambre où elle l'avait mené se reposer, et où elle l'avait en dernier lieu enfermé, puis aussitôt après, dépêche un de ses postillons à Torcy. La justice cependant instrumente, et envoie son procès-verbal à la cour.

On ne peut exprimer quelle fut la rage de ce monsieur anglais de se voir arrêté et hors d'état d'exécuter ce qui l'avait amené, ni quelle fut sa furie contre le valet anglais qui s'était laissé enivrer. Pour madame Lospital, il l'aurait étranglée s'il avait pu, et elle eut très long-temps peur d'un mauvais parti.

Jamais l'Anglais ne voulut dire ce qui l'avait amené, ni où était Douglas, qu'il nomma pour tâcher d'imposer par ce nom. Il se déclara être envoyé par l'ambassadeur d'Angleterre (qui n'en avait pas encore pris le caractère), et s'écria fort que ce ministre ne souffrirait pas l'affront qu'il recevait. On lui répondit doucement qu'on ne voyait point de preuves qu'il fût à l'ambassadeur d'Angleterre, ni que ce ministre prît aucune part en lui; qu'on voyait seulement des desseins très suspects pour la liberté publique et pour celle des grands chemins; qu'on ne lui ferait ni tort ni déplaisir, mais qu'il resterait en sûreté jusqu'à ce qu'on eût des ordres; et là-dessus il fut civilement conduit en prison, ainsi que le valet anglais ivre.

Ce que devint Douglas n'a point été su, sinon qu'il fut reconnu en divers endroits de la route, courant, s'informant, criant avec désespoir qu'il était échappé, sans dire qui. Apparemment qu'il vint ou envoya aux nouvelles, lassé de n'en point recevoir, et que le bruit d'un tel éclat dans un petit lieu comme est Nonancourt vint aisément à lui dans le voisinage où il s'était relaissé, et que cela le fit partir pour tâcher encore de rattraper sa proie.

Mais il courait en vain. Le roi Jacques était demeuré caché à Nonancourt, où, charmé des soins de cette généreuse maîtresse de poste qui l'avait sauvé de ses assassins, il lui avoua qui il était, et lui donna une lettre pour la reine sa mère. Il demeura là trois jours pour laisser passer le bruit, et ôter toute espérance à ceux qui le cherchaient; puis travesti en abbé, il monta dans une autre chaise de poste que madame Lospital avait empruntée comme pour elle dans le voisinage, pour ôter toute connaissance par les signalemens, et continua son voyage, pendant lequel il se vit toujours poursuivi mais heureusement jamais reconnu, et s'embarqua en Bretagne pour l'Ecosse.

Douglas, lassé de ses courses inutiles, revint à Paris où Stair faisait grand bruit de l'aventure de Nonancourt, qu'il ne traitait pas de moins que d'attentat contre le droit des gens, avec une audace et une impudence extrêmes, et Douglas, qui ne pouvait ignorer ce qui se disait de lui, eut celle d'aller partout où il avait accoutumé, de se montrer aux spectacles, et de se présenter devant M. le duc d'Orléans.

Ce prince ignora tant qu'il put un complot si lâche et si barbare, et à son égard si insolent. Il en garda le silence, dit à Stair ce qu'il jugea à propos pour le faire taire, et lui rendit ses assassins anglais. Douglas pourtant baissa fort auprès du régent. Beaucoup de gens considé-

rables lui fermèrent leur porte. Il tenta inutilement de forcer la mienne, il osa me faire faire des plaintes là-dessus qui ne lui réussirent pas davantage; bientôt après il disparut de Paris. Je n'ai point su ce qu'il était devenu depuis. Sa femme et ses enfans y demeurèrent à l'aumône. Il y avait long-temps qu'il était mort delà la mer, lorsque l'abbé de Saint-Simon passa de Noyon à Metz, où il trouva sa veuve fort misérable.

La reine d'Angleterre fit venir madame Lospital à Saint-Germain, la remercia, la caressa comme elle le méritait, et lui donna son portrait, ce fut tout; le régent quoi que ce soit; et long-temps après le roi Jacques lui écrivit et lui envoya aussi son portrait. Conclusion: elle est demeurée maîtresse de la poste de Nonancourt, et l'est demeurée telle qu'elle l'était auparavant vingt-quatre ou vingt-cinq ans encore, jusqu'à sa mort; et c'est encore son fils et sa belle-fille qui tiennent cette même poste. C'était une femme vraie, estimée dans son lieu; pas un seul mot de ce qu'elle a raconté de cette histoire n'y a été contredit de qui que ce soit. On n'oserait dire ce qui lui en a coûté de frais; jamais elle n'en a reçu une obole. Jamais elle ne s'en est plainte; mais elle disait les choses comme elles étaient, avec modestie et sans le chercher, à qui lui en parlait. Telle est l'indigence des rois détrônés, et le plus parfait oubli des plus grands périls et des plus signalés services.

Beaucoup d'honnêtes gens s'éloignèrent de Stair, que l'insolence de ses airs écartait encore. Il en combla la mesure par la manière insupportable dont il s'expliqua toujours sur cette affaire, n'osant toutefois l'avouer, sans s'en disculper non plus, ni en témoigner d'autre peine que celle de son succès.

CHAPITRE XXVII.

Affaires d'Espagne. — Prétention d'Albéroni au cardinalat. — Il cherche à perdre le cardinal Giudice. — On conçoit en France des soupçons d'une ligue entre l'Espagne et les états-généraux. — Soupçons d'une alliance entre l'empereur et l'Angleterre. — Stanhope se plaint de la protection accordée par la France au prétendant. — Le clergé espagnol fait des sacrifices pécuniaires en faveur de ce prince. — Traité entre l'Espagne et l'Angleterre. — Réformes introduites par Albéroni.

L'ESPAGNE jugeait que le régent voulait maintenir l'union avec elle et la paix avec ses voisins, mais que son intelligence secrète avec l'Angleterre était grande, et allait à faire un traité de commerce. Elle en concluait peu ou point d'espérance d'être secourue de la France, dont les finances étaient en grand désordre, en cas d'attaque de l'empereur, contre laquelle, si cette attaque arrivait, elle se préparait à se bien défendre, en se maintenant en paix avec l'Angleterre et avec le Portugal.

Albéroni gagnait toujours du terrein, et par degrés devenait en effet premier ministre. Le cardinal del Giudice en était piqué au vif. Cellamare, ami de l'un, neveu de l'autre, avait sagement entretenu l'union entre eux. Il voulut donc s'en retourner en Espagne pour empêcher leur rupture. Il demanda son congé, il se flatta de l'obtenir; ce n'était pas l'intention d'Albéroni de bien vivre avec Giudice; c'était pour lui un personnage d'un trop grand poids dont il avait bien résolu de se défaire.

Il pensa y avoir une rupture entre les cours de Rome et de Madrid. On a vu en son lieu quel était le cardinal Sala, et qu'il était mort. Il avait eu du pape, à la recommandation de l'empereur, l'importante place d'inquisiteur général d'Espagne. Le pape en disposa en faveur de l'évêque d'Albaracin, aussi rebelle que l'avait été Sala. Le roi d'Espagne voulait chasser Aldrovandi, nonce auprès de lui, et fermer la nonciature. Le père d'Aubenton, son confesseur, para ce coup avec bien de la peine. Quelque jalousie qu'Albéroni eût de son crédit et de ses fréquentes audiences secrètes du roi d'Espagne, il l'aida à calmer l'esprit de ce prince. Albéroni qui voulait régner en Espagne sentait le besoin qu'il avait de la pourpre pour s'y maintenir, ou pour s'en dédommager. Il ne sentait pas moins aussi l'excès de sa bassesse. Il n'osait donc y prétendre ouvertement, mais il avait conçu le dessein que la reine en fît toutes les démarches comme à son insu et pour lui faire une surprise agréable. Pour parvenir à ce but, il fallait empêcher que les deux cours ne se brouillassent, et ménager le jésuite Aubenton, fabricateur de la bulle *unigenitus* avec le cardinal Fabroni, comme on l'a vu en son lieu, lorsqu'il était assistant du général des jésuites à Rome, après avoir été chassé d'Espagne et de la place de confesseur du roi, où Rome et les jésuites avaient eu l'art de le faire revenir, comme le plus habile instrumént qu'ils pussent avoir en cette cour, où il était le confident et le correspondant secret et immédiat du pape.

Albéroni en même temps travaillait à réformer les dépenses des maisons royales, des conseils, des tribunaux, et celle qui était destinée au paiement des pensions et des grâces. Il se plaignait que les gages des officiers étaient montés au quadruple depuis que Philippe était en Espagne. Cela le rendait fort odieux, mais il regar-

dait une puissante marine comme le fondement de la puissance solide de l'Espagne, et il avait raison. Il cherchait donc à ramasser de tous côtés des fonds pour parvenir à un but si nécessaire, et il flattait le roi d'Espagne de lui armer quarante vaisseaux, pour l'année prochaine, en état d'assurer le commerce des Indes espagnoles. Il avait l'adresse de vanter son désintéressement, en ce que travaillant à toutes les affaires, et à beaucoup encore de secrètes par la confiance du roi et de la reine, il n'en avait pas encore reçu la moindre grâce, et ne vivait que des cinquantes pistoles que le duc de Parme son maître lui donnait tous les mois. En même temps il laissait échapper doucement quelques plaintes de l'ingratitude des princes.

Il continuait à donner tous les dégoûts possibles au cardinal del Giudice, qui avait la direction des affaires étrangères qu'Albéroni lui enlevait toutes, le traversant aussi sur ce qui regardait l'éducation du prince des Asturies, dont ce cardinal était le gouverneur. Les choses allèrent si loin que le cardinal et lui se querellèrent, et entrèrent tous deux chez le roi pour lui porter leurs plaintes. Ni l'un ni l'autre pour lors n'eurent l'avantage. Albéroni s'en prit au père d'Aubenton, et il en résulta que Miraval, ambassadeur en Hollande, eut ordre de revenir pour remplir la place vacante de gouverneur du conseil de Castille, dans lequel il avait passé sa vie. C'était un grand homme, froid, très médiocre ambassadeur, et d'inclination autrichienne. J'aurai occasion d'en parler ailleurs.

Albéroni, jaloux de tout ce qui pouvait aborder la reine, était fort affligé de l'arrivée de sa nourrice, qu'elle avait fait venir d'Italie. Il éloigna d'elle le duc de la Mirandole, qui avait l'honneur de lui appartenir, et qui avait pensé l'épouser. Il était grand-écuyer du roi, et,

comme on l'a vu ailleurs, fils du premier lit de la femme du prince de Cellamare, et lié par conséquent avec le cardinal del Giudice. Non content de porter des coups à ce dernier auprès du roi d'Espagne, qui portèrent jusque contre le prince des Asturies, parce qu'il s'était attaché à son gouverneur, Albéroni chercha à le rendre suspect au pape sur les différends avec le roi d'Espagne, pour avoir seul le mérite d'y servir Rome, dans sa vue du cardinalat et de brouiller Giudice partout, ne cherchant qu'à le réduire à force d'embarras et de dégoûts à lui quitter la partie et à se retirer en Italie.

La signature du traité de la barrière entre l'empereur et les états-généraux, après beaucoup de longueurs et de difficultés, fit naître divers soupçons. Le roi Georges comptait entièrement sur la cour de Vienne, et beaucoup moins sur M. le duc d'Orléans que lors de la mort du roi. Il le crut dans les intérêts du prétendant, et la cour d'Espagne, qui s'était refroidie sur lui, lui fit compter 100,000 écus, avec espérance de plus grands secours, dans la crainte qu'elle conçut de la liaison étroite entre l'empereur et le roi d'Angleterre. On conçut aussi en France des soupçons de quelques projets de ligue entre l'Espagne et les états-généraux, dont le ministre à Madrid était traité avec une grande distinction, et était tout-à-fait entré dans la confiance d'Albéroni. C'était ce même Riperda qui succéda immédiatement à Albéroni, lorsqu'il fut chassé d'Espagne. Le duc de Saint-Aignan eut ordre d'en parler à cet abbé, de s'expliquer même sur les sujets d'inquiétude, de lui offrir les mêmes secours et le même nombre de vaisseaux qu'il prétendait tirer de Hollande, pour assurer la navigation des Indes, et de lui demander une préférence là-dessus qu'il ne croyait pas devoir être refusée aux Français. Il ajouta par le même ordre que, si

l'Espagne formait contre l'Italie quelque entreprise contraire au traité de neutralité, la France serait obligée de s'y opposer.

Albéroni, passionné du projet qu'il avait conçu de chasser les Français et les Anglais des Indes espagnoles par le moyen des Hollandais, était sourd à toute autre proposition. Riperda le rassurait sur l'Angleterre, arrêtée à l'égard de l'Espagne par les vives représentations des états-généraux, et Albéroni attribuait la démarche du duc de Saint-Aignan à la crainte que prenait la France de lui voir former une marine.

Les places frontières d'Espagne furent en ce même temps ravitaillées, et leurs garnisons renforcées. Albéroni n'en fit aucune plainte, il attribua cette précaution aux pensées de l'avenir. Capres, depuis duc de Bournonville, qui briguait vainement l'ambassade de France, avait parlé au roi d'Espagne de sa succession à cette couronne. Ce prince lui avait répondu de manière à faire croire qu'il y pensait, en cas d'ouverture de succession, sans néanmoins s'en expliquer. C'en était assez, si le régent en avait su quelque chose, pour autoriser Albéroni dans sa pensée sur ces précautions.

Il y avait alors de grands soupçons d'une alliance secrète signée entre l'empereur et le roi d'Angleterre, par laquelle on croyait que l'empereur promettait à Georges la garantie de la succession d'Angleterre dans la ligne protestante, et celle de ce qu'il avait usurpé sur la Suède, et de ce qu'il y pourrait encore acquérir, et réciproquement Georges de donner des secours à l'empereur pour la réunion de la Sicile cédée à Utrecht au duc de Savoie, avec le titre de roi, au royaume de Naples possédé par l'empereur, comme aussi pour s'emparer de la Toscane, lorsque la succession s'en ouvrirait. Ces soupçons réchauffèrent les deux cou-

ronnes pour le prétendant, qui ne s'en cachèrent pas l'une à l'autre.

L'Angleterre, fort troublée au-dedans et fort inquiète de l'Ecosse, ne se contentait pas que le régent eût refusé toutes sortes de secours au prétendant; elle en aurait voulu tirer contre lui de grands. Stanhope reprocha à d'Iberville, chargé des affaires du roi à Londres, que le régent se contentait de sauver les apparences, tandis qu'il assistait le prétendant en effet. Il allégua qu'on avait laissé passer et embarquer le duc d'Ormond en Bretagne, tandis qu'on avait arrêté fort long-temps des Anglais envoyés pour le suivre et reconnaître sa marche. C'est ainsi qu'il déguisa l'affaire de Nonancourt. Il fit parade à d'Iberville des forces et des alliances d'Angleterre, laissa échapper quelques menaces, se plaignit du refus que M. le duc d'Orléans avait fait d'une nouvelle alliance que Stair lui avait proposée, dont j'ai parlé plus haut, et qui n'était que suspendue pour y faire entrer les Hollandais; il finit par déclarer qu'il ne parlait que comme particulier, se réservant de faire des plaintes au nom du roi son maître, quand il serait temps de les soutenir, et qu'il en serait chargé. Wolkra, envoyé de l'empereur à Londres, attisait ce feu naissant, et on sut que Stair ne travaillait pas à l'éteindre par ses dépêches. Stanhope ne tint pas un langage plus couvert ni plus modéré à Monteléon, ambassadeur d'Espagne, et même il poussa les menaces plus loin.

Le pape, ayant appris que le clergé d'Espagne était disposé à faire sur soi des impositions pour secourir le prétendant, écrivit au roi d'Espagne et au cardinal del Giudice, pour appuyer ces bonnes dispositions, et fit toucher à ce malheureux prince 50,000 écus de son propre argent.

Stanhope parla enfin si haut, et les affaires d'Ecosse

prirent un si mauvais tour, l'incertitude du débarquement du prétendant fut si grande jusqu'à la fin de cette année, qu'Albéroni prit enfin le parti de terminer tous les différends de l'Espagne avec les Anglais, et de les satisfaire. Elle se désista donc des articles ajoutés au traité d'Utrecht, dont ils avaient fait tant de plaintes, et fit signer à Madrid, par le marquis de Bedmar, avec un secrétaire que l'Angleterre tenait en cette ville, un traité dont les conditions furent si avantageuses aux Anglais que Riperda, ambassadeur de Hollande à Madrid, s'en réjouit comme de la ruine du commerce de France. Cet abbé se vanta que le pensionnaire de cette république, charmé des vertus politiques de la reine d'Espagne, avec force autres louanges, lui offrait dix vaisseaux armés pour assurer la navigation des Indes, sans prétendre faire le commerce, mais pour aider seulement les Espagnols à le faire à l'exclusion de toute autre nation, et qu'il s'en rapportait à l'abbé pour régler le paiement suivant le temps du retour des flottes.

Sur ces offres, le roi d'Espagne ne prit que six vaisseaux pour faire seulement le commerce du Mexique, auxquels il ajouta quelques-uns des siens, et résolut d'envoyer le plus tôt et le plus secrètement qu'il serait possible cinq navires dans la mer du Sud, pour surprendre tout ce qu'ils y trouveraïent de vaisseaux étrangers, particulièrement de français, dont le nombre était grand, nonobstant les plaintes continuelles de l'Espagne, et les défenses du feu roi fort mal observées pour empêcher ce commerce, qui donnait de la jalousie à toutes les nations de l'Europe, lesquelles s'en plaignaient hautement.

L'Espagne alors venait de recevoir la nouvelle que la flottille, revenant en ce royaume, avait échoué dans le canal de Bahama ; que douze vaisseaux du roi d'Espagne

y avaient péri avec quatre cents hommes et Ubilla qui la commandait. Elle était chargée de 18,000,000 d'écus, et il y en avait presque autant en marchandises, dont les principales étaient de l'indigo et de la cochenille. Ces nouvelles ajoutaient en même temps qu'on avait déjà repêché plus des deux tiers de l'argent.

Parmi toutes ces occupations, Albéroni travaillait toujours à la réforme dont on a parlé, et à celle des troupes, indépendamment de tout autre ministre, et tous les soirs en rendait compte au roi et à la reine. Son plan était de réduire toutes les troupes à cinquante mille hommes, y compris les officiers. Il prétendait trouver dans la seule réduction des gardes-du-corps de huit cents à quatre cents un profit de 50,000 pistoles par an, et pour laisser repeupler l'Espagne, il voulait qu'on prît un corps de Suisses. Plein de ces projets, il se vantait que, si l'empereur lui laissait seulement deux ou trois ans, il aurait à son tour de quoi lui donner à penser.

En même temps, il se lassait de ne faire que comme en secret les fonctions de premier ministre. Il en voulait avoir publiquement la qualité, renvoyer incessamment en Italie le cardinal del Giudice, qui n'avait plus que l'ombre du soin des affaires étrangères, et en sa place, mais sous soi, y commettre Grimaldo, duquel j'aurai ailleurs beaucoup d'occasions de parler.

CHAPITRE XXVIII.

Duel entre Ferrant et Girardin. — Fondation des bals de l'Opéra. — On consulte sur le lieu le plus propre à la résidence royale. — Réforme des troupes. — Les pères Tellier et Doucin chassés. — Mariages. — Obsèques du feu roi à Notre-Dame. — Plusieurs morts, entre autres celle de madame de Louvois et de la princesse de Wolfenbuttel. — Deux conseils de régence à Vincennes et deux autres à Paris par semaine. — Quailus purge son affaire de duel. — Comment la Feuillade rentre en faveur auprès de M. le duc d'Orléans. — Affaires fâcheuses contre Desmarets. — Je consens à lui prêter mon appui. — Il en sort heureusement. — Ma réconciliation avec lui. — Conversation singulière entre nous deux. — Proposition faite par le duc Noailles de hausser la valeur des monnaies. — D'Antin et Torcy déclarés surintendans, l'un des bâtimens, l'autre des postes. — Le roi vient de Vincennes à Paris.

FERRANT, capitaine au régiment du roi, et Girardin, capitaine au régiment des gardes, se battirent familièrement sous la terrasse des Tuileries le mardi matin 12 novembre. L'un était de ces Ferrant, du parlement; l'autre fils de Vauvray, qui était du conseil de marine, comme en ayant été long-temps intendant à Toulon. Ce dernier fut blessé. C'étaient deux hommes faits tout exprès, par leur conduite et leur petit état, pour servir d'exemple de toute la sévérité des duels. Le régent parut d'abord le vouloir; sa facilité se laissa bientôt vaincre. Ils perdirent leurs emplois, et leurs emplois n'y perdirent rien. Ce mauvais exemple réveilla les duels, qui étaient comme éteints. L'étrange est que M. le duc d'Orléans n'en fut pas trop fâché.

Néanmoins M. de Richelieu et le comte de Bavière ayant peu de jours après pris querelle ensemble à Chantilly, et leurs mesures pour se battre au bois de Boulogne le jour d'une grande chasse que M. le Duc devait y donner aux dames, le régent les envoya chercher tous deux, leur lava la tête, prit leurs paroles, et leur déclara que, s'ils y manquaient, il ne les manquerait pas. La chose finit ainsi.

Charost me pria de demander au régent pour M. d'Ancenis, son fils, la survivance de son gouvernement de Calais, et de sa lieutenance générale unique de Picardie. Je lui dis qu'il l'aurait toujours aisément, après celle de sa charge de capitaine des gardes, et pourquoi il ne l'aurait pas aussi bien que le maréchal d'Harcourt. Je l'obtins le lendemain.

Le chevalier de Bouillon, qui depuis la mort du fils du comte d'Auvergne avait pris le nom de prince d'Auvergne, proposa au régent qu'il y eût trois fois la semaine un bal public dans la salle de l'Opéra, pour y entrer en payant, masqué ou non masqué, et où les loges donneraient la commodité de voir le bal à qui ne voudrait pas entrer dans la salle. On crut qu'un bal public, gardé comme est l'Opéra aux jours qu'on le représente, serait sûr contre les aventures, et tarirait ces petits bals borgnes épars dans Paris où il en arrivait si souvent. Ceux de l'Opéra furent donc établis avec un grand concours et tout l'effet qu'on s'en était proposé. Le donneur d'avis eut dessus 6,000 liv. de pension, et on fit une machine d'une admirable invention, et d'une exécution facile et momentanée pour couvrir l'orchestre et mettre le théâtre et le parterre au même plain-pied et en parfait niveau. Le malheur fut que c'était au Palais-Royal, et que M. le duc d'Orléans n'avait qu'un pas à faire pour y aller au sortir de ses soupers, et pour s'y

montrer souvent en un état bien peu convenable. Le duc de Noailles, qui cherchait à lui faire sa cour, y alla dès la première si ivre qu'il n'y eut point d'indécence qu'il n'y commît.

M. le duc d'Orléans était fort importuné de Vincennes. Il voulait avoir le roi à Paris. J'avais fait ce que j'avais pu pour qu'on retournât à Versailles. On n'était là qu'avec la cour, loin de toute cette sorte de monde qui ne découche de Paris que pour aller à la campagne. Tout ce qui avait des affaires y trouvait en une heure de temps tous les gens qu'ils avaient à voir, au lieu qu'à Paris il fallait aller dix fois chez les mêmes, et courir tous les quartiers. Ceux qui étaient chargés des affaires n'auraient point eu à Versailles les dissipations et les pertes de temps qui se trouvaient à Paris; et ce que je considérais davantage, c'est que loin du tumulte du parlement, des halles du vulgaire, on n'y était point exposé, comme à Paris, à des aventures de minorité, telles que Louis XIV y en avait essuyé, et qui l'en firent sortir furtivement une nuit de la veille des Rois. J'étais touché aussi d'éloigner M. le duc d'Orléans des pernicieuses compagnies avec qui il soupait tous les soirs, de l'état auquel il se montrait souvent aux bals de l'Opéra, et du temps qu'il perdait à presque toutes les représentations de ces spectacles. Mais c'était précisément ce qui l'attachait au séjour de Paris, duquel il n'y eut pas moyen de le tirer. Il fit même faire une grande consultation de médecins pour ramener le roi à Paris, mais ceux de la cour et de la ville se trouvèrent du même avis, qu'on n'y devait mener le roi qu'après que les premières gelées auraient purifié l'air, et éteint le grand nombre de petites-véroles, même dangereuses, qui y régnaient alors.

Son altesse royale régla la réforme des troupes, qui fut exécutée presque aussitôt après.

Ce prince ne s'était pas bien trouvé de ne m'avoir pas cru sur les pères Tellier et Doucin. Ils firent tant de pratiques si dangereuses et si hautement que son altesse royale fut obligée de les chasser. Il eut encore la facilité de permettre au premier de se retirer à Amiens, dont l'évêque aussi fanatique que lui, mais fort sot, était sa créature. On verra qu'il fallut encore le sortir de cet asile, où il faisait encore pis qu'à Paris. Les jésuites firent tant d'impertinences à Metz et à Verdun que M. de Metz se trouva obligé de les interdire, et y fut tôt après imité par l'évêque de Verdun, au grand scandale de son cousin Charost, plus fanatique qu'eux, si cela pouvait être possible.

Biron, qui n'avait point de bien et beaucoup d'enfans, trouva à se défaire de sa fille aînée avec 60,000 l. pour tout, à Bonac, neveu de Bonrepos. Bonac avait de la capacité pour les affaires étrangères, où il avait presque toujours été employé dans le nord et en Espagne. Lassé, fils, nommé par le feu roi pour aller en Prusse, aima mieux, après sa mort, demeurer auprès de madame la Duchesse, qui ne le desirait pas moins. Bonac fut destiné à le remplacer, quoique destiné à l'ambassade de Constantinople, où il alla pourtant à la fin. M. de Lausun, frère de la mère de madame de Biron, fit la noce.

Biron fit un autre mariage en même temps bien différent de celui-ci, ce fut de Gontaut son fils avec la fille aînée du duc de Guiche, grande et singulièrement belle et bien faite, et spirituelle, à qui son père donna 20,000 livres. Gontaut en avait conté à des personnes en qui M. le duc d'Orléans prenait part, il n'avait été ni discret ni modeste, il avait été chassé. Lassé de tuer des lièvres à Biron, au fond de la Gascogne, il était venu vivre à l'abbaye de Saintes qu'avait une sœur de sa grand'mère et de M. de Lausun. Ce fut là où on lui envoya permission

de revenir pour faire le mariage, qui avait toutes les apparences d'être le plus heureux, et qui néanmoins tourna le plus malheureusement du monde.

On fit le jeudi 28 novembre les obsèques solennelles du feu roi à Notre-Dame avec les cérémonies. Maboul, évêque d'Alet, y prononça l'oraison funèbre. Le cardinal de Noailles y officia et donna à l'archevêché un grand repas aux trois princes du deuil, qui furent les mêmes qu'à Saint-Denis, et à beaucoup de gens de la cour.

Le maréchal de Villeroy perdit une fille qu'il avait, carmélite à Lyon, dont il parut fort affligé. Le grand-prévôt, qui avait donné sa charge à son fils, perdit sa femme de la même maladie dont le roi était mort, et du même âge. Ces circonstances la consolèrent de mourir. Elle était de cette ancienne et illustre maison de Montsoreau qui est éteinte.

L'archevêque de Sens, Fortin de la Hoguette, conseiller d'état d'église, mourut aussi dans un grand âge. On a vu ailleurs quel il était, et son illustre et modeste refus de l'ordre du Saint-Esprit. Toute sa vie ne l'avait pas été moins par la pureté de ses mœurs, la probité de sa conduite, l'assiduité dans ses diocèses, car il avait été évêque de Poitiers, et par tous les devoirs d'un excellent pasteur. Il était extrêmement considéré, et avait beaucoup d'amis. Il l'était fort de mon père, et j'avais entretenu cette amitié avec le soin qu'elle méritait, amitié que j'ai toujours cultivée dans tous les amis de mon père.

Madame de Louvois mourut en même temps. Ce fut une perte fort grande pour sa famille, pour ses amis et pour les pauvres, et un exemple singulier de ce que peut une conduite sage, digne, suivie, dirigée par l'honnêteté, la piété et le seul bon sens. C'était une grande héritière d'une race dont l'illustration ne passait pas le maréchal de Souvré, père de son grand-père; mais ce

maréchal fut illustre, et eut des enfans qui le furent aussi, et qui tous ensemble mirent le nom de Souvré sur un pied dans le monde, qui n'aurait pas gagné en approfondissant, mais qui eut sa source dans l'esprit, le mérite, la faveur et les grands emplois de ce maréchal, qu'il couronna par celui de gouverneur de la personne de Louis XIII et de premier gentilhomme de sa chambre, laquelle passa à son fils avec le gouvernement de Touraine et de Fontainebleau. Tous deux aussi furent chevaliers de l'ordre. Un autre de ses fils fut grand-prieur de France, figura beaucoup et eut des emplois distingués au-dedans et au-dehors.

Le maréchal de Souvré eut deux filles qui y contribuèrent pour le moins autant, madame de Lanssac, gouvernante du feu roi, qui de mère en fille en a transmis la charge jusqu'à la duchesse de Tallard, et madame de Sablé, si connue par son esprit, et par la singulière considération qu'elle sut s'acquérir et se conserver toute sa vie.

Leur frère avait épousé la sœur du premier maréchal de Villeroy, dont, de cinq enfans qu'il en eut, il ne lui resta qu'un fils, qui mourut même avant lui, et qui d'une Barentin n'eut qu'une fille unique, laquelle naquit même posthume, et à l'exception de sa mère qui n'avait ni nom, ni famille, et qui se remaria à M. de Boisdauphin, perdit tous ses proches avant l'âge nubile. Il ne lui resta que le premier maréchal de Villeroy, frère de sa grand'mère, qui fut son tuteur. C'était un homme avisé, qui ne fit pas pour rien une si grande fortune, et qui ne se donna pas moins de peine pour la conserver. De tant de gens distingués qui le courtisaient pour le mariage de cette nièce, belle, grande, bien faite et si riche, dont il disposait seul, il préféra M. de Louvois, au scandale de toute la France, mais M. le Tellier son père était lors au plus

haut point de sa faveur, et au plus florissant état de son ministère. Villeroy voulut se concilier de tels amis par un service si fort, surtout alors, au-delà de leur portée, et compta pour rien tout ce qui se dirait du sacrifice de sa petite-nièce qu'il se faisait à lui-même.

Elle avait la plus grande mine du monde, la plus belle et la plus grande taille; une brune avec de la beauté; peu d'esprit, mais un sens qui demeura étouffé pendant son mariage, quoiqu'il ne se puisse rien ajouter à la considération que Louvois eut toujours pour elle, et pour tout ce qui lui appartenait.

Au lieu de tomber à la mort de ce ministre, elle se releva, et sut s'attirer une véritable considération personnelle, qui de sa famille, où elle régna, passa à la cour et à la ville, où elle se renferma, et où elle sut tenir une grande maison, sans sortir des bornes de son état et de son veuvage. Elle y rassembla sa famille et ses amis, et passa sa vie dans les bonnes œuvres, sans enseigne et sans embarras. Il est immense ce qu'elle faisait d'aumônes, et combien noblement et ordonnément elle les distribuait. Elle allait à la cour y coucher une nuit, une ou deux fois l'année, toujours accompagnée de toute sa famille. C'était une nouvelle que son arrivée. Elle allait au souper du roi, qui lui faisait toujours beaucoup d'accueil, et toute la cour à son exemple. Du reste, presque point de visites, pas même à Paris. Tout l'été à sa belle maison de Choisy avec bonne compagnie, mais décente et triée, convenable à son âge. En un mot elle mena une vie si honorable, si convenable, si décente et si digne, dont elle ne s'est jamais démentie en rien, que sa mort, qui fut semblable à sa vie, fut le désespoir des pauvres, la douleur de sa famille et de ses amis, et le regret véritable du public. En elle finit la maison de Souvré.

La princesse de Wolfenbuttel, sœur de l'impératrice

régnante, et femme du czarowitz qui a fait depuis une fin si tragique, mourut d'un coup de pied que son mari lui donna dans le ventre, étant grosse. La vanité d'un petit prince son grand-père la sacrifia à des barbares que l'empereur se voulait acquérir. Sa figure, son esprit, sa vertu méritaient un meilleur sort. Elle fut toujours malheureuse avec le plus Russe des Russes, et ne reçut de protection et de douceur que du fameux czar son beau-père.

On assembla encore les médecins sur le retour du roi à Paris, qui demandèrent encore quelques semaines, sur quoi M. le duc d'Orléans prit le parti de ne donner plus que deux conseils de régence à Vincennes par semaine, et de tenir les deux autres à Paris dans l'appartement du roi aux Tuileries. Ce fut un grand soulagement pour tous ceux qui en étaient, à qui ces courses continuelles à Vincennes, en plein hiver, étaient fort pénibles, et faisaient perdre beaucoup de temps.

Le prince Camille, un des fils de M. le Grand, mourut à Nancy. C'était un homme très bien fait, très adroit dans tous les exercices, qui avait de l'esprit, du sens, des vues, même du Guise, mais triste, sombre, particulier, silencieux, dédaigneux, extrêmement glorieux. Las de sa pauvreté, encore plus du joug domestique, à son âge, d'un service militaire qui ne le menait à rien, solitaire par son goût au milieu du monde, il trouva moyen, comme on a vu, de s'accrocher en Lorraine, d'y avoir la première charge de cette petite cour, avec une subsistance et des commodités très abondantes, outre 24,000 liv. de pension ou d'appointemens, et 16,000 liv. qu'il tirait de France, moitié d'une pension sur l'archevêché d'Auch, moitié d'un don du roi sur les litières. L'ennui le poursuivit en Lorraine comme ailleurs. Il aimait fort le vin et la table; mais il y était sans agrément

aucun, comme partout. On a vu que M. de Vaudemont lui tomba dessus comme une bombe, avec cette préséance que M. de Lorraine lui donna immédiatement après ses enfans et ses frères. Camille s'absenta toujours pendant les séjours de Vaudemont. Ce dégoût lui rendit son état fort triste. Il ne fut point marié, et ne fut regretté de personne, pas même de qui que ce fût de sa famille.

L'électeur de Trèves, frère du duc de Lorraine, mourut à Vienne, en même temps, de la petite-vérole. Celui-là fut fort regretté pour sa personne et pour ses établissemens. Son élection avait coûté fort cher au duc de Lorraine. Il était aussi évêque d'Osnabruck, et avait d'autres bénéfices. Un autre frère, abbé de Stavelo, et grand-prieur de Castille, était mort de la même maladie l'année précédente.

Le fils aîné du maréchal d'Harcourt, nouveau survivancier de sa charge, épousa la fille aînée du duc de Villeroy. Le maréchal de Villeroy fit une noce fort magnifique.

M. le duc d'Orléans, facile, comme je l'ai déjà remarqué, sur les duels, permit à Quailus de venir purger le sien, dont j'ai parlé en son lieu, avec le fils aîné du comte d'Auvergne, mort il y avait long-temps. Il vint d'Espagne exprès, où il avait toujours depuis servi avec distinction, et où il était lieutenant-général. Trois ou quatre jours de conciergerie terminèrent son affaire, et trois ou quatre autres ses visites à ce qui lui restait de connaissances, après quoi il s'en retourna prendre le commandement de l'Estramadure, vacant par la mort du marquis de Bay, que le roi d'Espagne lui avait donné. Il y a fait depuis la plus complète fortune. J'aurai lieu de parler de lui ailleurs. Il était frère de l'évêque d'Auxerre, et beau-frère de madame de Quailus, nièce favorite de madame de Maintenon, de laquelle il a été ici mention plus d'une fois.

La faiblesse de M. le duc d'Orléans, qui gâta tout en lui toute sa vie, se montra en ce même temps-ci par un trait le plus marqué, et qui lui fit un tort extrême par l'opinion qu'on en conçut, et qui, à son égard, régla, ou, pour mieux dire, dérégla la conduite de beaucoup de gens. On a vu, à mesure que les occasions s'en sont présentées, que personne n'avait offensé ce prince si souvent, ni si gratuitement que la Feuillade, ni si cruellement. On a vu quelle fut sa conduite à Turin, ses propos publics à la mort de M. et de madame la Dauphine; que c'est le seul homme contre lequel, à cette dernière occasion, il s'emporta jusqu'à lui vouloir faire donner des coups de bâton, que j'eus toutes les peines du monde à empêcher. La Feuillade avec sa fausseté, son masque de philosophie, son épicurienne morale, sa bassesse jusqu'à l'indignité pour la faveur, son ambition démesurée, qui se permettait tout, et sa hauteur insupportable dans la fortune, n'avait pas deviné que M. le duc d'Orléans deviendrait le maître. Il se désolait donc de n'être délivré par la mort du roi d'une disgrâce profonde, que rien n'avait pu diminuer depuis Turin, que pour retomber dans une autre, d'autant plus fâcheuse qu'il se l'était creusée lui-même par ses gratuits forfaits. Il se désespérait de n'y voir point d'issue, quand un coup de baguette changea son sort en un instant.

On a vu que l'infâme débauche et d'autres circonstances l'avaient intimement lié avec Canillac, qui l'aimait d'autant plus chèrement que son orgueil était flatté de la supériorité que la Feuillade lui avait laissé prendre sur lui, jusqu'à en être regardé et traité comme son oracle. Le même orgueil de Canillac, joint à l'amitié, lui fit entreprendre d'abuser de celle de M. le duc d'Orléans jusqu'à le trahir, et de rendre la vie à l'ambition de la Feuillade. Canillac ne connaissait que trop à fond le

prince à qui il avait affaire. Il fit l'effort de se taire sur ce projet qui ne pouvait réussir que par le secret. Il piqua le régent de peur, d'intérêt et d'honneur, l'un aussi mal-à-propos que l'autre, étala son bien-dire d'un ton d'autorité, et fit si heureusement son personnage que le régent, qui ne s'était montré inexorable sur le comte de Roucy que parce que ce n'était pas un homme, reçut presque comme un service l'occasion qui lui fut présentée par Canillac de regagner la Feuillade, duquel, par l'étoffe qu'il y connaissait, on lui fit accroire qu'il y avait à craindre et à espérer.

L'occasion du marché du gouvernement de Dauphiné que Canillac persuada à M. le duc d'Orléans, qui ne songeait à rien moins, d'acheter de la Feuillade, qui avait grand besoin d'argent, pour M. le duc de Chartres, fut habilement saisie, pour devenir une source de pluie de grâces et de bienfaits sur la Feuillade, comme on le verra bientôt. Elles indisposèrent étrangement le monde, parfaitement instruit de ce que la Feuillade méritait du régent. Elles retirèrent aussi du nouveau favorisé tous ses amis, ennemis du gouvernement, avec qui il frondait et moralisait sans cesse, dont plusieurs étaient considérables à divers égards, et qui ne se crurent plus en sûreté sur rien avec un homme à transitions si entières et si subites. On verra dans la suite quelle fut la conduite et la parfaite ingratitude de la Feuillade, et la catastrophe des deux amis. Dès que la réconciliation fut faite, la Feuillade fut nommé ambassadeur à Rome.

Avec tout son esprit, son brillant, ses discours étalés, il ne savait quoi que ce soit au monde, n'eut jamais ni gravité ni maintien, se vêtit et vécut toujours comme à dix-huit ans, et les propos souvent de même; il n'avait d'homogène avec les Italiens chez qui on l'envoyait, au milieu du feu de la Constitution, que la foi

et les mœurs. Aussi ne songea-t-il jamais sérieusement à y aller, mais à toucher gros pour ses équipages, dont il ne fit que lentement un seul carrosse, et à se faire payer ses appointemens, comme s'il eût été à Rome. Ce manège dura plusieurs années, au bout desquelles il ne fut plus question de l'ambassade, dont il se serait sûrement aussi bien acquitté qu'il avait fait du siège de Turin.

Le nouveau duc de Valentinois pressait pour se faire recevoir au parlement; et les pairs, à cette occasion, pressaient aussi pour faire finir les usurpations dont ils se plaignaient. M. le Duc prétendit que le duc du Maine et le comte de Toulouse ne devaient plus traverser le parquet. Tout cela fit surseoir la réception du duc de Valentinois, et causa une nouvelle aigreur entre M. le Duc et le duc du Maine.

La Garde, commis confident de Desmarets, avait été attaqué pour de grosses sommes, où son maître, du temps de son ministère, se trouvait fort mêlé. Une créature du peuple, qu'on appelait madame la Fontaine, donna des avis contre lui, qui parurent si importans, qu'après l'examen du conseil des finances, on jugea à propos de renvoyer l'affaire au parlement. Le duc de Noailles, après ce qu'on a vu de Desmarets, qui, à son retour, disgracié d'Espagne, l'avait réchauffé dans son sein, le seul homme en place qui l'eût reçu, et qui de plus lui avait appris tout ce qu'il avait voulu sur les finances, n'eut pas honte de se montrer publiquement le protecteur de madame la Fontaine, ce qui fit beaucoup soupçonner qu'il l'avait instruite et suscitée. Les amis de Desmarets en crièrent beaucoup. Le maréchal de Villeroy et d'Effiat ne s'y épargnèrent pas, et protégèrent leur ami de toutes leurs forces. Ils ne purent toutefois empêcher qu'il n'essuyât des décrets et d'autres procédures fort désagréables. On en parla quelque temps diversement. Le

souvenir de l'affaire des pièces de 4 sous rendit les accusations plausibles, et Desmarets y paya l'intérêt de ses insolences et de ses brutalités passées. Il s'en tira pourtant fort bien, et le duc de Noailles en eut toute la honte. Rien n'en passa au conseil de régence; ainsi je profitai de pouvoir rester là-dessus dans un entier silence. Mais Desmarets n'était pas au bout.

A peine jouissait-il de la satisfaction de s'être tiré nettement d'affaire, que le duc de Noailles, enragé d'y avoir succombé, persuada au régent que Desmarets, qui avait été en place l'ami et le protecteur des principaux financiers, les tenait tous encore dans sa main, et par ses manèges avec eux faisait avorter tout le fruit de son travail dans les finances. Ainsi Desmarets, poursuivi sans relâche par ce reconnaissant ami, fut averti que son exil était résolu et lui allait être annoncé.

Louville avait épousé sa nièce, et m'avait, comme on l'a vu, voulu raccommoder avec lui tout à la fin de la vie du roi, ce dont je n'avais pas voulu entendre parler. Il vint me conter la triste situation de cette mouche pourchassée par l'araignée, et prête à tomber dans ses toiles. Il me demanda si je serais inexorable. Il n'oublia rien pour me piquer de générosité, et piquer aussi mon courage sur le plaisir de lui faire manquer son coup. Je n'oserais dire que ce dernier tour fut inutile. Je m'étonnai qu'avec d'Effiat et le maréchal de Villeroy en croupe, Desmarets, au point où nous en étions, me fît rechercher dans son pressant besoin. Louville me laissa entendre qu'ils étaient émoussés de l'affaire de cette la Fontaine, et que j'étais la seule ressource à qui on pût avoir recours. Je me complus un peu à me faire prier, et à voir l'ex-bacha que j'avais perdu pour avoir méprisé mon ancienne amitié, ce visir si rogue, si brutal, si insolent, se jeter pour ainsi dire à mes pieds par Louville, et me demander pro-

tection contre les traits de notre ingrat commun. Je la lui accordai à la fin; et Louville, ravi, courut lui en porter la nouvelle.

Dès le lendemain, je parlai au régent des bruits qui couraient de l'exil de Desmarets. Il me répondit que la lettre de cachet en allait être expédiée, et m'en expliqua plus au long les raisons que je viens de rapporter, sans faire façon avec moi de nommer Noailles, et les plaintes qu'il lui avait portées. Je souris, et lui dis qu'il savait de reste que je n'aimais pas ces deux hommes, mais que j'aimais sa réputation à lui; qu'il venait de voir par l'affaire de la Garde, et par celle de cette madame la Fontaine, qui avec tant d'éclat l'avait suivie de si près, qu'on cherchait tout ce qu'on pouvait déterrer pour perdre Desmarets; que malgré l'art, le crédit et la volonté la plus déployée, il était sorti net de toutes les deux; que je trouvais donc fort peu décent de punir en coupable un homme qui venait de prouver la fausseté de pareilles imputations, et que lui régent, qui passait souvent pour trop bon, se mît, par la complaisance de cet exil, de moitié avec ceux qui par cette troisième poursuite acquéraient dans le public avec raison l'odieux nom de persécuteurs; qu'au fond, les plaintes qu'on lui avait portées n'étaient qu'une accusation vague, et qui pouvait tomber sur tout homme instruit des finances et qui s'en serait mêlé avec quelque autorité; que tout au plus elles pouvaient mériter d'en faire avertir Desmarets, pour rendre sa conduite plus sage et plus circonspecte, mais non pas un châtiment pour chose où il y avait toute apparence qu'il n'était pas tombé, après l'exemple de son gendre chassé en Bourgogne sur pareille accusation, et nouvellement instruit par les deux affaires dont il venait de sortir, où on n'avait cherché qu'à le perdre. Bref, je parlai si bien que non-seulement le régent me promit de

ne plus songer à exiler Desmarets, mais me permit de lui faire dire de sa part de n'en avoir plus d'inquiétude, et le régent me tint parole.

J'avertis promptement Louville de ce que j'avais obtenu qui, après louanges et remercîmens, me demanda si je refuserais de les recevoir de Desmarets. Il alla lui porter la bonne nouvelle, et revint aussitôt me conjurer de lui permettre de venir chez moi. J'eus la malice de me laisser encore presser, puis je consentis à le voir cinq ou six jours après chez Louville, comme par hasard, pour ne pas joindre de si près un raccommodement public à ce qui venait de se passer. On peut juger de ce que Desmarets me dit chez Louville; il vint après chez moi, et nous nous revîmes.

Le printemps d'après j'allai passer quelques jours à la Ferté dans un intervalle de conseils. Desmarets se trouva chez lui à Maillebois, qui en est à quatre lieues. Il vint dîner à la Ferté, et fut curieux de voir beaucoup de choses que j'avais faites dans le parc depuis bien des années qu'il n'y était venu. Il était goutteux, le parc est grand, nous montâmes tous deux dans une calèche. La conversation se porta bientôt sur le gouvernement passé et présent. Nous nous parlâmes de bonne foi l'un à l'autre. Je lui rappelai ce qui, par son humeur et sa plus que négligence à mon égard, m'avait fâché, et lui racontai franchement comment je l'avais fait chasser de sa place. Lui, avec la même sincérité, m'avoua que la tête lui avait tourné; que ses précédens malheurs, qui devaient l'avoir instruit sur les places, la cour et le monde, et l'attacher à ses anciens amis, n'avaient pu le rendre sage dans la pratique dans son retour, ni le préserver de l'entraînement; qu'il était vrai qu'il avait compté pour tout le roi et madame de Maintenon, et tout le reste pour rien; vrai encore qu'accoutumé depuis si long-temps à

leur règne, et par son retour à les approcher tous les jours, il les avait crus immortels, et n'avait jamais imaginé qu'ils pussent mourir; qu'il se comptait très bien avec eux, qu'il ne songeait qu'à s'y maintenir, et qu'il n'avait d'attention que pour ceux qui étaient assez bien avec eux pour y pouvoir contribuer. J'ai cent fois repassé en moi-même une conversation si singulière. Elle dura toute la promenade, et effaça toute la beauté de mon parc sans que j'y prisse garde. Elle ne finit pas sans dire deux mots chacun de notre bon et estimable ami le duc de Noailles. Après une ouverture si égale des deux parts et si extraordinaire, l'heure de s'en aller nous sépara à regret, et jusqu'à sa mort nous nous sommes vus sur le pied d'amitié et de franchise. Je devais le surlendemain aller dîner à Maillebois, mais le lendemain il m'envoya dire qu'il était pris d'une forte néphrétique, et qu'il me priait de n'y pas aller. Je sus après qu'elle avait été violente, et lui avait duré plusieurs jours. Je ne sais si ma franchise lui avait causé cette révolution. Je fus obligé de retourner à Paris; il y revint bientôt après. J'ai cru que cette aventure méritait d'avoir place ici pour sa curieuse rareté.

Un matin que le conseil de régence se tenait aux Tuileries sur les affaires étrangères, nous fûmes surpris que le duc de Noailles demanda à entrer pour une affaire pressée. Il parla un moment, en un coin, à M. le duc d'Orléans, puis proposa le rehaussement des espèces. La surprise fut grande. Le régent parla après lui sur le malheur de cette nécessité, mais comme ayant pris son parti. On opina assez confusément, entre la répugnance et la crainte de déplaire. Quand ce vint à moi, j'exposai tous les inconvéniens de toucher à la monnaie, par les histoires et par les exemples de nos jours, et l'illusion d'un soulagement présent qui entraînait de si longues et de si funestes

suites pour le change et pour la place, et pour toute sorte de commerce, et je conclus à la laisser sur le pied où elle était, puisqu'on n'était pas en état de la rapprocher en la baissant de sa valeur intrinsèque. Je fus applaudi, mais tondu. Cela ne laissa pas d'exciter quelque murmure, et beaucoup dans le public.

M. le duc d'Orléans déclara d'Antin surintendant des bâtimens, comme Torcy des postes. Il y eut de la difficulté au parlement et à la chambre des comptes.

Ce prince assista, comme faisait feu Monsieur, aux dévotions de Noël à Saint-Eustache et aux pères de l'Oratoire de Saint-Honoré. Moins de dévotion de calendrier, et moins de licence les soirs, aurait formé une vie plus unie et plus décente. Il n'est pas encore temps d'en parler, non plus que du détail de ses journées. Il faut un peu plus avancer pour s'y étendre plus à propos.

Enfin le lundi 30 décembre le roi partit de Vincennes après son dîner pour venir à Paris, placé dans son carrosse aussi peu décemment qu'il l'avait été en venant de Versailles à Vincennes. Il était au fond entre M. le duc d'Orléans et la duchesse de Ventadour; le maréchal de Villeroy au devant, entre M. du Maine et le prince Charles, grand-écuyer; le maréchal d'Harcourt, capitaine des gardes en quartier, à la portière du roi, c'est-à-dire à droite. M. le Premier souffla l'autre de vitesse au duc d'Albret, grand-chambellan, que M. le duc d'Orléans avait appelé.

J'ai déjà expliqué le droit des places du carrosse du roi, lors du voyage de Versailles à Vincennes. J'ajouterai seulement que M. du Maine, ni le maréchal de Villeroy, n'avaient aucun fondement de s'y mettre tant que le roi était entre les mains des femmes, et leurs places auraient été remplies avec raison par le duc de Tresmes, premier gentilhomme de la chambre en année, et par le duc d'Al-

bret. L'anticipation des hommes pour l'éducation avait commencé à Vincennes, où ils eurent des logemens. Aux Tuileries le maréchal de Villeroy eut un beau logement, et ensuite il prit celui de la reine, contigu à celui du roi, et M. du Maine eut en bas le bel appartement des Dauphins. M. de Fréjus en eut un en haut. Les sous-gouverneurs etc., y en eurent aussi. La ville harangua le roi à son arrivée, qui trouva grande foule dans son appartement. Ainsi finit l'année 1715.

FIN DU TOME TREIZIÈME.

4409

14

4

3 2044 018 858 787

THE BORROWER WILL BE CHARGED THE COST OF OVERDUE NOTIFICATION IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.

BOOK DUE WIDENER
MAR 10 1999
JUN 08 1999
MAY 13 1995
CANCELLED

WIDENER
BOOK DUE
MAR 20 1984
7105796
CANCELLED

WIDENER
BOOK DUE
MAY 14 1984
1179810

WIDENER
WIDENER
JUN 03 1999
CANCELLED
BOOK DUE